BnF Gallica

Études d'histoire romantique ; 1. Les amitiés de Lamartine / Léon Séché

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Séché, Léon (1848-1914). Auteur du texte. Études d'histoire romantique ; 1. Les amitiés de Lamartine / Léon Séché. 1911.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

CANDEYNES & FILS
RELIURE INTRO
BREVETÉ S.G.D.G

4°Z
1008
8

LÉON SÉCHÉ

ÉTUDES D'HISTOIRE ROMANTIQUE

Les Amitiés de Lamartine

Première Série

Louis de Vignet
Eléonore de Canonge. — Marianne-Elisa Birch
Caroline Angebert

(Documents inédits)

PORTRAITS ET AUTOGRAPHES

824
Année 191
BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE
P. H. F.
3048

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LES AMITIÉS DE LAMARTINE

27
8 Ln
54957

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES D'HISTOIRE ROMANTIQUE

ALFRED DE VIGNY, 1 vol. in-8°, illustré, librairie F. Juven, *couronné par l'Académie Française* (1902).

SAINTE-BEUVE, son esprit, ses idées, ses mœurs. 2 vol. in-8°, illustrés de nombreux portraits et autographes. Société du Mercure de France (1904).

CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINTE-BEUVE AVEC M. ET MADAME JUSTE OLIVIER, DE LAUSANNE, publiée et annotée par Léon Séché. 1 vol. in-8°. Société du Mercure de France (1904).

LAMARTINE, de 1816 à 1830. Elvire et les Méditations. 1 vol. in-8°, illustré du portrait d'Elvire en héliogravure et d'autres portraits et autographes. Société du Mercure de France (1905).

ALFRED DE MUSSET, l'Homme et l'Œuvre, les Camarades, les Femmes. 2 vol. in-8°, illustrés de nombreuses planches, dont deux en héliogravure. Société du Mercure de France (1907).

CORRESPONDANCE D'ALFRED DE MUSSET, 1827-1857, recueillie et annotée par Léon Séché. Portrait de Musset en héliogravure et reproduction de dessins à la plume inédits et d'autographes de Musset. 1 vol. in-8°. Société du Mercure de France (1907).

HORTENSE ALLART DE MÉRITENS dans ses rapports avec Chateaubriand, Béranger, Lamennais, Sainte-Beuve, G. Sand et Mme d'Agoult, 1 vol. in-8°, illustré de portraits et autographes. Société du Mercure de France (1908).

LETTRES INÉDITES DE HORTENSE ALLART DE MÉRITENS A SAINTE-BEUVE, publiées et annotées par Léon Séché. Portrait et autographe. 1 vol. in-8°. Société du Mercure de France (1908).

LE CÉNACLE DE LA MUSE FRANÇAISE (1823-1827), illustré de portraits et d'un frontispice allégorique de la Muse française. 1 vol. in-4°. Société du Mercure de France (1909).

Mme D'ARBOUVILLE, d'après sa correspondance inédite avec Sainte-Beuve. Portraits, vues et autographes. 1 vol. in-8°. Société du Mercure de France (1909).

LETTRES D'AMOUR D'ALFRED DE MUSSET A AIMÉE D'ALTON, avec une introduction et des notes par Léon Séché. 1 vol. in-8°, avec portraits et autographes. Société du Mercure de France (1910).

DELPHINE GAY (Mme DE GIRARDIN) dans ses rapports avec Lamartine, Victor Hugo, Balzac, Rachel, Jules Sandeau, Dumas, Eugène Sue et George Sand. Portrait et autographes. 1 vol. in-8°. Société du Mercure de France (1910).

LA JEUNESSE DORÉE SOUS LOUIS-PHILIPPE, Alfred de Musset, De Musard à la reine Pomaré, la Présidente. Portraits. 1 vol. in-8°. Société du Mercure de France (1910).



MADAME ALPHONSE DE LAMARTINE

D'APRÈS UN DESSIN DE T.-G. REGNAULT
FAIT À ROME EN 1822

LÉON SÉCHÉ

ÉTUDES D'HISTOIRE ROMANTIQUE

Les Amitiés de Lamartine

Première Série

Louis de Vignet
Eléonore de Canonge. — Marianne-Elisa Birch
Caroline Angebert

(Documents inédits)

PORTRAITS ET AUTOGRAPHES

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI.

MCMXI

MADAME ALPHONSE DE LAMARTINE

D'APRÈS UN DESSIN DE T.-G. REGNAULT

FAIT À ROME EN 1822

LÉON SÉCHÉ

ÉTUDES D'HISTOIRE ROMANTIQUE

Les Amitiés de Lamartine

Première Série

Louis de Vignet
Eléonore de Canonge. — Marianne-Elisa Birch
Caroline Angebert

(Documents inédits)

PORTRAITS ET AUTOGRAPHES

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXI

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

7 exemplaires sur papier impérial du Japon, numérotés de 1 à 7
10 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 8 à 17
et 22 exemplaires sur papier de Hollande,
numérotés de 18 à 39.

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays

A

M. LE MARQUIS DE VIGNET DE VENDEUIL

EN TÉMOIGNAGE

DE MA GRATITUDE.

L. S.

AVANT-PROPOS

—

Depuis une quinzaine d'années, les livres sur Lamartine se multiplient comme à plaisir. J'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre, puisque aujourd'hui j'en mets un de plus dans la circulation, et que j'ai conscience d'avoir contribué pour une bonne part à remettre en honneur cette grande et chère mémoire.

Cependant je déclare ici que j'ai fait ce livre « sans presque y songer », comme dirait Musset. Je n'y pensais pas, il y a six mois à peine, et il est probable qu'il serait encore dans mon encrier, si les circonstances n'avaient contrarié mon dessein. Il n'y avait qu'un livre, en effet, qui me trottât par la tête, depuis mes premiers essais sur Elvire. C'était l'histoire des rapports de Lamartine avec

ses trois amis de collège qui furent Louis de Vignet, Guichard de Bienassis et Aymon de Virieu. Et pourquoi ce livre plutôt qu'un autre ? pour deux raisons : d'abord, parce que, dans ma pensée, il se rattachait au roman de Lamartine avec Mme Charles où deux de ces amis sur trois furent si étroitement mêlés, et d'une façon si touchante ; ensuite, parce que la genèse des *Méditations* est tout entière dans cette histoire d'amour, et qu'il me reste beaucoup à dire sur cette œuvre immortelle.

Mais il me fallait pour cela d'autres documents que la *Correspondance* de Lamartine publiée par sa nièce, si intéressante qu'elle soit. Outre que cette *Correspondance* a été tronquée et truquée, ici et là, un peu partout, pour ménager des susceptibilités qu'on me permettra de trouver ridicules, je ne comprends les ouvrages d'histoire littéraire qu'autant qu'ils apportent à la cause de la Vérité des faits nouveaux, des documents inédits, qui en vaillent la peine. J'aimerais mieux planter des choux et cultiver des laitues, que de faire des livres avec ceux des autres.

Je m'étais donc adressé aux représentants des familles Vignet, Guichard de Bienassis et Virieu, dans l'espoir de boucher les trous de la *Corres-*

pondance de Lamartine et d'éclairer avec des lettres inédites les quelques points qui restent obscurs, à mes yeux tout au moins, dans son roman avec Mme Charles et dans l'histoire des *Méditations*. Mais je me heurtai immédiatement à des impossibilités matérielles ou à un refus catégorique.

Du côté Guichard de Bienassis, je reçus, au mois de mars 1909, la lettre suivante :

« Vous me demandez de consulter mes archives. Hélas! Monsieur, ce sera vite fait. A part 70 lettres publiées par Mme Valentine de Lamartine, je n'ai rien. Et encore est-ce par hasard que j'ai en ma possession ces lettres.

« A la mort de mon grand-oncle, il y avait un grand nombre de lettres de Lamartine, lettres de jeunesse, un peu badines, mais fort curieuses et fort intéressantes, m'a dit mon père, qui les avait lues. Mais l'austérité du confesseur de ma tante fut blessée du ton léger de cette correspondance. Le nom de Lamartine, le souvenir d'un ami de mon oncle, ne purent la sauver. Elle fut jetée au feu. Les quelques vers qu'avait pu faire mon oncle eurent le même sort.

« Enfin ce qui restait fut volé. Un beau jour, en 1869 ou 1870, peu après la mort de Lamartine, le *Figaro* annonça la vente, à l'Hôtel Drouot, de la

correspondance de Lamartine avec mon oncle, en faisant suivre cette annonce de réflexions assez désobligeantes. Mon père n'eut que le temps de mettre opposition à cette vente. Ce sont les 70 lettres dont je vous parle ci-dessus, mais elles ne sont pas inédites, ayant été publiées par Madame Valentine.

« Voilà, Monsieur, toutes mes archives, grâce au vandalisme d'un imbécile et à la faiblesse de ma tante. Il m'est donc impossible, comme vous le voyez, de mettre quoi que ce soit à votre disposition. »

Du côté Virieu ma déception fut plus forte encore.

Il y a six ans, peu de temps avant la publication de mon premier livre sur Lamartine, M. le comte Henri de Virieu avait bien voulu, sur mes instances, donner un coup de sonde dans les papiers d'Aymon, afin d'en tirer quelques renseignements précis sur la mort et la tombe de Mme Charles. J'avais donc lieu d'espérer qu'au moment opportun ces archives privées me seraient largement ouvertes. J'y attachais d'autant plus d'importance que, si je suis bien informé, le vrai fonds de Lamartine est là, je veux dire tout son cœur, depuis le mois de janvier 1812, date de sa rencontre à Naples avec Graziella, jusqu'au mois de décembre 1817,

date de la mort d'Elvire. — Mais j'eus beau parlementer et faire agir auprès de qui de droit, j'échouai sur toute la ligne. Puisse un autre être plus heureux que moi!

Je me retournai alors du côté Vignet. Là, par exemple, je reçus l'accueil le plus empressé et le plus aimable! Par malheur, M. le marquis de Vignet de Vendeuil, comme la plus belle fille du monde, ne pouvait me donner que ce qu'il a. Et il n'a pas grand'chose, son père, lors de son départ pour les ambassades, ayant jugé à propos de brûler toutes les lettres de ses camarades de jeunesse, à l'exception de celles qui figurent dans la *Correspondance* de Lamartine. C'est même un vrai miracle que la page des *Martyrs*, copiée et signée tour à tour par M^me^ Charles, Louis de Vignet et Lamartine, la veille de leur départ d'Aix-les-Bains, au mois d'octobre 1816, pièce que j'ai reproduite en fac-simile dans mon *Roman de Lamartine* et qui constitue un document historique de premier ordre, ait échappé à cet autodafé. Mais il faut attribuer l'heureuse exception faite en faveur de cette pièce au religieux souvenir que Louis de Vignet avait gardé de M^me^ Charles.

Cependant M. le marquis de Vignet de Vendeuil possède encore une partie des papiers de son père,

dont ses lettres à sa sœur Olympe et un certain nombre de ses poésies. C'est avec cela que j'ai écrit le premier chapitre de ce livre. On verra qu'il n'est pas sans intérêt pour la bio-bibliographie de Lamartine.

Je renouvelle donc ici à M. le marquis de Vignet de Vendeuil l'expression de ma très vive gratitude.

Je remercie également M. Léouzon le Duc d'avoir bien voulu me communiquer l'important dossier de son arrière-grand'tante, Mme Caroline Angebert.

Cette femme remarquable était hier encore inconnue du grand public. Je suis tout fier de penser qu'elle me devra son état civil et sa notoriété littéraire.

A la vérité, quelques-unes de ses lettres philosophiques ont paru dans la correspondance de Victor Cousin publiée par Barthélemy Saint-Hilaire, en 1895, mais comme cet historiographe du père de l'Eclectisme n'a pas daigné nous renseigner sur leur auteur, elles ont passé inaperçues, et le nom de Mme Angebert ne dit rien à personne. On saura maintenant de quel mâle esprit émanaient ces lettres, et quels services Mme Angebert rendit à Lamartine à son entrée dans la vie politique et parlementaire.

Je m'étais demandé vingt fois — et je n'étais pas le seul — par quel concours de circonstances il s'était porté à la députation dans le département du Nord. La correspondance de Lamartine avec Mme Angebert m'a donné la clef de cette énigme.

Ce fut grâce à cette femme supérieure qu'il fut élu, en 1834, député de Bergues. Etant donné le rôle immense qu'il a joué dans l'histoire parlementaire du règne de Louis-Philippe et de la République de 1848, il était intéressant de savoir sous quels auspices et avec quel programme il avait fait appel aux électeurs de la région du Nord, en 1831.

Mais ce n'est pas tout ce que j'ai trouvé dans les papiers de Mme Angebert; j'y ai trouvé encore une quarantaine de lettres inédites de Mme de Lamartine qui m'ont permis de parachever le portrait de cette âme blanche, héroïque et charitable.

Et M. Duréault, secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon, a bien voulu prendre copie pour moi sur l'original du *Manuscrit de ma mère* de quelques fragments inédits avec lesquels j'ai pu fixer d'une manière certaine la date de l'arrivée de Lamartine à Aix-les-Bains, en 1816, et celle de son voyage à Paris en 1817.

C'est ainsi que, sans y penser, j'ai fait ce nouveau livre sur Lamartine. J'en entrevois encore un ou deux

autres pour un temps plus ou moins proche, quand j'aurai terminé les travaux qui depuis des années me sollicitent. A chaque jour suffit sa peine.

L. S.

Nice, 15 avril 1911.

CHAPITRE PREMIER

LOUIS DE VIGNET

Lamartine au collège de Belley. — Ce qu'il pensait de la théocratie et de l'enseignement laïque et ecclésiastique. — Un mot sur lui d'Ernest Renan. — Comme quoi l'Université est devenue un foyer d'irréligion. — Des avantages de l'éducation religieuse. — Les trois grands amis de Lamartine au collège de Belley. — Ce qui fit « le lien de leurs cœurs ».

§ I. — Portrait de Louis de Vignet par Lamartine. — Chambéry, Servolex et les Charmettes de Jean-Jacques. — Les premiers vers de Vignet. — Une poésie de lui attribuée faussement à Lamartine. — *Stances à ma Lampe* .— Historique et variantes de cette poésie. Lettres inédites de Vignet.

§ II. — Arrivée de Vignet à Paris en 1821. — Sa collaboration au *Défenseur*. Il refuse d'en prendre la direction. — Lamartine y publie sans nom d'auteur son *Ode au Génie*. — Vignet fait paraître les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. — Il est nommé chargé d'affaires de la Sardaigne à Paris. — Ses relations avec le faubourg Saint-Germain. — Ses poésies sur les *Tombeaux d'Hautecombe* et *Ma Fille morte*.

§ III. — Vignet nommé sécrétaire d'ambassade du roi de Sardaigne à Londres. —Il se lie avec Chateaubriand, alors ambassadeur de France en Angleterre. — Comment il tuait le temps. — Le club des *Travellers*. — Lettres inédites de Vignet à sa sœur Olympe. —Portrait de Chateaubriand par Louis de Vignet.— Ancienneté de son admiration pour l'auteur du *Génie du Christianisme*. — Lettre inédite de

Chateaubriand à Vignet. — Mme de C[astellane], rivale de Mme Récamier, et les *Souvenirs* du baron de Frénilly. — Une fausse piste de M. Melchior de Vogüé.

§ IV. — Vignet, étant à Londres, fait imprimer à Paris trois nouvelles de Xavier de Maistre. — Lettre inédite de Vignet sur la mort de Césarine de Lamartine, sa belle-sœur. — Il est nommé chargé d'affaires à Bruxelles et puis secrétaire d'ambassade à Paris. — Conseils qu'il donne à Lamartine pour son poème de *Childe-Harold* et le *Chant du Sacre*. — Tirages successifs et variantes de ce dernier poème. — Relations de Lamartine avec Vignet à partir de 1830. — Vignet nommé ambassadeur à Berne et puis à Naples. — Lettre inédite de Vignet sur la mort de la mère de Virieu. — Il meurt du choléra à Naples en 1837. — Vers de Lamartine à Virieu sur la mort de Vignet.

Parlant du collège de Belley, où il termina ses études classiques, Lamartine écrivait un jour :

« ... Je déteste la théocratie, parce qu'elle revendique la tyrannie au nom du Dieu de liberté et qu'elle la perpétue en la sacrant. Je redoute pour l'esprit humain l'influence du sacerdoce dans les gouvernements ; mais aucune de ces considérations ne m'empêchera de reconnaître et de proclamer la vérité. On ne me fera jamais nier le bien où il est. Tant que l'esprit du siècle ne deviendra pas une foi religieuse qui dévore à son tour les âmes, les établissements laïques lutteront inégalement avec les établissements du sacerdoce. Il faut que l'Etat devienne une religion aussi. S'il n'est qu'une administration morte, il est vaincu. Il n'y a pas

de budget qui vaille un grain de foi pour acheter les âmes (1). »

Et voilà qui explique et justifie le mot si vrai du sceptique auteur de la *Vie de Jésus*, que l'Université aurait été incapable de faire un Lamartine. — J'en dirais presque autant de Renan, si je ne craignais de contrister les mânes des saints prêtres qui présidèrent à sa formation. Longtemps après sa sortie de Saint-Sulpice, il proclamait encore la supériorité de la culture ecclésiastique, et, vieux, il disait un jour devant moi, chez Jules Simon, qu'il aurait donné tous les grands-maîtres de l'Université, Fontanes compris, pour un Dupanloup.

Que l'on soit, en effet, partisan ou non de l'enseignement ecclésiastique, on ne saurait nier qu'il a sur les esprits et sur les cœurs — de ceux-là même qui plus tard s'en montrent indignes — une influence, une prise que n'aura jamais l'enseignement universitaire. C'est même pour cela que les sectaires de la libre-pensée voudraient le détruire. Lui seul remplit encore le programme en partie double de l'éducation, telle que l'entendaient nos pères. Lui seul continue l'antique tradition qui faisait de la France le soldat de Dieu (*gesta Dei per Francos*).

Et de même, on aura beau dire, celui qui croit aura toujours une supériorité morale sur celui qui ne croit pas, car, sans parler des miracles de la

(1) *Les Confidences*, livre XI.

religion, il est presque impossible à qui n'a pas la foi — ou qui ne l'a pas eue — d'expliquer certains miracles de notre histoire, la vie de Jeanne d'Arc, entre autres. Je pense, en écrivant ces lignes, au dissentiment lamentable qui éclata, il y a quelques années, en plein lycée, entre un professeur d'histoire, aujourd'hui député, et ses propres élèves. Or, depuis que, sous prétexte de réaliser la neutralité de l'enseignement — ce mensonge et cette duperie — le Parlement a chassé Dieu de l'Ecole, l'Université, qui était déjà suspecte, est devenue dans son ensemble un foyer d'irréligion, et il serait révoltant qu'après lui avoir enlevé le droit d'éduquer la jeunesse — au sens moral et chrétien de ce mot — l'*administration morte* qu'est à présent l'Etat « amoral » et athée lui accordât le privilège unique de l'instruire, d'autant qu'au regard seul de l'enseignement l'Université elle-même a signé son arrêt de mort en coupant, suivant le mot de Gaston Paris, le cordon ombilical du latin qui rattachait la France à notre mère l'Antiquité.

L'instruction et l'éducation sont deux choses aussi inséparables que le corps et l'âme chez les vivants, et je comprends que les familles chrétiennes, qui ont souci de la santé morale de leurs fils, préfèrent leur donner l'enseignement des prêtres qui, eux, sont demeurés fidèles à leur mission d'éducateurs.

Il faut avoir passé sous leur discipline pour savoir ce qu'il y entre de sollicitude et de clairvoyance, de sévérité et de douceur. — Les lycées de l'Etat sont des espèces de casernes où la vie quotidienne est réglée au son du tambour, où le censeur est la bête noire des grands et des petits, et le pion leur souffre-douleur. — Les collèges ecclésiastiques n'ont rien de militaire, quoiqu'on y fasse de bons soldats. Ce sont plutôt des pensionnats de famille où, depuis le maître d'étude jusqu'au maître de philosophie, tous les professeurs sont égaux et jouissent de la même considération, du même respect. Et ce n'est pas la seule différence qui soit à leur avantage. Tandis que les professeurs de l'Université se désintéressent de la vie intérieure du lycée où ils ne se rendent que pour faire leurs cours, ceux des collèges ecclésiastiques vivent de la vie même de leurs élèves : ils habitent sous le même toit qu'eux et prennent part à leurs jeux comme à leurs travaux. De là ces relations paternelles et filiales qui s'établissent tout naturellement et par degrés entre les uns et les autres ; — de là aussi ces amitiés si touchantes dans leurs choix spontanés et leurs épanchements ingénus, qui se nouent entre camarades de classes — amitiés exemptes de calcul et de jalousie que les séparations forcées et les traverses de la vie sont impuissantes à ébranler : semblables à ces petits ruisseaux

qui, descendus d'une même montagne, grossissent avec les pluies, et qui, après avoir parcouru plus ou moins longtemps des vallées opposées, se rejoignent et mêlent leurs eaux, à l'approche de la mer.

L'antiquité païenne, si riche pourtant en beaux exemples, n'en offre aucun qui se puisse comparer à ces amitiés des pensionnats ecclésiastiques, pas même l'épisode virgilien d'Euryale et Nisus. Encore en est-il parmi elles dont la fleur printanière exhale un parfum plus pénétrant et plus doux. De ce nombre, et au premier rang, est l'amitié qui unit Lamartine, Louis de Vignet et Aymon de Virieu, à leur sortie du collège de Belley. Je ne crois pas qu'il y en ait jamais eu de plus forte et de plus tendre (1). — Et cependant aucun d'eux ne ressemblait à l'autre, ce qui prouve que l'éducation ecclésiastique, bien loin de mettre aux jeunes esprits une camisole de force, laisse à chacun sa liberté de penser. Aussi bien, qui oserait prétendre que l'Université, fille de l'Empire, a formé, depuis cent ans, des hommes plus libres d'esprit et plus

(1) Mais l'ami préféré de Lamartine fut Aymon de Virieu. « Quand je ne sais ce que tu penses, lui mandait-il le 9 octobre 1820, je ne sais que penser. » « Tu es mon Virieu », disait-il à sa femme. Et le jour où Virieu perdit sa mère, il lui écrivait : «... Quand je pèse dans ma mémoire les bonnes et mauvaises parts que j'ai reçues de Dieu dans mon lot d'existence, je compte après ma mère et ce que j'ai de plus personnel, ton amitié comme le plus grand don de Dieu. Je ne suis heureusement pas ingrat, et je le rends à lui en reconnaissance, à toi en affection entière et immuable. » (*Corresp. de Lamartine*, t. III, p. 412.)

indépendants de caractère que ceux de 89 qui, presque tous, avaient étudié chez les Oratoriens ou les Pères de la Doctrine chrétienne? Lamartine avait déjà, sur les bancs du collège, l'âme et l'imagination religieuses ; Vignet posait à l'esprit fort et jouait au libre-penseur; Virieu, qui, par sa mère, descendait de Montaigne, se flattait de le prendre comme modèle. Il y avait donc entre eux plus de différences que d'affinités. Mais l'amitié comme l'amour se plaît aux contrastes. Et Dieu, pour fondre ces trois âmes au même creuset, se réservait de les tremper à son heure dans les larmes d'amour et de regret que leur arracha la mort édifiante d'Elvire.

« Avoir pleuré ensemble une personne aimée, a dit Lamartine, est le lien des cœurs (1) ! »

I

Aimé-Louis de Vignet naquit à Chambéry, le 16 mai 1789. Il était fils de Pierre de Vignet, sénateur au royal sénat de Savoie, et de Marie-Christine de Maistre, sœur de Joseph, Xavier, Nicolas et André de Maistre, ce dernier, évêque d'Aoste. Entré en 1803 au collège que les Jésuites, sous le

(1) *Souvenirs et portraits*, article sur Marcellus, t. II, p. 62.

nom de Pères de la Foi, avaient fondé sur les frontières de la France et de la Savoie, à Belley (1), il y fut le rival de Lamartine, qui nous a tracé de lui ce beau portrait :

« Plus âgé que moi de plusieurs années (2), d'une pensée plus mûre, d'une volonté plus forte à son œuvre, il l'emportait souvent. Je n'étais point jaloux ; la nature ne m'avait point fait envieux. Quant à lui, il paraissait peu satisfait de la victoire et humilié de la défaite. C'étaient l'Italien et le Français aux prises. Nos deux natures présentaient dans le visage comme dans le caractère le contraste de ces deux types nationaux. Vignet était un grand jeune homme maigre, un peu voûté, penchant sur sa poitrine un front couvert de cheveux noirs. Son teint était pâle et un peu cuivré ; son œil enfoncé se cachait sous de longs cils ; son nez aquilin et effilé était sculpté avec une admirable finesse. Ses lèvres minces se desserraient rarement. Une expression habituelle d'amertume et de dédain déprimait légèrement les coins de sa bouche. Son menton était coupé à angles droits comme la tête du cheval arabe. L'ovale de la figure était allongé, flexible et gracieux. Il parlait peu. Il se

(1) Sur le collège de Belley, cf. *Mémoires inédits de Lamartine.* — *Le Séjour de Lamartine à Belley*, par M. Dejey (1901). — *Histoire du Collège-séminaire de Belley*, par l'abbé Brochet (Lyon, 1898). — *Vies des Pères Varin, Debrosses et Jenesseaux*, par le P. Guidée (Paris, 1859-60).

(2) Il n'avait en somme qu'un an et demi de plus que lui.

promenait seul. Il se sentait, par l'âge et par l'énergie, au-dessus de nous... son esprit était un instrument aiguisé et fort dont sa volonté se servait à tout, sans que rien résistât. Il avait le don naturel du style. Il était naturellement antique dans le discours, poète harmonieux et sensible dans les vers, philosophe hardi et dominateur avant l'âge de la pensée. Nous pâlissions tous devant lui dans nos compositions, seulement il péchait par excès de réminiscences et par un peu d'apprêt. Le naturel et l'inspiration plus vraie me donnaient quelquefois l'avantage. Je ne le dépassais que par l'absence de quelques défauts, mais j'étais loin de me prévaloir de ces victoires, et je sentais plus que personne sa supériorité d'âge, de travail et de talent (1). »

Sorti du collège de Belley en 1807 (2), Louis de Vignet alla faire son droit à Grenoble, où il ne tarda pas à se placer très haut dans l'opinion de ses professeurs et de ses camarades. Mais ayant eu le malheur de perdre son père en bas âge, il fut rappelé, au milieu de ses études, à Chambéry, pour suppléer sa mère souffrante et découragée dans l'administration du petit bien qu'elle possédait auprès du village de Servolex. Ainsi se trouva

(1) *Les Confidences*, livre XI.
(2) Lamartine, qui y était entré le 27 octobre 1803, en sortit le 17 janvier 1808.

brisée sa carrière d'avocat qu'il avait embrassée par vocation. Il en conçut un vif chagrin, mais il accepta sa destinée. Il habitait ordinairement à Chambéry, avec sa mère et sa sœur Olympe, plus âgée que lui de trois ans (1), dans la maison des Vignet, qui était sise rue Saint-Antoine, à côté de l'hôtel de Pingon. C'est là que, dix ans durant, il attendit l'heure de Dieu, comme il disait, dans le recueillement et la prière. — A en croire Lamartine, la vue de sa mère se consumant dans une maladie de langueur et lui donnant l'exemple de la résignation chrétienne éteignit en lui toutes les passions et le retourna de fond en comble. La piété de sa sœur et l'amour qu'ils avaient l'un pour l'autre n'eurent-ils pas aussi leur part d'influence dans ce changement subit? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il avait déjà fait peau neuve, quand Lamartine partit pour l'Italie, en 1811. Il a raconté qu'à cette époque ils allèrent ensemble aux Charmettes et que ce fut en montant le petit vallon de châtaigniers qui conduit à l'ermitage de Jean-Jacques, que Vignet lui fit part de son nouvel état d'esprit. Mais là, comme la plupart du temps, Lamartine a été mal servi par sa mémoire. Nous savons, par deux lettres de lui à Guichard de Bienassis, son autre condisciple du collège de Belley, qu'en passant par Chambéry,

(1) Julie-Olympe de Vignet était née à Chambéry, le 11 janvier 1786.

en 1811, il se présenta effectivement chez Vignet, dont il avait gardé un souvenir très vif; mais il ne le trouva point, et c'est avec Aymon de Virieu, et non avec lui, qu'il alla visiter les Charmettes (1).

Deux ans après, Lamartine écrivait à Virieu : « J'ai reçu une lettre charmante de Vignet; il me mande qu'il est chrétien de la foi la plus vive, qu'il pratique autant qu'il peut, et que cette douce conviction où il est parvenu fait le repos de son esprit et le bonheur de sa vie. Et moi, mon cher ami, je tâche à présent de le redevenir aussi (2). »

Il faut croire que ses efforts ne furent pas vains, puisqu'en 1816, quand il se rendit à Aix pour prendre les eaux, il avait, de son propre aveu, renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. On sait que Louis de Vignet le rejoignit à Aix-les-Bains, qu'il fut témoin de ses épanchements à la Werther avec Mme Charles, et qu'à la veille de leur séparation il mit comme eux sa signature au bas de la page des *Martyrs* qu'ils transcrivirent tous trois, l'un après l'autre, en guise de procès-verbal d'adieux.

A partir de ce jour on peut dire que tout fut commun entre eux, les joies et les peines et jusqu'à

(1) *Correspondance de Lamartine*, t. I. Lettres des 8 septembre et 8 décembre 1811. Lui-même, d'ailleurs, a dit plus tard (*Mémoires inédits*, p. 299) que ce fut en 1815, après les Cent Jours, qu'il alla avec Louis de Vignet visiter les Charmettes.

(2) *Correspondance de Lamartine*. Lettre du 27 mars 1813.

la bourse. Pour commencer, comme ils étaient aussi désœuvrés et aussi tristes l'un que l'autre, ils cultivèrent à loisir la muse éplorée de l'élégie, et ce fut pour eux, sans qu'ils s'en doutassent, le point de départ de la fortune.

A vrai dire, ils n'avaient pas attendu jusqu'en 1816 pour s'occuper de poésie. Ils rimaient dès le collège, et les premières lettres de Lamartine sont pleines de vers badins inspirés de ses lectures légères. Mais leurs premiers vers sérieux et tristes dataient de l'année 1814 (1). C'est l'année où Louis de Vignet perdit coup sur coup sa mère et la nationalité française, par suite du rattachement de la Savoie au Piémont (2). C'est l'année aussi où Lamartine et Aymon de Virieu entrèrent dans les gardes du corps de Louis XVIII. Ces événements divers remuèrent profondément leur âme, comme en témoigne cette lettre écrite par Lamartine à Vignet, de Paris, où il était caserné:

« Oui, tu es trois fois heureux d'être dans ta

(1) Se rappeler que Lamartine ébaucha à Beauvais, étant garde du corps, des vers qui entrèrent plus tard, à peine modifiés, dans la composition du *Lac*.

(2) Lamartine mandait à Virieu, le 1er juillet 1814:

« Vignet vient de m'écrire, et sa lettre peint trop le désespoir de son âme pour que nous ne le partagions pas. C'est une triste et véritable élégie sur le sort de son pays divisé, avili, et perdant tout, jusqu'à son nom. Servolex devient frontière et sera profané par des lignes de douaniers! Notre pauvre ami voudrait le quitter, mais la maladie de sa mère le retient; lui-même est malade aussi... » (*Corresp.*, t. I, p. 229.)

solitude, de dégager ton cœur de toute la boue de ce monde, de prendre ton point de vue plus haut. Nous avons tort de t'appeler, de te désirer ici : non, reste où tu es, restes-y plutôt toujours que de venir nous ressembler et t'abreuver des mêmes eaux, des mêmes ennuis. Si nous avons quelquefois un éclair de sotte jouissance, il est suivi de torrents d'amertume et de chagrin ; moi surtout, je l'éprouve justement ou injustement tous les jours. Depuis quelques jours je fais des élégies amoureuses. Fais donc la tienne du Tasse, il le faut : et il faut surtout nous l'envoyer pour la lire ensemble. Nous en sommes dignes :

> Infortuné ! dans sa prison cruelle
> S'il chante encor, c'est qu'il aime toujours !

Cela vaut la peine, je pense, d'être continué, et puis c'est le temps des élégies (1). »

Qu'est devenue cette poésie de Vignet dont Lamartine parle à diverses reprises dans ses mémoires et sa correspondance? Elle ne figure pas dans ses poésies manuscrites que son fils a bien voulu me confier. Mais j'en trouve une autre, intitulée *le Dernier chant du Tasse*, qui m'a tout l'air d'être de la même époque et qui prouve en tout cas que le sujet lui tenait au cœur :

(1) *Corresp. de Lamartine*, t. I, p. 240 (mars 1814).

Cantà'l, sign'allor che muore.

Il a vécu, le maître de la lyre,
Il a vécu, le chantre des amours;
Son cœur s'éteint, sa voix expire.
Italie! adieu pour toujours!

Il chantait les héros sur sa lyre immortelle,
Noble amant de la gloire, à la gloire fidèle,
Le Tasse appelait l'avenir;
Il chantait sa belle patrie,
Et ses douleurs et son amie.
Il chantait, mais il va mourir.

Je vais mourir; le jour déjà se décolore;
Je commence la nuit qui ne doit plus finir.
Oh! mes amis, quand reviendra l'aurore,
Sur le monde endormi secouer son flambeau,
Je ne le verrai plus; vous le verrez encore
De ses premiers rayons éclairer mon tombeau.

Mon cœur s'éteint, ma voix expire;
Italie! adieu pour toujours!
Il a vécu, le maître de la lyre,
Il a vécu, le chantre des amours.

Ces vers harmonieux, mais courts d'haleine, sont d'une langue et d'un tour plutôt italiens; ils donnent même, à mon sens, l'impression d'une chose traduite. Cependant on aurait tort de juger Vignet sur ses premiers essais lyriques. Encore que dans le nombre il y ait des pièces d'une heureuse inspiration, celle-ci, par exemple, qu'il avait baptisée *Tristesse :*

Chaque nuit a son triste songe,
Chaque journée a sa douleur :
Le fruit a le ver qui le ronge
Un autre ver ronge la fleur.

Les plus beaux jours ont leur nuage,
La plus belle onde a son limon ;
Le soleil perce tout ombrage,
L'ombre accompagne tout rayon.

Du fond de l'âme la plus pure
Un vœu coupable peut sortir,
L'existence la plus obscure
A ses jaloux pour la flétrir.

Le serpent habite sous l'herbe
Où l'innocence vient s'asseoir ;
Un peu d'ivraie est dans la gerbe,
Beaucoup de doute est sous l'espoir.

Dès qu'on arrive aux lieux qu'on aime,
On songe à l'heure du départ ;
Bien rarement celui qui sème
Quand vient la moisson a sa part.

Tout plaisir a sa triste veille
Et son plus triste lendemain.
Et quand un souvenir s'éveille,
Fût-il doux, il est un chagrin.

La gloire a près d'elle l'envie,
Le dévouement fait des ingrats ;
La foi qui console la vie
Contre le doute se débat.

L'amour n'est qu'une servitude,
Soit qu'il refuse ou donne tout.
Aujourd'hui c'est l'inquiétude
Demain ce sera le dégoût !

Rien n'est complet, rien ne demeure,
Ce qui vient passe sans retour,
Pour une ivresse il faut une heure,
Pour une illusion un jour.

Nous avons, dans toutes les fêtes
Où le sort nous a conviés,
Des feuilles vertes sur nos têtes,
Des feuilles mortes sous nos pieds.

N'est-il pas vrai que ces stances mélancoliques, tout en ayant le tour et l'accent des vers de Lamartine, font penser aux plus belles stances de *l'Ange et l'Enfant*, de Reboul (1), qui, du reste, ne sont elles-mêmes que d'agréables variations sur un thème allemand (2) ?

Louis de Vignet ne semble avoir été maître de son instrument que vers 1819, c'est-à-dire à l'époque où Lamartine composa ses plus belles *Méditations* religieuses. Mais il n'atteignit jamais à la perfection de son ami, quoique, dans une ou deux pièces de sa maturité poétique, il fasse illusion à qui

(1) Qu'on les compare, en effet, à celle-ci :

Là jamais entière allégresse,
L'homme y souffre de ses plaisirs,
Les cris de joie ont leur tristesse,
Et les voluptés leurs soupirs.

La crainte est de toutes les fêtes.
Jamais un jour calme et serein
Du choc ténébreux des tempêtes
N'a garanti le lendemain.

(2) L'élégie de Grillparzer, *l'Enfant heureux*, que Charles Loyson a imitée, lui aussi.

n'y regarde pas de trop près. C'est ainsi que Mme Valentine de Cessia s'y laissa prendre, en publiant, dans le recueil posthume des *Poésies inédites* de son oncle, une pièce de Vignet dont j'ai tenu l'original en mes mains. Cette pièce est intitulée *A ma Lampe* et contient une stance de plus que dans le recueil de Lamartine, sans parler des variantes. En voici le texte, d'après le manuscrit qui porte la date du 16 mai 1823.

A MA LAMPE

Stances.

Salut, de mes travaux compagne solitaire,
Cher témoin autrefois des plus chères amours !
J'ai perdu mon bonheur, tu gardes ta lumière :
Elle est pure et belle toujours !

Tu me fais souvenir des beaux jours de ma vie,
Lorsque, de Pompéi visitant les déserts,
J'allai (1) des temps passés évoquer le génie,
Pleurer et murmurer des vers.

Le soleil achevait son immense carrière ;
J'étais seul au milieu du peuple enseveli,
Et mes regards distraits cherchaient dans la poussière
Quelque nom sauvé de l'oubli (2).

Là je te découvris sous la cendre entassée,
Près de toi, de ces lieux triste et frêle ornement,
Une trace restait, mais bientôt effacée,
Dernier débris d'un sein charmant !

(1) Il y a « J'allais » dans les *Poésies inédites* de Lamartine.
(2) Il y a « Quelques noms sauvés de l'oubli » dans les *Poésies inédites* de Lamartine.

Peut-être à ta lueur la vierge était venue
Implorer dans le temple, aujourd'hui désolé,
Cette félicité qu'elle n'a pas connue,
Cet amour en vain appelé.

La vierge dans la tombe a péri tout entière :
Jeunesse, pudeur sainte, attraits mystérieux
Qu'à peine devina le regard d'une mère,
Vous avez passé sous les cieux !

Ah ! vous avez passé comme l'éclair s'élance,
Comme tombe le flot par le flot entraîné,
Comme fait au matin la dernière espérance
Que rêvait un infortuné !

La beauté n'est donc pas l'idole de la terre !
Je fus un insensé de vivre à ses genoux ;
J'oubliai qu'ici-bas, comme nous étrangère,
L'idole passait comme nous.

Qu'importe qu'elle soit ou propice ou funeste !
Mon âme dans son culte a besoin d'avenir,
D'un Dieu qui soit puissant, qui triomphe et lui reste
Après les jours qui vont finir !

Oui, je veux m'arracher à tout ce qui s'oublie,
De tout ce qui périt je briserai l'autel,
Et j'irai, ranimant le feu (1) de mon génie,
Chercher un espoir immortel !

L'aigle dans son repos n'est-il pas l'aigle encore ?
Sous son aile superbe il se cache à demi ;
Mais il a vu sa proie, il s'élance, il dévore...
Vous aviez cru l'aigle endormi !

Je vous plains d'avoir cru qu'un enfant de la lyre,
Du lierre impérissable une fois couronné,
Voudrait mourir sans gloire, ou, cédant un empire,
Vivre comme un roi détrôné.

(1) Dans la copie de Lamartine il y a « les feux ».

Jamais, dans mes ennuis, reniant ma jeunesse,
Je n'abjurai les dons qu'elle aimait une fois ;
Mon sommeil invoquait la muse enchanteresse,
Et son nom tombait de ma voix.

Et son regard veillait sur mon âme assoupie :
Telle, en la triste nuit, ô lampe, ô pur flambeau,
Quand mes amis en pleurs voyaient pâlir ma vie :
Tu brillais d'un éclat plus beau !

Ah ! ta flamme a toujours étonné ma pensée :
Emblême révéré — bienfait ou châtiment —
Puissance inconcevable entre mes mains laissée,
Sœur de la vie et du néant !

Un souffle l'a créée, un souffle va l'éteindre,
Elle efface en un jour le nom d'une cité.
Il faut, comme le sort, l'ignorer et la craindre,
L'admirer comme la beauté.

Comme l'instant paraît, s'enfuit, se renouvelle,
Des atomes toujours détruits et renaissants
Nourrissant sur l'autel cette flamme immortelle
Que voile un nuage d'encens (1),

Voyez-la s'élancer avec impatience !
C'est un esprit d'en haut parmi nous retenu
Qui nous quitte et s'envole, et, comme l'existence,
Va chercher le but inconnu !

La nature est partout vers ce terme entraînée.
Ce qu'on nomme la mort est à peine un sommeil ;
L'insecte aura son jour, la fleur sa destinée,
Notre argile aura son réveil.

Savons-nous les secrets de toute la nature ?
De chaque bruit du soir perdu dans l'horizon,
Du nuage qui passe et flétrit la verdure,
Et des feux errants du vallon ?

(1) Cette stance a été oubliée dans les *Poésies inédites* de Lamartine.

Savons-nous le secret du nid de la colombe ?
Avons-nous bien compris la douleur et l'amour,
Le berceau de l'enfant renversé dans la tombe,
Et la nuit qui succède au jour ?

Le murmure des vents n'est-il point (1) un langage ?
La feuille un livre ouvert où s'égarent nos yeux ?
Le torrent qui féconde ou détruit son (2) rivage
N'a-t-il rien de mystérieux ?

N'allons pas soulever ces voiles salutaires.
Jusqu'au moment suprême où nous devrons tout voir,
Il vaut mieux ignorer que sonder les mystères,
Il vaut mieux croire que savoir.

Adieu, ma lampe, adieu ! J'ai consacré ta flamme.
Si je crois, si j'espère, ah ! veille encor sur moi !
Si le doute orgueilleux s'empare de mon âme,
Puissé-je m'éteindre avec toi !

(16 mai 1823.)

Evidemment la facture et l'inspiration générale de cette pièce trahissent l'influence de Lamartine. On dirait une *Méditation*. Cependant, il serait facile d'y relever deux ou trois chutes de stances que le grand poète eût évitées. Que si, malgré tout, on doutait encore que cette jolie chose fût de Vignet, j'en ferais immédiatement la preuve. Nous avons vu qu'elle était datée du 16 mai 1823. A ce moment Louis de Vignet écrivait à Aymon de Virieu :

(1) Dans la copie de Lamartine, il y a :
Le murmure des vents n'a-t-il point un langage ?
Ce qui est une faute au regard du vers suivant.

(2) Il y a : *le* dans la copie de Lamartine.

« Voilà quelques vers pour t'amuser. J'avais sur ma table une charmante lampe antique; je croyais lui devoir quelques vers depuis longtemps. Les trois premières stances étaient faites depuis une année ; je les ai tout à coup finies *à ton intention*... J'ai supposé que j'avais été avec vous à Pompéi (1); mais ma pensée y était, c'est l'essentiel. Ces vers seront assez bons s'ils te plaisent et si Lamartine, à qui je les envoie avec cette lettre (ne sachant pas ton adresse), m'assure qu'il les a lus avec plaisir (2). »

Et dans une autre lettre du 2 juillet de la même année, il mandait encore à Virieu :

« Tu auras reçu, mon cher Aymon, une lettre de moi avec des vers que je t'envoyais, non certes comme valant ce long voyage, mais comme devant te faire souvenir de moi et te montrer que dans mon exil (3) je ne t'avais pas oublié (4). »

Plus de doute après cela : et si Mme Valentine de

(1) En 1811 et 1812, pendant le séjour que Lamartine fit dans la baie de Naples. Longtemps après, au mois d'octobre 1820, Lamartine écrivait de cette ville à Virieu, qui était secrétaire de l'ambassade de France à Turin : « Es-tu encore à Gênes ? Viens jusqu'ici par un bon vent sur un de ces bâtiments de vin qui sont par centaines sur les côtes de Baïa. Tu m'y trouveras tout l'hiver, je pense. Je te donnerai mon cabinet pour chambre, ou nous t'arrangerons dans la même maison. J'ai un bon petit ménage. Tu seras comme frère que tu es. *Nous referons nos courses de Baïa et de Pompéï*. Je viens de les recommencer avec ma femme... » (*Corresp.*, t. II, p. 137.)

(2) Lettre inédite.

(3) Louis de Vignet était alors à Londres secrétaire d'ambassade du roi de Sardaigne.

(4) Lettre inédite.

Cessia trouva ces vers dans les papiers de son oncle, c'est que Lamartine en avait pris copie, *les ayant lus avec plaisir.*

Quatre ans auparavant — et ceci prouve que, bien loin d'être jaloux du talent poétique de Lamartine, il ne pensait qu'à le servir — Louis de Vignet envoyait à Virieu cette autre ébauche en vers :

Le 19 novembre 1819.

Il donne la beauté, les amours et les fleurs,
Ornements de la vie ;
Il réserve au génie
Les chants mélodieux, la gloire et les douleurs.

Dieu ! que t'avaient-ils fait ces enfants de la lyre
Pour mériter de toi d'aussi tristes présents?
T'avaient-ils demandé ce funeste délire
Qui consume leurs jours de ses feux dévorants ?

Les plus fameux transports, c'est toi qui les inspire,
Et quand l'homme à genoux écoute leurs accents,
Dans leurs accents, Seigneur, c'est toi que l'homme admire,

. . . . . .

Entends ton nom puissant mille fois répété
Dans les hymnes d'amour, de gloire et de beauté.
Mais la beauté c'est toi ; mais n'es-tu pas la gloire ?
N'es-tu pas l'immortalité ?

Condamnés au génie, hélas ! dès leur naissance,
Esclaves couronnés, ils subissent ta loi.
Reprends donc ces grandeurs que ta main leur dispense ;
Ou ne les punis pas d'exercer la puissance,
Quand la puissance vient de toi.

J'ai dit que ces vers étaient une ébauche. C'est le mot, en effet, dont Vignet les qualifiait en les adressant à Aymon de Virieu. Parlant de Lamartine, qui « sortait avec tant de peine de cette lutte entre la joie et la souffrance », il lui disait dans sa lettre d'envoi : « Il y aurait une belle *Méditation* à faire sur ce sujet ; l'idée n'en est ici qu'ébauchée, j'en échaufferai la tête du poète quand il sera arrivé (1). »

Lamartine était alors attendu à Chambéry, où les Vignet s'occupaient de le marier avec Mlle Birch. Je dis les Vignet, parce que dans la circonstance Louis était aidé de son frère Xavier (2), qui avait épousé récemment la plus jolie sœur du poète. Elle venait même de mettre au monde son premier né, comme en témoigne la lettre suivante, écrite par son beau-frère à M. le marquis de Saint-Séverin :

Servolex, 12 novembre 1819.

« Tu as fait une bonne action en m'écrivant, mon cher ami, tu m'as montré qu'au milieu des plaisirs de Coni, et des distractions d'une vie nouvelle, tu pensais encore à ton vieux camarade, que tu l'aimais et que tu t'occupais de son avenir, comme si nous eussions été ici tous deux à côté

(1) Lettre inédite.

(2) Xavier de Vignet était né à Chambéry, le 3 avril 1781. Il avait donc huit ans de plus que son frère et cinq ans de plus que sa sœur.

l'un de l'autre, à arranger paisiblement des projets d'avancement et de fortune.

« J'aurais vite répondu à toutes tes questions, *je suis*, *je serai*, *j'ai toujours été* à Chambéry, auprès des miens, ou en Chablais pour mes affaires. Je n'ai point été à Thorins; je n'ai pas même écrit au comte de Sales. Je l'ai vu souvent lorsqu'il a passé ici, il m'a parlé sur tout ce qui me regardait avec tant de politique et de réserve que je n'ai pas même songé à lui rien demander relativement aux vues que l'on pouvait avoir sur moi à Turin. Mon oncle (1) a fait dans le mois d'août des démarches sérieuses en ma faveur, on lui a fait les plus belles promesses. Ils les a renouvelées depuis pour tâcher d'obtenir du Marquis de San-Marzano (2) une réponse catégorique; on lui a répondu par des paroles évasives, de sorte que j'en suis à présent bien moins avancé que jamais. Mais j'ai fait en conscience ce que je devais faire pour essayer d'entrer enfin dans la seule carrière où ma santé pût me permettre d'être utile. On m'a trompé, berné, repoussé; et cela non pas pour placer des hommes d'un mérite distingué (alors je me serais rendu justice et j'aurais reconnu toute leur supériorité); non, c'était pour envoyer à Berne un jeune homme de 23 ans, qui ne sait pas encore

(1) Joseph de Maistre.
(2) Grand chancelier et ministre d'Etat du roi de Sardaigne.

faire et recevoir une visite, qui ne sait par quel coin de son mouchoir il faut commencer et qui fait au gouvernement helvétique une communication de la Cour de Sardaigne, comme François de Dulin irait porter une lettre de commission à Mlle Gertrude. (Ceci est absolument entre nous.)

« Pour toutes ces raisons, et surtout d'après cet exemple, je me suis dit que le ministre ne voulait pas de moi, et comme il est décidément le plus habile, et surtout le plus fort, je me suis résigné. *Je n'attends, ne désire et ne demande plus rien.* Je ne doute pas que votre adorable gouverneur ne s'intéressât encore à moi, comme tu me l'assures, et ne hazardât encore dans l'occasion quelques mots en ma faveur, mais ces mots seraient très probablement inutiles, et un homme comme lui ne doit pas demander en vain.

« Me voilà *oncle*, mon cher ami, et je m'en félicite. Cela m'arrondit dans mon célibat : Césarine nous a donné avant-hier dimanche un très beau garçon après 4 heures seulement de souffrances assez vives. Elle a entrepris de nourrir. Jusqu'à présent l'enfant et la mère se portent à merveille. Il est impossible d'être meilleure que cette petite femme, d'avoir plus de courage, plus de noblesse d'âme, plus d'égalité d'humeur. Xavier rajeunit à force de contentement. Pour moi, je jouis beaucoup de voir enfin des gens heureux. Mon âme

s'est tout à fait tranquillisée. J'ai commencé un travail qui m'occupera plusieurs années et qui ne serait pas sans intérêt, si je puis l'achever. Voilà pour occuper mes heures. Je me suis fait arranger un petit appartement très commode. Enfin j'ai tout disposé pour rendre ma vie de garçon tout à fait douce et confortable.

« Quant à l'affaire dont tu me parles, mon cher ami, je n'ai point encore acquitté cette dette, parce qu'elle regarde Lam[artine] et que j'avais assez de songer aux miennes. Au reste, il ne tardera pas lui-même à faire honneur à celle-là. J'ai emprunté ta signature parce que je t'offris en même temps la mienne et que cela ne pouvait avoir ni pour toi [ni pour moi] aucun inconvénient. Cependant, si cette vétille te fatiguait l'imagination, selon ta louable habitude, j'avancerai la somme nécessaire à L[amartine], et le jour où tu retirerais ma signature je te rendrais aussi la tienne.

« Adieu, mon vieil ami, présente mes respectueux hommages de dévouement et de gratitude à ton excellent oncle; mets-moi tout de mon long aux pieds de tes admirables sœurs que nous regrettons tous les jours davantage et, pour ta part, compte à jamais sur moi.

« L [OUIS]. »

« P. S. — Je suis en Chablais pour le 28 nov. Tu

peux me donner tes commissions pour tes fermiers. Je leur parlerai vertement (1). »

II

J'avais donc raison de dire plus haut que Lamartine et Louis de Vignet étaient amis jusqu'à la bourse — inclusivement. Mais celui qui faisait le plus souvent appel à la bourse de l'autre n'était pas le Savoyard. Vignet fut toujours aussi ordonné que Lamartine l'était peu de son naturel. Au plus fort de ses embarras — et le commencement de sa dernière lettre nous laisse entendre qu'il traversa des jours pénibles — il s'arrangea toujours de manière à se suffire, ou bien l'aide lui vint de sa sœur Olympe. Il aurait voulu, à l'exemple de Virieu, entrer dans la carrière diplomatique où d'ailleurs son oncle de Maistre l'attirait, mais les événements de 1814, loin de lui en faciliter l'accès, comme on pourrait le croire, lui avaient été plutôt défavorables, et les trois mois qu'il était allé passer à Paris, en 1818, dans l'espoir d'arriver à quelque chose, ne lui avaient servi à rien. Si bien que Lamartine écrivait de Milly à Virieu, le 24 août 1818 :

« J'attends impatiemment des nouvelles plus frai-

(1) Lettre inédite.

ches de ce pauvre Vignet : il est vraiment très malheureux maintenant. Il se sent toutes ses facultés en vigueur, il a le besoin de les employer toutes, il se lance pour cela, et le voilà retombé. Il veut, dit-il, se faire officier sarde sur-le-champ. Je l'en détourne de mon mieux. Il ne se doute pas de ce que c'est que la servitude oisive d'une garnison, et du temps qui reste à un sous-lieutenant comme lui pour se dévorer d'ennui, sans qu'il lui en reste pour travailler aux choses de son goût. Je lui conseille d'affermer un bien de son frère et de se faire laboureur, seul état fait pour nous quand nous n'avons pas la place qu'il nous faudrait, état d'ailleurs qui occupe très suffisamment l'âme à tous les moments de l'année, et qui prend tous les jours plus d'empire sur l'homme. Je voudrais bien pouvoir l'être, moi qui parle, et que tu fusses à six lieues de là (1). »

Mais nous avons tous nôtre vocation, notre destinée. Celle de Louis de Vignet n'était point de conduire la charrue. Et quand Lamartine fut marié et nommé secrétaire d'ambassade à Naples, Vignet, pour forcer le destin, prit résolument le chemin de Paris. Il y était le 1er avril 1821, et voici en quels termes il raconta son voyage à sa sœur Olympe :

(1) *Corresp. de Lamartine*, t. I, p. 333.

Paris, 3 avril 1821.

« Avant-hier samedi à 4 heures, je suis arrivé à Babylone (1), ma très chère amie, après une rotation presque continuelle. J'ai été sur-le-champ faire mes commissions, comme si ma tête eût encore tenu sur mes épaules; et j'ai marché comme si j'avais eu un corps, une volonté et des jambes. Je me suis couché et le lendemain matin à 7 heures j'étais déjà sur mes deux pieds. Je ne suis pas mieux qu'en partant, mais je ne suis pas plus souffrant, et c'est beaucoup, je t'assure, pour un paresseux de ma force, d'avoir soutenu ce voyage si rapide et si fatigant.

« Si j'étais arrivé un peu plutôt, M. de Pralorme (2), qui ne savait où donner de la tête et qui a été obligé de faire arriver ses dépêches à M. de Metternich à Laybach, m'aurait envoyé directement à Modène, par le Tyrol. C'était une bonne occasion pour demander quelque chose, mais patience, j'attends encore ici une réponse pour l'objet le plus essentiel de mon voyage, et je partirai aussitôt que je l'aurai reçue d'une manière certaine, directement ou indirectement, ce qui sera peut-être dans

(1) C'est ainsi que les étrangers désignaient généralement Paris à cette époque. Les Prussiens ne l'appelaient pas encore autrement en 1870.

(2) M. de Pralorme, qui fut sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères de Sardaigne, était alors chargé d'affaires à Paris.

deux jours, peut-être dans 15. — Enfin, chère amie, j'aurai essayé d'une occasion qui semblait bonne et facile et naturelle, que je n'ai ni cherchée ni forcée le moins du monde. Si je reste après ce nouvel essai *gros Jean comme devant*, il faudra encore se résigner, sauf à maudire un peu les obstacles, ce qui est, ce me semble, de toute justice.

« J'ai été reçu à merveille ici par tout le monde : M. de Saint-Victor et l'abbé de Lamennais m'ont traité comme un vieil ami. J'ai dîné hier avec cet homme illustre chez Mme de Saint-Victor. Tu ne saurais imaginer une âme plus belle, plus tendre, un talent plus inspiré, une modestie plus parfaite.

« Je dîne aujourd'hui chez Mme de Beaumesnil. Je verrai successivement quelques personnes vraiment aimables pour moi. J'irai à la Chambre des Députés, je verrai, si je puis, le jeune duc de Bordeaux ; aujourd'hui je vais faire une visite solennelle à une Vénus que le marquis de Rivière a rapportée du Levant (1) devant laquelle toutes les Vénus du monde (et tu sais qu'il y en a beaucoup) sont obligées de se cacher. Il paraît que c'est la perfection du beau idéal, demain on la cachera sous une chemise de plâtre.

« MM. du *Défenseur* continuent leur œuvre sous une autre forme. Le journal paraîtra trois fois la

(1) La Vénus de Milo, découverte et sauvée par M. de Marcellus.

semaine et donnera les nouvelles politiques. On m'offre non seulement une action, mais encore la direction suprême du Journal, avec une part meilleure que celle des autres actionnaires. Mais je vois à cela trois graves inconvénients qui me feront refuser cette proposition: d'abord je ne puis à présent prendre aucun parti de ce genre, avant de savoir ce que l'on fera de moi (si l'on en fait quelque chose). Ensuite il faut décidément pour cela s'intituler *homme de lettres*, et c'est un terrible pas à franchir, enfin nous ne nous accordons pas tout à fait avec ces Messieurs sur la direction à donner à ce Journal. Ils veulent avant tout qu'il soit *moral et utile*. Je le veux sans doute aussi, mais secondairement. Il faut, selon moi, pour qu'il réussisse, qu'il *ne soit pas* ennuyeux. A cet égard, je prévois que nous ne pouvons nous entendre. Je m'embarrasse fort peu pour ma part de diriger un journal qui doit tomber; et vous, mon cher ami, que faites-vous? comment vous portez-vous d'abord? que devient notre monarchie? comment se gouverne notre pauvre Savoie? que pense M. Gouvert de l'adresse à faire au prince-régent, et de la Constitution des Cortès?...

« Je n'ai point encore eu des nouvelles de là-bas. Je n'ai point encore vu ce matin M. de Pralorme. J'espère que tout va rentrer dans l'ordre peu à peu et que nous aurons été quittes du terrible orage

pour la peur qu'il nous a faite. J'espère, surtout, chère petite Olympe, que ta frayeur à toi est bien passée, que tu vas *redormir* et t'engraisser un peu et qu'à mon retour je vais te voir tout à fait replâtrée.

« J'ai été reçu chez Mme de Lamartine avec une joie amicale et une cordialité que je ne saurais dire et qui m'ont vraiment touché. Toute la famille était en joie pour le mariage de Mlle Suzanne avec M. de Montherot, son cousin. Je tâchais bien d'avoir l'air heureux de la joie commune, mais ces jours-là je n'en pouvais plus de fatigue et j'avais une *fièvre de cheval*. Adieu. Dis mille choses douces à Césarine (1), aux deux Xavier (2) et à *tutti quanti*. Remercie mille fois Mme Elise (3) de cette voiture qu'elle m'a prêtée avec tant d'empressement et de grâces. Il me tarde de la lui ramener, elle avait si longtemps séché dans la remise de la Motte (4) que tous les rayons des roues bougeaient déjà en partant de Chambéry. Je les ai fait arranger.

« Adieu encore, chère amie, écris-moi, si tu le veux, sous le pli de M. de Saint-Victor (5), rue du Cherche-Midi, nº 15.

(1) La sœur de Lamartine, mariée à Xavier de Vignet.

(2) A Xavier, son frère, et à Xavier de Maistre, son oncle.

(3) La marquise de Costa de Beauregard, grand'mère de l'académicien.

(4) La Motte-Servolex, village des environs de Chambéry.

(5) Jacques-Maximilien-Benjamin Bins de Saint-Victor naquit, selon les uns, au Cap-Français, île de Saint-Domingue, en 1772, selon

« La première personne que j'ai vue ce matin sur la place du Carrousel, c'est M. de Saint-Ange avec un énorme bonnet à poil, qui arrivait avec la garde montante, et qui a quitté son rang pour venir me prendre la main. Il allait écrire à ma tante Marthe une lettre de condoléances sur *la mort de son mari* (1). »

Louis de Vignet ne se trompait pas dans ses pronostics sur *le Défenseur*. Ce journal n'était pas né viable et ne dura pas, malgré tout le talent qu'y dépensèrent Lamennais, de Bonald, Genoude et quelques autres rédacteurs (2). On sait qu'il avait pris la suite du *Conservateur* de Chateaubriand, et que Lamartine et Vignet y collaborèrent dès sa fondation. Lamartine — détail ignoré jusqu'à ce jour et qui a son importance — y fit même paraître sans nom d'auteur, avec cette dédicace : « A un écrivain célèbre », son *Ode au Génie*, qu'il avait composée pour M. de Bonald, sur le conseil de Mme Charles, et qu'il recueillit sans son aveu dans la seconde édition des *Méditations* (3).

les autres, à Nantes, vers 1775. On lui doit un certain nombre de poésies et une traduction des Odes d'Anacréon. Il a publié également, en collaboration avec Tourlet, un *Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*. (Paris, Nicolle, 1808-1812.) — C'est lui qui rendit compte, dans *le Défenseur*, au mois d'août 1820, des *Méditations* de Lamartine.

(1) Lettre inédite.

(2) Commencé le 1er mars 1820, il prit fin le 27 octobre 1821. Sa collection complète forme 6 vol. in-8.

(3) L'*Ode au Génie* parut dans le n° 2 du *Défenseur*, au mois de

Quant à Louis de Vignet, en dehors des *Quelques Réflexions* qu'il y publia sur les événements du jour, c'est lui qui se chargea de présenter aux lecteurs le livre posthume de son oncle sur les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Et voici en quels termes il le fit :

« L'impression des *Soirées de Saint-Pétersbourg* était commencée et s'avançait rapidement. Déjà quelques fragments pris au hasard dans ce beau livre venaient d'être livrés à l'impatiente curiosité du public. Encore quelques jours, et M. le comte de Maistre allait recevoir de nouveaux témoignages de l'estime contemporaine. Mais Dieu avait compté les jours d'une vie mûre pour le ciel; il a appelé à lui un de ses élus, et la société affaiblie et malade qui a tant besoin de vertus et de vérités, de beaux exemples et de grandes leçons, la société a vu cette lumière s'éteindre... (1).

« Fatigué par tant de travaux, par l'excès de l'étude, par toutes les peines morales d'un exil dont pendant longtemps il ne put entrevoir la fin, *frappé deux fois de la foudre*, ainsi qu'il le disait lui-

mars 1820, quelques jours après les *Méditations*. M. de Bonald écrivait à Mme de Sèze, le 10 avril 1820 : « Il se trouve dans la 2e édition des *Méditations* une ode à votre serviteur que je connaissais depuis longtemps et que je ne voulais pas qu'il publiât et qu'il a publiée sans mon aveu. » (Cf. notre *Lamartine et Elvire*, 2e édition, p. 138.)

(1) Joseph de Maistre mourut à Turin le 26 février 1821. Il était né à Chambéry, le 1er avril 1754.

même, M. le comte de Maistre avait prévu sa fin prochaine, lorsqu'il fit passer par nos mains le précieux manuscrit auquel il avait consacré ses longues veilles et qu'il appelait *son enfant de prédilection*. « Mon ami, nous écrivait-il alors, hâte-toi si tu veux que je voie mon livre, mais que dis-je! non, ne te hâte pas, je vois mes jours s'éteindre, la mort est là qui veut me délivrer de tous les projets de la terre. Mon livre, vous irez dans le monde sans moi. »

Et Louis de Vignet ajoutait :

« Dans les dernières années de sa vie, M. de Maistre voulut mettre une dernière main aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*, mais le temps ne lui en a pas été donné. Elles seront offertes au public dans l'état où elles ont été laissées, sans y rien ajouter, sans en retrancher une seule ligne. C'est en vain que l'on voudrait contrefaire ce je ne sais quoi d'inimitable que la main du génie imprime à une œuvre, la médiocrité laisse une trace sur tout ce qu'elle touche. Il vaudrait mieux écrire à la fin de ces lignes où une main puissante s'est arrêtée, comme sur un fragment classique récemment découvert sous les cendres de Pompéia : *Cætera desiderantur*. »

Cet article parut dans *le Défenseur* du 24 mai 1821, la veille même de la mise en vente des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Quelques semaines

après, Vignet était nommé secrétaire d'ambassade à Londres, et accrédité comme *chargé d'affaires* auprès du gouvernement français, en l'absence de l'ambassadeur du roi de Sardaigne à Paris.

En apprenant cette bonne nouvelle, Lamartine écrivait à Aymon de Virieu :

« Voilà donc Vignet lancé ! Dis-lui que j'en suis ravi. Puisse un bon vent souffler dans sa voile et le porter où il veut ! Je ne crains Londres que pour sa santé. Qu'il se hâte de s'y marier (1) sans tergiverser et se fiche du reste (2). »

Et Vignet, d'ordinaire si triste, se sentit renaître à la vie, et il écrivit à sa sœur des lettres spirituelles et enjouées, dans le goût de celles-ci :

Paris, le 9 juillet 1821.

« Je n'ai eu qu'un instant pour t'écrire l'autre jour, ma chère Olympe, après une rotation non

(1) Lamartine tenait absolument à marier Vignet, sa mère aussi. On lit dans le *Journal* de la mère de Lamartine, sous la date du 28 juin 1818 :

« M. Vignet est ici depuis hier. Il voudrait marier Alphonse, il voudrait se marier lui-même. Je voudrais les marier tous deux. J'ai bien des choses dans la tête et dans le cœur... » (Partie inédite communiquée par M. Duréault, secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon.)

Et le 5 août 1821, Lamartine écrivait à Virieu : « Peux-tu marier Vignet ? Cela lui convient plus qu'à toi : il n'y a aucune chance pour que le mariage lui tourne mal, il n'y en a qu'une pour qu'il te tourne bien. Il est né pour les jupons, et toi, je ne sais encore pourquoi... » (*Corresp.*, t. II, p. 166.)

(2) *Corresp. de Lamartine*, t. II. Lettre du 13 juillet 1821.

interrompue de 72 heures. Il me restait, je t'assure, bien peu de facultés de l'âme et du corps. Enfin à cette distance quelques lignes qui viennent dire à des amis séparés qui se demandent et se regrettent : celui que vous aimez se porte bien et vous aime, ces lignes, comme qu'elles soient faites, sont toujours bien venues. Je vous écrirai toujours désormais une fois par semaine. Ce sera mon œuvre de dimanche, ma lettre vous arrivera le samedi après midi.

« Que les journées sont longues à Paris, si loin de vous, mes chers et toujours plus chers amis ! mais cependant le travail les fait passer. Je me suis mis jusqu'au col dans ma nouvelle besogne. C'est moi qui ai écrit à Turin la dépêche officielle par le dernier courrier. Virieu, qui est ici et que je vois tous les jours, comme bien tu penses, prétend que mon affaire ira très bien, puisque j'ai commencé ma carrière diplomatique par être *ambassadeur de Sardaigne à Paris*, et que ma première lettre au ministre a été pour annoncer une nouvelle aussi importante que la mort de Bonaparte. Tu sais que Virieu est l'homme aux pronostics. Toujours est-il vrai que je vais rester seul ici pendant 15 jours, *certainement*, et peut-être pendant deux mois. Cela suffit pour bien se faire connaître ici et là-bas. Après cela ma barque pourra voguer. Puisse le vent de la Providence souffler toujours dans la voile !

« Je ne te dirai point que je me porte mieux, mais enfin je vais comme avant. Cela serait mieux peut-être s'il ne faisait à Babylone un temps exécrable. C'est absolument le mois de novembre, et n'était un reste de respect humain je me ferais allumer du feu. Il faudrait te parler en détail de ma vie nouvelle. Je t'assure qu'elle n'a pas de quoi perdre mon âme. Je me lève à 6 heures, ce qui est à Paris une chose inouïe ; à 8 Monsieur Kiko, vieux camérier de l'ambassadeur, m'apporte un potage. J'écris, je vais voir Virieu, je reviens écrire. A midi je déjeune en famille avec M. et Mme de Pralorme et M. Nasi. Après je fais quelques tours dans le délicieux jardin de notre hôtel. Je rentre chez moi, pour travailler ou pour lire. Je dîne à 6 h., après, je me promène dans le jardin pour ne pas aller au spectacle, qui m'attriste à mourir. Le faubourg Saint-Germain est à présent tout à fait désert.

« 10. — M. de Pralorme est parti hier au soir. Me voilà à la galère, obligé d'écrire à Turin, de faire des réfutations dans les journaux pour une foule de mensonges et de turpitudes. Lady Morgan vient de faire sur notre pauvre patrie un véritable chef-d'œuvre en ce genre (1). On n'a aucune idée d'une pareille indécence.

(1) Lady Morgan, Irlandaise d'origine, fit de fréquents séjours à Paris. Elle publia, en 1821, des *Mémoires sur la vie et le siècle de*

« Adieu, j'ai reçu ta lettre qui m'a fait un bien grand plaisir. Mille pardons, chère petite, pour l'ennui que t'auront donné ces tristes préparatifs.

« L'ordre aux Douanes est parti d'ici. Tu peux expédier mes affaires à l'adresse de MM....

« Je ne trouve pas la liste de Dupuy, je la chercherai, d'ailleurs Xavier saura bien compter par le nombre de *pieds* de menuiserie au parquet. Les fenêtres et les portes ont un prix fixe.

« Adieu. *Allez en corps de famille* féliciter M. d'Andezène(1), auquel S. M. T. C. vient de donner la grand Croix de Saint-Louis, dis-lui toute ma joie à cet égard et fais-lui mes excuses sur la brièveté de ma dernière lettre. On est venu me prendre sur-le-champ pour une visite au baron Pasquier. A peine ai-je eu le temps de cacheter et de mettre l'adresse.

« Adieu, très chers amis (2). »

Paris, ce 4 septembre 1821.

« Tu m'as fait, ma bien chère amie, une descrip-

Salvator Rosa, qui furent traduits en français, en 1824. C'est à cet ouvrage que Vignet fait allusion. En 1831, lady Morgan, pour remercier David d'Angers d'avoir sculpté son buste, lui envoya son livre avec ces mots : « Je vous prie d'accepter le petit ouvrage que je viens de recevoir en ce moment de mon relieur. Le sculpteur du *Grand Condé* trouvera dans le beau caractère du grand peintre napolitain plus qu'un trait de ressemblance avec ses propres sentiments et son génie hardi et courageux. » (*David d'Angers et ses relations littéraires*, p. 58.)

(1) Général piémontais, gouverneur de Savoie.

(2) Lettre inédite.

tion délicieuse de la marche solennelle du baptême (1). Jamais la grande procession de Cérès Eleusine n'eut autant de pompe, d'ensemble et de gravité. Il est certain que Mlles X, nos curieuses voisines, auront eu là un beau sujet d'admiration et de réflexion philosophique. Croirais-tu que j'ai pensé une fois à elles le jour de la Saint-Louis. Je me disais comment elles avaient pu faire, et à quelle fenêtre elles auraient voulu se mettre pour tout voir et tout entendre à la fois.

« Pour moi je marche dans les rues de Paris avec le même empressement qu'une petite Parisienne de bon ton, c'est-à-dire que je ne regarde rien (que les voitures pour ne pas être écrasé), que je ne vais au spectacle qu'une fois tous les quinze jours, et que j'ai l'air d'être blasé sur tout ce que les badauds de la province ont le ridicule d'admirer. J'arrive pour dîner chez l'élégante duchesse de Duras avec une vingtaine d'anciens ducs et pairs comme j'irais chez Mme de Lazary lui demander la recette de la gelée de pomme. On me fait dire mes vers sur les *Tombeaux d'Haute-Combe*, ou *Ma fille morte* (2) ; on pousse des cris de sentiment avec cette admiration d'engouement que la

(1) Il s'agissait du baptême de son neveu, le petit enfant de Césarine.

(2) Ce sont, en effet, avec les vers *A ma lampe*, les plus belles perles de l'écrin poétique de Vignet. On les trouvera à l'Appendice de ce volume.

gent parisienne a par-dessus tout. Je reste froid et désintéressé, ce qui augmente mon avantage. Enfin Virieu, qui vient presque partout avec moi, m'assure que je deviens un *homme à la mode*. A cet égard je ne veux rien faire pour, mais je ne ferai rien contre. Aussi bien chacun a sa destinée. Il y a longtemps que Mme de Capri disait en pleurant de joie qu'il y avait quatre charmants garçons à Chambéry : Joson Deville, Frédéric d'Alexandry, Charles Saint-Séverin, et moi, et encore ma cousine Rose voulait-elle bien me préférer à mes trois autres antagonistes. Aussi je lui en sais un gré infini, et je t'envoie une carte de visite exprès pour elle.

« Je t'envoie par le domestique de M. de Pralorme qui est parti aujourd'hui et arrivera dans dix ou douze jours : 1° une bouteille à tenir le tabac. Je l'ai remplie avec du tabac de Hollande que tu trouveras trop fort et trop sec. Au fond il y a une livre de tabac français, plus frais et meilleur. Mais le genre de bouteille est parfait ; — 2° deux livres de moutarde anglaise dont tu disposeras pour toi et tes amis ; — 3° un briquet pour Xavier, afin d'épargner à mon amie Suzette une course de plus à faire, de la cuisine chez mon frère. Les petits volumes de M. de Saint-Victor te seront envoyés incessamment.

« Adieu, mille choses à tous et mille caresses. Je te dirais qu'un homme poli, c'est moi qui, hier au

soir, à un *raout* chez le ministre de Suède, ai pris sur le poing Mme la baronne Pasquier pour la reconduire à sa voiture. Tu vois comme je suis bien élevé.

« Adieu encore, rappelle-moi au souvenir de tous mes amis. Dis mille choses tendres à cette Mlle Louise dont l'image ne me quitte pas, mais lorsque tu ne pourras être entendu par cette Melénia si séduisante dont l'image me poursuit.

« Voilà une dose égale pour toutes deux. Toutefois, réflexion faite, c'est à la première que je consacre ma première lettre en grand uniforme.

« Dis à la baronne du Bourget qu'il n'y a pas, parmi les duchesses du faubourg Saint-Germain, des yeux comme ses yeux, une main comme sa main, une grâce pareille à la sienne. Dis à Mme d'Avier-noz que je n'oublierai jamais l'intérêt si flatteur dont elle m'a honoré. Je me félicite à présent de l'avoir quittée, car je commençais à la trouver fièrement dangereuse. Dis aux la Pierre que je les adore et les regrette une fois le jour. (Qu'est devenue la lettre à Sophie; est-ce qu'elle me boude?) Mme la marquise devait m'envoyer des lettres pour l'Angleterre. Je les ferai arriver tout de suite par le courrier de l'ambassade britannique qui part deux fois la semaine.

« Erasme se promène-t-il toujours et pense-t-il à moi?

« Adieu, pourquoi Christin ne vient-il pas à Paris? Je le conduirais partout, et il ne ferait pas le moindre petit péché (1). »

Paris, le 7 décembre 1821.

« Que je te félicite, ma chère Olympe, d'être positivement établie au foyer du vieux château, disputant le terrain aux jambes envahissantes du beau Dragon, entendant les histoires pieuses et les contes scandaleux d'Eulalie, et recevant de ce peuple de tantes et de cousines, ces caresses si douces que les plaisirs de Babylone ne sauraient compenser à mes yeux. Tu n'as pas été obligée de dîner hier chez l'ambassadeur de Russie avec une nuée de Russes et d'Italiens. Tu mangeras ce soir une friture et un gratin de Lucie, au lieu de suer à grosses gouttes pendant tout le dîner de la duchesse d'Escars, et d'avoir *quasi tout du long mal au ventre*. Au reste, cette belle dame, qui était l'admiration passionnée du pauvre comte de Maistre, m'a pris dans une grande amitié; elle m'a présenté à sa fille, la comtesse de Podenas, qui est la *fleur des pois* dans le monde où je suis, et ce soir on m'invite tout exprès pour leur dire mes *Tombeaux d'Haute-Combe*. J'entends déjà les cris d'admiration que cette société va pousser. Il y a de quoi rire — au reste

(1) Lettre inédite.

tu ne saurais croire combien ces vers ont été goûtés ici par les plus habiles. M. de Chateaubriand me tourmente pour les lui donner. Je m'en garderai, comme bien tu penses.

« Et toi, mon cher camarade (1), qu'as-tu fait dans les écuries de S. M.? Où en est la poésie? Qu'as-tu fait pour la gloire? Mme Polixène de G. (2) n'a-t-elle point remué ton âme? rapportes-tu au vieux château ces pensées paisibles et désintéressées de l'avenir qui convenaient si bien à ma philosophie insouciante? Mon cher Eloy, tu penses donc que lorsque j'aurai une femme et une maison, tu me devras une visite dans toutes les formes. Tu es attendu et invité d'avance, ta chambre est toute prête, et si ma femme ne veut pas être grondée, grognée, souffletée, elle sera très accorte envers toi, et nous passerons doucement nos heures, en regardant de loin la fumée des maisons de Chambéry.

« Ce n'est pas, au reste, une vaine plaisanterie. Je me marierai, si je puis, et ma première opération sera d'acheter Bissy (3) si on veut me le vendre, en y laissant les gens adorables qui l'habitent;

(1) Ce paragraphe s'adressait à Eloy de Buttet, cousin germain de Louis de Vignet, et descendant du poète de la Renaissance, qui, en 1821, était officier de cavalerie dans l'armée sarde.

(2) C'était encore une cousine de Vignet, qui devint Mme de la Chavanne.

(3) La maison de Bissy fut habitée longtemps par le colonel de Maistre, oncle de Louis de Vignet.

ce ne sera pas ma faute (soit dit entre nous) si jamais l'homme aux cheveux ardents vient se promener là pour gâter toutes ces places si chéries que nos souvenirs nous ont faites.

« J'envoie à l'adresse de l'abbé Vuarin (1) mon portrait pour ma petite femme provisoire — et un paquet de dessins délicieux que j'ai achetés pour le compte de Victor, mais que tu ne lui porteras qu'à ton retour, afin d'avoir tout le temps de les copier. — Allons, mets-toi vite à l'œuvre. Je ne parlerai à notre châtelain de l'envoi que je suis censé te faire pour une très bonne occasion (pour éviter les Douanes) que lorsqu'il n'y aura plus de moyen en ton pouvoir pour les lui faire parvenir. Fais prendre ces deux paquets chez l'abbé Vuarin, et que les préposés ne les *strapassent* pas trop.

« Adieu, chère amie, adieu, j'embrasse de toutes les forces de mes bras les tantes, l'ami et les cousines (2). »

Evidemment c'était l'ami Aymon de Virieu, bien plus que les fonctions officielles dont il était revêtu, qui avaient ouvert à Louis de Vignet les salons du faubourg Saint-Germain. Il en avait fait autant pour Lamartine, en 1819, quand, las d'attendre la fortune à Mâcon, Alphonse était venu la tenter à Paris. Et

(1) Sur l'abbé Vuarin, curé de Genève, voir le chap. IV du présent volume.

(2) Lettre inédite.

Mmes de Saint-Aulaire, de Montcalm, de Raigecourt et les autres avaient été si chaleureusement prévenues en sa faveur que Lamartine n'avait eu qu'à paraître et à ouvrir la bouche pour se sentir porté sur tous les cœurs. Certes, Louis de Vignet n'avait ni son talent ni sa beauté physique, mais il était très distingué de sa personne, et l'on trouvait généralement que les vers de sa façon, notamment ses *Tombeaux d'Haute-Combe*, avaient un faux air de ceux de Lamartine. Tant il y a qu'un jour la duchesse de Duras dit à Aymon de Virieu : « Ah! ça, mon cher Aymon, êtes-vous donc le seul de vous trois qui ne soyez pas poète ? » — Il l'était bien, lui aussi, mais à sa manière, c'est-à-dire qu'au lieu de leur faire concurrence il se contentait de conseiller et de corriger ses amis. Et il était généralement de bon conseil. On ne saura jamais tout ce que Lamartine dut, comme poète, à Aymon de Virieu.

III

Cependant Vignet, malgré tout le plaisir qu'il prenait à Paris, avait dû rejoindre son poste à Londres. Il eut beaucoup de peine à se faire à la vie anglaise, si différente à tous égards de la vie parisienne. Et Lamartine qui, au mois de juillet 1822, alla passer quelque temps en Angleterre

pour affaires de famille, le trouva très ennuyé et très malheureux. Ce qui lui manquait le plus, c'était un intérieur. Il lui semblait que le vide s'était encore accru autour de lui, depuis qu'Aymon de Virieu avait pris femme, et il cherchait partout celle qui lui ferait un foyer, mais, comme l'écrivait à ce moment Lamartine, « il flottait entre plusieurs hameçons sans mordre définitivement à aucun (1) ». Et en attendant, il n'avait pour se distraire à Londres que le Club des *Travellers*, où il pouvait lire deux ou trois journaux de France, et la compagnie de Chateaubriand, qui venait d'y être envoyé comme ambassadeur.

Ecoutons-le raconter l'emploi de ses jours à sa confidente habituelle :

Londres, 12 avril 1822.

« Tu sais que je suis convenu avec toi, ma chère amie, de t'écrire régulièrement, sauf à ne t'écrire que quelques lignes; l'essentiel est de vous apprendre que je ne suis pas mort; il n'est pas besoin de vous dire combien je vous aime et vous regrette. Ainsi tu auras de mes nouvelles aujourd'hui, mais brièvement, parce que j'aurais ce matin beaucoup de choses à faire.

« Rassure-toi, je ne t'enverrai plus les lettres de

(1) *Correspondance*, t. II, p. 219.

M. Trésor, ni celles de ma tante Marthe (1), ni celles pour Elise. C'est bon pour une autre fois et je n'ai pas pu faire autrement. D'ailleurs je t'ai indiqué en même temps un moyen de m'écrire sans *affranchir* tes lettres, il y a plus que compensation, dis bien au patron de Bissy, vrai patron s'il en fut jamais, qu'il me fera un plaisir infini de m'écrire toutes les *pétasses* du pays et de la ville (sans jamais citer mes sentiments ni mes opinions sur les gens ni sur les choses) et toutes les fois qu'il me les enverra à l'adresse que je t'ai donnée *à Paris*, elles ne me coûteront rien, et celles que je lui répondrai ne me coûteront rien non plus.

« Quand je ne sais où donner de la tête, de 8 à 11 heures du soir, je vais au club des *Travellers* (voyageurs) composé de tout ce qu'il y a de plus distingué à Londres et en Angleterre. Il y a une belle bibliothèque, trois salons superbes avec cent gazettes de toutes les langues et de toute couleur, un feu excellent, des billards, des cartes, du café, mille manières de faire un mauvais dîner pour 12 francs, etc. Je n'y dîne pas, comme tu penses, j'y joue encore moins, mais j'arrive gravement, je lève mon chapeau à l'anglaise, c'est-à-dire de mauvaise grâce et comme si on me l'arrachait, et après avoir lu deux journaux anglais, l'un du *Ministère*, l'au-

(1) Femme de Nicolas de Maistre, frère de Joseph et de Xavier.

tre de *l'Opposition*, avec *le Journal des Débats*, et quelque vilaine diatribe du *Constitutionnel*, je me lève, et, joignant mes deux mains derrière mon dos, je me promène à pas lents sur un beau tapis; et après une heure de ce doux exercice, je m'étends sur une grande bergère, et après avoir placé deux coussins sous ma tête, et un sous chacun de mes bras, je balance ma jambe droite sur mon genou gauche, ne me décidant à mettre la gauche sur la droite que dans les grandes occasions; lorsque mes réflexions sur l'avenir politique des peuples, ou mes regrets sur mes amis me tracassent plus que de coutume, comme il faut en finir, de cela comme de tout le reste, je me lève avec un grand effort, je jette mon chapeau sur ma tête, mon manteau sur mes épaules, et je reviens au logis, à travers de longues rues peuplées de voitures (qui à onze heures du soir partent ou arrivent comme s'il était midi), de jeunes gens, de filoux, de filles, qui en général ne me dérangent guère tant elles me trouvent l'air occupé et dédaigneux. J'ouvre la porte de la rue, je trouve une lampe qui m'attend, au pis, un de mes flambeaux; je me ferme dans ma chambre, je lis encore, après avoir brièvement recommandé à Dieu l'âme du diplomate allobroge. Le lendemain, je recommence un jour nouveau, qui ressemble fort à celui de la veille. C'est ainsi à peu près que j'ai traversé deux mois à Londres, car en voilà déjà

deux, et quand tu recevras cette lettre, il y en aura dix que je vous fis mes adieux, dimanche 1er juillet, à 10 h. 1/2 du soir, aux regrets de tous mes amis et de tous les boutiquiers de la rue Saint-Antoine.

« Qu'est-ce, au nom de Dieu, qu'un *Constantin* dont je viens de lire le nom parmi les complices d'une conjuration tramée à Marseille? n'est-ce point le petit gueux de sergent? J'en suis dans une véritable terreur. Il ne manquait plus que cela à son histoire, et aux douleurs de sa pauvre mère et de sa sœur (1).

« Adieu, mille caresses à *tutti quanti*, je pense que Césarine sera revenue et je vous en félicite. Adieu. La lettre collective des Chavanne m'a charmé, et je me réserve d'y répondre quand j'aurai un peu plus de temps. Fais mes amitiés au général de Loches (2). Je ne sais plus rien de ce digne président de notre Académie. Comment va le nouveau ménage? Je ne suis plus au courant de la maison de la rue Saint-Antoine. Avez-vous toujours Mlle Jeannette? et mon ami François? Dis-leur quelque chose pour moi (3). »

Quelques jours après, il écrivait à un de ses amis

(1) Les Constantin étaient apparentés aux Vignet et habitaient à Chambéry.

(2) Savant savoyard, un des fondateurs de l'Académie de Savoie. (*Corresp.*, t. II, p. 297.)

(3) Lettre inédite.

d'enfance, M. Charles de Saint-Séverin, aide-de-camp du vice-roi de Sardaigne :

Londres, 15 avril 1822.

« Nous nous écrivons peu, mon vieil ami, mais nous nous aimons beaucoup; c'est l'essentiel. Voici ce qui ne doit pas changer, pas plus que les rochers de Dulin; que dis-je encore? ils finiront bien une fois, au lieu que nous devons nous assurer que notre affection ne finira pas, et qu'elle sera *immortelle comme nos âmes*. Dans mes tristes réflexions sur la destinée humaine, sur l'instabilité de l'amour, de la faveur, de la fortune, je me suis dit bien souvent pour me consoler que les bons amis d'ici-bas se retrouvent encore dans un monde où l'on ne se quittera plus. Voilà de bonnes réflexions pour un exilé. Elles te prouveront d'ailleurs qu'avec une *foi* pareille mon salut n'est pas désespéré.

« Je suis affligé d'apprendre que tu aies eu un rhumatisme à la tête. Je ne sache rien de plus douloureux. Je l'ai gardé trois mois à Paris, avec un poids accablant sur la pensée, qui me rendait presque stupide, ce qui ne convenait guère dans un pays où l'esprit est tout. Cependant, au mois d'octobre, cela a passé. Les idées me sont revenues en foule. J'ai écrit sur l'album des plus belles duchesses des vers *charmants* qui ont fait une fortune incroyable. Tout le monde voulait

m'avoir; je recevais cinq billets à la fois plus gracieux les uns que les autres. Enfin j'ai *été à la mode*. Je ne pouvais m'empêcher d'en rire, quand je me reportais au temps de notre jeunesse, où dans l'obscurité de Servolex ou de la rue Saint-Antoine, je ne devais guère m'attendre à tout cela. Enfin Dieu s'en est mêlé, et me voilà jeté sur le grand chemin du monde. J'irai où le vent me poussera. Cependant je ne me laisse point séduire; je suis bien aise de rassurer ton amitié à cet égard, et celle de tes sœurs qui ont pris à moi de tout tems un intérêt dont je suis si touché. Vous me reverrez tel que vous m'avez vu jadis, seulement plus raisonnable parce que je serai plus calme, tout à fait revenu de toutes les illusions de la vie, et ne croyant plus qu'au saint Evangile, à mes vieux amis et au roi *Charles-Félix*. Je me hâte d'ajouter que tu ne me reprocheras plus ce défaut qui te paraissait très essentiel, et qui déparait mes meilleures qualités. Le *collet de mes habits est toujours très bien vergellé;* ma barbe est faite *au moins* tous les deux jours. Mes cheveux sont savamment arrangés et parfumés *avec mille fleurs*. Enfin toute ma toilette est d'un bon goût. Je te charge spécialement de donner ces détails à l'adorable vice-roi qui a été assez bon pour me faire recommander de ne point négliger l'extérieur de *moi chétif*, afin de ne pas compromettre la répu-

tation des Savoyards. Dis-lui que sans le moindre amour-propre et en toute conscience je crois ne vous avoir pas fait déshonneur, et que dans toute la société de Paris, j'ai été obligé de répéter que j'étais un secrétaire de légation de S. M. Sarde parce qu'ils s'obstinaient à me croire né, élevé et habitué en France. Le tout soit dit pour votre édification particulière.

« Puisqu'en me parlant de tes sœurs, tu ne me dis rien de la très longue lettre que j'avais écrite dans le tems à Gabrielle (qu'elle me permette encore cette expression familière de notre jeunesse), je me persuade qu'elle ne l'a point reçue. J'avais mis là-dedans tout ce qui pouvait vous intéresser sur la France, sur la société de Paris; je vous y donnais tous les détails que vous m'aviez demandés sur M. de Chateaubriand, et vraiment vous ne pouviez mieux vous adresser qu'à moi. »

Suivait ce joli portrait de l'auteur des *Martyrs* :

« Je l'ai vu à Paris très souvent et pendant de longues heures passées au coin de son feu, seul avec lui, parlant de tous les sujets qui peuvent intéresser davantage le cœur et l'imagination, surtout de ceux qui avaient rapport à l'état présent de l'Europe et à la direction générale des Idées. Quand il a été nommé ambassadeur près S. M. Britannique, nous

nous sommes félicités comme des amis qui doivent se retrouver. Je suis ici depuis deux mois, il n'y est arrivé que depuis quelques jours; et nous nous sommes déjà vus deux fois, après nous être fait l'un et l'autre deux ou trois visites inutiles. Il est convenu que je devrai toujours *arriver chez lui, à toute heure, même les jours de courrier, et arriver jusqu'à son cabinet*, sans me faire annoncer. Voilà la consigne donnée au portier à mon égard. Tu vois à quels termes nous en sommes. Nous nous sommes donné rendez-vous pour faire dans le voisinage de Londres les excursions qui sont les plus intéressantes. C'est un homme charmant dans le commerce habituel; très doux et très modeste en apparence, quoiqu'au fond le diable n'y perde rien, ayant dans la conversation beaucoup de facilité et d'entraînement; sa figure triste et pensive, dans le repos, s'anime beaucoup par un regard très vif et un sourire très gracieux. Tout ce que l'on a dit sur sa conduite politique n'a pas le sens commun. Il a rendu hommage aux Bourbons sous Bonaparte, ce qui l'a fait disgrâcier. Il est vrai qu'en 1802 il avait dédié au premier Consul son *Génie du Christianisme*, mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque, après la restauration du culte et la radiation des Emigrés, *le terrible homme* était l'appui et l'espérance de tous les gens de bien. Depuis la Restauration, M. de Chateaubriand a adopté un sys-

N'est-ce pas M^r Revel qui est à présent Curé de Chaum.
Portez-lui mille compliments de ma part — c'est un bon et ancien
camarade de Collège que je me rappelle avec un vrai plaisir
et les sentiments de la plus haute estime.

Lettre autographe de Louis de Vignet.

tème qu'il a cru le meilleur dans l'état actuel des esprits. *Le roi, la charte et les honnêtes gens*, ce système est sujet à discussion, il peut être bon ou mauvais, mais il a le droit d'y tenir à présent qu'il vient de triompher ; car la chute du dernier ministère est une conséquence de ses idées qui ont prévalu, et le mérite du nouveau leur est entièrement subordonné (1). »

L'admiration de Louis de Vignet pour Chateaubriand ne datait pas d'hier, elle remontait au temps déjà lointain où le Père Béquet, professeur de belles-lettres au collège de Belley, lisait à ses élèves le *Génie du Christianisme* (2). Et depuis sa rencontre à Aix avec Mme Charles, la page des *Martyrs* sur la fragilité des amours terrestres, qu'il avait transcrite avec elle sous la dictée de Lamartine, lui chantait toujours dans la tête. Ses relations avec Chateaubriand à Paris et à Londres n'avaient donc fait qu'augmenter l'admiration respectueuse qu'il professait pour lui.

Par malheur, l'illustre écrivain n'était pas de ceux qui moisissent en place. Les ambassades n'étaient pour lui que des hôtels garnis où il logeait à la journée. Dès qu'il avait défait ses malles, il éprouvait le besoin de les refaire et de repartir.

(1) Lettre inédite.

(2) Sur le P. Béquet (né à Paris, le 9 janvier 1771, mort à Toulouse en 1849), cf. les *Confidences* et les *Mémoires inédits* de Lamartine.

Toujours errant et solitaire,
Voyant tout à travers la mort,
De son pied il frappait la terre (1)
Comme on pousse du pied le bord.

Il n'était pas installé à Londres, que les événements le rappelaient à Paris, cette fois pour prendre le portefeuille des Affaires étrangères. Et voici la jolie lettre qu'il adressait à Vignet à son retour du congrès de Vérone :

Paris, ce 26 janvier 1823.

« Je réponds de Paris, Monsieur, à une lettre que vous m'avez écrite à Vérone. Vous voyez que le temps m'a manqué et non pas la mémoire. J'ai fait ce que vous m'aviez demandé. J'ai parlé au Comte de Bernstosff pour M. Westetten ; il était ce jour-là bien disposé, mais je ne sais ce qu'il aura résolu.

« Vous me plaignez sans doute. J'ai été appelé aux affaires dans un terrible moment. Je travaille tout le jour et la nuit je me couche à peine deux ou trois heures. Pourtant j'espère réussir et arracher mon pays à ce système de faiblesse et d'incertitude où je l'ai trouvé plongé. Je ne songeais qu'à mon repos. Je regretterai Londres et nos paisibles promenades à Kensington. J'ai parlé de vous ici à la

(1) Il semble que ces vers aient été faits pour lui. Je les tire de la pièce de Lamartine sur la mort de Vignet.

fille du comte Alfieri, la comtesse Azeglio, que je trouve charmante et dont je suis devenu presque amoureux, autant qu'il est permis de l'être à mon âge. Continuez, Monsieur, à être jeune, à vivre pour vous, à faire de beaux vers et croyez qu'en quittant cette vie il n'y a de bon que le temps qu'on a passé dans les illusions qu'on ne traite de folie que quand on est incapable de les conserver.

« Croyez, Monsieur, à mon attachement sincère et à mon entier dévouement.

« CHATEAUBRIAND (1). »

La fin de cette lettre est vraiment exquise.

O René, que parliez-vous de dételer vos chevaux et de les ramener à l'écurie, quand vous songiez déjà à les lancer à toute vitesse sur les routes de l'amour, derrière une nouvelle conquête! Vous avez intrigué longtemps vos admirateurs, et le plus noble de tous, M. le vicomte Melchior de Vogüé, avec quelques billets incendiaires retrouvés par l'abbé Pailhès et publiés par nous dans *Annales romantiques* (2). M. Melchior de Vogüé croyait qu'ils étaient adressés à Mme de V... Moi, je soutenais envers et contre tous qu'ils trahissaient la belle que Sainte-Beuve, toujours bien informé, avait

(1) Lettre inédite.

(2) On les trouvera dans notre livre sur *Hortense Allart de Méritens* (librairie du « Mercure de France, 1908).

désignée sous le nom de Mme de C... En d'autres termes, que celle pour qui Mme Récamier s'était sauvée à Rome, en 1823, n'était autre que Mme Boni de Castellane, femme du futur maréchal; et l'événement me donna raison. Quand je dis l'événement, j'entends la publication des *Souvenirs* du baron de Frénilly, ancien pair de France (1), qui avait été l'ami et le collaborateur de Chateaubriand au *Conservateur*. M. de Frénilly nous en apprit même beaucoup plus que nous n'en savions, en nous disant que Mme Boni de Castellane avait été la cause première, sinon unique, du renvoi de Chateaubriand, après *sa* guerre d'Espagne. Car le roi Louis XVIII connaissait parfaitement l'intrigue de son ministre des Affaires étrangères avec Mme de Castellane, et l'on m'a conté qu'un jour, au Conseil des ministres, M. de Villèle ayant excusé son absence, le vieux roi dit avec un malin sourire :

— Oui, oui, je sais, M. de Chateaubriand fait en ce moment une petite retraite!

Et voilà, ô René, le danger auquel on s'expose, en conservant sur le retour les illusions de la jeunesse!

Pendant ce temps-là, Vignet, qui, en arrivant à Paris, avait employé ses loisirs à éditer les œuvres de Joseph de Maistre, s'occupait à Londres de faire

(1) 1 vol. in-8, chez Plon, 1908.

imprimer quelques nouvelles de son frère Xavier, dont *les Prisonniers du Caucase, l'Expédition nocturne, la Jeune Sibérienne*, etc. Et il avait chargé de ce soin M. de Mareste, qui dirigeait le bureau des Passeports à la Préfecture de Police sous la Restauration et que Lamartine appelait un jour « l'homme le plus spirituel de France ». Mais on peut avoir beaucoup d'esprit et manquer de goût : la preuve en est que M. de Mareste, d'accord en cela d'ailleurs avec Louis de Vignet, n'estimait que médiocrement *l'Expédition nocturne*, et que, sans la duchesse de Duras et M. Valery, conservateur des bibliothèques de la Couronne sous Charles X, qui avaient été consultés sur la valeur de cet ouvrage, il n'aurait pas été imprimé avec les deux autres nouvelles dans l'édition de 1825(1).

IV

Mais le plus cher souci de Vignet à Londres était encore celui de la gloire de Lamartine. Dans le temps même qu'il correspondait avec M. de Mareste au sujet des œuvres de son oncle, il lui disait :

« Vous verrez bientôt, je pense, un autre volume

(1) Cf. *le Correspondant* des 10 et 25 décembre 1902, articles de M. l'abbé Klein, et aussi : *Chapitre inédit d'Histoire littéraire et bibliographique. Xavier de Maistre*, préface par H. Maystre. Notice bibliographique par A. Perrin. Genève, Eggimann, 1895.

des *Méditations poétiques*. Il (Lamartine) croit lui-même qu'il sera beau. Je voudrais qu'il parût le plus tôt possible. J'ai besoin d'un aliment de cette nature pour supporter ici une foule de choses peu supportables (1). »

Cette lettre est du 27 juin 1823. Au mois de novembre suivant, il mandait encore à M. de Mareste :

« J'ai lu et relu, comme bien vous pensez, le *Socrate* et les *Méditations*. Le premier n'est fait que pour les connaisseurs. Je n'en voudrais retrancher que quelques vers qui forment une image trop tendre (à propos du *Phédon*) et rappellent trop l'amour socratique.

« Les *Méditations* sont touchantes de vers charmants et toutes brillantes de vers inspirés. Peut-être sont-elles moins soignées que les premières, mais les taches bien légères peuvent s'enlever d'un souffle. Notre ami sera un des hommes qui aideront le plus à briser la croûte épaisse qui couvrait notre littérature. Les gens d'esprit s'en mêlent et le torrent va dans ce sens. Il y a de quoi emporter les rochers (2). »

Pourquoi faut-il que de telles œuvres soient enfantées dans les larmes ?

(1) *Chapitre inédit d'Histoire littéraire et bibliographique. Xavier de Maistre*, etc.
(2) *Ibid.*

Lamartine qui, pendant la gestation de ce livre, avait perdu son premier né à l'âge de deux ans, fut atteint d'un autre deuil tout aussi cruel, au printemps de l'année 1824. Sa sœur Césarine fut emportée en quelques jours, et Louis de Vignet apprit sa mort à Paris au moment où il se disposait à partir en congé pour la Savoie. Nous avons la lettre qu'il écrivit alors à sa sœur Olympe. Elle est véritablement poignante. La voici :

Paris, 1er mars 1824.

« En arrivant ici, ma pauvre Olympe, vendredi soir, une lettre de condoléances qu'une main étrangère m'y écrivait m'a appris notre affreux malheur que l'excellent M. Alfieri espérait me ménager. Depuis ce moment j'ai le cœur brisé, et les idées si incertaines, si confuses, que je n'ai point de paroles à vous dire qui puissent vous faire quelque bien. Je voulais dès le lendemain écrire à Xavier. Je n'ai pu achever la première ligne, et aujourd'hui encore je ne sais trop ce que je lui dis.

« Jamais Paris ne m'a plus accablé de son tumulte et blessé de sa légèreté universelle que pendant ces jours que j'ai dû passer ici pour me reposer de mon voyage qui m'avait extrêmement fatigué, et en recommencer un autre long et bien douloureux. J'ai dû encore m'occuper d'une affaire à laquelle

je m'étais engagé et que je ne pouvais négliger à aucun prix.Je n'ai eu devant les yeux qu'une image, celle de cette pauvre sœur que j'ai trop peu de temps aimée et trop peu connue. Je n'ai vu que quelques connaissances intimes,mais leurs paroles me blessent comme autant d'épines.Il me tarde de vous voir et de m'affliger avec vous.Tous les mots qu'elle me disait,tous ceux qu'elle m'a écrits retentissent encore autour de toi.Je me trouvais si heureux de la revoir. Je lui portais tout ce que j'imaginais qui pouvait lui plaire. Je voulais me venger à force de tendres soins et d'affection de tout le tems que j'avais perdu loin d'elle. Hélas! Dieu en a disposé autrement, et comment soulever sa main redoutable sinon par la prière et la résignation aux coups qu'elle a frappés? L'avenir de notre pauvre frère est à jamais désenchanté; il me fait une pitié profonde. Mais toi, chère et si courageuse amie,tu lui restes pour élever ses enfants, et remplacer celle qui n'est plus; ne te crois pas inférieure à cette tâche, il y a des trésors dans ton âme, je le sais, moi que tu as si souvent enrichi et qui te dois encore à 35 ans la moitié du peu que je suis et du peu que je vaux.

« J'ai besoin d'espérer que tu n'auras pas remis à notre pauvre ami la lettre que je lui écrivais dans la tienne, avant de quitter Londres, je crois me souvenir qu'elle contenait des reproches sur je ne

sais quel mot de lui qui ressemblait à une plaisanterie, et qui dans un moment de regret profond et de désappointement m'avait ennuyé. Je serais inconsolable s'il avait lu ces lignes.

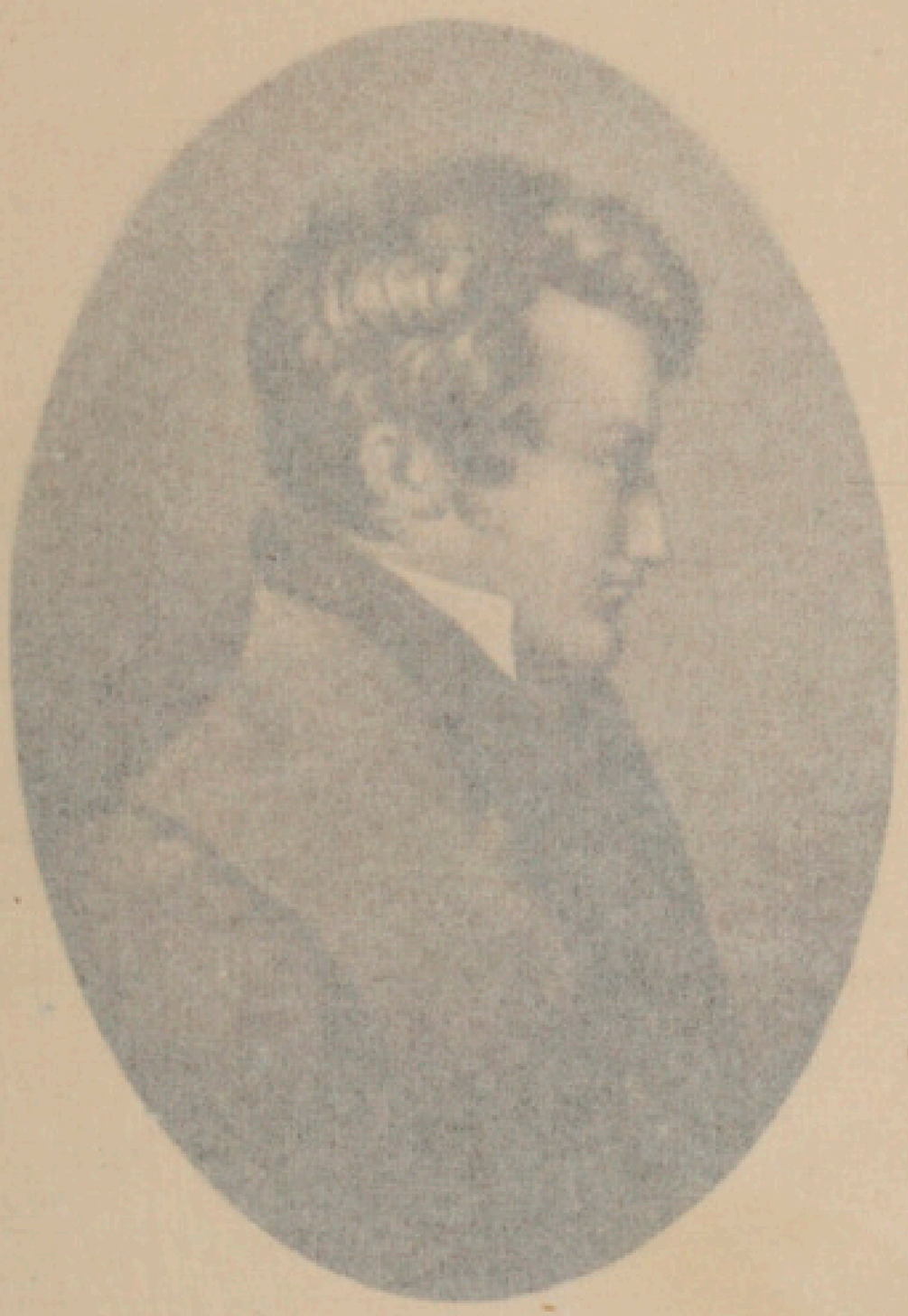
« Si cela était, fais-lui de ma part d'humbles et tendres excuses. L'Angleterre et mon isolement ont changé mon humeur.

« Adieu. J'espère partir dans deux ou trois jours. Les voitures publiques ne s'arrêtent plus d'ici à Mâcon, et c'est trop pour moi. J'irai le premier jour à Auxerre; je prendrai celle du lendemain jusqu'à Châlons, et le soir je verrai cette pauvre mère désolée, si toutefois elle peut et veut me voir.

« Adieu, je vous embrasse tous dans la tristesse de mon cœur (1). »

Vignet ne s'arrêta pas à Mâcon, Lamartine ayant eu la précaution de l'avertir que « sa présence renouvellerait la douleur de sa pauvre mère (2) ». Quant à sa douleur à lui, il n'était pas arrivé à Chambéry que Dieu, pour l'adoucir, lui envoya une bonne nouvelle. Le roi de Sardaigne, par la plume de son ministre des Affaires étrangères, lui fit savoir que, « en témoignage de sa satisfaction, il avait décidé de le nommer définitivement son chargé d'affaires à une des deux légations de

(1) Lettre inédite
(2) *Corresp. de Lamartine*, t. II, p. 261.



LOUIS DE VIGNET

D'APRÈS UNE SÉPIA DE MADEMOISELLE FANNY DE VIRIEU

APPARTENANT À M. LE MARQUIS DE VIGNET DE VANDEUIL

sais quel mot de lui qui ressemblait à une plaisanterie, et qui dans un moment de regret profond et de désappointement m'avait ennuyé. Je serais inconsolable s'il avait lu ces lignes.

« Si cela était, fais-lui de ma part d'humbles et tendres excuses. L'Angleterre et mon isolement ont changé mon humeur.

« Adieu. J'espère partir dans deux ou trois jours. Les voitures publiques ne s'arrêtent plus d'ici à Mâcon, et c'est trop pour moi. J'irai le premier jour à Auxerre; je prendrai celle du lendemain jusqu'à Châlons, et le soir je verrai cette pauvre mère désolée, si toutefois elle peut et veut me voir.

« Adieu, je vous embrasse tous dans la tristesse de mon cœur (1). »

Vignet ne s'arrêta pas à Mâcon, Lamartine ayant eu la précaution de l'avertir que « sa présence raviverait la douleur de sa pauvre mère (2) ». Quant à sa douleur à lui, il n'était pas arrivé à Chambéry que Dieu, pour l'adoucir, lui envoya une bonne nouvelle. Le roi de Sardaigne, par la plume de son ministre des Affaires étrangères, lui fit savoir que, « en témoignage de sa satisfaction, il avait décidé de le nommer définitivement son chargé d'affaires à une des deux légations de

(1) Lettre inédite.
(2) *Corresp. de Lamartine*, t. II, p. 261.



LOUIS DE VIGNET

D'APRÈS UNE SÉPIA DE MADEMOISELLE FANNY DE VIRIEU

APPARTENANT À M. LE MARQUIS DE VIGNET DE VANDEUIL

Bruxelles ou de Lisbonne, lui laissant le choix, d'ailleurs, d'opter pour celle qu'il préférerait (1) ».

— Ainsi, disait Vignet, s'est toujours manifestée à mes yeux la main de la Providence : un peu de miel dans beaucoup d'amertume !

Il opta pour la légation de Bruxelles, mais il n'y resta pas longtemps. Un an après, il était nommé secrétaire d'ambassade à Paris, et voici la curieuse et intéressante lettre qu'il adressait alors à Lamartine :

Paris, le 27 mars 1825.

« J'ai reçu hier ta lettre d'abord commencée pour Bruxelles, et adressée ensuite à Paris. Je t'envoyais le billet de grand cœur ; tu le renvoyes, que ta volonté soit faite, l'essentiel est assuré. *Tu n'en as pas besoin* : je ne demande rien de plus.

« Ce serait trop généreux à moi, mon cher ami, de te dire que je t'épargnerai avec plaisir un nouveau voyage à Paris. Je serais si heureux de t'y voir. Cependant, après avoir fait la part de l'égoïsme, je m'empresse de te dire que je ferai pour *Harold* tout ce que tu voudras. Ecris donc à la personne qui l'a entre les mains de me l'apporter. Je le reverrai et le corrigerai avec une tendre sévérité, je surveillerai les épreuves et le bon goût de l'impression.

(1) Lettre inédite de M. de la Tour, en date de Turin, 24 avril 1824.

« Insiste pour les 10.000 fr.; tu les auras. Sers-toi de mon nom, dis au libraire que si cette somme lui paraît trop forte, tu vas m'écrire pour d'autres renseignements où je pourrai t'aider.

« Le bonheur d'Aymon (1) m'a charmé; puissent de meilleurs jours se préparer pour lui ! Les grandes âmes doivent être éprouvées. Aucune n'échappe à cette loi, mais le long malheur, les souffrances sans remède et sans espoir, la vie tout entière flétrie ou empoisonnée, cela n'est réservé qu'à un petit nombre que le ciel appelle avant les autres. J'espère que nous ne serons pas parmi *ces élus* de l'infortune et que nous trouverons le miel mêlé à l'absynthe dans la coupe où nous devons boire.

« L'idée *mère* que tu me demandes pour *le Sacre* n'est pas facile à trouver. Mais je comprends déjà qu'elle devrait, comme tout ce qui doit réussir, *sortir des besoins* du cœur. Je ne sais si tu me comprends. Dans ce siècle vieilli, parmi ces fausses doctrines, parmi ces dévouements intéressés, ces vertus de commande, cette *mode* qui s'ajoute à tout, même à la religion, l'espoir du monde, le désir des grands cœurs, le cri intérieur quel est-il ? n'est-ce pas que le ciel nous ouvre un de ses secrets, nous dise ce qu'il faut aimer, nous montre *une vérité politique*

(1) Il venait d'avoir un enfant, et Lamartine lui écrivait : « Je désire avoir ce que tu possèdes. L'obtiendrai-je ? J'en doute. » (*Corresp.*, t. II, p. 297.)

qui termine nos vaines disputes, nous révèle enfin *la loi de la terre*. Jusqu'à nos jours c'était un malheur, et je voudrais dire, c'était un crime que de chercher à trop convoiter. A présent que le monde entier s'est tourné sur lui-même, que les fondements de la société ont été mis à nu, que le malheur et le temps nous ont sillonnés, qu'avons-nous appris encore qui satisfasse ce désir immense ? et ce désir est de notre nature, et notre nature est de Dieu ! il faut donc que *Dieu parle encore une fois*. Tu l'as dit, il faut le redire. Il faut sonder avec un religieux tremblement ces terribles profondeurs. Figure-toi le plus grand entre les Archanges qui sont restés dans la lumière, averti par la punition infligée à l'orgueil du premier ange et du premier homme regardant d'en haut dans l'abyme de nos désirs et de notre misère, regardant et craignant de trop voir. *S'il priait Dieu pour nous, que dirait-il?* Voilà ce qu'il faut dire. Le Sacre, les éloges au Monarque, les vœux pour sa race auguste, tout cela doit être accessoire. En voilà assez pour te faire rêver, et plus que tu ne devais attendre d'un diplomate qui s'est plongé hier jusqu'à six heures du soir dans les graves inutilités d'une correspondance *confidentielle*, mais tu sais que le pain que je mange n'est pas celui dont j'aimerais à vivre.

Et me quoque dicunt vatem
Pastores, sed non ego credulus illis.

« Adieu. Aimons-nous. Cela vaut mieux que la poésie, la politique et la gloire.

« LOUIS (1). »

Je ne sais pas ce que Lamartine pensa de cette lettre dont la seconde partie était si mystique, mais il est certain qu'il ne suivit les conseils de Vignet ni pour *Childe-Harold* ni pour *le Sacre*. Lamartine, qui ne faisait des vers que lorsqu'il avait de grands besoins d'argent, avait cru tirer 6.000 francs du *Dernier Chant de Childe-Harold ;* aucun libraire n'ayant voulu lui en donner « un prix convenable », il avait eu un instant l'idée de le faire imprimer à ses frais à Lyon. Il avait même prié Virieu de lui chercher un imprimeur. Mais il dut renoncer à ce projet, car, dans une lettre en date du 7 avril 1825, il parle d'aller à Paris pour corriger lui-même les épreuves de son poème.— « On m'envoie de si horribles échantillons de *Childe-Harold*, mandait-il à Virieu, on y gâte tellement le style et la forme à l'œil et à l'oreille, qu'en bon père je ne puis résister à voler à son secours (2). » Qui donc avait alors le manus-

(1) Lettre inédite.
(2) *Corresp. de Lamartine*, t. II, p. 299.

crit entre les mains? Lamartine a négligé de nous le dire, mais j'ai de sérieuses raisons de penser que c'était M. de Genoude. Il était, en effet, depuis 1820, son factotum à Paris, et bien que Lamartine ait eu, littérairement parlant, à se plaindre de lui plusieurs fois, notamment dans la composition du livre des premières *Méditations poétiques*, il lui avait quand même continué sa confiance. Quoi qu'il en soit, Vignet ne fut certainement pour rien dans les « horribles échantillons de *Childe-Harold* » qui décidèrent Lamartine à se rendre à Paris.

Pour *le Chant du Sacre*, ce fut une autre affaire. J'ai raconté ailleurs (1) toutes les péripéties de cette publication. Je n'y reviendrai donc ici que pour mémoire. On sait que Lamartine irrita fort le duc d'Orléans par une allusion intempestive et malsonnante aux « fautes » de son père, et que, pour calmer sa fureur, il remplaça, sur l'ordre du roi, dans un second tirage, le mot *fautes* par le mot *armes*, qui était souverainement ridicule. Mais cette substitution n'avait probablement satisfait qu'à demi le duc d'Orléans, puisque j'ai découvert tout récemment un exemplaire du *Chant du Sacre* où non seulement les vers incriminés (2) ne figurent plus,

(1) *Lamartine et Elvire*, librairie du *Mercure de France*, 1905.
(2) Ces quatre vers étaient :

D'ORLÉANS
Ce grand nom est couvert du pardon de mon frère :

mais où, quelques pages plus loin, quatre autres vers, concernant Madame la duchesse et Mademoiselle d'Orléans, furent supprimés, quoique inoffensifs (1). Lamartine avait donc fait procéder à un troisième tirage de « ce rogaton », comme il disait, dont il avait eu « cent louis et la honte » (2). Il se fût épargné tous ces ennuis, s'il était entré carrément dans les vues de Vignet. Mais, outre qu'il n'était pas et ne fut jamais mystique, il n'était déjà plus du même bord que lui en politique et en religion. Entendez par là qu'au regard des idées ils étaient tous deux vis-à-vis l'un de l'autre dans la situation que le Christ a si bien définie en disant : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père. » Si Vignet était toujours le royaliste et le catholique *ultra* de 1814, Lamartine était d'ores et déjà, comme tel, franchement libéral. Il n'attendit pas les ordonnances de Juillet pour changer son fusil d'épaule. Sa *Correspondance* est là qui nous permet de suivre par degrés toute son évolution.

Le fils a racheté les *armes* (*a*) de son père,
Et comme les rejets d'un arbre encor fécond,
Sept rameaux ont caché les blessures du tronc.

(1) Ces quatre autres vers étaient :

Là deux sœurs, un exil, un palais les rassemble ;
Le malheur, la pitié les invoquent ensemble,
Le siècle les admire et ne les connaît pas,
Le pauvre les regarde et les nomme tout bas.

(2) *Corresp.*, t. II, p. 305.

(*a*) Dans le manuscrit original il y avait les *crimes*.

C'est même ses dissentiments avec Vignet qui, en s'accusant davantage au long des jours, finirent par apporter un certain froid dans leurs relations.

En tout cas leur correspondance subit un ralentissement marqué à partir de 1825. Du côté de Lamartine, par exemple, je ne trouve guère, dans un espace de dix ans, que cinq ou six lettres adressées directement à Vignet et une vingtaine d'autres à Virieu où il soit question de lui. J'en citerai tout de suite les passages qui l'intéressent :

A Virieu, du 29 avril 1825 :

« ... Ce mot d'ami me rappelle Vignet. Il est très confortable : vingt ou vingt-cinq mille francs, hôtel, voitures et laquais, et dignité convenable. Son étoile était tardive, mais elle est bonne. »

De Paris, 28 octobre 1828 :

« ... Vignet *talis qualis* est ici, chargé d'affaires. Toujours se voulant fiancer et toujours ratant la future, mais il ne ratera point le ministère, il le tient dans un an... »

De Mâcon, 15 février 1829 :

« ... Vignet m'écrit qu'il va enfin être fait ministre. Qui l'eût dit qu'il aurait marché mieux que nous, parti si tard et si paresseux !... »

De Mâcon, 3 mai 1829 :

« ... Vignet ne rit plus. Il est acharné contre l'impiété et la démagogie : il les prend au sérieux. S'il

les voyait à fond comme nous il en aurait moins peur... »

Lamartine ne fut pas toujours aussi rassuré quant à la démagogie.

De Mâcon, décembre 1829 :

« ... Voilà Vignet qui se marie. Je m'en réjouis beaucoup. Il lui fallait cette ancre sur l'agitation de cette vie et l'instabilité de ses pensées. Il sera le mari le plus accompli de nous trois, c'est assez dire (1). »

De Mâcon, 21 janvier 1830 :

« La Grange m'apprend que Vignet est marié. J'en suis ravi. C'est un homme et une femme qui seront complètement heureux. Je lui écrivais hier sans m'en douter. Il est la diplomatie en personne (2). »

Ici Lamartine aurait eu le droit d'employer un mot plus sévère pour qualifier la réserve de Vignet à son égard.

Mais c'est surtout à partir de la révolution de 1830 que leurs dissentiments s'accentuèrent. Vignet, tout comme Virieu, aurait voulu que Lamartine gardât la neutralité vis-à-vis le nouveau gouvernement. Mais Lamartine entendait le servir à sa manière, qui somme toute était la bonne. Pour lui,

(1) Il épousa, le 19 janvier 1830, Mlle Angèle de Vendeuil, fille du marquis de ce nom, qui avait de grandes propriétés en Picardie.

(2) *Corresp. de Lamartine*, t. II et III.

être neutre, c'était abdiquer et répudier tout le monde, mais choisir entre deux partis le moins mauvais, ce n'était pas s'interdire de revenir plus tard au meilleur.

Et il écrivait à Virieu le 7 février 1831 :

« J'ai répondu à Vignet qui me regarde comme un pestiféré pour ne pas vouloir notre salut de la lance du Cosaque, ou du sabre du carabinier royal. Il me prêche tout cela, il fulmine contre toute possibilité de pouvoir ou de liberté modérée en France; il veut de l'absolutisme pur et cru; et devine comment il conclut en conséquence : en nous suppliant de revenir aux Etats de Bourgogne et de constituer une trentaine d'anarchies de plus ! O bon sens, que deviens-tu dans la fureur? »

Quand Vignet fut nommé ministre à Berne, au mois de janvier 1832, Lamartine fut le premier à l'en féliciter, mais il écrivait, deux mois après, à Aymon de Virieu :

« J'ai vu Vignet. Le voilà lancé dans le grand chemin de la fortune et des honneurs. Ses pressentiments de jeune homme ne l'ont pas trompé. Mais ses systèmes, maladies d'imagination, et l'amertume de ses pensées religieuses et politiques le rendront malheureux. Oh ! que l'évangile à raison de prêcher patience, indulgence et tolérance pour nous comme pour les autres ! La passion du bien, quand elle est dépourvue de cette douceur et clarté

divine, nous fait mal comme une passion du mal : c'est l'homme qui se substitue alors à Dieu, c'est la doctrine des de Maistre et de tous les hommes absolus, c'est-à-dire étroits dans un système, une affection ou une idée (1). »

Quatre ans plus tard, Vignet passait de l'ambassade de Berne à celle de Naples. Ce devait être sa dernière étape. A peine arrivé dans cette ville, il apprit la mort de la mère de Virieu, qui l'aimait comme son propre fils (2). On jugera de l'étendue de son chagrin en lisant la lettre qu'il écrivit alors à

(1) *Corresp.*, t. III, p. 269.

(2) Elle était née Elisabeth de Digeon. Son mari François-Henri, comte de Virieu, ancien membre de la Constituante, avait pris part au siège de Lyon, comme chef de la cavalerie lyonnaise, et avait été tué à quelques lieues de la ville en tentant de se faire jour à travers les troupes de la Convention. Elle n'avait échappé elle-même que par la fuite à l'échafaud. Vêtue en mendiante; elle erra dans les montagnes du Dauphiné et confia son fils à une paysanne qui l'éleva parmi les siens. Puis elle passa la frontière et vécut jusqu'au Consulat du travail de ses mains. Elle mourut au Grand-Lemps, le 18 janvier 1837, âgée de 78 ans. Lamartine, en apprenant sa mort, écrivait à Aymon de Virieu : « Je voudrais avoir les paroles qui consolent, mais Celui qui frappe l'âme peut seul la guérir. Je ne puis que pleurer et prier avec toi et regrette de n'être pas là pour porter ma part de cet horrible coup afin de t'en diminuer d'autant le sentiment. Hélas ! je me souviens combien tu portas mon triste fardeau dans une circonstance semblable et de tout ce que tu fus pour moi dans ce moment le plus cruel de ma vie. Tu as été frappé de même, mais tu as vu le bras qui menaçait, tu as vu mourir ! tu as donné et reçu les suprêmes paroles qu'on achèvera en se retrouvant dans le véritable monde. Tu es plus heureux dans ton malheur. Je me représente bien la mort béatifiée de cette grande et sainte femme, béatifiée déjà depuis tant d'années ici-bas par la vertu et par l'amour divin. C'est une belle image qu'elle laisse dans tes yeux pour tes souvenirs. » (*Corresp.*, t. III, p. 411.)

Mlle Stéphanie de Virieu (1), sœur d'Aymon :

Naples, 29 mars 1837.

« Vous avez si bien connu, Mademoiselle, l'attachement et la respectueuse admiration que m'avait inspirés depuis tant d'années votre respectable et excellente mère, je vous avais parlé si souvent de ma profonde reconnaissance pour ses bontés envers moi, que vous avez compris et interprété la douleur que j'ai éprouvée en apprenant qu'elle vous avait été enlevée, avant de savoir par Aymon combien j'avais été affligé de cette mort à laquelle rien ne m'avait préparé, à la distance où j'étais de tous ceux qui me sont chers et d'un pays que je m'étais habitué à regarder autrefois comme une seconde patrie. Lorsque j'ai reçu la lettre d'Aymon, je me suis mis à genoux pour me recommander aux prières et à la protection de cette nouvelle sainte que le ciel venait d'adopter et j'ai essuyé des larmes versées malgré moi, lorsque j'aurais dû seulement glorifier Dieu d'avoir appelé à lui un être si parfait et si pur. — J'aurais voulu vous écrire ce jour-là même ainsi qu'à mon vieil ami, mais ce jour était pour moi, au milieu des devoirs de ma position, plein de ces pénibles contrastes qui vous font sentir toute la vanité et l'amertume de l'existence officielle et

(1) C'est elle qui fit le portrait de Vignet qui illustre ce livre.

des exigences du grand monde. Je devais, au lieu de me recueillir dans des pieuses et tristes pensées, aller à la cour pour le premier cercle d'apparat que tenait la nouvelle Reine, le lendemain de son arrivée, puis les jours suivants assister à d'autres cérémonies, aller au théâtre et bal de cour et n'avoir plus un instant de repos. Mais ces fatigues étaient au dessus de mes forces, j'ai pris un coup de froid et la fièvre, j'ai été retenu au lit pendant une semaine et j'ai gardé une grande faiblesse : j'essaierai cependant de répondre à Aymon. J'ai dû continuer aussi mais vraiment à la sueur de mon front ma correspondance politique, y mettre une exactitude à laquelle j'ai sacrifié souvent, et je m'en fais un reproche, tous mes devoirs envers mes amis. L'influence du climat de Naples auquel je ne puis m'habituer s'est fait sentir encore, j'ai repris de la fièvre et j'en ai encore toute la fatigue.

« Pardonnez-moi donc, Mademoiselle, de n'avoir pu jusqu'à ce jour m'entretenir avec vous de tous les souvenirs que m'a laissés cette femme admirable et vénérée qui restera toujours dans ma pensée comme le modèle parfait d'une grande âme, du plus noble caractère et des vertus les plus vraies et les plus modestes. Quel oubli de soi pour penser toujours aux autres! quelle idée du devoir ! quel dévouement à ceux qu'elle aimait! quelle constance dans l'affection et quelle charité envers les pauvres!

que de bien accompli pendant cette longue vie trop courte cependant pour tous ceux à qui elle fut chère, pour tous ceux qui l'avaient seulement connue, mais que Dieu a trouvée pleine comme *cette mesure remplie jusqu'au bord*, dont il nous a parlé dans son évangile pour nous offrir l'image de ces délices de l'éternité que notre pensée ne saurait comprendre!

« Moi qui ai vu si peu et à de si longs intervalles votre excellente mère, je pourrais vous écrire bien des lettres qui seraient pleines de ces souvenirs, tant ils m'avaient attaché à elle, tant ils sont restés vivants dans ma pensée. Que ne puis-je passer quelques jours à Lemps, Mademoiselle, que de choses vous auriez à me dire et avec quel triste intérêt je vous entendrais parler de celle que vous avez tant aimée et dont vous avez entouré la vie de tant de soins, d'affection et de tendres regrets! La lettre d'Aymon m'a bien touché, elle était écrite sous l'impression d'une douleur si sincère et résignée comme cette sainte mort dont il venait d'être le témoin. J'espère du fond du cœur, et je lui ai exprimé cet espoir avec toute la franchise de la plus fraternelle amitié, que Dieu ne laissera pas tomber en vain dans un si bon cœur une si précieuse semence et qu'il deviendra le digne fils d'une sainte. Ce moment était marqué peut-être dans les décrets de l'adorable Providence pour déchirer tous les

voiles, pour dissiper tous les doutes qui obscurcissaient encore un esprit,d'ailleurs si éclairé, et pour y effacer jusqu'à la dernière trace qu'aurait pu y laisser l'orgueilleuse pensée humaine. Vous savez, chère Mademoiselle de Virieu, combien mes vœux à cet égard s'étaient depuis longtemps associés aux vôtres.

« Je n'ai plus le temps de vous parler de nous ; lorsque vous m'écriviez, au mois de novembre 1833, des questions si amicales sur la santé d'Olympe, *elle était mourante*, et cet état s'est prolongé pendant dix mois, et j'étais alors au milieu de tous les soins et de toutes les affaires qu'avait suscités l'attaque des Polonais contre la Savoie. Dieu m'a aidé et soutenu dans ces moments difficiles, et nous avons quitté la Suisse lorsque tout était rentré dans l'ordre au milieu d'une impression générale de regrets et de bienveillance qui nous a attachés à ce pays pour toujours; après 8 mois de repos à Chambéry, lorsque nous allions partir pour Paris et la Picardie,j'ai reçu l'ordre de venir à Naples. Nous y sommes arrivés le 30 juin; bientôt après nous avons dû subir les tristes précautions ordonnées par le gouvernement contre le choléra,et deux mois après le choléra lui-même; il est venu trois fois jusqu'au seuil de notre porte mais il ne l'a pas franchie,Dieu nous a préservés du mal et de la peur du mal qui en vérité était pire que lui. Nous l'avons béni de

tout notre cœur et avons mis en lui seul toute notre confiance. Il a daigné nous accorder au milieu de ces tristes jours une bien grande grâce, il nous a donné un fils le 19 novembre, et depuis ce jour le cher enfant n'a pas eu un seul instant de souffrance. Mes deux filles se portent aussi à merveille; leur mère vous prie de ne pas l'oublier et se joint à Olympe et à moi pour vous offrir mille vœux. Adieu, Mademoiselle, que Dieu vous bénisse et que tous les anges vous gardent.

« LOUIS DE VIGNET (1). »

Hélas! le fléau qui s'était abattu sur Naples ne devait pas l'épargner longtemps. Il mourut du choléra le 15 juillet 1837, laissant à tous ceux qui l'avaient connu le souvenir d'un cœur très sûr et d'une âme très haute.

En apprenant sa mort, Lamartine écrivit à Aymon de Virieu :

Monceau, août 1837.

« J'ai été non étonné mais frappé, et désolé de la fin de notre ami. Il en avait assez, lui, d'après toutes ses lettres. Dieu l'avait préparé par le dégoût à renverser le calice. Il est heureux. C'est triste pour nous, surtout pour sa femme et ses pau-

(1) Lettre inédite.

vres enfants. Je ne sais rien de plus que sa mort. Toute cette famille n'était pas très bien pour moi depuis 1830, comme si j'avais fait 1830 et n'y avais pas au contraire assez dignement sacrifié carrière, fortune et ambition. Mais notre pauvre ami est dans la région où ces misères et ces mensonges paraissent bien misérables (1). »

Cette lettre était accompagnée de l'admirable pièce de vers que Lamartine a consacrée à la mémoire de Vignet dans ses *Recueillements* (2) :

Aimons-nous ! nos rangs s'éclaircissent,
Chaque heure emporte un sentiment :
Que nos pauvres âmes s'unissent
Et se serrent plus tendrement.

Aimons-nous ! notre fleuve baisse ;
De cette coupe d'amitié
Que se passait notre jeunesse,
Les bords sont vides à moitié.

(1) *Corresp. de Lamartine*, t. III, p. 428. — Trois mois après, Lamartine écrivait à la sœur de Vignet :

« J'ai voulu laisser passer un long temps avant de vous parler de notre douleur commune. Je sentais trop que dans les premiers moments il n'y avait pour sa sœur, sa femme et ses amis, que Dieu et le silence... Je n'ose, à peine connu d'elle, écrire à sa femme ; mais soyez mon interprète, dites-lui que Louis avait un ami pour lequel il s'est souvent dévoué avec la générosité d'un frère, et que cet ami se dévouera à son tour, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, à sa mémoire, à sa femme, à sa sœur, à ses enfants. Je ne puis prouver ma reconnaissance qu'à ceux qu'il aimait comme lui-même : ils n'en ont pas besoin, mais j'ai besoin de la leur exprimer... » (*Corresp.*, t. III, p. 437.)

(2) Toutes les éditions des *Recueillements* indiquent à tort la date de 1838, comme étant celle de la mort de Vignet.

Aimons-nous, notre beau soir tombe ;
Le premier des deux endormi
Qui se couchera dans la tombe
Laissera l'autre sans ami.

. . . . . .

Il était né dans des jours sombres,
Dans une vallée au couchant,
Où la montagne aux grandes ombres
Verse la nuit en se penchant.

Les pins sonores de Savoie
Avaient secoué sur son front
Leur murmure, sa triste joie,
Et les ténèbres de leur tronc.

. . . . . .

Son âme nuageuse et sombre,
Trop haute pour ce vil séjour,
Laissant tout le reste dans l'ombre,
Du ciel seul recevait le jour.

. . . . . .

Et la terre a semblé l'entendre.
O mon Dieu ! lasse avant le soir,
Reçois cette âme triste et tendre :
Elle a tant désiré s'asseoir !

. . . . . .

Ainsi, nous mourons feuille à feuille,
Nos rameaux jonchent le sentier ;
Et quand vient la main qui nous cueille,
Qui de nous survit tout entier ?

Ces contemporains de nos âmes,
Ces mains qui cherchaient notre main,
Ces frères, ces amis, ces femmes,
Nous abandonnent en chemin.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. PYRÉNÉES

A ce chœur joyeux de la route
Qui commençait à tant de voix,
Chaque fois que l'oreille écoute,
Une voix manque chaque fois.
. . . . . .

Ainsi dans la forêt voisine,
Où nous allions, près de l'enclos,
Des cris d'une voix enfantine
Eveiller des milliers d'échos,

Si l'homme jaloux de leur cîme,
Met la cognée au pied des troncs,
A chaque chêne qu'il décime
Une voix tombe avec leurs fronts.

Il en reste un ou deux encore :
Nous retournons au bord du bois
Savoir si le débris sonore
Multiplie encor notre voix :

L'écho, décîmé d'arbre en arbre,
Nous jette à peine un dernier cri,
Le bûcheron au cœur de marbre
L'abat dans son dernier abri.

Adieu les voix de notre enfance,
Adieu l'ombre de nos beaux jours.
La vie est un morne silence,
Où le cœur appelle toujours !

Quatre ans après, en 1841, la voix d'Aymon de Virieu, à qui ce beau chant de mort était dédié, s'éteignit à son tour, et Lamartine, suivant son expression, n'eut dès lors « plus d'ami que dans ses souvenirs et dans le ciel (1) ».

(1) *Corresp.* Lettre à Mlle Fanny de Virieu, datée du 14 avril 1841.

CHAPITRE II

POST-SCRIPTUM AU

ROMAN DE LAMARTINE

§ I. — Deux points d'histoire éclaircis. — La date exacte de l'arrivée de Lamartine à Aix-les-Bains, en 1816, et celle de son arrivée à Paris, en 1817, d'après deux fragments inédits du *Journal* de sa mère. — Concordance de la première date avec le roman de *Raphaël*. — La date du naufrage de Mme Charles sur lac le du Bourget.

§ II. — L'original du *Manuscrit de ma mère* et l'édition qu'en a publiée Lamartine.—Lettre inédite de Lamartine à Mme de Pierreclos. — Comme quoi la date de cette lettre confirme le passage inédit du *Journal* de la mère du poète annonçant son départ pour Paris. — Conséquences de ces dernières découvertes.

I

Il y a dix-huit mois environ, j'écrivais, dans le prologue du *Roman de Lamartine* (1), que ce n'était peut-être pas mon dernier mot sur cette histoire d'amour. J'y reviens, en effet, aujourd'hui,

(1) 1 vol. in-12, chez Fayard.

avec la satisfaction d'avoir atteint — sur deux points essentiels — la vérité que je poursuivais depuis cinq ans.

Ces deux points étaient : 1° la date exacte de l'arrivée de Lamartine à Aix-les-Bains, en 1816 ; — 2° celle de son arrivée à Paris à la fin de la même année, quand il vint retrouver Mme Charles.

Pendant longtemps, on avait cru, sur la foi d'une lettre d'elle publiée par M. Anatole France (1), que Mme Charles s'était rendue directement de Paris à Aix à la fin du mois de juin 1816. Son carnet de voyage mis au jour par M. Doumic nous apprit qu'elle s'était d'abord rendue à Genève et qu'elle n'arriva à Aix-les-Bains que le 17 ou le 18 septembre. Cela reculait de trois mois sa rencontre avec Lamartine, mais on ignorait jusqu'ici la date où Lamartine était allé prendre les eaux de cette station. Ce n'est qu'en ces derniers temps que M. Duréault, secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon, mettant le sceau à toutes ses complaisances, me communiqua un fragment (inédit) du *Manuscrit de ma mère*, d'où il résulte que Lamartine partit de Mâcon pour Aix-les Bains le 30 septembre 1816.

La mère de Lamartine écrivait, en effet, dans son *Journal*, le 11 octobre 1816 :

[MILLY]

(1) *L'Elvire de Lamartine*, 1 vol. in-18, chez Champion.

« ... Alphonse est parti le 30 septembre pour aller prendre quelques douches à Aix pour un peu d'embarras qu'il a auprès du foie — et pour passer quelque temps chez un ami intime qu'il a et qui demeure dans ce moment tout auprès d'Aix. C'est M. Vignet, un excellent jeune homme qui lui a donné les plus grandes marques d'amitié, qui a les meilleurs principes religieux et beaucoup d'esprit, de façon que j'espère que ce voyage sera également utile à l'âme et au corps de mon fils. Mon Dieu, ramenez-le sincèrement à vous et par conséquent à la paix et au bonheur ! »

Nous verrons plus loin que le vœu de la mère de Lamartine devait être exaucé.

Ainsi donc, ce fut du 1er au 5 octobre 1816 que Lamartine arriva à Aix-les-Bains, soit environ quinze jours après Mme Charles. Nous savons effectivement qu'il s'était arrêté quelques jours, à Chambéry, chez son ami de Vignet, qui lui avait promis de le rejoindre à l'hôtel Perrier (1). Cela étant, la lettre de Lamartine, dans laquelle il parle à Vignet de la tempête où faillit périr Mme Charles, — let-

(1) Cela concorde assez bien du reste avec le roman de *Raphaël :* « Quand j'arrivai à Aix, dit Lamartine, la foule en était déjà partie. Les hôtels et les salons où se pressent pendant l'été les étrangers et les oisifs dans ces lieux de réunion étaient tous fermés... L'automne était doux, et précoce... En passant à Chambéry, j'avais vu mon ami Louis de [Vignet]. Il m'avait indiqué une maison isolée et tranquille, dans le haut de la ville d'Aix, où l'on recevait les malades en pension... »

tre que son heureux possesseur avait datée à tout hasard du 1er octobre, dans le doute où il était sur le quantième du mois, qui est presque effacé sur l'original (1)— doit être reculé de dix jours (2). Et la tempête, au lieu de s'être produite le 29 septembre, comme je l'avais supposé d'après cette lettre, ne fut certainement pas antérieure au 10 octobre, ce qui abrège singulièrement le temps que les deux amants passèrent ensemble à Aix. — J'avais calculé qu'il avait dû être d'une quinzaine de jours; je ne m'étais pas trompé de beaucoup, puisqu'ils entrèrent en conversation le 11 octobre au plus tôt, dans l'ancien moulin de l'abbaye d'Hautecombe, où Mme Charles fut transportée mourante, après l'échouage de sa barque, et qu'ils quittèrent Aix-les-Bains le 27 du même mois.

(1) Il n'y avait que le chiffre 1 qui fût lisible. En y regardant de plus près et en soumettant cette partie de l'autographe à un procédé chimique, on put reconstituer la date du 12 avec la boucle apparente du second chiffre, que l'on avait prise pour l'abréviation du mot *premier* [1er octobre].

(2) Voici le texte de cette précieuse lettre :

« Aix, 12 octobre 1816.

« Mon cher ami,

« Depuis ta dernière lettre, où tu m'annonces ta prochaine visite, il m'est arrivé une grande joie. J'ai sauvé avant-hier une jeune femme qui se noyait sur le lac, et elle remplit maintenant mes jours. Je ne suis plus seul chez le vieux médecin, je ne suis plus malade, je me sens rajeuni, guéri, régénéré! Quand tu verras cette bonne et douce créature, tu penseras comme moi que Dieu l'a mise sur ma route pour me dégoûter à tout jamais de ma vie passée. Viens donc bien vite partager notre bonheur et faire connaissance avec elle. Je lui ai dit qui tu étais, nous t'attendons. »

« A. DE L. »

Qu'en va penser M. Doumic, lui qui, dans *la Revue latine* du 25 juillet 1906, après m'avoir traité fort gracieusement d'étourdi, ne craignait pas d'écrire les lignes suivantes :

« Il resterait à établir d'une façon absolument précise les dates de l'arrivée de Mme Charles et de Lamartine à Aix, et celle de leur commun départ. *Toutefois, ce qui est acquis désormais, c'est que Lamartine a passé à Aix, auprès de Julie, non pas dix jours, mais plus d'un mois...* — l'énigme posée par la brièveté du séjour à Aix n'existe plus. Je ne doute guère que, dès la première rencontre, Lamartine et Julie Charles ne se soient sentis attirés l'un vers l'autre par un attrait immédiat et irrésistible. Mais puisqu'on veut laisser un « délai moral », il devient trop évident que pendant ces « cinq longues et courtes semaines », comme parle Raphaël, l'attrait a pu se changer en amour, l'amour remplir le cœur de l'homme et donner l'éveil décisif au génie du poète. »

Les « cinq longues et courtes semaines » auxquelles ajoutait foi la perspicacité de M. Doumic n'ont jamais existé que dans l'imagination du romancier de *Raphaël*, et la brièveté — aujourd'hui certaine — du commun séjour à Aix de Lamartine et de Mme Charles n'est une énigme que pour ceux qui roient à leur faute.

Voilà pour le premier point. Examinons maintenant le second.

II

On n'a pas oublié le bruit fait autour des lettres d'Elvire à Lamartine, quand elles parurent dans *la Revue des Deux-Mondes*, ni la protestation que j'élevai dès le lendemain contre le sens attaché à tort, selon moi, par leur éditeur aux quatre mots de la lettre testamentaire de Mme Charles : « Je vivrai pour expier (1). »

Après les avoir lues et relues, j'eus le pressentiment que la première, qui est datée de *mercredi à onze heures et demie* [du soir], n'avait pas été mise à son rang.

Quoique la date supposée de cette lettre s'accordât parfaitement en apparence avec celle que Lamartine a donnée de son arrivée à Paris dans son roman de *Raphaël* — soit le 25 décembre 1816 — il me paraissait peu vraisemblable que Lamartine eût quitté Mâcon la veille des fêtes de Noël et du jour de l'an, qui sont partout des fêtes de famille, et qu'il se fût présenté chez Mme Charles le soir même de Noël. Je ne m'expliquais pas non plus qu'entre le

(1) Cf. notre ouvrage sur *Lamartine et Elvire*, 1 vol. in-18, au Mercure de France, 1905.

25 décembre 1816 et le 2 janvier 1817, date de la troisième lettre d'Elvire, Lamartine eût fait une absence pendant laquelle il aurait eu à se plaindre de Mme Charles. Mais comme je n'avais à ma disposition aucun moyen de contrôle, j'avais accepté, sous bénéfice d'inventaire, l'ordre chronologique des trois premières lettres d'Elvire, tel que M. Doumic l'avait établi.

Cependant cette question ne cessait de me préoccuper. — Sachant que Mme Frédéric de Parseval (1) avait en sa possession l'original du *Manuscrit de ma mère* (2), l'idée me vint un jour de lui demander respectueusement si la mère de Lamartine n'y avait pas indiqué la date exacte du départ de son fils pour Paris, à la fin de l'année 1816 ou au commencement de l'année 1817. Mais, pour des raisons que je n'ai pas à apprécier ici, Mme de Parseval s'excusa de ne pouvoir satisfaire ma curiosité.

J'avais donc pris le parti d'attendre une occasion meilleure, quand, au mois d'avril dernier, M. Duréault, de Mâcon, ramena mon attention sur ce point en m'envoyant spontanément un passage du *Manuscrit de ma mère*, que Lamartine, avec sa

(1) Mme de Parseval, née Léontine de Pierreclos, qui habite Mâcon, est la petite-nièce de Lamartine.

(2) *Le Manuscrit de ma mère* est un document de premier ordre pour la première partie de la vie de Lamartine. Malheureusement, quand il le publia, en 1858, le grand poète prit de telles libertés avec le texte de sa mère qu'une réimpression conforme à l'original s'impose absolument.

légèreté coutumière, avait défiguré, je ne sais pourquoi, dans le récit de son mariage, qui eut lieu à Chambéry en 1801 (2).

Je priai séance tenante M. Duréault de vouloir bien tenter en mon nom une dernière démarche auprès de Mme de Parseval. Il s'acquitta de cette mission avec un empressement et un zèle dont je ne saurais trop le remercier, et quelques jours après il m'écrivait ceci :

— Soyez heureux, Monsieur, vos prévisions se sont réalisées : la mère de Lamartine raconte que son fils quitta Mâcon le 4 janvier 1817.

Voici le passage resté inédit du *Manuscrit de ma mère*, qui a trait à cet événement.

[Mâcon], 8 janvier 1817.

« Eugénie (2) est arrivée ici samedi 4 et restera jusqu'à dimanche 12. Elle est bien maigre, cependant pas mal quant au fond de sa santé. Je vais avoir encore bien du chagrin en la quittant.

« Alphonse est aussi parti pour Paris le jour même où Eugénie est arrivée, parce que nous ne l'attendions pas positivement ce jour-là. Sa santé

(1) On lira dans le chapitre IV les deux versions de ce journal. Voir p. 168.

(2) Sœur cadette de Lamartine, qui en avait cinq, savoir : Cécile, mariée à M. de Glans de Cessia ; Eugénie, mariée au baron de Coppens ; Sophie, mariée au comte du Pont de Ligonnès ; Césarine, mariée au baron de Vignet ; Suzanne, mariée à M. de Montherot.

est meilleure, les eaux d'Aix lui ont fait grand bien. Cependant il n'est pas encore très fort, et ce voyage de Paris me tourmente aussi, mais il le désirait si vivement qu'il n'y a pas eu moyen d'y mettre obstacle, d'autant que nos parents l'ont approuvé et que son oncle lui a donné un peu d'argent pour cela. Il avait envie de faire encore quelques démarches pour être placé (1), elles seront sûrement très infructueuses, mais à la garde de Dieu ! Je m'abandonne entièrement à lui et ne veux pas me tourmenter lorsque j'ai fait tout ce que je crois qu'il est de mon devoir de faire.

« Cécile est aussi grosse : j'ai souvent de ses nouvelles. Nous sommes restés à Milly jusqu'aux premiers jours de novembre. Alphonse est venu nous y rejoindre avec M. Vignet, son ami, qui l'a accompagné et qui est demeuré un mois avec nous (2). J'en ai été extrêmement contente, car il est d'une bien mauvaise santé, ce qui le rend triste... (3). »

(1) C'était moins pour se placer que pour retrouver Mme Charles, que Lamartine faisait ce voyage de Paris. On n'a pour s'en rendre compte qu'à lire, dans sa *Correspondance*, les lettres qu'il écrivait alors à son ami Aymon de Virieu.

(2) Quand elle écrivait ces lignes, la mère de Lamartine ignorait l'amour dont il s'était pris pour Mme Charles, et elle l'ignora toute sa vie.

(3) Ce passage est confirmé par les lettres que Lamartine adressait de Mâcon à Aymon de Virieu, au mois de décembre 1816 : « Rien n'a changé en bien dans ma position pendant ces huit mois, lui mandait-il le 8 décembre. Mon cœur seul a changé, hélas ! il était plus heureux à ton départ ! Je viens des eaux d'Aix pour un mal de

Lamartine ne pouvait donc pas être à Paris le 25 décembre 1816, puisque nous venons de voir qu'il ne partit de Mâcon que le 4 janvier 1817.

Et qu'on ne m'objecte pas que sa mère avait pu se tromper de date dans son journal. Par une coïncidence curieuse, quelques jours après que M. Duréault m'eut fait cette précieuse communication (1), M. Louis Barthou, ancien ministre de la Justice, achetait toute une liasse de lettres autographes de Lamartine, dont celle-ci, qui confirme le récit de sa mère. Elle est effectivement datée de *Mâcon le 2 janvier 1817*. En voici la copie textuelle, que je tiens de M. Barthou :

« Vous ne pouvez douter, Madame, du vif plaisir que me causent les marques obligeantes du souvenir d'une personne à laquelle j'ai été attaché par la plus sincère amitié ; j'ai reçu avec reconnaissance celle que vous avez bien voulu me donner hier et je vous rends avec ardeur les vœux que vous faites pour moi dans ce jour, ils seront, je l'espère, plus couronnés que tous ceux que j'ai faits jusqu'à pré-

foie qui me ronge encore. Vignet est venu passer un mois avec moi... » Et quatre jours après, il lui écrivait encore : « ...Je suis ici depuis un mois. Vignet vient d'en partir. Il y était venu m'accompagner aux eaux d'Aix, où j'en ai passé un pour ma santé. » (*Correspondance*, t. I, éd. in-18, page 263.)

(1) Il l'accompagnait de cette remarque intéressante que, du 11 octobre 1816 au 8 janvier 1817 (dates des deux fragments cités plus haut), il n'y a pas une ligne écrite dans son *Journal* par la mère de Lamartine.

sent pour les autres ou pour moi. Si l'assurance de mon amitié durable et de ma reconnaissance pouvaient contribuer en quelque chose au vôtre, Madame, comme vous avez la bonté de me le dire, il serait complet et assuré. Mais je crois que nous pouvons malheureusement peu l'un pour l'autre et je m'en afflige pour tous les deux ; dans la position où différents malheurs m'ont placé je ne puis plus avoir la folie d'attendre de bonheur du monde, je suis trop convaincu qu'il n'y est pas, du moins pour moi, et l'avenir nous apprendra seul, s'il est, en effet, quelque part. Je sais, Madame, que vous êtes à peu près dans la même situation morale, et j'ai pris beaucoup de part aux différents événements qui ont pu influer sur votre contentement. Mon intention était d'avoir l'honneur de vous voir à l'époque de la mort de M. votre beau-père, mais de nouveaux sujets de tristesse et des redoublements de souffrance m'ont retenu plus que jamais dans ma solitude complette ; ce n'est que là que je suis bien pour moi et pour les autres, et ne vous plaignez pas, Madame, de ne plus voir un homme dont la présence et les idées actuelles ne pourraient vous causer que de la tristesse ou de l'ennuy.

« C'est bien assez pour vous de l'avoir connu dans un temps où la légèreté de ses idées et la sottise de son caractère en faisaient un objet trop indigne de votre véritable affection, sans le revoir

aujourd'hui arrivé à la sagesse par les malheurs de tout genre et le dégoût de toutes les illusions. Les souffrances de l'âme et celle du corps vieillissent trop en peu d'années, vous en avez éprouvé moins que lui, vous seriez trop jeune encore et promptement dégoûtée d'une telle société, mais quant à lui, Madame, il conservera toujours un vif intérêt à ce qui peut contribuer à vous rendre heureuse et s'il a été le premier à reconnaître qu'il avait eu des torts dans ses relations avec vous, il ne cessera de s'en repentir et de vous renouveler ses excuses. Soyez convaincue, Madame, qu'elles sont très sincères, qu'il s'est jugé plus sévèrement que vous, qu'il ne rejette point sur les autres des torts qui ont été tout à lui dans le principe.

« Daignez agréer tous mes vœux pour vous et ce qui vous est cher et me rappeler à cette époque au souvenir de Me Emilie.

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« A. DE L. »

Cette lettre inédite était adressée à Mme de Pierreclos, née de Cormatin (1), dont le mari était très

(1) On lit dans *les Nouvelles Confidences* de Lamartine : «... Elle était fille d'un général qui s'était rendu célèbre dans les derniers troubles et la pacification de la Vendée. Bonaparte l'avait exilé dans une terre qu'il possédait en Bourgogne, au château de Cormatin, à huit lieues du château de Pierreclos... La jeune comtesse Nina de Pierreclos,célèbre par sa beauté et par ses talents dans tout le pays,

lié avec Lamartine et dont le fils, après avoir été adopté et élevé par le grand poète, épousa plus tard sa nièce, Alix de Cessia, sœur de Valentine.

Qu'on en pense ce qu'on voudra — et elle laisse supposer bien des choses — cette lettre prouve dans tous les cas que la rencontre de Mme Charles à Aix-les-Bains, bien loin d'avoir dévergondé Lamartine, l'avait au contraire corrigé de « la légèreté de ses idées », de « la sottise de son caractère » et lui avait rendu « la sagesse ». — Or je n'ai pas cessé de soutenir cette thèse depuis cinq ans!

Ainsi Lamartine n'arriva à Paris que le 8 janvier 1817 (1) — soit quinze jours plus tard que M. Doumic l'avait cru d'après le roman de *Raphaël*. Il s'ensuit que la première lettre de Mme Charles, datée de *mercredi à onze heures et demie* [du soir], est, chronologiquement parlant, la troisième.

Cette découverte a son intérêt et éclaire d'un jour nouveau les lettres passionnées d'Elvire. Il est acquis désormais : 1° que Lamartine était encore à Mâcon (2), lorsque Mme Charles lui écrivit les

fit du château de Cormatin un séjour d'attrait, d'art et de délices. J'étais devenu alors un des amis les plus intimes de son mari ; j'étais l'hôte assidu de cette belle demeure, et j'y ai passé des heures de jeunesse qui ont rendu ce château, maintenant en d'autres mains, à la fois cher et triste à mon souvenir. »

(1) Le 8 janvier était un mercredi, comme le jour de Noël et le jour de l'an.

(2) Je me demande même si elles lui furent adressées à Mâcon ; en tout cas, il n'eut pas le temps de les recevoir dans cette ville,

deux lettres attristées, affolées, du 1er et du 2 janvier 1817 ; 2° que c'est de Mâcon qu'il lui adressa les reproches immérités qui la mirent hors d'elle ; 3° que Virieu, contrairement à ce que j'avais supposé, ne fut pour rien dans la mauvaise humeur de Lamartine contre Mme Charles (1), et que c'est lui, Virieu, qui avait remis à cette charmante femme, sans en avoir été prié, et croyant bien faire, les quatre livres d'élégies de Lamartine sur Graziella, qui l'avaient tout à la fois ravie et bouleversée.

Et voilà désormais fixés les deux points du roman de Lamartine que je n'avais pu élucider jusqu'à ce jour. Je n'ai pas besoin d'en souligner l'importance : elle éclate à tous les yeux et suffirait à justifier mon goût pour le document et les correspondances privées.

Plus j'étudie Lamartine, plus je sens qu'il est tout entier dans ce court épisode de sa vie. Or, à moins d'être aveuglé par les idées préconçues ou d'être dénué de toute psychologie, il est impossible de ne pas voir aujourd'hui, à la clarté des documents de toutes sortes que j'ai mis dans la circu-

puisqu'il en partit deux jours après qu'elles furent écrites, et qu'il en fallait quatre pour aller de Paris à Mâcon.

« Je voudrais partir pour vous aller trouver, disait Mme Charles à Lamartine. C'est de la barbarie que de retenir mes lettres après m'avoir envoyé la vôtre (celle qui contenait les reproches), il fallait rester un jour de plus, dussiez-vous me voir plus tard. » Cela encore m'avait fait ouvrir les yeux.

(1) Cf. notre ouvrage sur *Lamartine et Elvire*, éd. in-18, pp. 97 et suiv.

lation depuis cinq ans, que la liaison de Lamartine avec Mme Charles fut aussi chaste que passionnée — ce qui d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire et n'exige pas la vertu des saints (1).

(1) Il faut bien le croire, puisque Sainte-Beuve, tout vicieux qu'il était, fut l'amant platonique de Mme d'Arbouville pendant sept ou huit ans,et que Mérimée, qui ne valait pas mieux, se contenta pendant plus de trente ans de l'amitié de Jenny Dacquin.

CHAPITRE III

ÉLÉONORE DE CANONGE

Comme quoi son vrai nom était Bancel. — D'où lui venait le nom de Canonge ? — Comment elle se lia avec Lamartine en 1817. — L'hôtel Perrier à Aix-les-Bains. — Plus âgée que Lamartine, elle reçoit ses confidences. — Une correspondance s'ensuit après leur départ d'Aix. — Divergence de leurs opinions politiques. — Lettres de Lamartine à ce sujet. — Leur entente sur tout le reste. — Ils échangent une bague. — Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. — Ce que Lamartine écrivait à un de ses amis de collège qui avait des vues sur Eléonore. — Elle marie son frère et se marie elle-même presque en même temps que Lamartine. — Après avoir habité quelques mois à Soissons, elle se fixe à Chivres. — Lamartine sert de parrain à son premier né. — Souvenir de son passage à Chivres. — Mlle de Canonge fait mauvais ménage avec M. Duport. — Elle se retire à Bagatelle, commune de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). — Un héritage suivi de procès. — Les dernières années de Mme Duport. — Elle détruit tous ses papiers, sauf la correspondance de Lamartine.

Elle n'était pas née de Canonge ; elle ne s'appelait pas non plus Eléonore, et je ne l'aurais peut-être jamais identifiée, si la nièce de Lamartine ne nous avait appris, dans la *Correspondance* de son

oncle, qu'elle avait habité Chivres, près Soissons, après son mariage. Encore existe-t-il deux Chivres dans l'arrondissement de Soissons. C'est le maire de Chivres, canton de Vailly-sur-Aisne, qui me révéla le véritable état civil d'Eléonore de Canonge.

Elle était fille d'Antoine Bancel et de Rose Brun. Son père, qui habitait Nîmes au moment de sa naissance, était juge de la baronnie de Manduel, et c'est dans cette petite localité du Gard, sise à 17 kilomètres de Tarascon, qu'elle naquit le 12 juin 1789. Trois jours après, ses parrain et marraine lui donnèrent les prénoms de Marie-Antoinette-Adélaïde (1).

Comment donc expliquer qu'en 1817, lors de sa rencontre avec Lamartine aux eaux d'Aix-les-Bains, elle se faisait appeler Eléonore de Canonge? C'est un point que je ne suis pas encore parvenu à élucider. Je sais seulement qu'elle avait à Nîmes un cousin, du nom de Jules Canonge, qui jouissait dans le pays d'une certaine réputation comme poète (2); que, dans l'acte de mariage de sa fille, elle est prénommée Marie-Antoinette-Aglaé-Eléonore ; et

(1) Communiqué par la mairie de Manduel.

(2) Jules Canonge, qui a donné divers articles à la *Revue du Midi*, a publié, en 1835, chez Ebrard, *les Préludes ;* en 1839, chez Gosselin, *le Tasse à Sorrente, Terentia, le Monge des Iles d'or,* poèmes, nouvelles et impressions précédés d'une lettre à Lamartine et d'une épître inédite de Jean Reboul. Il a publié également, en 1841, chez Gosselin, *les Premiers Solitaires,* légendes et nouvelles, et, en 1844, chez Debure, *la Reine des Fées,* conte.

qu'une sœur de sa mère, Mme Gilles, en lui léguant sur le tard une partie de sa fortune, l'appelait également *Aglaé* dite *Eléonore*. De Canonge il n'est question dans aucune des pièces d'état civil que j'ai sous les yeux. Ce qui m'étonne, c'est qu'Eléonore, qui afficha toute sa vie des opinions royalistes, n'ait point porté le nom de Marie-Antoinette, qui était le sien. Mais cela seul me laisserait supposer que le prénom d'Eléonore lui fut donné dès l'enfance.

Quoi qu'il en soit, quand Lamartine fit sa connaissance à Aix-les-Bains, elle habitait ordinairement à Tarascon, chez sa tante maternelle, et elle était libre : entendez par là qu'elle n'avait plus ni père, ni mère, ni tuteur (1). Elle avait alors vingt-huit ans, soit quinze mois de plus que Lamartine. Ce n'était donc plus une jeune fille, et je comprends mieux, à présent que je sais son âge, l'amitié toute particulière qui se noua entre eux, presque tout de suite, sous le toit du docteur Perrier.

Représentons-nous la table d'hôte de ce petit hôtel à la fin de la saison de l'année du *Lac*. Lamartine y était venu attendre Mme Charles, et, comme il y avait déjà passé trois semaines en 1816, il y était un peu comme chez lui, c'est-à-dire qu'on avait pour lui toutes sortes d'égards. Cependant,

(1) « Il n'y a que vous de libre, lui écrivait Lamartine le 6 juin 1819, nous sommes, nous, des victimes des circonstances, nous n'avons que nos désirs. » (*Corresp.*, t. II, p. 4.)

au bout de quelques jours, tout le monde remarqua qu'il paraissait soucieux ; son ami Louis de Vignet lui-même, qui l'avait rejoint, comme l'année précédente, pouvait à peine le dérider.

Naturellement on s'inquiéta, on l'interrogea. Il répondit qu'il souffrait davantage du foie, ne pouvant dire que, chez lui, c'était le cœur qui était le plus malade. Et les hôtes du vieux médecin : le colonel de Faverges, MM. de la Pomarède, de Divonne, le marquis de Costa, et deux ou trois autres qui étaient venus à Aix pour soigner leurs rhumatismes, s'efforcèrent à l'envi de le remonter, pendant que M. et Mme Perrier l'entouraient des soins les plus tendres.

Mais, parmi la petite société de l'hôtel, il y avait une jeune femme gracieuse, intelligente et jolie qui, à force de regarder ce beau jeune homme au front chargé de tristesse, avait deviné son mal. C'était Eléonore de Canonge, la seule personne peut-être à qui il daignât sourire. Elle s'émut de le voir si chagrin, et avec le charme ensorceleur qui naît de la sympathie, elle entra peu à peu dans ses confidences. Il faut dire que tout à Aix-les-Bains invitait Lamartine à ouvrir son cœur. Il ne pouvait faire un pas sans retrouver la trace de celle qu'il « espérait » contre toute espérance. S'il pénétrait dans le petit jardin de l'hôtel, il voyait immédiatement le banc rustique ombragé de feuilles de vigne sur

lequel elle était assise, le jour où elle lui apparut pour la première fois. S'il se retournait du côté de la maison, il découvrait la fenêtre, voisine de la sienne, où elle s'accoudait au crépuscule pour voir l'orbe en feu de la lune sortir des vapeurs bleuâtres de la vallée. Si, le soir, après dîner, il allait promener sa rêverie dans le clos solitaire du château des marquis d'Aix, il s'asseyait sur le petit mur de l'allée des Peupliers où ils avaient échangé le premier baiser d'amour, par une nuit lumineuse et sereine. Et toujours et partout, que ce fût au bord du lac, sur la colline de Tresserve ou sur les monts d'alentour, il ne pensait qu'à une chose : revoir les lieux qui lui parlaient d'elle. Dès lors, quoi de plus naturel qu'il ait éprouvé le besoin de répandre dans le sein d'une jeune femme compatissante et jolie le trop plein de son cœur ?

Cependant Eléonore, sa cure finie, quitta l'hôtel Perrier quelques jours avant Lamartine, et ce départ ne fit qu'augmenter le chagrin du poète.

« Tout est mort ici, depuis que vous en êtes partie, lui écrivait-il le 16 septembre 1817; le peu de gens qui restent ne vivent que de votre souvenir et parlent sans fin de vous. Vous parcourez le monde en vous faisant aimer. Je m'estime particulièrement heureux de m'être trouvé par hasard sur votre route ; mais je crains que de nouveaux amis ne vous fassent oublier ceux d'Aix. Vous en

avez tant, et il y a si peu de bonnes places dans un cœur ! Enfin je veux vivre de vos promesses, moi du moins qui m'en souviendrai (1). »

Elle ne les oublia pas, elle non plus, et la *Correspondance* de Lamartine témoigne hautement que toute sa vie elle lui demeura fidèle, en dépit de la divergence de leurs opinions. Car elle avait en politique des idées très arrêtées, dont elle ne put jamais se défaire.

Il lui écrivait le 27 juin 1818 :

« Je ne veux pas parler politique sur ce sujet avec vous, vous savez que nous ne pouvons nous entendre. Nous partons de deux principes diamétralement opposés : vous croyez que les peuples corrompus doivent être gouvernés par la seule vérité, la seule raison, la seule justice, et que, dès qu'on la leur montrera, ils l'embrasseront, comme des philosophes sans passion. Moi, je crois que la seule fin pour laquelle on doit gouverner est la paix, l'ordre et la justice, mais que le seul moyen de gouvernement c'est la force. Mme de Staël est de votre parti ; l'expérience de tous les siècles et la nature de l'homme sont du mien. En philosophie et en littérature, je regarde Mme de Staël comme un grand homme, en politique comme une

(1) *Corresp.*, t. I, p. 273.

des dernières femmelettes. Chaque grand génie a eu son côté faible, il le faut bien, puisque enfin, quelque génie que Dieu nous ait donné, il faut que nous sentions par quelque point notre misérable nature humaine qui se compose, par parties égales, d'erreur et de vérité. Le bruit uniforme des coteries de Paris, où l'on ne connaît que l'idée du jour et l'opinion de son salon, vous aura confirmée dans vos principes; la solitude, la réflexion et l'histoire de tous les lieux et de tous les âges me confirment dans les miens. Nous ne nous rapprocherons que par les événements, car l'expérience est dans ce genre le seul maître incontestable (1). »

Et encore, le 28 janvier 1819 :

«...Je partage votre crainte en fait de politique : je n'ai jamais cru, en fait de gouvernement, qu'à une seule chose, qui est la force. Ce ne sont pas les belles phrases *ultra* ou *libérales* qui peuvent la créer, c'est la vigueur de volonté écrasant à la fois les deux partis extrêmes et n'accordant rien à aucun. Quand on croit à la raison souveraine des peuples éclairés, on ne les connaît pas du tout, par conséquent on n'est pas fait pour les gouverner. On ne gouvernerait pas dix enfants dans un collège avec les principes que l'on ne cesse de pro-

(1) *Corresp.*, t. I, p. 314.

clamer pour le gouvernement d'une nation turbulente, inquiète et divisée. Vous avez eu votre part dans l'erreur générale du temps, je crains que vous ne l'ayez dans les conséquences qui en découlent. Ceux qui auront fait le mal et ceux qui l'ont prédit seront également enveloppés dans ses résultats; je crains qu'il ne soit plus temps d'y porter remède. Quand les principes sont établis, rien ne peut en fausser les conséquences; or, les conséquences de tout ceci sont l'anarchie la plus complète dans les idées, dans les croyances, comme dans les institutions. Il y a longtemps que vous vous moquez de mon peu de foi dans les lumières de la grande nation; il y a longtemps que les ultra m'appellent libéral et les libéraux ultra : je ne suis ni l'un ni l'autre, car je voudrais être gouverné et et non pas gouverner moi-même. Vous en reviendrez là comme eux, mais il ne sera plus temps, et vous reconnaîtrez trop tard que les gouvernements parfaits, par là même que vous les voulez parfaits, sont impossibles. Rien n'est parfait dans ce monde très imparfait, et avec des agents aussi imparfaits que les hommes (1). »

On voit que Lamartine avait profité des leçons que Lainé et le baron Mounier lui avaient données chez Mme Charles. Mais, contrairement à ce qu'il

(1) *Corresp.*, t. II, p. 8.

disait à Mlle de Canonge, les événements, bien loin de les rapprocher, les divisèrent davantage. Cela ne les empêcha pas d'ailleurs de s'aimer, car s'ils ne s'entendaient pas sur la politique, ils étaient d'accord à peu près sur tout le reste, et, dès le principe, les amis communs qu'ils se découvrirent à Paris, à Lyon, un peu partout, contribuèrent à cimenter leur amitié. La correspondance et les petits cadeaux se chargèrent de l'entretenir. C'est ainsi que trois mois seulement après leur départ d'Aix, ils se donnèrent une bague!... Ne vous pressez pas d'en conclure que ce souvenir symbolique renfermait une autre promesse. Non, c'était une habitude chez Lamartine d'échanger un anneau avec ceux qu'il aimait d'une affection profonde et tout à fait à part. « J'ai ta bague qui ne m'a pas quitté, as-tu la mienne? » écrivait-il à Aymon de Virieu, le 12 décembre 1816. — Et Virieu de lui répondre : « Sois tranquille, ta bague est toujours à mon doigt. »

Qui sait pourtant si Lamartine, quand il demandait une bague à Eléonore de Canonge, n'avait pas une secrète arrière-pensée? Une lettre (inédite) de Mme Boscary (1) m'a appris tout récemment qu'elle lui avait offert de le marier avec une jeune

(1) Femme d'un ancien agent de change de la place Vendôme, à qui plus tard Lamartine donna sa procuration pour ses affaires à Paris.

personne de ses amies ; or, nous savons qu'elle était liée avec Mlle de Canonge, et, dans le même temps, Lamartine écrivait à un ancien camarade de collège qui avait des vues sur Eléonore :

« ... Quant au mariage avec Mlle de Canonge, je ne vois pas du tout que tu doives y penser. Je l'ai vue, elle a passé, mais il ne me paraît nullement qu'elle songe à en faire aucun, et certainement elle en a bien refusé de plus huppés que nous. Il faut réfléchir et reprendre un autre parti (1). »

Avait-il déjà sondé le terrain, ou se réservait-il de le faire à l'occasion? Je l'ignore; ce qu'il y a de sûr c'est que Mlle de Canonge était tout occupée alors de marier son frère, qui lui donnait beaucoup de soucis (2), et que Lamartine lui parla de son

(1) Lettre inédite du 20 août 1818.

(2) «... Je partage la joie que va nous faire éprouver l'excellent projet dont vous tentez l'exécution pour monsieur votre frère, lui écrivait-il le 24 décembre 1818. Je le trouve parfaitement sage et bien calculé. Quelles que soient les folies de jeunesse dont vous me parlez, un mariage avec une femme qui lui plaira et qui prenne sur lui l'empire aimable de la tendresse et de l'estime le rangera insensiblement sous la loi du devoir et de la raison. La raison n'est jamais plus forte sur nous que quand elle ne nous est pas commandée par l'autorité, mais inspirée par l'amour. Vous savez mieux que personne nous imposer son joug sans que nous nous apercevions de son poids : vous le couvrez de fleurs, et nous sommes tout étonnés de nous trouver tout à la fois si raisonnables et si heureux sous les charmes que vous nous imposez librement. Trop heureux les hommes qui trouvent à l'entrée de leur carrière un guide semblable à celui que vous voulez donner à monsieur votre frère! Hélas ! j'ai connu ce bonheur, et le Ciel me l'a enlevé pour jamais. Je ne l'en apprécie que mieux pour les autres... Je vous engage à

projet de mariage avec Mlle Birch, avant qu'elle lui eût parlé du sien.

Il lui écrivait, de Milly, le 17 novembre 1819 :

« Que devenez-vous donc, Mademoiselle et chère amie? Plus d'un mois sans nouvelles de vous. Je serais inquiet si je ne pensais pas que vous êtes peut-être en route, ou peut-être dans les perplexités d'un mariage. Oui, je me figure que c'est un mariage, vous m'en parliez quelquefois cet été : le prétendant était bien tendre et pressant, vous aviez de la pitié pour lui. La pitié aura amené l'amour, ou du moins l'amitié, et vous vous serez laissé convaincre. Quoi qu'il en soit, mes vœux bien tendres et bien constants vous suivent et vous suivront dans toutes les variations de votre destinée qui finira par être heureuse, s'il y a de la justice dans le Maître des destinées (1). »

Quelques mois après, Lamartine épousait mademoiselle Birch, et tel était son contentement de posséder en elle une véritable « perfection morale » que, pendant plus de deux ans, il oublia de

ne pas borner votre œuvre au mariage de ce frère, mais à lui créer en même temps une occupation attachante et forcée chez lui, sans cela vous n'aurez rien fait encore, et l'ennui succédant aux premiers transports de l'amour, le pousserait dans quelques égarements nouveaux. Donnez-lui une terre à faire valoir, des intérêts à traiter, des affaires enfin de quoi remplir son esprit autant que sa femme et ses enfants rempliront son cœur : le bien alors sera complet parce qu'il sera assuré. Croyez-en mon expérience de jeune homme. » (*Corresp.*, t. I, p. 364.)

(1) *Corresp.*, t. II, p. 88.

donner de ses nouvelles à Mlle de Canonge qui, de son côté, avait épousé M. Duport.

J'ouvre sa *Correspondance* et je trouve cette lettre à l'adresse de son amie.

Mâcon, 6 février 1822.

« Vous qui me connaissez, pouvez-vous m'accuser si injustement? Depuis que je vous ai quittée, je puis vous dire avec sincérité qu'il ne s'est pas passé de jour où votre souvenir ne se soit présenté à moi avec tous les charmes que votre amitié parfaite a dû lui imprimer dans mon cœur. Non, non, je n'oublierai jamais cette charmante Eléonore qui, dans mes jours les plus sombres, vint au-devant de moi, avec une bonté angélique, et qui, confidente volontaire de tous mes chagrins, me montra, après quelques jours de connaissance seulement, une amie de tous les temps. J'avais perdu votre adresse, depuis près d'un an, je l'ai demandée à Mme Boscary vingt fois, mais elle ne me l'a point envoyée, et je la sais encore trop mal pour la mettre moi-même. J'envoie ceci à Mme Boscary pour qu'elle vous le fasse parvenir.

« J'ai su votre bonheur et je l'ai partagé; j'ai su vos inquiétudes pour votre chère enfant et je m'y suis associé; j'ai su que, retirée dans une charmante retraite avec un homme digne de vous, vous

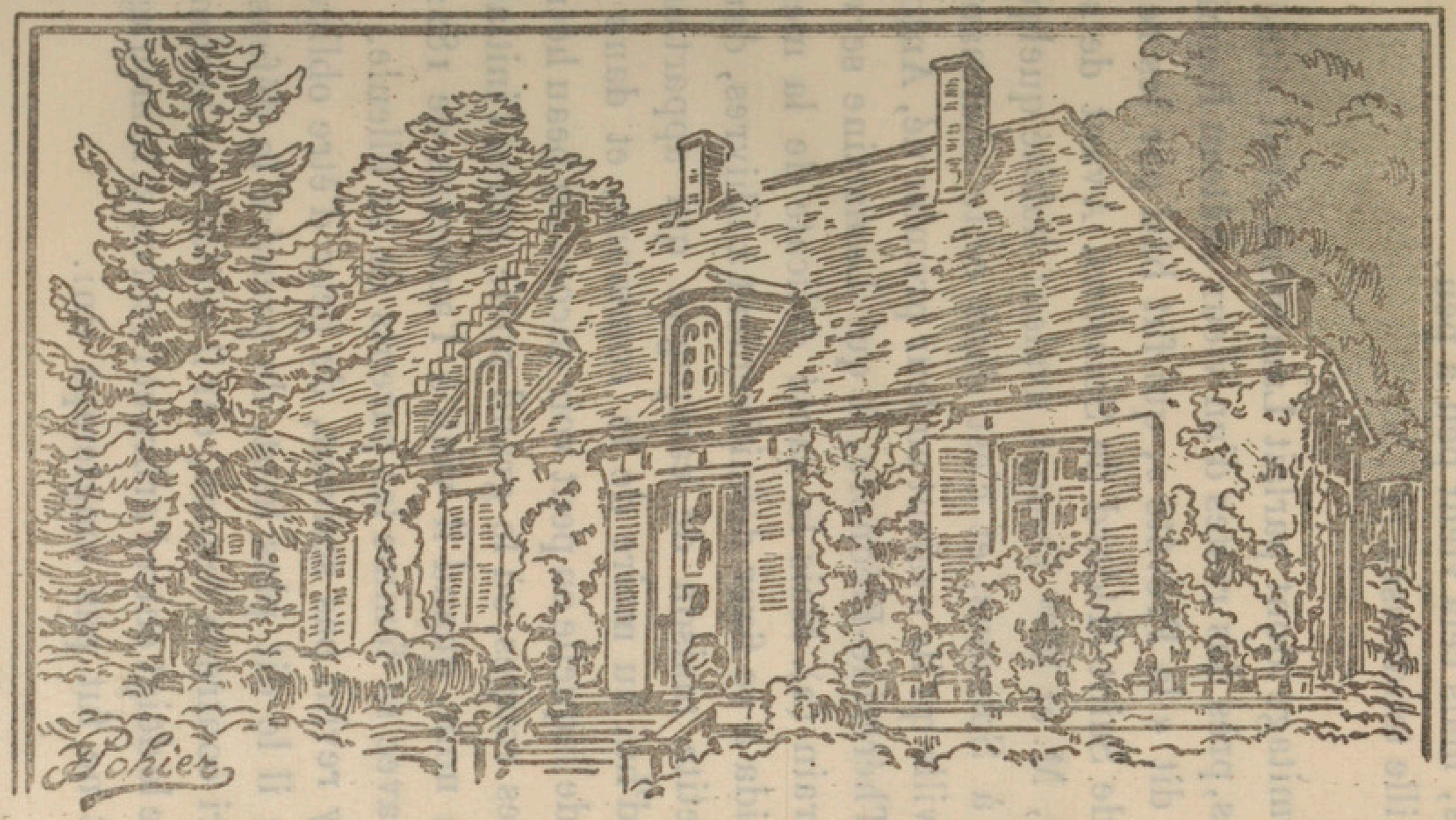
vous concentriez dans votre félicité, et je vous ai approuvée et enviée. J'espère moi-même en faire autant, j'ai tout ce qu'il faut, hors la maison et un peu plus d'aisance.

« J'ai une compagne admirable, digne de vous aussi, et qui vous aime par sympathie. J'ai un fils de onze mois, charmant; j'ai le cœur plein d'une affection heureuse et douce. Je n'ai contre moi qu'une déplorable santé. Mais ce que Dieu veut, il nous faut le vouloir. J'ai adopté définitivement cette philosophie chrétienne, et j'y trouve mon soulagement et mon espoir.

« Après cette reconnaissance que voilà faite, tâchons de renouer notre intimité interrompue. J'aime les cœurs à l'épreuve comme le vôtre, ils sont si beaux et si rares qu'il faut les conserver, comme des perles ou des diamants, pour le plaisir et l'ornement de la vie entière. Je désire vivement faire la connaissance de monsieur votre mari. Je vous prie de le remercier d'avoir pris ma défense; je le lui rendrai si jamais vous êtes injuste avec lui. Je désire surtout aller vous voir dans votre ermitage. J'irai peut-être à Paris ce printemps avec ma femme, ce sera le moment.

« Je compte vous la présenter aussi. Aimez-la par amitié pour moi d'abord, vous l'aimerez bien vite pour elle-même.

« Adieu, chère Eléonore, voilà mon papier fini,



MAISON DE MADAME DUPORT, A CHIVRES

à revoir. Je suis encore au-dessous de toutes mes affaires, mais cela vient peu à peu.

« Mille tendresses (1). »

L'ermitage dont parlait Lamartine était situé à Chivres, près des restes d'un vieux château Renaissance, dit « la Prévôté », qui fut bâti par les religieux de Saint-Médard de Soissons. Avant de s'y retirer, M. et Mme Duport avaient habité quelque temps à Soissons, et c'est dans cette charmante petite ville qu'ils avaient eu leur premier né, Antoinette-Thérésine-Eléonore, à qui Lamartine servit de parrain (2). Mais la santé délicate de la mère les décida à se fixer définitivement à Chivres, dans une petite maison de campagne qui appartient aujourd'hui au maire de la commune, et dans le jardin de laquelle on peut voir encore un beau hêtre à feuilles rouges, où le grand poète grava l'initiale de son nom, quand il vint, à l'automne de 1822, visiter avec sa femme les parents de sa filleule.

Il n'y revint pas souvent, de peur d'être obligé, comme il le dit plus haut, de prendre la défense du mari contre la femme, car il n'était pas homme à mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, et le ménage Duport ne fut pas longtemps uni.

(1) *Corresp.*, t. II, p. 193.

(2) Elle naquit à Soissons, le 4 janvier 1821, d'après son acte de mariage que j'ai sous les yeux.

Outre que M. Duport avait six ans de moins (1) que Mlle de Canonge — ce qui est toujours fâcheux — Eléonore apporta au foyer conjugal une indépendance de caractère, des allures et des habitudes qui ne pouvaient convenir à un mari quelque peu jaloux de son autorité. Et c'est peut-être ce qui avait empêché Lamartine de demander sa main. En tout cas, il avait eu cent fois raison de lui écrire, quand elle lui fit part de son mariage.

« Si je connaissais le futur, je vous donnerais peut-être un conseil, mais dans la position où nous sommes, je ne puis malheureusement vous en donner un suffisamment éclairé. Mais vous êtes la sagesse et la prudence même, conseillez-vous vous-même. Je ne vous recommande qu'une chose, c'est de ne pas écouter trop votre complaisance pour les autres et votre extrême bonté naturelle, dans un cas de cette importance. Il faut tout faire pour les autres dans ce monde, mais il ne faut se marier que pour soi. Si votre cœur vous y porte et que vous y voyiez un bonheur facile et probable, faites; mais autrement rien par déférence aux idées d'autrui. Qui sait mieux que vous ce que c'est que la liberté, à moins qu'on ne l'échange contre un bonheur certain (2). »

Il semble malheureusement que Mlle de Canonge

(1) Philippe-Hippolyte Duport, fils d'une honorable famille parisienne, était né à Paris en 1795. Il y mourut en 1877.

(2) *Corresp.*, t. II, p. 57.

se soit mariée pour plaire à Mme Boscary ou pour faire une fin. En tout cas la fin, qui vint assez vite, fut que, faute de goûts communs et de concessions réciproques, la brouille se mit entre les époux. Lors du mariage de leur fille (1), ils étaient déjà virtuellement séparés, et Mme Duport, qui avait refusé son consentement à ce mariage, habitait le plus souvent à Tarascon, chez sa tante. Elle ne venait à Chivres que lorsque son mari était en voyage. La mort de Mme Gilles, survenue le 28 juin 1856, ne fit qu'accroître les griefs du mari contre sa femme. Ayant été mariés sous le régime dotal, la jouissance et l'administration des biens de l'une appartenaient à l'autre. Or, la tante de Mme Duport, en lui léguant tous ses biens, spécifia dans son testament que ce legs était fait à titre paraphernal, avec pouvoir de régir et même de vendre sans l'autorisation de son mari. M. Duport, se jugeant lésé dans ses droits, refusa d'autoriser sa femme à accepter ce legs, et celle-ci se vit obligée de recourir aux tribunaux (2). A partir de ce moment, Mme Duport habita la propriété de Bagatelle, que lui avait léguée sa tante. Cette propriété, sise dans la commune de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) était de peu de rapport, mais très

(1) Elle épousa, le 11 janvier 1843, Joseph-Charles Poupart, receveur particulier des finances à Vauxbuin (Ardennes).

(2) Renseignements fournis par M. Camman, ancien notaire de Mme Duport.

agréable, avec un grand parc et une arête de rochers couverts de pins qui l'abritait contre les bourrasques du mistral (1).

M. Camman, ancien notaire de Mme Duport, à Tarascon, m'écrit qu'elle vivait fort retirée à Bagatelle, n'ayant à son service qu'une vieille paysanne. « On la voyait souvent errer le jour et quelquefois la nuit, non seulement dans son parc, mais encore en pleine campagne, ses cheveux blancs flottant sur ses épaules ; on l'aurait prise pour une fée. Elle avait tout à fait grand air, malgré ses quatre-vingts ans, et sa conversation avait beaucoup de charme.»

Elle mourut le 4 décembre 1871, ayant eu tout le temps de méditer, en cette année terrible, l'admirable lettre que Lamartine lui adressait à Chivres, au lendemain du coup d'Etat:

Paris, 31 mars 1852.

« Je ne vous croyais pas autre chose que ce que la nature vous a faite, très sensible, très bonne et très exorable; mais je voulais vous rappeler à l'amitié par un mot aigu qui vous allât au cœur, voilà pourquoi j'ai dit inexorable.

(1) Bagatelle valait une trentaine de mille francs et avait appartenu à la famille du marquis de Sade. En dehors de cette propriété, Mme Gilles avait laissé à sa nièce tous les meubles et objets mobiliers qui garnissaient la maison, ainsi que son argenterie, plus 40.000 fr. en argent, et tous les meubles, voitures, chevaux, provisions et denrées se trouvant dans son hôtel de Tarascon. (Note de M. Camman.)

« Je suis bien touché de votre aimable réplique. Je serai bien heureux de vous revoir à mon retour. Je pars pour mon Chivres, mais moins paisible que le vôtre ; de là peut-être pour une course à Smyrne, de six semaines, en septembre.

« Je partirai avec le cœur plus léger en sachant que vous me gardez plus d'amitié que de rancune ; rancune de quoi? Je ne devais rien qu'à Dieu et à mon pays; je n'avais pas servi, pas renversé vos amis qui ne sont pas les miens.

« Le jour de leur chute, il fallait qu'un homme résolu et dévoué se jetât à la tête d'un peuple qui allait tout engloutir et s'engloutir lui-même. Je l'ai fait, et, quoi qu'on vous dise, sans penser une minute à moi, mais à la société. Je l'ai préservée de guerre, de crimes, de sang, de spoliation, d'anarchie. J'ai remis le pays représentatif debout ; j'ai préparé les armées du 20 juin, et j'y ai combattu en brave soldat.

« Le lendemain de la victoire, qui est toute à moi, bien qu'on l'ignore, je me suis retiré exprès pour subir le jugement de la justice ou de l'injustice de ceux que j'avais mécontentés, mais sauvés.

« Depuis j'ai accepté l'obscurité, la calomnie, les menaces, la prison, l'échafaud, enfin les galères du travail et de la ruine, où je suis encore, sans me plaindre. Je n'ai pas cédé une virgule aux passions ou aux utopies démagogues. Que voulez-vous de

plus? Je ne puis que cela, je pouvais prendre dix fois la dictature, la présidence, mais c'était au prix du sang, de la trahison, de l'homicide. Je ne l'ai pas voulu. Accusez-moi, l'avenir me vengera. Mais, pourvu qu'en attendant votre cœur me juge, je suis content (1). »

A la place de ce plaidoyer *pro domo*, dont la postérité a déjà ratifié les conclusions, j'aurais préféré lire dans la *Correspondance* de Lamartine la lettre d'envoi de *Raphaël* ou l'accusé de réception de Mme Duport. Elle seule, en effet, vivait encore, des trois ou quatre témoins de cette histoire d'amour, quand Lamartine se détermina à l'écrire. Et cela m'est un gage qu'elle est conforme en son ensemble à la véracité des faits, car, s'il les avait travestis, elle n'aurait pas manqué de le rappeler à l'ordre.

Mais, si j'en crois M. Camman, qui dressa l'inventaire de sa succession, Mme Duport détruisit dans les derniers temps de sa vie tous ses papiers quelque peu intimes. Elle ne conserva que les lettres de Lamartine qui figurent dans sa *Correspondance*. Encore eut-elle soin, par un sentiment d'une délicatesse exquise, de barrer tous les passages où il était question de services d'argent.

(1) *Corresp.*, t. IV, p. 348.

Ce faisant, elle céda sans doute à une pensée d'orgueil bien légitime. Elle était fière d'avoir inspiré de telles lettres, et elle savait qu'elles tireraient son nom de l'oubli.

Tous les amis de Lamartine honoreront sa mémoire.

CHAPITRE IV

MARIANNE-ELISA BIRCH

LE MARIAGE DE LAMARTINE

§ I. — L'année 1819 dans la vie de Lamartine. — Fragments inédits du *Journal* de sa mère sur son oisiveté et son mariage. — Il part pour Paris à la recherche d'une situation. — Il se lie avec le duc de Rohan et l'abbé de Lamennais. — Les Vignet s'occupent de le marier. — La marquise de la Pierre et Mlle Birch. — Le château de Caramagne. — Portrait de Mlle Birch. — Lamartine la demande en mariage à Aix-les-Bains. — Le souvenir de Mme Charles. — Opposition de Mme Birch au mariage de sa fille.

§ II. — Lamartine reprend le chemin de Paris. — Il s'associe avec MM. de Bonald et Lamennais pour la publication du *Défenseur*. — Intrigue romanesque à ce sujet de Vignet avec Lamartine. — Deux lettres de Joseph de Maistre publiées à son insu dans *le Défenseur*. — Joseph de Maistre proteste auprès de Lamennais. — Lamartine part pour Genève. — Ses rapports avec l'abbé Vuarin. — Mariage *à l'anglaise* de Lamartine. — Explication de ce mariage.

§ III. — L'état civil de Mlle Birch. — Contradictions de sa mère dans ses déclarations. — Acte (inédit) de baptême de Mlle Birch. — Légende mise dans la circulation par Lamartine au sujet de Joseph de Maistre. — Contrat de mariage et apport des futurs. — A peine marié, Lamartine cherche à louer Saint-Point. — La cérémonie du mariage de Lamartine dans la chapelle du château de Chambéry. — Fragments inédits du *Journal* de sa mère à ce propos. —

Il en résulte qu'elle assistait bien à cette cérémonie. — Lamartine à peine arrivé à Naples s'emploie auprès du pape pour obtenir en faveur de Lamennais une dispense de bréviaire. — Lettre de Lamennais à ce sujet.

I

Si l'année 1817 fut l'année climatérique de la jeunesse de Lamartine, de par sa liaison avec Mme Charles qui lui fit une âme nouvelle, l'année 1819 fut, sans contredit, celle où la Providence sembla multiplier pour lui les événements heureux. C'est l'année où sa sœur Césarine épousa le comte Xavier de Vignet, frère de Louis, son excellent camarade; — où Mme de Saint-Aulaire, belle-mère du duc Decazes, se déclara sa protectrice; — où il se lia avec le duc de Rohan et, par lui et Eugène de Genoude, avec l'abbé de Lamennais; — où il connut les premières caresses de la gloire; — où enfin il fréquenta aux eaux d'Aix celle qui devait être sa femme. Tous ces événements s'enchaînent, comme à plaisir. En effet, sans le mariage de sa sœur avec Xavier de Vignet, il est probable que Lamartine n'eût jamais connu Mlle Birch; sans la protection de Mme de Saint-Aulaire, il n'eût certainement pas été nommé, au moment voulu, secrétaire d'ambassade à Naples; sans l'amitié dévouée

de Lamennais, je me demande comment il eût vaincu les dernières difficultés qui s'opposaient à la conclusion de son mariage.

Sur le mariage du grand poète on ne sait généralement que ce qu'il lui a plu de nous raconter, c'est-à-dire peu de chose ; encore dans ce peu de chose a-t-il trouvé le moyen de glisser pas mal d'erreurs. Mais sa *Correspondance* est venue heureusement en rectifier une partie, et l'enquête à laquelle je me suis livré m'a donné la clef du reste.

Depuis la mort de Mme Charles, Lamartine ne songeait qu'à s'établir (1). L'oisiveté lui pesait d'autant plus qu'il lui attribuait avec juste raison tous ses écarts de conduite. « Nous autres jeunes gens, écrivait-il alors à Mlle de Canonge, nous faisons bien des sottises, mais la plupart de nos fautes doivent retomber sur ceux qui nous dirigent si mal : on nous expose sans défense à tous les dangers, et puis on nous blâme d'y succomber. Si on ôtait de notre vie l'oisiveté, et qu'on prît des mesures contre les écarts de l'amour, nous serions presque tous

(1) Il écrivait à Louis de Vignet le 20 août 1818 : « ... Tu auras reçu mes lettres et vu que je n'avais rien à espérer pour moi de Mlle D... ; je n'ai pas eu même la possibilité de me présenter. Mon père ne s'est prêté à rien, et je vois clairement qu'il n'y a rien à faire qu'à battre des rochers pour se briser davantage soi-même... » (*Corresp.*, t. I, p. 328.)

Quelle était cette demoiselle D...? — Elle est nommée en toutes lettres dans l'original de l'épître ci-dessus, que m'a communiqué M. le marquis de Vignet de Vendeuil, c'était Mlle Duvivré.

sages et heureux (1). » Il aspirait donc à se classer, à se faire une position en rapport avec sa naissance et ses goûts, mais comme il avait choisi la carrière diplomatique où l'attirait son ami de Virieu, il lui fallait de grandes protections pour y entrer. Mme Charles lui avait procuré celles du baron Mounier et de M. de Rayneval, mais elles n'étaient pas suffisantes, et c'est en vue de se pousser dans le monde qu'il partit pour Paris, le 15 février 1819. Comme toujours sa bourse était assez plate, mais il avait en portefeuille quelque chose qui, étant donnés son âge, sa beauté, son talent, valait mieux qu'une liasse de banknotes, il emportait avec lui ses premières *Méditations* et sa tragédie de *Saül*. A peine était-il arrivé, qu'il lisait sa tragédie chez le duc d'Orléans, et que toutes les grandes dames du noble faubourg, Mmes de Saint-Aulaire, de Montcalm, de Beufvier, de Raigecourt, raffolaient de ses

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-18, p. 2. De son côté, la mère de Lamartine écrivait dans son *Journal* (partie inédite), le 19 août 1818 : « ... Et puis mon pauvre Alphonse, que j'ai trouvé bien maigre et bien triste. Je suis vraiment désolée. Depuis que je suis ici j'ai eu beaucoup de chagrin .Il désire fort se marier. Je le désire si fort aussi, dans la croyance qu'il serait mieux portant, étant plus heureux, que je fais tout au monde pour décider ses oncles et ses tantes... » — Et encore, le 29 août suivant : « ... J'ai trouvé Alphonse mieux. Il était resté à Milly tout ces temps-ci. S'il voulait un peu calmer son imagination, sa santé s'en trouverait bien. Mais je sens qu'à son âge et avec tant de facultés morales *il est cruel d'être voué à l'inutilité et à l'oisiveté*. Oh! c'est une bien grande croix pour moi, c'est celle que j'aurai toujours craint... » (*Communiqué par M. Duréault.*)

vers sur la *Foi*, sur l'*Immortalité*, sur *Dieu*. Car, à ce moment-là, son opinon politique se bornait, suivant son expression, au commencement du Credo, *je crois en Dieu, le Père tout-puissant* (1), et il paraissait si convaincu qu'il communiquait sa croyance à ceux qui ne l'avaient pas.

Un mois après, il avait fait la conquête de Mathieu de Montmorency qui lui offrit sa petite maison de la Vallée-aux-loups, ancien ermitage de Chateaubriand, pour travailler en paix à ses *Méditations*, et le duc de Rohan l'emmenait passer la semaine sainte à la Roche-Guyon. C'est là qu'il eut le bonheur de dîner un jour avec l'abbé de Lamennais, dont l'*Essai sur l'indifférence* était depuis un an son livre de chevet (2). Que se dirent-ils dans cette première entrevue? Lamartine a négligé de nous en faire part. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à partir de

(1) *Corresp.* Lettre à M^lle de Canonge, du 4 mars 1819.

(2) C'est M^me de Montcalm qui avait signalé cet ouvrage à Lamartine. Elle lui écrivait, le 23 mars 1818 : « Vous me demandez si on écrit et si on lit à Paris. On devrait en vérité rougir de l'un et de l'autre, car tout ce qui paraît porte un cachet dont on serait tenté d'être honteux devant la postérité, si on pouvait supposer qu'elle s'occupera de nous. Un seul ouvrage me paraît hors ligne par l'extravagance des idées et par l'admirable beauté du style, c'est celui de M. de Lamennais. Si vous ne l'avez pas lu, procurez-vous-le ; il mérite d'être lu et même relu. La folle franchise de ses opinions ultramontaines est exprimée avec une verve, une chaleur tout à fait remarquables. Il n'emploie ni une parole ambitieuse, ni une phrase recherchée ; sa chaleur est toute dans son âme et dans son style. » (*Lettres à Lamartine*, p. 2.)

Et Lamartine écrivait à Aymon de Virieu, le 8 août de la même année : « Tous les livres m'ennuient ou m'exaspèrent, je dis les livres du jour. »

ce jour-là, l'illustre apologiste entraîna le poète dans son orbite, et que, à l'exemple de la plupart de ceux qui l'ont subie à un degré quelconque, Lamartine ne put jamais se dégager entièrement de son influence (1).

« Cependant félicite-moi, écrivait-il à Aymon de Virieu, je suis enfin tombé sur du bon, même sur du beau, même sur du sublime. Cela s'appelle *Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Cela est fait, dit-on, par un très jeune abbé. C'est magnifique, pensé comme M. de Maistre, écrit comme Rousseau, fort, vrai, élevé, pittoresque, concluant, neuf, enfin tout. Je te le conseille pour passer huit jours avec un écrivain d'un autre siècle (2). »

Cependant, les jours s'écoulaient, et, malgré ses nombreux patronages, Lamartine n'obtenait pas le poste diplomatique qu'on faisait depuis des mois miroiter à ses yeux. L'eût-il obtenu, d'ailleurs, qu'il eût été fort en peine de l'accepter dans le moment, les fonctions qu'on lui réservait à la légation de Munich n'étant pas rétribuées. Un mariage riche pouvait seul le tirer d'affaire. C'est à quoi s'em-

(1) Lire à ce propos (dans le *Cénacle de la Muse française*) la lettre qu'il lui adressait, le 19 février 1831, après avoir lu les premiers n^os^ de *l'Avenir*.

(2) *Correspondance*, t. I, p. 322. Lettre du 8 août 1818.

ployèrent sans plus tarder sa sœur Césarine et son ami Louis de Vignet (1).

Justement, ils avaient fait la connaissance à Chambéry, chez la marquise de la Pierre, leur voisine, d'une jeune Anglaise, pas précisément jolie, mais ayant de l'agrément, de la grâce, et une assez belle fortune, qui leur semblait un bon parti pour Alphonse. C'était Mlle Birch. Elle était fille d'un ancien colonel des milices en Angleterre, qui, ayant été témoin dans sa jeunesse de la persécution religieuse en Ecosse, pays d'origine de sa famille paternelle, avait ressenti, pendant la Révolution, une grande pitié pour les émigrés français, et avait ouvert sa maison de Londres à un certain nombre d'entre eux.

De ceux-là était la marquise de la Pierre, qui avait quitté la Savoie presque en même temps que le roi de Sardaigne, et dont les filles, nées ou élevées en Angleterre, devinrent les amies d'enfance de Mlle Birch, un peu plus âgée qu'elles. La marquise de la Pierre demeura à Londres jusqu'en 1818, et comme, dans l'intervalle, Mme Birch avait perdu son mari, elle l'invita, au moment de rentrer en Savoie, à venir passer une saison avec sa fille dans son domaine de Caramagne, sis à Pugnet, tout près de Chambéry.

(1) *Corresp.*, t. II, p. 72.

Elles y arrivèrent au commencement de l'été de 1819, et tout de suite Mlle Birch fit l'admiration de la société lettrée du pays par la distinction de son esprit, l'élégance de sa personne et la multiplicité de ses talents. Elle cultivait, en effet, avec un égal bonheur, le dessin, la peinture et la musique, elle montait très bien à cheval et parlait la langue française avec un petit accent qui n'était pas sans charme. En peu de temps le château de Caramagne devint, grâce à elle et à ses amies, « un petit canton d'Angleterre en Savoie », selon l'expression de la mère de Lamartine.

Césarine y allait quelquefois en visite, et Louis de Vignet très souvent, histoire de faire la cour aux jeunes filles. Non qu'il eût l'intention d'en demander une en mariage ; nous savons par une confidence de Lamartine qu'il avait alors le cœur plein d'une autre image ; mais, ce faisant, Vignet songeait à son ami à qui il avait apporté depuis un an, en pure perte d'ailleurs, l'idée de deux unions avantageuses (1), et qu'il voulait marier à tout prix.

(1) Lamartine écrivait à ce sujet, le 28 août 1818, à Mlle de Canonge : « Hélas ! quand j'y pense, quel mari offrir à une jolie, jeune et fraîche personne ! quel corps et quelle âme vis-à-vis de dix-sept ans ! Je crois que cela ne serait ni juste ni sage, il y a tant de vie, d'espoir, de chaleur, d'illusions dans un cœur de cet âge : il n'y a plus chez moi que du bon sens et de la douleur. Tout cela ferait un trop bizarre accouplage. Il faut se rendre justice à soi-même, car tôt ou tard les autres vous la font toujours. Nous n'avions pas suffisamment pensé à tout cela et je n'avais pas vu le changement qu'une année apporte en moi. » (*Corresp.*, t. I, p. 335.) — Se rappeler que Mme Charles était morte le 18 décembre 1817.

Mlle Birch aimait beaucoup les vers, ayant eu un grand-oncle poète, dont le nom figure sur les murs de Westminster, à côté du monument de Shakespeare. Vignet lui en lut quelques-uns de sa composition qu'elle trouva jolis, et d'autres de Lamartine qui lui plurent davantage encore à cause de leur mélancolie particulière et de leur sentiment religieux (1). De ce nombre étaient *l'Isolement* et *la Semaine sainte*, que Lamartine avait fait imprimer tout récemment à quelques exemplaires chez Didot « pour voir l'effet qu'ils produiraient sur les yeux» — si bien que, lorsqu'il lui fut présenté au mois d'août 1819, Mlle Birch ne put résister au besoin de lui témoigner sa sympathie.

Quant à lui, il n'éprouva devant elle ni coup de foudre, ni même ce petit frisson intérieur qui prévient ordinairement l'amour. — « De l'amour, en a-t-on deux fois ? mandait-il à Mlle Eléonore de Canonge, ou du moins le second n'est-il pas l'ombre du premier ? »

Mais, en regardant bien cette figure longue et délicate où, des yeux à la bouche, le sourire, ce rayon de l'âme, était comme enveloppé de douceur et de bonté, il eut le pressentiment que, si elle consentait à devenir sa femme, il jouirait enfin du repos après

(1) Elle était, en effet, très religieuse, et son biographe nous apprend que saint Vincent de Paul, Fénelon et saint Augustin l'avaient déjà touchée, persuadée et pénétrée de la grâce. (Ch. Alexandre : *Madame de Lamartine*, p. 19.)

lequel son cœur meurtri soupirait depuis deux ans, qu'elle lui serait attachée pour la vie comme le lierre à l'arbre et au mur, que dans les circonstances douloureuses qu'il pourrait traverser, pas un chagrin, pas une larme ne lui viendrait d'elle, qu'elle serait enfin sa muse, son ange gardien, son soleil et son ombre. Et après avoir passé auprès d'elle une quinzaine de jours à Aix, il n'hésita pas à lui ouvrir son âme. Mais, comme cet acte décisif avait lieu dans l'endroit même où il avait vécu la première partie de son court roman avec Elvire, il ne put s'empêcher, en lui faisant part du sentiment qu'elle lui inspirait, d'évoquer le souvenir et l'image de celle qui l'avait précédée dans son cœur :

« Nous aurons sans doute des deux côtés, lui disait-il, des obstacles d'égale force, mais aucun obstacle ne peut être aussi fort que le sentiment qui me guide; ce sentiment que j'ai connu une fois en ma vie n'a pu être arraché de mon cœur que par la perte de ce que j'aimais. Depuis ce temps, j'ai vécu dans une parfaite indifférence.»

Et quelques mois auparavant, revoyant les lieux qui avaient été témoins de sa rencontre avec Mme Charles, il écrivait sur un petit carnet (1) qu'elle lui avait donné en lui disant adieu pour toujours :

(1) Ce petit carnet appartient aujourd'hui à M. Emile Olivier, qui a bien voulu me le communiquer. Cf. notre *Roman de Lamartine*.

« 30 août 1818, au bout de l'allée des petits peupliers, sur les restes d'un petit mur, assis à la place même qu'elle occupait le premier soir où nous nous promenions au clair de lune. Premier aveu, premier baiser. »

Comment, d'ailleurs, aurait-il pu oublier celle qui fut Elvire dans un pays où tout lui parlait d'elle?

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé.

Cependant, s'il avait fait allusion à ce violent amour dans sa lettre à Mlle Birch, c'est qu'il y avait été contraint pour se justifier à ses yeux, une des filles de la marquise de la Pierre l'ayant dépeint, par jalousie sans doute, comme un viveur et un coureur de dot. Et ce fut le premier obstacle. Mais il en eut facilement raison, car Mlle Birch s'était déjà promis intérieurement de lui donner sa main coûte que coûte. Les vrais obstacles vinrent de leur famille à tous deux. Ce fut d'abord le père de Lamartine qui se refusa à toute démarche, à cause de la religion de la jeune personne. Un catholique épouser une protestante! Le chevalier de Lamartine revint à de meilleures dispositions quand il sut que Mlle Birch était toute prête à abjurer le protestantisme, et bientôt, la mère de Lamartine aidant, il n'y eut plus d'opposition que du côté de la mère de la fiancée.

Mme Birch avait deux raisons pour ne pas accor-

der la main de sa fille à Lamartine. La première, c'est qu'il était sans situation et sans fortune ; la seconde, c'est qu'il appartenait, lui aussi, à une autre religion que la sienne. Sur le premier point sa fille se flattait de la faire céder le jour où Alphonse entrerait dans la diplomatie ; sur le second, elle se montrait irréductible : j'entends que pour rien au monde elle n'eût prêté la main à l'abjuration de sa fille. Cela étant, les deux jeunes gens, qui avaient trouvé le moyen de correspondre sous le couvert d'un ami des Vignet, se dirent qu'avec le temps et un peu de patience, tout finirait par s'arranger, et Lamartine reprit le chemin de la capitale. Il y était à la veille de Noël et remuait immédiatement ciel et terre pour obtenir le poste diplomatique qu'on lui promettait depuis si longtemps en vain. Mais voilà qu'on parlait à présent de l'envoyer dans le Nord, quand sa santé réclamait le Midi. N'importe. « Je serai mort en trois mois, écrivait-il à de Virieu, mais c'est égal. Je m'y traînerai mourant. Je suis trop mal dans ma misère extrême, je suis trop vexé par la pauvreté (1). » Et, en attendant, tous les salons s'ouvraient devant lui et lui faisaient fête. Il dînait avec Thomas Moore. Villemain, dont il avait une peur terrible était dans l'enthousiasme de ses *Méditations ;* il les portait aux nues et sou-

(1) *Corresp.*, t. II, p. 95. Lettre du 10 janvier 1820.

tenait que de mémoire d'homme il n'y avait eu de pareils vers. Enfin « lord Byron n'avait pas fait à Londres plus de fureur dans ses beaux jours ». Mais, hélas! comme il disait, tout cela n'était que vanité. Quand il rentrait dans son modeste entresol de l'hôtel Richelieu, il comptait s'il avait de quoi dîner quinze jours, et il souffrait du foie, comme en 1816, quand il avait connu Mme Charles (1). C'est au point que, le 19 février, moins d'un mois avant la mise en vente de ses *Méditations*, il faisait ses adieux à Aymon de Virieu dans cette lettre désespérée :

« Je t'écris peut-être pour la dernière fois pour te dire adieu selon toute apparence, et que je te regrette le plus en ce monde après ma mère. Je reconnais te devoir douze ou quinze cents francs et plus. Fais-en ce que tu voudras. Il y a un « meilleur asile » que la mort, c'est le sein de Dieu et sa religion ici-bas. Il n'y a que cela. Crois-moi et fais comme moi : jette-toi les yeux fermés, vivant ou mourant. Adieu.

« Ne dis pas que je t'écris, et ne laisse jamais imprimer de mes lettres. Brûle-les; ni d'autres vers que ceux qui s'impriment aujourd'hui, excepté *Saül*. Je mourrai le meilleur de tes amis, comme tu fus le premier des miens (2) .»

(1) *Correspond.*, t. II, p. 95.
(2) *Corresp.*, t. II, p. 96.

II

Cette lettre suffirait à établir, si quelqu'un en doutait encore, que les *Méditations*, qui avaient suivi *le Lac* et la mort de Mme Charles, avaient jailli d'un cœur profondément chrétien. La maladie de Lamartine acheva sa conversion. Il édifia tout le monde par la noblesse de ses sentiments religieux et la résignation avec laquelle il regarda venir la mort (1). Mais ce fut la gloire qui vint à sa place. Les *Méditations* n'avaient pas paru (2), qu'elles chantaient sur toutes les lèvres, et qu'il était nommé secrétaire d'ambassade à Naples, grâce à l'intervention

(1) Le 7 mars 1820, le duc de Rohan écrivait à Joseph Rocher : «...Vous n'avez pas su peut-être la maladie de mon pauvre Alphonse. Je n'essayerai pas de vous peindre mon tourment, mais je vous peindrai aussi difficilement ma joie maintenant. Son état a été bien grave et il s'est cru frappé à mort. Loin d'être abattu par cette pensée, il s'est jeté avec la plus tendre confiance entre les bras de Dieu, et là, ne songeant qu'à son amour, il s'est résigné avec calme à tout ce que la divine Providence voudrait décider. Il a demandé un prêtre qu'il a vu plusieurs fois et auquel il a fait une confession générale de sa vie. Dans de cruelles douleurs il ne se permettait pas une plainte; pâle et défiguré, le sourire était constamment sur ses lèvres comme la paix dans son cœur. Il en était surpris lui-même, ne se dissimulant pas la grandeur de ses fautes, mais ne pouvant envisager que l'amour de son Dieu. Il reprit la ferme résolution de lui consacrer désormais sa vie et de se montrer chrétien jusqu'à son dernier soupir. Je me réserve de vous dire, quand je vous reverrai, ce qu'il a été pour l'ami qui le soignait pendant cette longue maladie... » (Cf. notre *Lamartine et Elvire*, p. 364.)

(2) On sait qu'elles parurent le 13 mars 1820.

de Lamennais. Il devait aller à Francfort, mais Denys Benoît d'Azy, ayant appris par Lamennais qu'il avait besoin pour sa santé d'un pays chaud, lui avait cédé sa place à Naples (1). Enfin, le 23 mars, il annonçait à sa fiancée qu'il avait conclu une association avec MM. de Bonald, Lamennais et autres qui lui donnerait 8 à 10.000 francs par an (2), et il mandait par le même courrier à Aymon de Virieu que s'il se rétablissait, car il souffrait toujours beaucoup du foie, il épouserait cette année Mlle Birch. « C'est la femme forte, lui disait-il ; elle a été parfaite (3). »

Mme Birch, pressentie à nouveau, donna cette fois son consentement, non sans regret. Encore voulut-elle renvoyer la cérémonie aux calendes, c'est-à-dire à l'automne, sous un prétexte plus ou moins plausible. Lamartine, qui désirait en finir avant de rejoindre son poste, fit alors flèche de tout bois. Il commença par emprunter 1.200 francs sur la seconde édition des *Méditations ;* après quoi, il se mit en route pour Chambéry où il arriva le 12 avril. Entre temps, il avait trouvé le moyen de nouer avec les Vignet une intrigue romanesque dont j'ai eu le secret par le petit billet suivant :

(1) *Œuvres inédites de Lamennais*, publiées par Blaize, t. Ier, p.394. (Pinel lui avait défendu le Nord, disant qu'il n'y résisterait pas un an). *Corresp.*, t. II, pp. 12 et 17.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1905.

(3) *Corresp.*, t. II, p. 98.

« Je vais faire passer dans *le Défenseur*, écrivait-il à Louis de Vignet le 5 avril, les lettres de M. de Maistre que tu m'as envoyées. J'espère qu'elles produiront leur effet. M. de Lamennais m'a remis une lettre de recommandation pour l'abbé Vuarin, curé de Genève. Maintenant à la garde de Dieu (1) ! »

Que signifiaient ces lignes ? J'ai cherché et voici ce que j'ai trouvé.

Nous avons vu plus haut que Lamartine s'était associé à MM. de Bonald et Lamennais en vue précisément d'exploiter le journal *le Défenseur*. Lamennais désirait s'assurer la collaboration de M. de Maistre, et comme celui-ci lui avait fait passer, quelque temps auparavant, un exemplaire du *Pape* (2) par Lamartine, qu'il appelait familièrement « mon neveu » à cause de son alliance avec les Vignet, Féli avait prié Alphonse de négocier au nom du *Défenseur* avec l'illustre auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

« Je suis chargé par des hommes dignes d'être entendus de vous, lui écrivait Lamartine le 17 mars 1820, de vous faire une requête respectueuse en leur nom et au mien. Voici ce dont il s'agit : *le Conservateur* finit ; un journal dans le même sens, mais dépouillé des rêveries constitutionnelles (le plus pos-

(1) Lettre inédite.
(2) *Lettres à Lamartine*, pp. 15-16.

sible), lui succède ; il se nomme *le Défenseur ;* il est rédigé par MM. de Bonald, l'abbé de Lamennais, Saint-Victor, Genoude, plusieurs autres hommes distingués et quelques autres inconnus, au nombre desquels ils ont bien voulu m'admettre. Ces messieurs, tous de votre école et selon votre cœur, osent vous prier de détacher de temps en temps de votre portefeuille quelques pages de politique ou de métaphysique, dont ils orneront leur journal, avec ou sans nom, selon vos convenances et vos ordres. J'ai déjà chargé *Louis*, avec qui je partage mon *action*, de vous adresser cette prière au nom de tout ce que la France possède d'hommes dignes de vous ; je l'ai chargé en même temps de vous faire passer de ma part un petit volume intitulé *Méditations poétiques*, comme un faible hommage de mon admiration et de tous mes sentiments pour vous (1) .»

La requête de Lamartine avait-elle été entendue ? Oui, si l'on s'en rapportait aux apparences. *Le Défenseur* du 8 avril publiait, en effet, une *Lettre de M. le comte de Maistre à une dame protestante sur la question de savoir si le changement de religion n'est point contraire à l'honneur.*

Et cette lettre disait :

(1) *Corresp. de Joseph de Maistre*, Lyon, Vitte, édit., t. VI, p. 362.

« Mais allons au-devant de toutes les difficultés. Partons d'une époque antérieure à tous les schismes qui divisent aujourd'hui le monde. Au commencement du dixième siècle, il n'y avait qu'une foi en Europe. Considérez cette foi comme un assemblage de dogmes positifs : l'unité de Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la présence réelle, etc., et pour mettre plus de clarté dans nos idées, supposons qu'il y ait cinquante de ces dogmes positifs. Tous les chrétiens croyaient donc alors cinquante dogmes ; l'Eglise grecque ayant nié la procession du Saint-Esprit et la suprématie du Pape, elle n'eut plus que quarante-huit points de croyance, par où vous voyez que nous croyons tout ce qu'elle croit, quoiqu'elle nie deux choses que nous croyons. Vos sectes du seizième siècle poussèrent les choses beaucoup plus loin et nièrent encore plusieurs autres dogmes ; mais ceux qu'elles ont retenus nous sont communs. Enfin la religion catholique croit tout ce que les sectes croient. Ce point est incontestable.

« Ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont point des religions, ce sont des *négations*, c'est-à-dire *rien* par elles-mêmes, car dès qu'elles affirment elles sont catholiques.

« Il suit de là une conséquence de la plus grande évidence : c'est que le catholique qui passe dans une secte apostasie véritablement parce qu'il change de croyance et qu'il nie aujourd'hui ce qu'il croyait

hier; mais que le sectaire qui passe dans l'Eglise n'abdique au contraire aucun dogme. Il ne nie rien de ce qu'il croyait. Il croit au contraire ce qu'il niait, ce qui est bien différent... »

Quelques jours après, *le Défenseur* publiait une autre lettre de M. de Maistre à une dame russe préoccupée de savoir « si deux religions (la grecque et la latine) ne différant que sur deux points très peu importants, on ne pouvait pas dire qu'il n'y avait pas réellement de schisme ».

M. de Maistre disait à cette dame :

« Je tiens pour accordée la thèse générale qu'un honnête homme doit changer de religion dès qu'il aperçoit la fausseté de la sienne et la vérité d'une autre ; toute la question se réduit donc à savoir si cette obligation tombe sur le Grec comme sur tout autre dissident, et si la conscience ordonne dans tous les cas un changement public. »

Et il concluait ainsi :

« Je ne crois pas que pour un esprit droit tel que le vôtre, il y ait beaucoup de difficultés sur la question principale : le doute et même l'inquiétude peuvent commencer à la question indiquée à la fin de la lettre, qui a produit celle-ci : « Que veut-il faire ? » Or sous ce point de vue l'avantage du Grec

sur le protestant est immense. Ce dernier ne saurait presque exercer son culte sans nier implicitement un dogme fondamental du christianisme. Par exemple, lorsqu'il reçoit la communion, il nie la présence réelle : de manière que, s'il avait eu le bonheur de reconnaître la vérité, sa conscience devrait souffrir excessivement. Mais vous n'êtes pas dans le cas de lui reprocher aucune assimilation. Vous croyez ce que nous croyons : c'est un acte que vous pouvez régulariser en y ajoutant le vœu sincère de manger ce pain à la table de saint Pierre. »

Après avoir lu ces deux lettres, je n'eus pas de peine à m'expliquer leur insertion dans *le Défenseur*. Apparemment, M. de Maistre avait été mis par Louis de Vignet au courant des difficultés que rencontrait Lamartine, du fait de l'abjuration de Mlle Birch, et, se souvenant des lettres qu'il avait écrites autrefois à ces schismatiques (1), il avait autorisé son neveu à les reproduire, dans l'espoir qu'elles *produiraient leur effet* sur l'esprit de la mère de la demoiselle.

Cependant les choses ne se passèrent pas de la sorte et la *Correspondance* de Joseph de Maistre

(1) Elles devaient remonter à 1809, puisque, dans un paragraphe de la première, Joseph de Maistre disait : « Il y a aujourd'hui mille huit cent neuf ans qu'il y a toujours eu dans le monde une église catholique qui a toujours cru ce qu'elle croit. »

prouve qu'il n'était pour rien dans cette publication.

Il écrivait, le 1er mai 1820, à l'abbé de Lamennais :

«... Puisque je vous tiens, Monsieur l'abbé, oserais-je vous demander de quelle loi morale ou de courtoisie les *défenseurs* se sont permis d'exhumer d'un portefeuille (ou coupable ou souverainement indiscret) deux lettres très confidentielles qu'on m'attribuait, et de les publier sous mon nom sans aucune autorisation de ma part ? Je n'ai pas d'expression pour vous témoigner la surprise que m'a causée ce procédé qui n'a pas de nom parmi des gens de notre espèce. C'est pour la seconde fois que je suis la victime de cet oubli total des lois de la délicatesse... Si vous trouviez l'occasion de laisser tomber quelques gouttes de *votre* encre sur ce procédé inouï, vous me feriez grand plaisir. Ceux qui se permettent de telles violations de toutes les lois de la délicatesse et même de la probité ressemblent à des gens qui tireraient devant eux à tout hasard avec des armes à feu, sans s'informer de la route que prendront les balles et de l'effet qui en résultera. Enfin, Monsieur l'abbé, disposer du nom d'un homme vivant et même d'un homme public, sans sa permission et contre sa volonté expresse, me semble un crime, une bruta-

lité qui n'a point d'excuse. Au reste, tout ceci ne peut être qu'une affaire de libraires, car mon ouvrage anonyme avait été confié primitivement à des hommes dont le nom seul exclut jusqu'à l'ombre du soupçon (1). »

D'où je conclus, en vertu du vieil adage : *Is fecit cui prodest*, que la publication des lettres de J. de Maistre avait été concertée uniquement entre Lamartine et Louis de Vignet. Elle ne porta pas, d'ailleurs, le fruit qu'ils en attendaient, puisque Mlle Birch, faute d'avoir pu fléchir sa mère, se vit obligée d'abjurer secrètement. Lamartine en fut navré. Le mariage était pour lui affaire de conscience, comme il l'écrivait à son ami de Virieu :

« Je te dirai le fin mot à toi seul : c'est par la religion que je veux absolument me marier et que je m'y donne tant de peine. Il faut enfin ordonner sévèrement son inutile existence selon les lois établies, divines ou humaines, et, d'après ma doctrine, les humaines sont divines; le temps s'écoule, les années se chassent, la vie s'en va, profitons du reste; donnons-nous un but fixe pour l'emploi de cette seconde moitié, et que ce but soit le plus élevé possible, c'est-à-dire le désir de nous rendre agréables à Dieu, hors duquel rien n'est rien, ainsi que

1) *Corresp. de J. de Maistre*, t. VI, p. 227.

Madame

Madame de Staël qui est ici
dans le monde, me prie de
vous dire qu'elle sera chez vous
demain de trois à quatre

pour causer de notre
projet —

après quoi elle me prie
de vous mettre sous les
pieds de Monsieur

Votre

Serviteur Ami —

nous le voyons. Pour cela, enchâssons-nous dans l'ordre établi avant nous, tout autour de nous, appuyons-nous sur les soutiens qui ont servi à nos pères; et, s'ils ne nous suffisent pas totalement, implorons de Dieu lui-même la force et la nourriture qui nous conviennent spécialement, faisons-lui, pour l'amour de lui, le sacrifice de quelques répugnances de l'esprit, pour qu'il nous fasse trouver la paix de l'âme et la vérité intérieure qu'il nous donnera à la juste dose que nous pouvons comporter ici-bas : « *ergo* », marions-nous (1) ! »

C'est dans ces dispositions d'esprit que Lamartine se présenta chez M. Vuarin, curé de Genève. Je ne m'étonne pas que ce vénérable ecclésiastique l'ait « tiré du bourbier d'où il ne pouvait sortir (2) ».

Né en 1769, à Collonge, petit village de la Savoie, l'abbé Vuarin, après avoir fait ses études à Saint-Sulpice, avait rempli, en 1803, les fonctions de secrétaire de l'évêché de Chambéry et avait été nommé, en 1806, curé de Genève. Grégoire XVI l'affectionnait beaucoup. Lié de bonne heure avec Joseph de Maistre, à qui il avait procuré un bon théologien pour corriger les épreuves de son livre sur l'*Eglise gallicane*, il était entré en relations

(1) *Corresp. de Lamartine*, t. II, p. 104.
(2) *Ibid*, t. II. Lettre au comte de Virieu du 20 mai 1820.

avec Lamennais en 1819 et s'était tout de suite attaché à sa personne par un lien qu'il eut beaucoup de peine à rompre. C'est ainsi qu'il l'accompagna dans son premier voyage à Rome, en 1824, et qu'il ne cessa de correspondre avec lui qu'en 1837, — trois ans après *les Paroles d'un croyant*.

Lamennais ne pouvait donc donner à Lamartine un meilleur conseiller « dans les affaires épineuses » de son mariage.

J'aurais voulu découvrir l'acte d'abjuration de Mlle Birch, mais M. l'abbé Carry, vicaire général de Genève, qui s'était mis fort gracieusement à ma disposition, n'en a pas trouvé trace sur les registres d'abjuration et de baptêmes de l'église catholique de cette ville, non plus que dans les papiers privés de l'abbé Vuarin. Cependant il est à peu près sûr que Mlle Birch abjura entre les mains du curé de Genève. A Chambéry, où je n'ai rien trouvé non plus, une indiscrétion aurait pu être commise, et il importait que Mme Birch n'eût vent de rien, puisqu'elle s'opposait formellement à l'abjuration de sa fille. A Genève, au contraire, la jeune catéchumène pouvait être certaine qu'on ne la trahirait pas. J'ai idée d'ailleurs, — et c'est également l'opinion des quelques théologiens à qui j'ai soumis ce cas singulier, — qu'en recevant son abjuration au confessionnal et en la tenant secrète, l'abbé Vuarin voulut tranquilliser la conscience de la jeune fille et

lui permettre de se marier *à l'anglaise*, selon l'expression de Lamartine, — à l'issue de la cérémonie catholique. Car elle devait se faire un scrupule de reparaître devant un ministre protestant après avoir abjuré le protestantisme. Aussi bien, la mère de Lamartine dit-elle dans son *Journal* (partie inédite) que le mariage protestant de son fils n'avait été jugé nécessaire qu'à cause des biens que les jeunes époux avaient en Angleterre ou qu'ils pourraient avoir un jour, et qu'ils déclarèrent qu'étant tous les deux catholiques ils n'entendaient point faire de ce mariage à l'anglaise acte religieux, mais « une faveur aux lois civiles de l'accepter ».

III

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la seule particularité étrange que j'aie relevée dans les préliminaires et jusque dans le libellé du contrat de mariage. J'ai sous les yeux ce contrat passé le 25 mai 1820, à Pugnet, dans la maison de Caramagne, où habitait la mère de la fiancée.

Mme Birch y déclare que Marianna-Elisa, fille majeure de M. William-Henri Birch, en son vivant major-commandant au service de Sa Majesté britannique, est née dans la ci-devant province de Languedoc et qu'elle fut baptisée dans la paroisse de

Soho, à Londres (1). Avait-elle donc oublié le nom du lieu où elle l'avait mise au monde (2)? Cette absence de mémoire serait vraiment singulière, mais on a vu plus fort que cela chez les Anglais. On a vu M. Bunbury, père de Mme Alfred de Vigny, ne plus se rappeler le nom de son gendre, dans un dîner où il était assis précisément à côté de Lamartine. Toutefois, dans l'espèce qui nous occupe, j'aime mieux croire que Mme Birch ne voulut pas désigner nommément l'endroit précis où était née sa fille, pour ne pas nous révéler son âge. Et quant à Lamartine, il ne semble pas qu'il ait jamais songé à retirer l'acte de baptême de sa fiancée, car il a toujours ignoré la date de sa naissance (3). La preuve en est que, dans le cimetière de Saint-Point, il a vieilli sa femme d'un an. On peut lire, en effet, sur sa pierre tombale :

MARIANNE-ELISA BIRCH
1789-1863

Or, elle était née le 13 mars 1790, comme il ap-

(1) Soho est un quartier de Londres à proximité d'Oxfort Street et de l'abbaye de Westminster.

(2) On pourrait le croire, car, dans l'acte de mariage, tel que M. Mugnier l'a relevé sur les registres de la paroisse de Maché, il est dit que Mlle Birch est née à *Longdon* et domiciliée de droit en Angleterre... »

(3) Charles Alexandre, dans son livre sur *Madame de Lamartine*, dit (p. 29) que la date de sa naissance resta toujours incertaine; « elle la cachait et n'en parlait jamais. »

pert de son acte de baptême, qui m'a été communiqué par M. Eugène Ritter, de Genève :

BAPTISM SOLEMNISED IN THE PARISH OF St-ANNE-WESTMINSTER, IN THE COUNTY OF MIDDLESEX, IN THE YEAR 1792.

	MAY 1792	
BORN	MARIANA ELISA	BAPTISED
1790 : MAR. 13	BIRCH	31
	OF WILLIAM HENRY AND CHRISTINA-CORDELIA [REESEN]	

Mlle Birch, qui avait été baptisée dans la paroisse de Sainte-Anne-Westminster, comté de Middlesex, le 31 mai 1792, avait donc sept mois et huit jours de plus que Lamartine, né à Mâcon le 21 octobre 1790.

Mais si Mme Birch n'avait pas de mémoire, Lamartine n'en avait guère plus qu'elle. Il a écrit quelque part qu'en l'absence de son père c'était Joseph de Maistre qui lui avait servi de témoin au contrat. Il a même brodé à ce sujet, sous prétexte de nous donner « une preuve bizarre de l'amour-propre » du grand écrivain diplomate, une petite histoire qui vaut d'être reproduite ici.

« A l'époque de mon mariage, dit-il, le comte Joseph de Maistre fut choisi par mon père, absent, pour le représenter au contrat et pour me servir, ce jour-là, de père... Le comte d'Andezène, général piémontais, gouverneur de Savoie, servait de

père à ma fiancée. On lut le contrat et l'on appela les témoins à la signature. Le gouverneur de la Savoie fut appelé le premier par sa qualité de père de la fiancée et par son rang de représentant du souverain dans la province.

« Il signa et chercha à passer la plume à la main du comte de Maistre.

« Le comte, que nous venions de voir dans le salon, tout couvert de son habit de cour et de ses décorations diplomatiques, avait disparu. On le chercha en vain dans le château et dans les jardins. On fut obligé de laisser en blanc la place de sa signature ; mais, une fois le contrat signé, il reparut, sortant d'un massif de charmille, où il s'était dérobé pendant la cérémonie.

« Nous lui demandâmes confidentiellement la raison de cette disparition, qui avait contristé un moment la scène. « C'est, dit-il, qu'en ma qualité d'ambassadeur du roi et de ministre d'Etat je ne voulais pas inscrire mon nom au-dessous du nom d'un gouverneur de Savoie. Demain, j'irai signer seul à la place qui convient à ma dignité. »

« Et il alla, en effet, le lendemain, signer au registre. Les uns admirèrent cette grandeur de respect pour soi-même, les autres cette politesse. Quant à moi, j'admirai cette force du naturel, qui place l'étiquette plus haut que le cœur (1). »

(1) *Souvenirs et portraits*, t. I, p. 192.

L'histoire est amusante, et les détails en sont trop précis pour qu'elle ait été inventée de toutes pièces. Cependant, si elle s'est passée quelque part, ce n'est toujours pas au mariage de Lamartine, puisque Joseph de Maistre n'y brilla que par son absence. Ce n'est pas lui, mais son propre gendre, Xavier de Vignet, que le père du poète avait choisi pour le représenter. L'original du contrat de mariage, qui fut dressé par M. Léger, notaire à Chambéry, établit d'abord que ce choix avait été fait par le chevalier de Lamartine, cinq jours auparavant, par procuration signée à Mâcon, le 20 mai ; il prouve, en outre, que Joseph de Maistre n'a signé au contrat ni au moment de sa passation ni après. La signature de M. d'Andezano n'est d'ailleurs pas la première ; elle est précédée de celle des époux et de leurs mères ; puis, à gauche, on lit : X. Vignet, et, sur la même ligne, à droite, D. Louis-Gabaléone d'Andezano. Aux lignes suivantes : le chevalier de Montbel, le chevalier de Maistre, Rodolphe-Amédée comte de Maistre, L. de Vignet, etc. Il n'y a aucun blanc laissé pour une signature.

Comme le remarque M. Mugnier, ancien conseiller à la cour d'appel de Chambéry, dans sa brochure sur le *Mariage d'Alphonse de Lamartine*, il est bon de noter que, si Joseph de Maistre avait été présent au contrat, son nom aurait été écrit sur la minute avant l'incident et que l'officier public aurait

dû le biffer après qu'il eût refusé de signer. Or la minute ne porte aucune rature de ce genre. D'où je conclus que Lamartine a mal *placé* son histoire, en supposant qu'elle se soit produite ailleurs.

En ce qui concerne l'apport des futurs, le contrat de mariage nous apprend que Mme Birch constituait en dot à sa fille 10.000 livres sterling (250.000 fr.) placés sur les fonds publics anglais, dont le revenu continuerait à appartenir à Mme Birch sauf 3.500 fr. à M. de Lamartine, et 1.500 francs à sa femme, pour son entretien particulier et pour ses menus plaisirs.

Lamartine recevait de son père le domaine de Saint-Point, évalué 100.000 francs, pour en jouir dès le 11 novembre suivant (1), mais à la charge de payer à ses sœurs, *Eugénie*, femme de M. de Coppens, et *Césarine*, femme du comte X. de Vignet, la somme de 2.400 francs.

Ses oncles et ses deux tantes lui donnaient l'hôtel de la famille, situé rue Colon, à Mâcon, et diverses sommes s'élevant à 125. 000 fr. ; le tout, sauf 10.000 francs, n'était payable qu'après le décès des donateurs.

La situation financière des jeunes époux était, en somme, assez modeste (2), et je trouve que le châ-

(1) Jour de la Saint-Martin, où se paient les fermages dans beaucoup de régions.

(2) Elle était si modeste, dans le présent tout au moins, que La-

teau de Saint-Point, avec la rente annuelle de 2.400 fr. dont il était grevé, diminuait singulièrement la dot de Lamartine. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait songé à le louer aussitôt après son mariage.

« Mon père, écrivait-il de Turin à M. de Veydel (1), le 20 juin 1820, m'a donné Saint-Point avec la charge de payer 2.400 francs de rente à mes sœurs. Je n'en tirerai presque rien, ne pouvant pas y être. Veux-tu que je te l'afferme pour un long temps? Va le voir. Je t'assure que tu y trouveras ton compte et moi le mien en te faisant faire un bon marché. Il y a pour un millier de francs de bois par an, des prés magnifiques, des terres incultes ou mal cultivées. Je t'affermerai tout. Songes-y, je t'en prie, ou donne-moi quelque idée. Le meilleur serait de vendre dans ma position. Mais mes oncles ne manqueraient pas de dire : « Voyez, à peine a-t-il, qu'il vend pour se ruiner ! » Cela mérite un sacrifice. Je t'engage extrêmement à voir Saint-Point

martine, pour offrir une parure à sa fiancée, dut emprunter l'argent nécessaire à un ami de sa famille, M. Delahante, qu'il avait rencontré par hasard à Genève.

« Je suis obligé de payer mois par mois ma noce, écrivait-il encore à M. de Genoude, le 24 septembre 1820, je ne serai à mon courant qu'après quelques mois et après avoir touché cela. (Le solde de ses droits d'auteur sur les *Méditations*). » (*Corresp.*, t. II, pp. 108 et 129.)

(1) Son ancien condisciple à l'institution Puppier, à Lyon.

pour ton compte. Tu me proposeras des arrangements suivant tes idées, et j'acquiescerai à tout en me réservant seulement, en cas d'événement, la faculté d'habiter avec toi le château. Encore, je passerai là-dessus, si cela te gênait voulant te marier (1). »

M. de Veydel n'afferma pas Saint-Point, et,bien qu'il lui fût une charge, Lamartine ne se résigna jamais à le vendre, même au plus fort de sa détresse.C'est une erreur de croire que ses embarras d'argent lui vinrent de ses prodigalités; pour tous ceux qui ont vu clair dans ses affaires, ils lui vinrent de son propre patrimoine, de ses châteaux et de ses vignes. Ah ! que Béranger avait raison de lui conseiller, au lendemain de 48, de vendre et de réaliser ! Il n'aurait jamais connu la misère ni la honte de tendre la main.

Le mariage religieux de Lamartine fut célébré à la chapelle du château de Chambéry, le 6 juin, à sept heures du matin, par le curé de la paroisse de Maché,agissant avec l'autorisation de l'archevêque, et sans qu'il ait été fait mention de dispense pour *disparité du culte*, — ce qui démontre bien que Mlle Birch avait abjuré. — Il eut lieu en présence des deux mères et de toutes les personnes qui avaient signé au contrat. Cela résulte formellement

(1) *Corresp.*, t. II, p. 110.

du *Journal* de la mère de Lamartine qui y raconte la cérémonie dans tous ses détails.

Et à ce propos il me paraît intéressant de publier ici, en face l'un de l'autre, le texte intégral du *Journal* de la mère de Lamartine, que m'a communiqué M. Duréault, et le texte tronqué de l'édition du *Manuscrit de ma mère*, que nous devons à Lamartine.

TEXTE ORIGINAL.

Mâcon, ce 3 juillet 1820.

« J'ai eu tant d'occupation depuis le 31 mai qui est le dernier jour que j'ai noté dans ce journal que je n'y ai pas pu marquer encore une des époques les plus intéressantes, celle tant désirée et si peu espérée du mariage de mon fils. Il a été célébré le mardi 6 juin, dans la chapelle du gouverneur de Chambéry. *J'étais revenue de Chambéry le 2* (*a*). Ma belle-fille a passé dans la retraite les jours qui ont précédé son mariage, tout occupée à se préparer à recevoir la grâce du sacrement dans toute son efficacité ; Alphonse s'est aussi confessé à M. l'abbé d'Itiola (*b*)... (*c*) évêque d'Annecy. La cérémonie s'est faite à 8 heures du matin, les assistants étaient le gouverneur et sa femme, l'aide de camp du gouverneur, M^lles^ de la Pierre toutes quatre, M. de Maistre, M. Vignet et M^lle^ Olympe, M^me^ Birch, M. l'abbé d'Itiola,

TEXTE DE LAMARTINE.

Mâcon, 3 juillet 1820.

« J'ai eu tant d'occupation depuis le 31 mai, qui est le dernier jour que j'ai noté dans ce journal, que je n'ai pu marquer encore une des époques les plus intéressantes, celle tant désirée et si peu espérée du mariage de mon fils. Il a été célébré le 6 juin dans la chapelle du gouverneur de Chambéry ; *j'étais revenue de Chambéry le 2*. Ma belle-fille a passé dans la retraite les jours qui ont précédé son mariage. La cérémonie s'est faite à huit heures du matin, les assistants étaient : le gouverneur et sa femme, l'aide de camp du gouverneur, la marquise de la Pierre et ses filles, toutes quatre, M. le comte de Maistre, M. de Vignet et M^lle^ Olympe, leur sœur, Mgr l'évêque d'Annecy ; l'abbé d'Etiola a célébré le mariage. Ma belle-fille était vêtue avec toute la convenance possible ; elle avait une très belle robe de mous-

(*a*) C'est *à* Chambéry que voulait dire la mère de Lamartine.

(*b*) Il faut lire de Thiollaz ; cet abbé était alors prévôt du chapitre de Genève, à Annecy. Il ne devint évêque de cette ville qu'en 1822.

(*c*) Mots raturés illisibles.

Suzanne *et moi*. Ils ont été mariés par le curé de la paroisse de Maché. Ma belle-fille était parée avec toute la noblesse possible. Elle avait une très belle robe de mousseline brodée entièrement. Il est impossible d'avoir une contenance plus remplie de dignité, de modestie et de grâce et l'air plus pénétré de piété. Je ne peux dire tout ce que j'éprouvais en voyant mon fils arrivé enfin à ce moment important de sa vie. J'ai prié Dieu avec bien de l'ardeur, mais je me reproche toujours de ne l'avoir pas remercié assez pour une telle faveur. Après la messe on est entré dans le salon du gouverneur, où l'on a déjeuné. La mariée s'est mise en toilette de voyage et mon fils, sa belle-mère et sa femme sont partis pour Genève, où l'on avait décidé qu'il était nécessaire, pour les biens qu'ils avaient en Angleterre ou qu'ils pourraient avoir un jour, qu'ils allassent faire la cérémonie anglicane, mais en déclarant bien qu'ils étaient tous les deux catholiques (car ma belle-fille avait déclaré son changement de religion à sa mère) et qu'ils n'entendaient point faire de ceci acte religieux mais une faveur aux lois civiles de l'accepter. C'est ce que mon fils a fait publiquement.

. . . . . (*a*) un chagrin si vif de l'abjuration de sa fille. Cependant elle en a pris son parti et a comblé même Alphonse de présents. C'est une femme qui a d'excellentes qualités et qui, dans toutes les grandes occasions, a donné à sa fille les plus grandes preuves de tendresse, mais qui, dans tous les petits détails de la vie, est un peu difficile, et fatigue même

(*a*) Passage raturé.

seline brodée et un voile de dentelle superbe qui la couvrait presque entièrement; il est impossible d'avoir une contenance plus remplie de dignité, de modestie et de grâce, et l'air plus pénétré de piété. Je ne peux dire tout ce que j'éprouvais en voyant mon fils arrivé enfin à ce moment si important de sa vie ; j'ai prié Dieu avec bien de l'ardeur, mais je me reproche toujours de ne l'avoir pas encore assez prié : que peut réserver de prières de reconnaissance et de joie dans son cœur une mère qui touche enfin pour son fils à un tel moment ! Son œuvre sur la terre est finie, le jour où elle a vu le bonheur assuré de tous ses enfants. Il m'en reste encore deux à contempler au pied de ces mêmes autels, dans une si touchante cérémonie. On me parle d'un mariage pour ma belle Suzanne ; heureux, heureux celui à qui Dieu destine un pareil ange visible !

« Alphonse, sa femme et sa belle-mère sont partis, après la double cérémonie de Chambéry et de Genève pour l'Italie. Il va lentement occuper son poste auprès du duc de Narbonne. »

sa fille par un excès de soins et d'affection. Ce qui inquiétait déjà Alphonse et moi beaucoup, dans la crainte que, voulant trop protéger sa femme contre ses petites vexations, cela ne nuise à la paix domestique qu'il désire si vivement qui existe entre eux. Je lui ai bien dit tout ce que je pensais là-dessus. Ils sont revenus de Genève le dimanche, Alphonse était enchanté de sa femme et il m'a dit qu'il était le plus heureux du monde, ce qui m'a rendu bien heureuse moi-même. Je suis enfin partie de Chambéry le mardi 13...Alphonse est parti de Chambéry deux jours après moi. Je n'ai eu de ses nouvelles que de Turin. »

Ainsi tombe la légende mise en circulation par M. Mugnier, ancien conseiller à la Cour d'appel de Chambéry, qui, le premier, publia l'acte de mariage de Lamartine. Trompé par la phrase « *J'étais revenue de Chambéry le 2* », et par l'absence de la signature de sa mère au bas de cet acte, il en avait conclu qu'elle n'avait pas assisté à la cérémonie religieuse.

Quant au mariage protestant, il eut lieu probablement le 7 juin, puisque la mère de Lamartine dit encore dans son *Journal* que son fils, sa belle-mère et sa femme partirent pour Genève à l'issue de la cérémonie catholique, mais nous ne savons en quelle église ou chapelle. — Si, comme elle l'affirme, la cérémonie anglicane était rendue nécessaire par les biens que les jeunes époux avaient

en Angleterre ou qu'ils pourraient avoir un jour, elle dut avoir un caractère public, ou tout au moins officiel. Comment donc se fait-il que ce mariage protestant ne figure sur aucun registre de l'Eglise réformée à Genève? Aurait-il été célébré, suivant une tradition locale, dans la chapelle de l'hôpital et devant un clergyman anglais ? J'ai fait faire également des recherches de ce côté, mais on m'a répondu que le registre des mariages, baptêmes et enterrements, allant de 1819 à 1835, manquait à la collection. Il faut donc renoncer à faire la lumière sur ce point (1).

Quoi qu'il en soit, Lamartine, une fois sorti de toutes ces traverses, parut au comble de la joie. Il avait « trouvé dans sa femme vertu, attraits, esprit, bonté, amour », et il souhaitait pareille bonne fortune à ceux de ses amis qui n'étaient pas mariés. Car

(1) M. François Chaponnière, rédacteur de la *Semaine Religieuse* (protestante) de Genève, m'écrivait à ce sujet, le 25 octobre 1909 :

« ... J'avais fait, de mon côté, une petite enquête sur ce point. Or, j'ai appris que M. Ernest Naville (associé étranger de l'Académie des Sciences morales et politiques) se souvenait que ce mariage avait été béni, non par un clergyman anglican, mais bien par un ministre de l'Eglise nationale protestante de Genève, M. Edouard Diodati officiant bien, dans cette circonstance, à la chapelle de l'Hôpital. En 1820, M. Diodati (né en 1787) venait d'échanger les fonctions de pasteur de campagne contre celles de bibliothécaire de la ville. Il devait occuper plus tard la chaire de littérature moderne, puis celle de théologie pratique et d'apologétique à l'Académie de Genève. C'était un homme extrêmement cultivé, d'un esprit encyclopédique, qui avait des relations littéraires à Paris et des accointances en Angleterre. Il savait fort bien l'anglais et pouvait sans doute officier au

il n'oublait personne au milieu de son bonheur; il ne savait comment remercier ceux qui l'avaient « tiré du bourbier ». A peine était-il installé à Naples, qu'il s'occupait d'obtenir pour Lamennais une dispense de bréviaire. Et il y réussissait en donnant une légère entorse à la vérité, ce qui faisait dire au grand Féli : « Je ne sais pas si je pourrai user de cette dispense, car l'exposé porte que je suis affligé d'une fièvre lente et continue, et d'une faiblesse de vue qui ne me permet de lire qu'avec peine. Ce dernier point n'est pas exact (1). »

Lamennais devait savoir qu'avec les poètes il faut toujours faire la part de l'imagination !

besoin, dans cette langue. Sa femme, née Vernet, était une sœur de la baronne Auguste Staël. M. Ernest Naville, né en 1816, fut, à l'époque de ses études académiques, vers 1835, le pensionnaire de M. Diodati et le familier de sa maison. Il est probable que c'est des lèvres mêmes de cet ecclésiastique qu'il a recueilli le récit du mariage protestant de Lamartine. Bien qu'il ait 92 ans, ses souvenirs sont encore assez nets. » — Je le veux bien, cependant un autre de mes correspondants de Lausanne, M. Remsen Whitehouse, qui est un dévot de Lamartine et qui est lié avec le comte Gabriel Diodati, m'assure que le mariage du grand poète ne fut béni ni par le pasteur Martin, ni par le pasteur Diodati. Auquel croire ?

(1) *Œuvres inédites de Lamennais*, publiées par Blaize, t. Ier, p. 390.

CHAPITRE IV

Mme CAROLINE ANGEBERT

§ I. — Comment j'appris l'existence de Mme Angebert. — M. Rogeron, de Provins. — Les parents de Mme Angebert. — Son éducation, son mariage. — C'est le cours de Victor Cousin en 1828 qui lui révéla la philosophie. — De l'influence de ce cours sur la littérature contemporaine. — Montalembert et Brizeux. — Victor Cousin à trente-six ans. — Première lettre de Mme Angebert à Cousin.— Sa réponse. — Une correspondance entre eux deux s'ensuit. — Lettres inédites. — Voyage de Mme Angebert à Paris. — Ses visites à Victor Cousin. — Déception de Mme Angebert quand le philosophe abandonna, après 1830, son cours de philosophie. — Ce qu'elle lui écrivit à ce sujet. — Second voyage de Mme Angebert à Paris. — Elle lui envoie ses *Adieux poétiques à Dunkerque*.

§ II. — Comment Mme Angebert entra en relations avec Lamartine. — Mariage de la sœur du poète avec M. de Coppens d'Hondschoote. — Lettres inédites de Mme de Coppens à Mme Angebert — Lamartine et la politique. — Comme quoi il ambitionna dès sa jeunesse de jouer un rôle public. — Sa candidature à la députation, en 1831. — Lettre inédite qu'il adresse à ce sujet à Mme Angebert. — Elle se fait son agent électoral à Dunkerque. — La profession de foi de Lamartine revue et corrigée par elle. — Ce que Lamartine lui écrit de Londres à ce sujet. — Les corrections de Mme Angebert sont toutes acceptées. — Appel de Lamartine aux électeurs de Bergues. — Il est combattu par l'Administration et échoue de quelques voix. — Sa *Réponse à la Némésis* de Barthélemy. — Lettre de

Lamartine à Mme Angebert en quittant Hondschoote. — Elle lui répond par une pièce de vers. — Lamartine candidat à la députation à Toulon est battu comme à Bergues. — Sa brochure sur *la Politique rationnelle*. — Mme Angebert en rend compte dans *le Journal de Dunkerque*. — Remerciements de Lamartine à ce sujet. — Il part pour l'Orient. — Lettres inédites de Mme de Coppens à Mme Angebert pendant le voyage de son frère. — La laisse de Fido. — Vers de l'imprimeur Didot sur cette laisse. — Lamartine est élu député à Bergues pendant son voyage en Orient. — Ses remerciements à Mme Angebert.

§ III. — Mme de Lamartine et ses œuvres charitables. — Pour se consoler de la mort de sa fille Julia. — Elle s'associe Mme Angebert dans l'œuvre des libérées de Saint-Lazare. — Trente-sept lettres inédites de Mme de Lamartine à Mme Angebert à ce sujet. — Organisation de l'œuvre. — Les dames patronnesses et la présidente. — Mme Angebert nommée secrétaire général. — Elle visite les prisonniers et rédige à leur intention des petits livres de morale. — Obligée pour cause de surdité de se démettre de ses fonctions. — Elle se retire à Provins. — Sa petite cour dans cette ville. — Lebrun et Baculard d'Arnaud. — Théodore de Banville et Pierre Dupont. — Leurs vers sur l'album de Mme Angebert. — Mme Angebert fait appel à ses amis en faveur de Lamartine. — Admirable poésie d'elle à ce sujet. — Sa mort et sa tombe.

Au mois de mars 1910, au cours d'une excursion que je fis à Provins, à l'occasion du centenaire de la naissance d'Hégésippe Moreau, M. Louis Rogeron, qui me servait de guide, me dit, en sortant de la vieille église Saint-Quiriace :

— Vous voyez ce portail, au fond de cette impasse? eh bien, je me souviens d'avoir porté là

des épreuves à M. de Lamartine, quand j'étais ouvrier typographe à l'imprimerie Lebeau (1).

Et comme je le regardais avec des yeux étonnés :

— Parfaitement, continua-t-il, je suis sûr de ma mémoire. C'était vers 1858. M. de Lamartine était très lié avec Mme Angebert, qui habitait cette maison, et je le vois encore dans le petit salon-bibliothèque d'où l'on découvre la vallée de la Voulzie et la ferme de Champbenoit, où fut élevé Hégésippe Moreau. Il était grand, très mince, serré dans une longue redingote boutonnée jusqu'au col, avec des cheveux peignés à l'anglaise, dont les mèches grisonnantes étaient ramenées sur l'oreille, et une cravate noire qui lui faisait plusieurs fois le tour du cou...

— C'est bien cela, en effet, notre Lamartine, tel que le représente la photographie d'Adam Salomon. Mais quelles pouvaient bien être les épreuves que vous lui portiez, et qui était cette Mme Angebert dont je n'ai jamais entendu parler?

— Ces épreuves devaient être une lettre-circulaire de remerciements que M. de Lamartine adres-

(1) C'est M. Rogeron qui, dans cette imprimerie, hérita de la casse d'Hégésippe Moreau, quelques années après que le poète du *Myosotis* eut quitté Provins pour aller tenter la fortune à Paris. (Cf. notre article sur *le Centenaire d'Hégésippe Moreau*, paru dans le *Mercure de France* du 1er avril 1910.)

sait aux comités qui s'étaient formés sur divers points de la France pour lui venir en aide... Vous savez dans quelle détresse il était tombé!... Quant à Mme Angebert, je suis assez peu documenté sur elle. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'elle était poète et qu'elle a publié pas mal de vers dans *la Feuille de Provins*.

— Quelque bas-bleu, sans doute, comme Lamartine en a tant vu naître sous ses pas!... N'importe; ce que vous me contez là m'intéresse vivement, et je voudrais bien savoir qui a pu hériter de cette Mme Angebert.

— Ça, par exemple, je l'ignore, mais si vous y tenez, je pourrai vous donner ce renseignement.

Or, quelque temps après, l'idée m'étant venue de tirer cette histoire au clair, j'appris par M. Rogeron que l'amie de Lamartine avait eu pour héritier M. Léouzon le Duc, son petit-neveu, dont on n'a pas oublié les belles études sur les pays du Nord. Et c'est le fils de ce dernier, l'avocat bien connu, qui m'a fait l'honneur de me confier les papiers de sa grand'tante d'où j'ai tiré les éléments de cette étude.

Qu'il veuille bien agréer ici tous mes remerciements.



MADAME CAROLINE ANGEBERT

D'APRÈS UNE MINIATURE DE LOUIS FLEURY

APPARTENANT À M. LÉOUZON LE DUC

sait aux comités qui s'étaient formés sur divers points de la France pour lui venir en aide... Vous savez dans quelle détresse il était tombé!... Quant à Mme Angebert, je suis assez peu documenté sur elle. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'elle était poète et qu'elle a publié pas mal de vers dans *la Feuille de Provins*.

— Quelque bas-bleu, sans doute, comme Lamartine en a tant vu naître sous ses pas!... N'importe; ce que vous me contez là m'intéresse vivement, et je voudrais bien savoir qui a pu hériter de cette Mme Angebert.

— Ça, par exemple, je l'ignore, mais si vous y tenez, je pourrai vous donner ce renseignement.

Or, quelque temps après, l'idée m'étant venue de tirer cette histoire au clair, j'appris par M. Rogeron que l'amie de Lamartine avait eu pour héritier M. Léouzon le Duc, son petit-neveu, dont on n'a pas oublié les belles études sur les pays du Nord. Et c'est le fils de ce dernier, l'érudit bien connu, qui m'a fait l'honneur de me confier les papiers de sa grand'tante d'où j'ai tiré les éléments de cette étude.

Qu'il veuille bien agréer ici tous mes remerciements.



MADAME CAROLINE ANGEBERT

D'APRÈS UNE MINIATURE DE LOUIS FLEURY

APPARTENANT À M. LÉOUZON LE DUC

I

Angélique-Caroline-Omérine Colas naquit à Paris, le 19 décembre 1793. Elle était fille des fermiers du domaine seigneurial du Houssay, sis dans la commune de Voulton (Seine-et-Marne), qui lui donnèrent une éducation supérieure à celle que recevaient alors les filles de sa condition modeste (1). Mariée, à peine nubile, à un marin du nom de Claude-Jacques Angebert, qui avait vingt et un ans de plus qu'elle (2), elle l'accompagna à Corfou et à Trieste, où il occupa sous l'Empire les fonctions de chef d'administration, et elle mûrit très vite sous le ciel chaud de l'Illyrie et de la Grèce. A vingt-cinq ans, nous dit une personne qui l'a beaucoup connue, c'était une petite femme, mince et très élé-

(1) Il appert de son acte de naissance qu'Alexandre-Nicolas Colas et Marie-Marguerite Lefèvre, ses père et mère, s'étaient mariés en novembre 1792 à Saint-Martin-des-Champs (Seine-et-Marne), et que ce fut par hasard, et en l'absence de son père, qu'elle naquit à Paris, rue des Saints-Pères, section de la Fontaine de Grenelle. (*Arch. communales de Paris.*)

(2) Né à Clichy (Seine-et-Oise) le 22 janvier 1773. Angebert, après avoir servi comme engagé volontaire, dans le 1er bataillon de Clermont (Oise) et dans celui du Finistère, fut embarqué sur la canonnière *la Brûlante*, le 4 juillet 1796, en qualité d'aide timonnier. Commis de 1re classe en 1800, il fut nommé trois ans après sous-commissaire à Toulon, chargé de 1806 à 1814 de ce service à Nice, à Corfou et à Trieste, et envoyé en 1819 comme commissaire de 1re classe à Dunkerque, où il resta en cette qualité jusqu'au 3 janvier 1835, date où il fut mis à la retraite. Il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. (*Arch. du ministère de la marine.*)

gante. Elle avait le nez fin, de grands yeux noirs, des manières très distinguées et un esprit bien au-dessus de son sexe. Elle habitait en ce temps-là à Dunkerque, où son mari était commissaire de marine, et faisait par son intelligence l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui la fréquentaient. Elle avait appris le grec et le latin, toute seule, pour le plaisir de lire dans le texte les poètes et les philosophes de l'antiquité, ses auteurs favoris, et une de ses nièces sachant l'anglais et un de ses neveux l'italien, elle avait profité de leur séjour à Dunkerque pour se mettre en état de comprendre dans ces deux langues les livres de philosophie qu'on voudrait bien lui indiquer. Mais elle n'avait pas la moindre idée des commencements de la réforme philosophique en France. Jusqu'en 1828, elle n'avait lu, de son propre aveu, que le *Traité des sensations* de Condillac, un vieux mathématicien de ses amis lui ayant dit que l'esprit humain ne pouvait pas aller plus loin. A la vérité, elle en doutait bien un peu, mais confusément, et, faute de livres et d'un guide autre que ce professeur de mathématiques, elle s'était arrêtée là, triste et découragée (1).

Tout cela, certes, n'était pas d'un bas-bleu. J'ajoute qu'elle n'avait ni prétention, ni morgue. Jamais elle ne tira vanité de son savoir ou de son

(1) Voir à l'*Appendice* son Mémoire, n° 1, p. 344.

commerce avec les hommes illustres qui l'honorèrent de leur amitié. Sa modestie même était telle qu'elle a négligé de recueillir ses œuvres d'imagination en vers ou en prose, et qu'elle est morte à quatre-vingt-six ans, sans avoir dit un mot à personne de sa correspondance avec Victor Cousin et Lamartine.

Comment et à quelle date était-elle entrée en relations avec Victor Cousin ? C'est tout un petit roman qui mérite d'être conté.

Victor Cousin, dont le cours de philosophie à la Sorbonne avait été suspendu en 1820, en même temps que celui de Guizot, avait été autorisé à le reprendre au mois d'avril 1828, et tout de suite sa chaire avait été entourée par une foule énorme où tous les âges et toutes les opinions se confondaient. Depuis les grands jours de la scolastique au douzième et au treizième siècle il n'y avait pas eu d'exemple de pareils auditoires dans le quartier latin. Il faut dire que Victor Cousin maniait la parole avec une rare maîtrise, et qu'en plus de son éloquence il avait au front l'auréole que lui avait faite sa détention arbitraire à Berlin, en 1824. Vingt ans après, ayant su par Alfred de Vigny que son poème des *Bretons* avait été couronné par l'Académie grâce à l'appui du philosophe, Brizeux écrivait à ce dernier que « son influence avait pénétré tous ses essais et que son poème reflétait le rayon

de sa pensée (1) ». Et Montalembert qui, après l'avoir combattu violemment sous Louis-Philippe, en tant que membre du conseil royal de l'Instruction publique, s'était rapproché de lui sous l'Empire, en haine du despotisme, Montalembert écrivait de même à Victor Cousin : « J'ai été confondu par le reproche que vous me faites de haïr la philosophie. Ingrat ! avez-vous donc oublié mes enthousiasmes de 1828 pour la vôtre (2) ! »

Victor Cousin avait alors trente-six ans. Comme le dit Barthélemy-Saint-Hilaire, « il était dans toute sa virilité. Sa taille était assez élevée, et il était très bien fait ; ses yeux lançaient à tout moment des éclairs : les traits de la figure étaient réguliers, et d'une beauté sculpturale ; la physionomie, très expressive et mobile, attestait l'habitude de la pensée et du travail, quelques rides sur le front et des joues amaigries étaient loin de déparer l'ensemble. La voix était sonore, d'un timbre qui n'était ni trop grave, ni trop aigu : elle n'avait rien de précipité, et elle n'était pas lente. Elle se faisait entendre dans toutes les parties de la salle ; pas un mot n'était perdu. Une chevelure très brune et abondante surmontait le visage, qu'encadrait un collier de barbe allant sous le menton. Le costume était

(1) Cf. *M. Victor Cousin, sa Vie et sa Correspondance*, par J. Barthélemy Saint-Hilaire, t. II, p. 428.

(2) *M. Victor Cousin, sa Vie et sa Correspondance*, t. II, p. 417.

l'habit et le pantalon noirs. Le geste était sobre, et comme il n'était pas fréquent, il ne pouvait pas détourner l'attention des auditeurs (1). »

Est-ce à dire que Victor Cousin les satisfaisait tous ! Non, et, parmi eux, les catholiques pratiquants qui suivaient son cours ne se gênaient pas pour l'accabler, le lendemain, de leurs critiques et de leurs protestations. Il ne pouvait pas du reste en être autrement, quand on sait que le jeune professeur mettait la philosophie au-dessus de la religion. Mais par la hauteur des idées et le large souffle spiritualiste qui animait ses leçons, il avait conquis les âmes éprises du beau, qui cherchent Dieu en dehors des confessions religieuses. Et comme ces leçons, sténographiées et revues par les professeurs, étaient publiées chaque semaine en cahiers séparés ou dans les journaux, la parole de Victor Cousin retentissait jusqu'au bout de la France et y éveillait des échos inattendus. C'est ainsi qu'un beau jour elle remua si profondément l'esprit de Mme Angebert que, malgré son peu de connaissances en métaphysique, elle ne put résister au besoin de faire part au professeur de la Sorbonne des impressions que lui avait laissées sa leçon huitième, où il avait assez mal parlé des femmes et des enfants. Voici la lettre qu'elle lui adressait de Dunkerque, le 30 septembre 1828 :

(1) *M. Victor Cousin*, t. I, p. 240.

« Monsieur,

« Vous n'avez pas un disciple plus fervent que moi, ou qui, j'ose le dire, comprenne mieux vos sublimes leçons. Je recherche, j'adore la vérité, et cependant je suis une femme. Jugez de l'impression qu'a dû produire sur moi le dédain que vous exprimez pour mon sexe, en l'assimilant à l'enfance ! Votre cours fait époque dans ma vie comme une révélation. Vous, Monsieur, si constant admirateur de Platon, vous n'ignorez pas le culte qu'on rend à l'homme inspiré à qui l'on doit une source de lumière. Pénétrée pour vous de cet enthousiasme de la raison, je vous suivais avec toute la confiance et l'abandon d'une femme pour le guide de ses pensées : mais voilà que, soudain, cette voix si entraînante et si persuasive prononce un anathème dans lequel tout mon sexe est enveloppé.

« Je crois vous entendre me dire avec un accent de mépris : « Femme, être incomplet et condamné à une éternelle enfance, tu prétends t'élever à la philosophie ! Quel aveuglement est le tien ? Tu n'es point animée du même souffle que l'homme : il n'est donné qu'à lui de contempler la vérité. » Frappée d'étonnement et de douleur, accepterai-je cette réprobation ?

« Je ne puis, Monsieur, car on ne saurait, sur la foi de personne, abjurer sa propre conscience. Vous accuserai-je d'injustice ou d'erreur ? A Dieu

ne plaise que j'oublie à ce point ma faiblesse, et qu'en entreprenant de vous combattre, je montre un tel excès de présomption que le ridicule seul pourrait me faire absoudre. Non, Monsieur, c'est avec timidité que j'en appellerai à vous de vos propres arrêts, ou plutôt de vos expressions ; car je ne puis croire qu'elles aient eu, dans votre pensée, le sens qu'elles renferment, que vous déshéritiez la femme du patrimoine intellectuel de l'humanité, que vous refusiez à la compagne de l'homme, à sa mère, à sa sœur, une âme composée des mêmes éléments que la vôtre ! Si vous entendez que ces éléments n'existent dans la femme qu'à un degré inférieur, je me range à votre opinion. Mais, ce principe admis, la distance est assurément bien moindre de la femme à l'homme que de l'homme à Dieu. Cependant, Monsieur, votre foi religieuse et philosophique est que Dieu a donné à l'homme assez d'intelligence pour le comprendre ; comment admettre alors qu'il ait refusé à la femme la faculté de comprendre les idées de l'homme? C'est pourtant ce que vous semblez dire, lorsqu'en entretenant vos auditeurs du haut degré de généralité que peut atteindre la pensée humaine, vous ajoutez que là tout est obscur pour les enfants et pour les femmes. Pour les enfants sans doute, puisque beaucoup de leurs idées sont dans l'enveloppement. L'enfant est un être incomplet, progressif ; la femme, au con-

traire, est un être achevé selon sa nature ; et ma raison ne conçoit pas qu'elle puisse être, avec justice, comparée à l'enfant. Ou la femme est privée du dernier élément qui se manifeste dans l'âme humaine ; ou, si cet élément, qui est enveloppé dans l'intelligence de son frère au berceau, l'est aussi dans la sienne, il doit également s'y développer suivant son degré de force ou de faiblesse. Vous l'avez dit, Monsieur : « A quelle condition y a-t-il intelligence pour nous ? Ce n'est pas à la condition qu'il y aura un principe d'intelligence en nous, mais à la condition que ce principe se développera. » Je reconnais que ce développement est plus rare chez la femme ; je n'entreprendrai pas d'en déduire les raisons, vous les connaissez et vous savez mieux les apprécier que moi. Mais si sur cent hommes il en est cinq qui réfléchissent, je suppose que, sur dix mille femmes, il n'y en ait qu'une seule, toujours est-il que cette femme sera supérieure aux quatre-vingt-quinze hommes qui sur cent ne réfléchissent pas.

« Il me semble, Monsieur, que je trouverais dans l'histoire comme dans la vie privée plus d'un exemple en faveur de ma cause ; mais je vous ferai grâce de mon érudition, convaincue d'ailleurs que votre générosité se chargera pour moi des arguments dont je crois devoir m'abstenir.

« Cette lettre ne m'est point dictée par l'envie

d'usurper quelques instants votre attention : je ne ferai jamais du peu d'esprit que je possède un instrument de vanité ; un sentiment plus sérieux,plus profond conduit ma plume; je me flatte, Monsieur, que vous me rendrez cette justice.

« Quelque convenable que je trouve de ne point vous parler de moi, j'ai besoin de vous assurer que, si je n'ai cédé à aucun mouvement personnel, j'ai cédé encore moins à une impulsion étrangère ; seule j'ai conçu l'idée de vous écrire et seule je l'exécute ! Je ne suis l'instrument ni l'écho de personne ; tout ce qui m'entoure ou ne vous ne connaît point, ou s'obstine à ne pas vous comprendre. Après avoir justement hésité, je cède, peut-être à tort, au désir que j'éprouve d'oser vous demander, Monsieur, si vous n'avez parlé qu'en général, et sauf les exceptions, ou s'il est vrai que vous jugiez mon sexe incapable de s'élever jusqu'à la pensée pure... Si telle est votre décision, peut-être la foi que j'ai eue jusqu'ici en moi-même sera-t-elle ébranlée, tant votre génie a d'ascendant sur moi. Mais que ce doute serait cruel ! Qu'il serait triste pour la femme d'être condamnée à passer sur la terre à côté de l'homme sans pouvoir jamais s'élever jusqu'à lui, de n'en obtenir qu'un sourire de pitié, quand elle s'efforcerait d'unir toute son âme à la sienne ! Trop rapprochée de lui pour ne pas entrevoir au moins ce qu'il voit, pour ne pas entendre

confusément ce qu'il entend, cette pauvre créature humaine rejetée, sur un point, en dehors de l'humanité,

> Mesurant d'un regard les fatales limites,
> Resterait en pleurant aux portes interdites (1)!

«Non, encore une fois, je ne puis croire, Monsieur, que ce soit votre opinion; mais ne craignez-vous pas que, d'après vos paroles, on ne se l'imagine, et que vos disciples n'appliquent durement la doctrine de leur maître? Ne seriez-vous pas bien désolé d'avoir affaibli, dans quelques familles, ces liens de sympathie et d'amour pur qui ne sauraient être qu'avantageux à la morale, je dirai même à la philosophie? Hé! pourquoi la philosophie dédaignerait-elle la modeste pierre que toute femme douée de réflexions peut apporter à l'édifice de la pensée? Mais, c'en est trop, Monsieur, je me laisse entraîner; j'ai dépassé les bornes que je m'étais prescrites. A tout autre que vous peut-être n'oserai-je adresser cette lettre où manquent la science et le talent, et dont le seul mérite est d'être écrite avec sincérité. Mais l'homme éminemment supérieur doit être éminemment bon et indulgent. Votre profession de foi, d'ailleurs, me rassure : ne rien dédaigner, tout mettre à profit, tout accepter et tout combiner, telle est votre méthode en histoire, en philosophie,

(1) Lamartine, *Méditations poétiques, l'Homme*.

en toute chose. Je puis donc espérer que moi, faible et obscur fragment de l'humanité, je ne serai point repoussé par son meilleur ami et son plus éloquent interprète.

« Quoi qu'il en puisse être, Monsieur, je resterai toujours et votre humble disciple et votre admiratrice la plus zélée.

« CAROLINE ANGEBERT.

« Hôtel de la Marine à Dunkerque. »

Cette lettre était trop belle, elle trahissait un esprit trop élevé, pour rester sans réponse. Aussi Victor Cousin s'empressa-t-il d'en accuser réception à son auteur.

« De grâce, Madame, lui écrivait-il le 6 octobre 1828, où avez-vous trouvé dans mes pauvres leçons l'anathème dont vous vous plaignez? Ne confondez pas, je vous en supplie, une manière de parler avec un principe.

« Galanterie à part, comment aurais-je refusé à la femme la puissance de connaître, moi qui prétends que tout être doué de conscience connaît, en même temps que lui-même, le monde et Dieu, et que tout fait de conscience enveloppe déjà les conceptions les plus sublimes auxquelles la réflexion pourra s'élever plus tard par les voies qui lui sont propres ?

« La femme est douée de conscience comme

l'homme, elle a comme lui une intelligence capable d'atteindre à toutes les vérités, une volonté libre, capable de toutes les vertus.

« Si j'ai paru dire le contraire, je me suis mal expliqué, je me dédis.

« Le Concile de Trente aurait bien mieux fait de ne pas tant hésiter à reconnaître à la femme une âme, mais enfin il lui en a reconnu une, et vous pouvez croire à la vôtre et vous en servir, Madame, avec pleine sécurité.

« La philosophie du dix-huitième siècle n'est pas plus barbare que le Concile de Trente, et je me fâcherais presque que vous ayez pu concevoir de moi un pareil soupçon, si je ne devais à ce petit malentendu une lettre aussi remarquable par la culture de l'esprit qu'elle suppose que par les nobles sentiments qui la remplissent.

« Agréez, Madame, l'assurance de mon profond respect et de ma considération la plus distinguée.

« Votre serviteur,

« V. COUSIN (1). »

La correspondance ainsi engagée se continua d'abord assez régulièrement de part et d'autre, et puis avec des intervalles de silence du côté de Victor Cousin, qui, pour l'intriguer, ne découragèrent jamais Mme Angebert. Il suffisait, en effet,

(1) Lettre inédite.

qu'il ait paru s'intéresser à son éducation philosophique, pour qu'elle s'attachât à lui avec une sorte de piété filiale. Mais l'idée ne serait pas venue à cette sœur de l'Aspasie du *Ménéxène* et de la Diotime du *Banquet* que, dans la sympathie qu'on lui témoignait, il entrait beaucoup de galanterie. Et le jour où elle s'aperçut que cet intérêt flatteur et touchant à la fois semblait faire place à un sentiment moins avouable, je tiens à dire dès maintenant, pour achever d'éclairer cette noble figure de femme, qu'elle battit froid à notre philosophe et cessa peu à peu tous rapports avec lui.

Elle lui écrivait le 12 octobre 1828 :

« Je reconnais, Monsieur, qu'on ne saurait trouver dans vos leçons un anathème proprement dit contre mon sexe, et que j'ai employé dans ma requête des expressions un peu exagérées. Aussi est-ce de bon cœur que je viens vous faire amende honorable, et vous prouver que, si je me laisse quelquefois entraîner par mon imagination, je sais du moins m'apercevoir de ses écarts. J'espère, d'ailleurs que vous m'absoudrez entièrement, quand je vous aurai dit que, depuis que je me connais, la destinée des femmes, leur éducation, leur position sociale, ont été le sujet constant de mes pensées les plus sérieuses. Je gémis de nous voir toujours opprimées ou gâtées. L'indulgence que

l'on a pour nos charmants défauts m'indigne ou m'humilie,parce qu'elle est une preuve qu'on nous estime trop peu pour exiger de nous une raison solide et des vertus fortes. Vous concevez, Monsieur, qu'avec de tels regrets, et mon admiration pour vous, ces mots « les enfants et les femmes » aient retenti douloureusement en moi, alors qu'ils sont tombés du haut de votre chaire, dans un sens qui m'a paru fait pour autoriser, chez certains jeunes gens, un dédain que je crois injuste et fâcheux. J'en restai d'autant plus frappée que j'avais attendu (comme j'attends encore), d'une philosophie aussi élevée, aussi consolante que la vôtre, une protection puissante pour toutes les existences morales.

« Je me fusse abstenue, Monsieur, de cette explication si je n'avais surtout désiré vous écrire encore pour vous remercier de la bonté que vous avez eue de me répondre, et d'éclaircir mes doutes d'une manière aimable et satisfaisante. Soyez persuadé que je sens tout le prix d'un procédé aussi flatteur. Ne craignez nullement, du reste, que je veuille prendre l'habitude de vous faire part ainsi de toutes mes impressions : je serais trop fâchée de vous être importune. Cette lettre-ci est tout à fait sans conséquence et ne prétend pas à l'honneur d'une réponse. Elle est bien peu digne de vous être adressée: je vous l'écris pour ma propre satisfaction; c'est un trait d'égoïsme que vous excuserez, en faveur

des motifs qui me le font commettre. Toutefois, si je me renferme dans ces bornes étroites et toutes personnelles, c'est par pure discrétion ; car il n'est pas un seul de vos disciples qui n'eût une foule de réflexions à vous soumettre, de questions à vous adresser. Mais moi qui ne me suis déjà que trop donné carrière, je crois fort à propos de m'arrêter ici et je me borne à vous réitérer, Monsieur, l'expression d'une reconnaissance qui va encore ajouter, pour moi, un intérêt de plus à vos enseignements. Je n'ai nul besoin, je pense, de vous assurer de ma plus haute et de ma plus parfaite considération.

« CAROLINE ANGEBERT. »

Victor Cousin ne pouvait être que flatté de cette lettre d'excuses, où l'on ne se faisait si petite que pour avoir le droit de l'admirer davantage. Il laissa pourtant passer trois longues semaines avant de répondre à sa gracieuse correspondante.

6 novembre 1828.

« Non, Madame, je ne consens point à vous perdre si vite, et c'est moi qui viens vous prier de vouloir bien m'envoyer le plus souvent possible vos observations pour les sottises qui m'échapperont. Vous ne sauriez être trop sévère, car vos sévérités me vaudront de longues lettres.

« D'ici à Pasques, vous aurez belle carrière :

alors je vous répondrais de mon mieux et j'essayerais de me défendre.

« J'attends vos réflexions très développées sur mes prochaines leçons; vous lire sera un dédommagement de ne pas vous voir, en attendant qu'un vent favorable me conduise à Dunkerque, et que je puisse vous présenter mes hommages autrement que sur le papier.

« Votre très humble serviteur,

« V. COUSIN (1). »

Le philosophe montrait déjà le bout de l'oreille du galantin qu'il fut toute sa vie. Mais en ce temps-là il y avait assez loin de Paris à Dunkerque. Il attendit donc qu'un « vent favorable » conduisît Mme Angebert à Paris, quoiqu'elle eût augmenté son impatience par l'envoi de la lettre que voici:

Dunkerque, 22 novembre 1828.

« Avez-vous prévu, Monsieur, à quoi vous vous exposiez en m'autorisant à vous communiquer mes réflexions, et en vous engageant à y répondre? Elles ne seront le plus souvent que la preuve de mon ignorance. Quelle tâche pour vous, alors, que celle de redescendre à l'a-b-c de la philosophie, de satisfaire à des questions nouvelles et difficiles pour moi, sans doute, mais depuis longtemps ré-

(1) Lettre inédite.

solues par la science! Je vous comprends mieux que ne le font certains érudits; je fais plus, je vous crois. Mais ma conviction est toute de sentiment et de raison. Je ne connais guère que les faits qui viennent directement à mon intelligence, je n'ai d'autre logique que celle de la nature; car j'ai à peine entrevu la méthode.

« Vous ne pourriez attendre beaucoup plus d'une femme, et surtout d'une femme vivant en province, privée de documents, de tout commerce intellectuel. Si vous n'étiez qu'un de ces philosophes qui le sont devenus à force d'étude, peut-être pourriez-vous parfois rajeunir vos pensées dans la naïveté des miennes; mais vous, Monsieur, qui possédez, avec les richesses de l'érudition, cette divination du génie qui précède la science, l'éclaire et la sait dominer toujours, quel fruit pouvez-vous retirer de mes observations? Aucun, vous ne l'ignorez pas; et je le sens trop bien pour avoir la folie de m'ériger en critique.

« Je n'ai nulle envie d'ergoter sur des mots. Il me faudra de plus puissants mobiles; et, certes, les sujets sérieux ne me manqueront pas. Il y a des abîmes où ma raison se perd, et où je serais trop heureuse de vous avoir pour guide. Mais comment abuser à ce point de votre bonté? Comment, par exemple, oser, suivant mes idées du moment, vous présenter de prime abord des problèmes de philo-

sophie morale ou transcendante, en déraisonnant peut-être sur la philosophie élémentaire ? C'est pourtant à peu près ce qui doit résulter de la permission que vous me donnez. Incapable de vous servir, brûlant de m'éclairer, je ne pourrai guère vous entretenir que dans ce seul but. Il y aura là un avantage inappréciable pour moi ; mais pour vous, Monsieur ?

« La conséquence de tout ceci, c'est qu'une modestie trop fondée me prescrirait de refuser l'honneur que vous voulez me faire. Hé bien, je ne saurais lui obéir. Je suis dominée par une puissance plus forte dans laquelle je voudrais voir de la destinée. Une ère nouvelle vient de s'ouvrir pour moi. Agitée par l'incertitude des jugements et des systèmes divers, mon âme ne savait où se reposer ; elle a trouvé son point d'appui dans une philosophie sublime. Ce n'était point encore assez : voilà que le représentant illustre de cette philosophie daigne m'accorder son attention, sa bienveillance. Étonnée d'un bienfait si inespéré, troublée de la crainte de m'en montrer indigne, je sens que, si ce malheur m'arrivait, je ne pourrais me pardonner de n'avoir pas mis toutes mes facultés en usage pour le détourner. Vous voyez bien, Monsieur, qu'il faut que je m'épargne un semblable remords. Vous pourrez dire, d'après cette conclusion, que j'aurais dû me dispenser de vous parler si longuement de

mes scrupules ; mais comme leur absence eût été de la présomption et un manque de délicatesse, je n'ai pas voulu vous les taire. Je m'aperçois, d'une autre part, qu'il est inconséquent à moi de passer outre, en les trouvant si justes ; sur ce dernier point, je ne me défends pas, vous me jugerez : je ne veux point chercher à vous paraître supérieure à ce que je suis. C'est pour tous ces motifs que j'ai voulu vous faire une profession de foi, que je vous prie très instamment de ne pas regarder comme une précaution oratoire, mais bien comme l'expression sincère, quoique imparfaite, des sentiments qui me dirigent.

« Peut-être cet hiver pourrais-je moins que jamais vous présenter mes réflexions d'une manière convenable ; des soins tout différents, mais qui sont des devoirs, viendront, je le crains, m'en empêcher souvent. Veuillez avoir de la patience et ne pas désespérer de moi. Dans quelque temps j'aurai plus de loisir ; dans un an, dans deux, je vaudrai un peu plus. Quand la pensée s'est élevée, elle ne redescend plus.

« Il y a, Monsieur, dans vos dernières leçons, quelques théories dont l'évidence m'a échappé sans doute, elles se reproduiront dans votre prochain cours. Je tâcherai alors de vous exposer mes doutes le moins mal possible ; ce ne sera jamais qu'à titre d'écolière. D'ailleurs, presque toujours vous

me persuadez, et je ne pourrai guère vous envoyer que des reflets très affaiblis de votre propre lumière. Mais enfin, s'il est doux, même pour la raison, de rencontrer une sympathie profonde, et d'autant plus réelle qu'elle ne tient à aucun préjugé d'habitude ou d'éducation, si l'on aime à sentir son génie compris et admiré, je puis, Monsieur, vous offrir tout cela en dédommagement de l'indulgence dont vous aurez besoin en ma faveur, et que je saurai toujours mériter au moins par ma reconnaissance.

« CAROLINE ANGEBERT. »

Cette lettre est évidemment trop longue, mais, comme la plupart des néophytes, Mme Angebert avait l'enthousiasme prolixe, et la femme, si docte et sérieuse qu'elle soit, n'a que bien rarement la concision du style de l'homme. Elle a besoin de délayer sa pensée; il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que tout soit à négliger dans les premières confidences de cette intelligence d'élite. Elle nous a déjà dit qu'elle avait toujours été préoccupée de la destinée des femmes, de leur éducation, de leur position sociale, depuis qu'elle se connaissait. Nous savons à présent que son âme, « agitée par l'incertitude des jugements et des systèmes divers », n'avait pas trouvé « où s'accrocher », où se reposer avant que lui fût révélée la philosophie de Cousin. Cela a bien son importance pour la genèse de

son esprit philosophique. Et lorsqu'on lit les trois admirables mémoires qu'elle adressa à Victor Cousin, du 23 avril 1829 au 22 août 1830, pour lui faire part de ses observations sur son cours, on se dit que, dans les lettres qui précèdent, elle essayait ses ailes afin de donner à sa pensée son plein essor. Je ne reproduirai pas ici le texte de ces mémoires, on le trouvera intégralement dans l'ouvrage de Barthélemy-Saint-Hilaire sur Victor Cousin (1), car si le savant traducteur d'Aristote n'eut jamais la curiosité de se renseigner sur l'état civil de Mme Angebert, s'il ignora tout de sa vie (2), il partagea du moins l'admiration qu'elle inspirait à son illustre correspondant, et même, après s'être fait l'éditeur de ses trois mémoires à Victor Cousin, il n'hésita pas à lui donner raison contre lui, lorsque, dans ses lettres des 23 avril et 8 août 1829, elle insistait sur la nécessité de la morale au point d'en faire le centre et le but de la philosophie.

(1) Tome III, pp. 173-216.

(2) On lit en effet, au tome I, p. 275, de son livre sur V. Cousin :

« Qu'était Mme Caroline Angebert? M. Cousin l'ignorait ; et aujourd'hui nous ne le savons guère plus que lui. Tout ce qu'elle nous apprend sur elle-même, c'est qu'elle était la femme du commissaire de la marine à Dunkerque. Dans cette ville on n'a pas conservé de souvenir qui la concerne. Mais ses lettres font foi qu'elle était philosophe autant qu'homme au monde... »

Et au tome III, p. 216, à la suite du mémoire n° 3 de Mme Angebert : « Nous ne savons ce qu'est devenue Mme Caroline Angebert. Nous aurions été heureux de le savoir, mais les lettres dues à cette dame suffisent à conserver sa mémoire. Elle ne prétendait même pas à un souvenir, mais la philosophie se doit à elle-même de ne pas l'oublier. »

Du reste, Victor Cousin fut si frappé des objections de Mme Angebert qu'il essaya de se justifier dans la lettre suivante :

8 mai 1829.

« Votre lettre, Madame, m'a trouvé presque aveugle. Un mal d'yeux négligé me rend incapable de lire et d'écrire sans une extrême fatigue, et comme pourtant je ne puis me résoudre à vous répondre par une autre main, je suis forcé de le faire en peu de mots.

« Je veux vous dire, Madame, que votre lettre est admirable et par les idées et par le style. Elle m'a fait une vive impression ; elle m'a touché, éclairé. J'en ai joui presque en égoïste en pensant que je ne pouvais être pour quelque chose dans le développement d'un pareil talent.

« En vérité, si de semblables lettres m'arrivaient de trois ou quatre points de la France, je trouverais mes efforts payés avec usure.

« Quant au fond, permettez à un optimiste de s'applaudir des ressemblances qui sont entre nous plutôt que de s'étonner des différences qui nous séparent. Ces différences sont très légères, et plus apparentes que réelles.

« J'espère qu'en y pensant encore vous trouverez que l'homme n'est pas toute l'existence et que dans l'homme même le moral n'est pas tout, et que par

conséquent la philosophie ne peut se réduire à la morale; ce qui y est conséquent encore, l'historien de la philosophie ne peut être seulement un moraliste.

« Voulez-vous admettre cette réserve, j'attendrai bien volontiers de mon côté, je proclamerai avec vous que si la morale n'est pas toute la philosophie, elle en est une partie considérable, et que l'historien de la philosophie doit s'attacher avec un soin tout particulier aux résultats moraux du système.

« Si, l'été dernier, dans l'esquisse rapide de mes idées théoriques et historiques, j'ai peu insisté sur leur caractère moral, je disais d'abord que je ne voulais, que je ne devais présenter qu'une introduction à mon enseignement ultérieur, c'est-à-dire les principes les plus généraux, et que les principes généraux appartiennent à la métaphysique, non à la morale.

« Mais j'avouerai ensuite que, si je ne conçois pas encore une autre marche scientifique, si je persiste dans le plan bien réfléchi de mes leçons de l'année dernière, je suis loin de croire que je l'ai parfaitement exécuté, et je conviens que, sans sortir des généralités d'une introduction, j'aurais pu laisser percer davantage les résultats moraux que renferment les principes métaphysiques et, par exemple, mêler à la théorie des lois nécessaires de l'histoire celle de la liberté morale des individus.

« La rigueur scientifique le permettait, dans cer-

taines limites, et l'effet général eût été meilleur.

« Voilà le résultat net que je tire de toute la polémique qu'a suscitée mon introduction, et je compte bien en faire mon profit.

« Dans l'histoire complète et détaillée que je veux donner de la philosophie du XVIII^e^ siècle, je me propose de m'arrêter suffisamment sur la portée morale de chaque école. C'était bien mon dessein; la science et la méthode l'exigent; l'utilité générale le commande, et j'ai maintenant un motif de plus : je serai heureux de sympathiser par là davantage avec une âme comme la vôtre.

« Permettez-moi de vous répéter, et du fond du cœur, combien j'ai été touché de votre lettre, mais il faut continuer. Vous avez fait bien du chemin depuis le traité des sensations ; marchez, marchez, marchez. Vous avez des forces, de l'intelligence et de l'âme : mettez-les au service de la vérité et de la philosophie.

« Je vous demande en grâce de me continuer votre aimable et bienveillante censure. Elle me sera fort utile. Je ne puis rien sur le passé, mais l'avenir se sentirait des conseils que je sollicite. Le premier volume de mes leçons de cette année est entre vos mains, qu'en dites-vous ? Y trouvez-vous le même danger ?

« Parlez, Madame, signalez-moi les écueils que je pourrais n'apercevoir qu'en y échouant.

« J'attends une nouvelle lettre, de nouvelles critiques sincères et fortes. Songez que vous vous êtes trop avancée pour reculer, et que vous ne pouvez plus m'abandonner sans une espèce de trahison.

« V. COUSIN (1). »

Il n'attendit pas longtemps, comme le prouve cette autre réponse du 29 octobre 1829:

« Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, Madame, la faute en est à une indisposition toujours croissante qui me retient dans ma chambre, souvent dans mon lit, et me permet à peine de tenir une plume. La maladie et moi, nous nous connaissons depuis si longtemps que nous vivons très bien ensemble. Mais cette fois elle passe nos conventions, et pourrait bien m'empêcher de rejoindre mon cours ; c'est une complaisance pour le Ministère dont je lui sais très mauvais gré.

« Dans les moments de relâche qu'elle me laisse, mon délassement est de parler à mes amis, et je ne sais pourquoi ma pensée ou mon cœur vous met involontairement du nombre.

« A quelques mots de vos lettres j'ai cru comprendre que vous aussi, Madame, vous aviez des contrariétés et vos soucis.

« C'est un triste lien entre nous. Mais permettez-moi d'ajouter que j'ai la ferme conviction que celle

(1) Lettre inédite.

qui m'a écrit de si nobles lettres porte un cœur capable de résister à toutes les épreuves.

« Non, votre dernière lettre n'est pas une répétition de la précédente ; elle en est digne, et elle y ajoute de nouveaux arguments auxquels je suis loin d'être insensible sans m'y rendre tout à fait encore (1). Ne pourrions-nous convenir que tout est dans tout, que de la morale, comme je crois l'avoir dit aussi quelque part, on peut tirer toute la philosophie, et que des hauteurs de la philosophie on peut arriver directement à la morale.

« Si vous ne faites pas de la morale la philosophie tout entière, vous avez bien l'air d'en faire le centre et le but. Peut-être n'avez-vous pas tort.

« Quand j'étais plus jeune, je donnais dans mon enseignement une place plus étendue à la morale ; de là le genre de succès de mon premier enseignement qui m'était cher et que je vous rappelle pour vous faire ma cour, au moins avec le passé.

« Soit que l'âge m'ait peu amélioré, soit que dans ma disgrâce le commerce des grands philosophes m'ait comme enchanté de l'étude des problèmes les plus généreux de l'existence, universelle, du monde, de la vie et de l'histoire, j'avoue qu'aujourd'hui la métaphysique et la spéculation m'intéressent plus que la morale et la politique.

(1) Allusion à sa lettre du 23 avril 1828.

« J'ai tort, il faut tout unir, et je vous remercie de me rappeler sans cesse que les principes s'affermissent dans les applications, et qu'il ne suffit pas de parler à quelques intelligences d'élite, qu'il faut aussi pénétrer dans les cœurs honnêtes. C'est un service qu'il appartient à une femme aimable de me rendre, et que je serais heureux de vous rapporter.

« Parmi les inconvénients de ma maladie, il en est un que je redoute particulièrement. Si elle me condamne au silence, me fera-t-elle aussi tomber en disgrâce auprès de vous; parce que les sténographies de la Sorbonne n'iront plus à Dunkerque, y serai-je oublié, Madame? Parce que vous n'aurez plus de critiques à envoyer au professeur, n'entendrai-je plus parler de vous ?

« Mais cherchez dans le passé, je vous prie, et vous y trouverez matière à des avertissements qui seront toujours reçus avec reconnaissance. Mes vieux péchés me seront bons du moins à quelque chose, et j'en sollicite la punition et le redressement sévère, comme on sollicite une récompense.

« V. COUSIN (1). »

Le philosophe, en écrivant ces dernières lignes, était bien sûr qu'elles iraient au cœur de « l'écolière » et que la nouvelle de sa maladie ne ferait qu'aviver l'affection respectueuse qu'elle lui portait. Il n'en

(1) Lettre inédite.

fut pas moins surpris d'apprendre, quelques jours après, qu'elle venait d'arriver à Paris.

12 novembre 1829.

« Quoi ! Madame, à Paris, et pas un mot ? Que faudra-t-il donc que je pense des choses aimables que vous vouliez bien me dire sur la confiance que je vous inspirais ? En vérité, cela n'est pas bien. Doutez, doutez de la vérité de mes idées, jamais de la sincérité de mes sentiments.

« Mais je ne veux pas vous gronder. C'est à moi que j'en veux, j'aurais dû vous deviner ; j'aurais dû sentir que vous étiez dans nos régions.

« Hélas ! je voudrais bien que votre commissionnaire eût dit vrai ! Le vrai, c'est que, depuis un mois, je suis assez sérieusement malade, qu'une fièvre, jointe à deux ou trois autres maux, me fatigue et me mine, que je ne vis que de quinquina, que je garde la chambre, souvent le lit, et que ma patience philosophique est à une bien longue épreuve.

« Au premier relâche de cette fièvre, au premier rayon de soleil, je m'envolerai vers la Cité Bergère (1). Si dans quelques jours je ne vais pas mieux, si je ne puis arracher la permission désirée à mon médecin, soyez assez bonne pour faire visite à un

(1) C'est là, hôtel Bergère, nº 4, que descendait Mme Angebert, quand elle venait à Paris.

pauvre philosophe qui vous recevra au milieu de ses tisanes, mais avec le cœur d'un ami. Si vous n'êtes pas gaie, nous pourrons faire un beau duo de lamentations. Non, nous nous exhorterons à tout supporter sans murmure.

« Mon amitié n'est pas assez égoïste pour me faire oublier le sujet qui vous amène à Paris. Ne négligez rien pour échapper à cet orage (1), c'est un devoir pour vous. Si j'étais bien portant je serais heureux de vous y seconder. Peut-être l'amiral Halgan, qui n'est pas sans bienveillance pour moi, pourrait-il vous être utile. Du moins mes vœux vous accompagnent. Puissent-ils vous porter bonheur !

« V. COUSIN (2). »

Barthélemy-Saint-Hilaire était donc mal renseigné, quand il dit que Victor Cousin ne fit la connaissance personnelle de Mme Angebert que quelques années après la révolution de 1830 (3). Il eut même le temps de la pousser à fond, dès 1829, si l'on s'en rapporte aux billets suivants qui, pour n'être pas datés, n'en sont pas moins sûrement de la fin de cette année :

(1) M. Angebert avait eu des difficultés avec le ministère de la Marine ; on avait même menacé de le mettre à la retraite, et c'est pour parer ce coup que Mme Angebert était venue à Paris.

(2) Lettre inédite.

(3) *M. Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, t. I, p. 362.

Mardi (s. d.).

« Hélas! Madame, il me faut bien me résigner à ne pas vous faire visite. J'ai eu dimanche une petite rechute, et je ne sors de mon lit qu'aujourd'hui.

« Mais j'espère être mieux demain puisque vous viendrez me voir. C'est une bonne action dont je vous remercie d'avance.

« Mille compliments.

« V. COUSIN (1). »

Mercredi matin (s. d.).

« Eh bien, j'accepte sans façon, Madame. Je n'ai pas encore la permission de passer l'eau, et ne sors que dans le jardin du Luxembourg, au soleil, entre midi et deux heures.

« Soyez assez bonne pour faire visite à un pauvre métaphysicien que vous ne trouverez guère mieux que vous l'avez laissé, mais qui sera bien charmé de vous revoir.

« Voulez-vous vendredi, à deux heures? Nous causerions de philosophie et je vous remettrais Hemsterhuys, comme un souvenir de moi et un lien entre nous.

« V. COUSIN (2). »

(1) Lettre inédite.
(2) Lettre inédite.

Samedi matin (s. d.).

« Demain, entre midi et une heure, je serai chez vous, ou bien... voulez-vous me permettre de sourire un peu de vos craintes, vis-à-vis un pauvre philosophe sans conséquence, vieux avant l'âge et à moitié mort ?

« Mon cœur seul vit encore, et c'est lui que vous eussiez visité ; il sera demain Cité Bergère.

« V. COUSIN (1). »

Vieux avant l'âge ! Ceux qui connaissent la vie intime de Victor Cousin savent qu'au contraire il resta jeune, de cœur au moins, jusqu'à l'extrême vieillesse, et que, vers la cinquantaine, il eut une passion folle pour une jolie femme qui le compromit de toutes les manières (2). Je conçois donc que Mme Angebert, qui l'avait vu de près plusieurs fois en pantoufles et en robe de chambre, ait hésité à le recevoir en visite à son hôtel. Mais sa réputation n'avait pas plus à craindre de cette visite que d'aucune autre, car, si elle était jolie et fort agréable, son air modeste et sérieux — n'oublions pas qu'elle avait alors trente-six ans — de l'avis de tous, commandait le respect.

Victor Cousin fut-il reçu à l'hôtel Bergère, « ou

(1) Lettre inédite.

(2) Sur la liaison de Victor Cousin avec Louise Colet, voir le t. II de notre *Alfred de Musset*.

bien... », comme il disait, Mme Angebert préféra-t-elle retourner chez lui ? Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'ils gardèrent l'un de l'autre un bon souvenir. A peine Mme Angebert était-elle rentrée à Dunkerque, qu'elle recevait de son philosophe la lettre suivante :

5 février 1830.

« Je viens, Madame, vous faire mes compliments de bonne année. J'espère qu'ils vous trouveront au coin de votre feu, remise des fatigues du voyage et arrangeant déjà votre vie philosophique.

« Ayez la bonté de m'en donner des nouvelles de temps en temps. Vous avez maintenant toutes mes leçons sur Locke, je vous demande de les relire, ainsi que les passages des fragments qui s'y rapportent, et avec les écrits de Reid et de Stewart qui en sont le cadre en quelque sorte ; et vous m'obligeriez, d'ici à quelque temps, de m'en donner votre avis critique. Par là vous m'éclairerez et vous vous exercerez.

« Écrivez-moi longuement ; développez-vous. A mesure que vous m'étudiez moi et les miens, prenez des notes dont vous vous servirez plus tard, quand vous aurez la bonté de m'écrire.

« Renfermez-vous d'abord dans mes leçons sur Locke. Plus tard, viendra Condillac, et avec lui des problèmes nouveaux.

« Jusque-là contraignez votre esprit à s'exercer dans les limites que je viens de vous rappeler, il y gagnera de la profondeur. Ces limites d'ailleurs sont fort larges; elles renferment presque toute la philosophie telle qu'on l'a traitée pendant tout un siècle en Angleterre et en France. Vos lettres nous seront utiles à tous deux.

« Tandis que vous exercez votre esprit en toute liberté sur les plus nobles sujets, je perds le mien dans la langueur de la maladie et les anxiétés que me donne l'état de ma pauvre mère.

« Je sors chaque jour pour aller la voir et prolonge ainsi ma convalescence. Dans les intervalles je songe à vous donner un nouveau volume de Platon.

« Adieu, Madame, veuillez recevoir la nouvelle expression de mes sentiments.

« V. COUSIN (1). »

Un mois après il lui écrivait de nouveau :

2 mars 1830.

« Je n'ai qu'un mot à vous dire, Madame, pour justifier mon silence. Ma mère est morte après deux mois de la plus triste agonie, et moi je suis dans l'état que vous pouvez imaginer.

« Le médecin m'envoie hors de Paris et peut-être

(1) Lettre inédite.

hors de France chercher un peu de repos, après tant d'orages. Je diffère encore et ne prendrai pas de parti avant Pasques. Alors comme alors.

« Je n'ai nulle autre remarque à vous faire sur vos occupations et vos lectures, sinon que tout vous emprisonne dans l'étude exclusive de la philosophie : il serait bon peut-être de vous y livrer d'abord avec assez de suite et de continuité pour y faire des progrès rapides, passer les éléments et gagner les hauteurs, sauf à vous donner plus tard un peu plus carrière, et à étendre vos études. Qui trop embrasse rien n'étreint.

« La science philosophique est longue, épineuse. Vous avez du courage, osez sacrifier le plaisir du moment à l'avenir.

« Il faut absolument encourager le jeune philosophe de Lille; mais je voudrais bien aussi ménager mon temps.

« Chargez-vous, de grâce, de revoir la traduction d'Alison et quand vous en serez contente, alors priez votre jeune protégé de m'en écrire.

« Gardez-vous de lire l'anglais, car c'est un moyen infaillible de mal juger une traduction. Il faut exiger d'elle qu'elle soit aussi facile et aussi élégante que l'original ; et là-dessus fiez-vous à votre jugement. Pour la fidélité elle va sans dire, je suppose ; n'allez pas vous ennuyer à la vérifier. Vous avez à faire un peu mieux que cela.

« Je vous invite à avancer dans l'étude de l'anglais. Quand vous y serez tout à fait à l'aise, je vous passerai un article de *l'Edinburg Review* sur mes leçons de 1828, qui sera pour vous à la fois un sujet d'étude littéraire et de méditation philosophique.

« L'auteur est sans contredit le premier homme d'Écosse en métaphysique.

« C'est là l'événement philosophique le plus important dont je puisse vous donner la nouvelle.

« J'espère à Pasques une longue lettre sur Locke de votre main. N'oubliez pas le précepte : Qui aime bien bat fort.

« En attendant, je vous présente mes plus empressés hommages.

« V. COUSIN (1). »

Le jeune philosophe de Lille dont il est question plus haut se nommait Pecqueur. Il voulait se placer dans l'instruction publique et s'était mis en tête de traduire Alison pour être plus sûr d'obtenir par Mme Angebert les faveurs de Cousin. Mais sa traduction, de l'avis même de sa protectrice, manquait d'élégance et de grâce, et c'est pour cela que le philosophe, qui n'avait pas de temps à perdre, recommandait à Mme Angebert de la revoir, en la

(1) Lettre inédite.

mettant en garde contre la lecture du texte anglais qui, d'après lui, — et cela nous donne une idée de la façon dont on traduisait alors, — était un moyen infaillible de mal juger une traduction.

A cette lettre du 2 mars 1830, Mme Angebert répondit par l'envoi de son troisième mémoire, daté du 22 août de la même année. On remarquera peut-être qu'elle y mit beaucoup plus de temps que d'habitude. Mais cela tenait à une foule de motifs qu'elle donna pour s'excuser à Victor Cousin. D'abord, comme il lui avait parlé de projets de voyage, après la mort de sa mère, et que, du mois de mars au mois d'août, elle n'avait reçu de lui aucune nouvelle, elle en avait conclu qu'elle avait toute latitude pour lui rendre ses comptes en psychologie. Et puis, la gravité des affaires politiques, s'accroissant de jour en jour depuis la révolution de Juillet, lui avait fait supposer que la politique avait fini par absorber tout son intérêt. En quoi elle ne se trompait pas d'ailleurs. On sait que Victor Cousin fut un des premiers à prendre part à la « Curée » que Barbier flétrit si justement dans ses *Iambes* superbes. Dès le 6 août 1830, il était nommé membre du conseil royal de l'Instruction publique, pour y représenter la philosophie, et le 25 septembre il échangeait sa chaire à la Faculté des Lettres de Paris pour celle d'Histoire de la philosophie ancienne, en attendant la pairie, qu'on lui

offrit en 1832. « Ce n'étaient pas des faveurs, dit Barthélemy Saint-Hilaire, un mérite unanimement reconnu justifiait à l'avance tout ce qu'on allait faire pour lui. M. Cousin ne demandait rien, et il se serait passé de tant de distinctions inattendues ; mais elles devaient lui permettre d'employer plus efficacement les facultés puissantes dont il était doué. Il quittait le professorat pour l'administration, croyant y mieux servir le public ; et il acceptait les fonctions qui lui étaient confiées (1). »

C'est possible. Mais les ambitieux ne raisonnent jamais autrement. A les entendre, ce ne sont pas eux qui sollicitent les places, ce sont les places qui les sollicitent, tant ils sont aptes à les remplir, et ce qu'on appelle leurs intérêts n'est jamais que du dévouement à la chose publique. Ainsi dut raisonner Victor Cousin, prébendier de Juillet 1830. Au milieu des honneurs qui lui furent prodigués coup sur coup, l'idée ne lui vint pas qu'en renonçant à enseigner la philosophie, qui lui avait servi de marche-pied, il allait démoraliser les âmes dont il était le guide et le soutien. C'est ce que Mme Angebert se permit de lui dire avec une tristesse amère, dans l'admirable lettre que voici :

Dunkerque, 15 décembre 1830.

« Je ne vous comprends plus, Monsieur, moi

(1) *M. Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, t. I, p. 376.

qui naguère vous entendais si bien... Cela vous importe peu, sans doute ; mais j'éprouve le besoin de vous parler encore une fois du fond du cœur ; ce sera la dernière, si vous le voulez. J'ai besoin de vous dire que je n'ai jamais éprouvé un sentiment plus pénible que le jour où j'appris que vous abandonniez votre enseignement : j'ai cru voir crouler tout un monde. Quoi ! vous souffrez que vos ennemis disent, avec quelqu'ombre de raison, que le sort de votre Éclectisme était attaché à celui de la Restauration, qu'il a suivi la même fortune, que vous reculez devant des doctrines qui ne pouvaient avoir de cours qu'en 1828 ou dans l'atmosphère de vos amis politiques ! Ah ! Monsieur, cette philosophie si vaste, si universelle, qui contient et qui domine tout, pouvait-elle être contenue dans tel ou tel ordre de choses ? Vous ne le pensez pas. Mais peut-être vous avez dit : « La société a perdu l'équilibre, les passions la gouvernent, la voix de la modération et de la vérité est toujours impuissante dans ces moments de crise. » Je ne sais ; mais je ne vois pas que la raison jamais soit absente de ce monde, ni que l'homme soit jamais aveugle quand on lui présente le miroir. Il me paraît que la philosophie, sans cesser d'être elle-même, peut prendre la voix d'une époque, comme la divinité, qui se révèle à nous sous tant de formes ; qu'enfin elle doit dire au monde en tout temps de quoi il s'agit. Si elle se

tait pendant les jours d'orages, ne fait-elle pas comme un ami qui nous délaisserait dans le péril, au lieu de nous aider?

« Si j'admets, Monsieur, pour expliquer votre résolution, que vos doctrines si tolérantes, si modérées, ne seraient pas de saison aujourd'hui, alors, je vous demande pourquoi vous les laissez prêcher par vos disciples. Car, si cette tâche est vaine, il ne faut point les en charger ; et si elle est utile et belle, comment pouvez-vous oublier qu'elle vous appartenait ?

« Assurément, je ne doute pas que vous ne puissiez faire un très grand bien à l'Instruction publique; j'ai compris le bonheur que vous deviez trouver à reconstruire l'École normale, la nécessité d'introduire une bonne philosophie dans l'éducation, d'organiser plus d'un enseignement. Mais, cela fait, je m'attendais à vous voir revenir au vôtre, qui devait les couronner tous, et qui en eût été comme la synthèse. A l'Instruction publique, un autre, après vous, peut détruire votre ouvrage; un autre aussi peut-être aurait pu vous y remplacer convenablement, et nul ne peut vous remplacer à votre chaire; ou, si l'on vous remplace, on vous détrône. Ce ne sera pas M. Damiron, suivant ce qu'on m'écrit de la froideur de son début ; mais vous n'en avez pas moins abdiqué. Suffit-il, Monsieur, pour faire dominer une philosophie, de l'implanter dans l'Instruc-

tion publique? N'y serait-elle pas comme une langue morte, si elle n'avait ses racines dans la société ? Les dogmes du Christianisme sont enseignés et pratiqués dans les collèges : combien y font-ils de croyants? L'éducation sociale est aujourd'hui la plus puissante, si vous reconnaissez cette vérité, si vous voulez que votre doctrine se propage, comment avez-vous pu laisser ce soin à d'autres? N'avez-vous plus la foi en vous-même ? Quelles considérations ont pu vous arrêter? Dois-je penser, avec tout le monde, que ce fut l'embarras d'expliquer des propositions que les événements ont paru démentir? Et, justement, dans ma manière de voir, c'était pour vous un point d'honneur que de répliquer à ces démentis : car, autrement, c'est vous avouer vaincu, ou tout au moins déconcerté. Ne pouviez-vous donc démontrer que vos prévisions, en 1828, étaient justes et rationnelles, parce qu'alors la société avait bien telle tendance; que, depuis, un choc étant survenu, que personne alors ne pouvait prévoir, elle se trouve détournée de la route qu'elle suivait, et qu'il faut, à présent, qu'elle reprenne l'équilibre et une nouvelle marche? Il y avait là, j'en conviens, plus d'une difficulté ; mais en triompher était votre gloire. Il y avait peut-être même quelques aveux à faire sur la vanité de la science humaine, sur les bornes de notre vue ; mais ces aveux, vous eussiez su les rendre nobles et dignes de la philosophie.

Oh ! vous eussiez été bien grand, bien vraiment philosophe. Que deviennent toutes vos assertions et toutes vos promesses, tant de propositions mises en avant et abandonnées ?

« Vous aviez affirmé que le mouvement du XIXe siècle était éclectique : on prétend aujourd'hui qu'il n'est que transitoire : qu'une puissance immortelle sur le monde a été donnée au Christianisme ; on la lui conteste. Et vous laissez dire, et vous laissez faire ! Le deviez-vous, Monsieur ? On vient de régler aux Chambres le budget de 1828 ; n'aviez-vous pas aussi un compte à terminer avec ceux qui, dans le même temps, vous confièrent toute leur fortune intellectuelle ? Je suis de ces personnes ; je ne fus ni la moins confiante, ni la moins dévouée : mes réclamations sont bien légitimes.

« Peut-être vous avez d'excellentes raisons pour agir comme vous faites, et quelques mots d'explication m'en auraient convaincue ; mais vous n'avez pas cru me les devoir. Je ne m'en plaindrais point si ce silence ne me semblait un tort de plus envers l'enseignement que vous abandonnez ; s'il vous était toujours bien cher, une personne qui l'a tant aimé vous serait-elle aussi indifférente ? Monsieur, j'ai de moi-même la plus humble opinion, surtout quant à l'esprit et à l'intelligence ; vos bontés passées m'ont toujours paru très au-dessus de mon mérite : de plus, je reconnais que, depuis quatre

mois, j'ai été fort malencontreuse. Quelques jours après la Révolution, je vous adressai une longue lettre sur mes études (1), qui devait, je le sens, faire une sotte figure au milieu des événements. Je vous ai adressé aussi, par complaisance pour mes amis, deux recommandations, que vous avez pu trouver indiscrètes. Mais ces fautes étaient-elles des torts qui dussent m'enlever votre bienveillance? N'y avait-il pas, sous cette gaucherie, une âme remplie, pour vos doctrines, d'enthousiasme et de foi; pour vous, d'admiration et de reconnaissance? Oui, Monsieur, j'ai la conviction que personne au monde n'a aimé plus que moi votre enseignement. Il m'apparut comme un poème divin, une religion, une lumière ravissante. Je n'oublierai jamais l'heure pendant laquelle je lus votre première leçon; elle répandit dans tout mon être un jour nouveau; cette profession de foi si noble et si touchante électrisa mon cœur. Ah! quand on a produit de pareilles impressions, comment peut-on douter de sa puissance et abandonner son ouvrage? Vous dirai-je aussi combien je fus heureuse d'avoir attiré votre attention? Je vous l'ai assez exprimé; pas autant cependant que je l'aurais voulu. Nous vivons dans un siècle où l'enthousiasme, surtout chez une femme, doit se renfermer dans certaines formules. Toute-

(1) C'est le mémoire n° 3.

fois, dans les mille et une conjectures que depuis quelque temps j'ai formées sur votre silence, il m'est venu à la pensée que l'expression de ma reconnaissance avait pu vous paraître une adulation fade. Elle en était bien loin, Monsieur; je sais si peu flatter qu'aujourd'hui j'oserai vous dire qu'à mes yeux vous étiez plus grand, alors qu'après avoir souffert pour la philosophie vous veniez, en présence du monde, lui consacrer, et sans réserve et sans retour, ce qui vous restait de force et de vie, plus grand, dis-je, que jamais vous ne pourriez me le paraître au comble des honneurs, dans une autre sphère.

« Chaque candidature à l'Académie, chaque distinction me semblait ravir un fleuron à votre couronne d'immortelles, pour y substituer une fleur vaine et prompte à se faner. Enfin, si vous quittiez décidément, pour quelque rang social très élevé, le poste où vous deviez combattre selon moi, je ne saurais m'empêcher de penser que le courage et la constance ont manqué au génie. Vous ne me verriez pas assiéger les portes d'un ministère, quand j'irais à Paris, pour obtenir de vous une audience d'un quart d'heure; mais je vous eusse suivi prêchant votre doctrine, un bâton à la main.

« Cette lettre, je le sens, Monsieur, est en dehors des convenances; mais si vous voulez bien la regarder sous son vrai jour, vous y trouverez un

dernier hommage à votre caractère et à une affection toute philosophique. D'ailleurs, je viens de voir évanouir mon plus beau rêve ; ce réveil douloureux sera, je l'espère, mon excuse. Je n'ai pas désappris tout à fait encore à compter sur votre indulgence.

« Je le répète, peut-être n'y avait-il pas lieu de tant m'affliger, et les apparences me trompent-elles ; mais pourquoi m'avez-vous laissée à leur merci? Depuis les premiers jours de mars, pas un seul mot de vous n'est venu m'éclairer sur rien, et je vous ai écrit trois lettres : une en vous renvoyant Dugald Stewart, et deux autres plus récemment. Dans les deux premières, je vous exprimais le désir de recevoir de vos nouvelles. Trois lignes m'auraient suffi ; j'étais peu exigeante avec vous, Monsieur. Pour un culte réel, un peu de bienveillance est tout ce que je vous demandais ; mais cet oubli ! J'aurais presque voulu avoir quelque tort envers vous ; votre ressentiment eût été moins pénible qu'une indifférence qui, en vérité, ressemble au dédain.

« Ne croyez pas pourtant, Monsieur, qu'il y ait dans mon âme la moindre amertume contre vous. Elle vous doit presque tout ce qui l'éclaire et la soutient : votre nom y vivra toujours cher et sacré. Ne croyez pas non plus que j'aie l'arrière-pensée de vous réengager dans une correspondance

qui est sans intérêt pour vous, et qui, pour cette raison, a perdu pour moi tous ses charmes. Je n'ai donc voulu que vous dire encore une fois toute ma pensée, mes regrets, et adieu.

« J'aurais dû vous dire tout cela moins mal ; mais je suis triste et fort souffrante.

« C. ANGEBERT. »

« Adieu » : ce mot, tombé d'une plume si noble, retentit si douloureusement dans le cœur de Cousin qu'il sauta sur la sienne pour implorer sa grâce.

« Fabvier (1) criera s'il veut, mandait-il à Mme Angebert, le 20 décembre 1830, il faut qu'il attende que je vous aye écrit quelques lignes.

« Pardon, pardon, pardon ! Cela vous suffit-il, Madame ? Je vous ai fait de la peine par mon silence : donc j'avais tort ; mais de grâce, pouviez-vous vous y tromper ? Et ne serait-ce pas moi qui pourrais vous accuser d'avoir manqué de confiance envers un homme à qui vous paraissiez avoir voué un peu d'estime ?

« Il me semble que mon excuse est assez publi-

(1) Le colonel Fabvier avait fait sa carrière militaire sous l'Empire, qui l'avait nommé baron. Rentré dans la vie civile, il alla, un des premiers, au secours de la Grèce insurgée (1823), et c'est à lui que s'adressa Victor Cousin, quand il voulut rendre hommage à Santa Rosa. (*M. Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, t. I, p. 644.)

que : nous sommes en révolution; la France est en feu, et je ne me sépare pas des destinées de la France.

« Mais je ne viens pas ici vous faire de la politique ni de la métaphysique!... Je ne veux que vous remercier de votre intérêt et vous prier de prendre à l'avenir mon silence forcé en meilleure part. Tout en souriant du plan de conduite que vous me tracez, j'ai vu avec une peine extrême que vous n'étiez pas contente de votre santé. Soignez-la, car l'hiver sera mauvais sous tous les rapports, et il faut pouvoir le traverser.

« J'ai contribué à faire M. Delécluze le doyen de la faculté; s'il n'est pas content, je ne puis qu'y faire. C'est, je vous jure, tout ce qu'il était possible de faire pour lui sans être ridicule. Pour votre autre protégé, je l'ai accueilli de mon mieux et lui ai indiqué avec tout le soin dont je suis capable, les moyens qu'il devait prendre, les conditions qu'il devait remplir.

« Je n'en ai plus entendu parler. J'avais nommé à la chaire de Lille un sujet distingué. Le Conseil municipal lui cherche des tracasseries, et vous n'aurez pas de philosophe en Flandre.

« Si vous saviez à quel point je suis accablé de travail, vous seriez plus indulgente pour moi. L'indulgence est une vertu que je vous ai bien souvent recommandée avec vos propres ennemis,

ne pourriez-vous pas en avoir un peu pour moi?

« Mille compliments affectueux.

« V. COUSIN (1). »

Ai-je besoin de dire qu'il fut pardonné? Quand la colère de l'amour met la plume à la main d'une femme — et la lettre de Mme Angebert en était comme pétrie — il suffit d'un sourire ou d'une larme pour la désarmer. Mais il ne fut plus question entre eux de philosophie, et leur correspondance ne fut plus guère qu'un échange de politesses, traversé de loin en loin de courtes visites.

Ainsi, dans les papiers de Mme Angebert, je trouve ces trois billets de Cousin qui se rapportent à un voyage qu'elle fit à Paris au printemps de l'année 1831 :

« Je regrette bien que le procès de la Chambre des pairs, qui exige ma présence continuelle, ne m'ait pas permis d'aller voir Mme Angebert, mais j'ai tout lieu de croire que *le Journal de l'Instruction publique* publiera bientôt son bel et ingénieux prospectus.

« M. Herbet, le rédacteur de cette feuille, jeune homme très distingué, se présentera aujourd'hui même, de midi à deux heures, chez Mme Angebert, pour lui soumettre quelques petits changements. Je

(1) Lettre inédite.

serai charmé d'avoir pu rendre ce petit service à une personne que j'estime et que j'aime beaucoup.

« Veut-elle bien me permettre de lui offrir le petit écrit ci-joint ?

« Son dévoué serviteur.

« V. COUSIN (1). »

Jeudi soir (s. d.).

« Non, Madame, le bouillon de poulet n'a pas été si merveilleux, et je suis encore enchaîné au coin du feu. Il le faut bien, puisque je ne suis pas encore allé vous remercier de vos aimables visites.

« Je les trouve un peu rares et bien courtes. La dernière fois, la barbe du prince Soutzo vous a mise en fuite, à mon grand regret. Je n'ose pas, avec l'effroi que mes amis vous inspirent et ce long intervalle qui nous sépare, vous demander encore quelques instants avant votre départ ; mais je vous supplie de vouloir bien m'apprendre votre retour à Paris, dès le premier jour de votre arrivée.

« Il faudra que je sois bien maladroit pour n'avoir pas d'ici là recouvré assez de forces pour aller enfin Cité Bergère.

« Croyez, je vous prie, à mes sentiments les plus distingués.

« V. COUSIN (2). »

(1) Lettre inédite.
(2) Lettre inédite.

Dimanche 2 heures (s. d.).

« L'homme propose, Madame, et Dieu dispose.

« A chaque heure je me tâtais le pouls pour essayer de me faire illusion. Impossible.

« Mon médecin est arrivé qui, me voyant habillé, m'a forcé, après bien des résistances, à rester encore au coin du feu.

« C'est pour avoir prolongé la résistance que je vous écris si tard.

« Pardon, pardon! Mais vous êtes si bonne que je me fie à votre indulgence, et que j'attends même une nouvelle preuve de votre bonté, si demain je n'avais pu aller Cité Bergère. Je l'espère encore.

« Mes compliments les plus affectueux.

« V. COUSIN (1). »

Cependant, quand deux amis, par la faute seule des circonstances, cessent de se voir et de s'écrire, il est bien rare que l'herbe ne finisse par pousser sur leur chemin. C'est ce qui arriva ici. Le ton général de la lettre suivante, quelque dévoué que Cousin s'y montre encore, témoigne assez que, dans l'espace de quatre ans, ses rapports avec Mme Angebert s'étaient déjà bien détendus.

Il lui écrivait en 1835, pendant un séjour qu'elle fit à Paris (2) :

(1) Lettre inédite.

(2) Cette fois, elle était descendue rue et hôtel Vaneau, 11.

(s. d.)

« Je suis bien charmé, Madame, de votre aimable souvenir et des beaux vers que je viens de lire. Ils m'ont fait un plaisir infini, à moi qui en général n'aime pas les vers et ne les supporte que parfaitement beaux, tandis que j'ai une indulgence intéressée pour la prose la plus médiocre.

« Vous avez tout ce qu'il faut pour vous distinguer dans la littérature ; vous y trouverez une belle réputation : puissiez-vous y trouver le bonheur !

« Il faudrait que vous ayez la bonté de me désigner l'emploi auquel M. Angebert pourrait songer, et je ne manquerai pas de faire toutes les démarches nécessaires.

« Je vis seul, et sans crédit, enfoncé dans mes écoles et dans mes livres, mais mon zèle ne vous manquera pas.

« Quant à l'Université, où j'ai quelque crédit, il n'y a pas d'emplois pour les femmes, excepté dans l'instruction primaire ; mais ce serait au-dessous de vous et de votre talent.

« Le mieux serait, je crois, pour entrer dans vos vues, de songer à éditer dans quelques revues accréditées. Il y aurait à cela honneur et profit.

« *La Revue des Deux Mondes* et celle *de Paris* sont, dit-on, au premier rang. Je ne doute pas que

les directeurs de ces Revues ne fussent charmés d'acquérir une collaboration aussi distinguée.

« Malheureusement je suis fort mal, à ce qu'on me dit, avec ces Messieurs qui sont de l'opposition.

« Mais l'homme qui pourrait vous servir efficacement et dont l'intervention serait décisive, c'est M. de Lamartine, que vous connaissez, je crois. Il médite de faire un grand journal sur des bases très larges, et il est lié avec les Revues.

« M. de Lamartine n'est pas seulement un grand talent, c'est l'homme aimable par excellence. Il se fera un plaisir de vous servir. Envoyez-lui ces beaux vers : ils sont dignes de lui (1).

« Il lui appartient de protéger ce qu'il a produit car il y a quelque chose de lui dans votre poésie, autant qu'un barbare peut en juger.

« Si vous le permettez, je lui en parlerai de

(1) Lamartine avait beaucoup d'estime pour le talent de Cousin. En 1823, quand il publia son poème sur *la Mort de Socrate*, il s'exprimait ainsi dans *l'Avertissement :* « Nous nous servirons, pour les notes toutes tirées de Platon, de l'admirable traduction de Platon par M. Cousin. Ce jeune philosophe, digne d'expliquer un pareil maître, pour faire rougir notre siècle de ses honteux et dégradants sophismes, après l'avoir rappelé lui-même aux plus nobles théories du spiritualisme, a eu l'heureuse pensée de lui révéler la sagesse antique dans toute sa grâce et toute sa beauté. Trouvant la philosophie de nos jours encore toute souillée des lambeaux du matérialisme, il lui montre Socrate et semble lui dire : Voilà ce que tu es ! et voilà ce que tu as été ! Espérons qu'en achevant son bel ouvrage il la dégagera aussi des nuages dont Kant et quelques-uns de ses disciples l'ont enveloppée, et nous la fera apparaître enfin toute resplendissante de la pure lumière du christianisme. »

mon côté, et peut-être arriverez-vous ainsi au but que vous vous proposez et pour lequel je serai heureux de pouvoir vous servir.

« Si demain mercredi, à onze heures du matin, vous vouliez prendre la peine de passer chez moi, puisque vous me défendez d'aller vous chercher, je serai bien charmé de vous revoir.

« Agréez tous mes compliments.

« V. COUSIN (1). »

Quelle était la pièce de vers dont il est question dans cette lettre ? C'était l'adieu de Mme Angebert à Dunkerque. Son mari ayant été mis à la retraite au mois de janvier 1835, elle avait résolu de quitter cette ville et d'aller se fixer à Paris. Voici ces vers :

A DUNKERQUE

Adieu.

Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ?

Dunkerque ! ville aimée et qui me fus si bonne,
Il faut nous séparer. — Tout subit cette loi.
C'est mon passé, moi-même, hélas ! que j'abandonne,
En m'éloignant de toi !

(1) Lettre inédite.

Car tu m'as donné tout ce qui fait vivre l'âme :
La douce bienveillance et la tendre amitié.
Le ciel qui de mes jours veut partager la trame
T'en laisse une moitié.

Garde-la, beau pays, tu la rendis heureuse ;
Garde tout ce passé dans ton vaste avenir ;
Moi, je rattacherai ma barque voyageuse
A ton cher souvenir.

Ma parole n'est point légère et fugitive ;
Depuis longtemps je t'aime, et tu peux croire à moi.
Je te nommais du nom de *Patrie adoptive ;*
J'étais fière de toi.

J'aimais à retrouver, dans ton antique histoire,
L'indépendance innée au cœur des vrais Flamands,
Et le mien s'enflammait au récit de la gloire
De tes nobles enfants.

J'aimais ton sol heureux, tes riches paysages ;
De toi tout me charmait, rien ne m'était amer ;
J'aimais tes vieux remparts et tes dunes sauvages,
Et ton ciel et ta mer.

Vent, dont je redoutais les trop vives atteintes,
Tu me plais aujourd'hui, viens encore me chercher,
M'annoncer le bonheur, ou l'espoir ou les craintes
De tout ce qui m'est cher.

Ce qui m'est cher ici, c'est tout ce que je laisse :
Chaque âge à mes regrets, chaque nom vient s'offrir.
J'ai vu s'épanouir la brillante jeunesse,
J'ai vu naître et mourir.

Hélas ! combien souvent l'on s'ignore soi-même !
Vous que je croyais voir d'un œil indifférent,
Je vous regrette aussi, je sens que je vous aime,
Je vous quitte en pleurant.

Vous tous, pardonnez-moi, j'oubliai d'être aimable :
C'est que nous oublions que le temps passe et fuit ;
Qu'il fuit en imprimant la trace ineffaçable
Du jour présent qui luit.

Mais du moins de mon cœur nul n'a douté, j'espère ;
Jamais un mot de moi n'attrista vos plaisirs.
Mon image vivra bienveillante et sincère
Dans tous vos souvenirs.

Vous me l'avez promis... Dans ce jour de tristesse
J'ai besoin d'emporter ce consolant espoir.
Il en est un aussi que mon âme caresse,
Celui de vous revoir.

Amis, oui, je viendrai me rasseoir à vos fêtes,
Comme une ombre fidèle au lieu qu'elle a chéri,
Où près de vous, qui sait ? chercher loin des tempêtes
Un bienfaisant abri.

Victor Cousin avait raison d'aimer ces vers et d'y voir l'influence heureuse de l'auteur du *Lac*. Si le barbare qu'il prétendait être avait pu se douter de ce que Mme Angebert avait fait, en 1831, pour Lamartine, il aurait mieux compris encore cette influence, et qu'elle se fût consolée avec les muses des déceptions qu'elle avait éprouvées du côté de la philosophie.

II

C'est par Mme de Coppens que Mme Angebert fut mise en rapport avec Lamartine. Une des sœurs du grand poète, Eugénie, avait effectivement épousé

en 1819, le fils de l'ancien seigneur de la ville d'Hondschoote, en Flandre, qui était lieutenant-colonel de la légion en garnison à Mâcon. Quelques années après, M. de Coppens, ayant quitté l'armée, revint habiter Hondschoote avec sa femme. Comme il rimait lui-même fort agréablement (1), son alliance avec Lamartine et ses talents d'amateur le firent rechercher tout naturellement de ceux qui, dans la région, avaient une culture littéraire. C'est ainsi que Mme Angebert rencontra un jour Mme de Coppens dans un salon de Dunkerque et se lia avec elle. J'ajoute que cette liaison fut d'autant plus rapide que Mme Angebert avait, depuis *les Méditations*, une très grande admiration pour Lamartine.

Mme de Coppens lui écrivait le 3 juin 1823 :

« Je ne vous envoie, Madame, que la traduction de *l'Essai sur l'Homme*, l'édition que j'ai de saint Augustin est trop mauvaise ! vous savez que Mme de Taverne a le premier volume de la bonne. Je m'empresserai de vous envoyer le second dès que je le recevrai.

« Permettez que je vous dise, Madame, combien je me félicite d'avoir eu l'avantage de faire une con-

(1) On a de lui plusieurs recueils de poésie d'inspiration toute lamartinienne, dont *les Algues* et *les Gouttes d'eau*. Ce dernier volume parut à Dunkerque en 1836, avec une épigraphe empruntée à *Jocelyn*.

naissance plus particulière avec vous. Toutes les occasions qui me mettront à même de la cultiver et de vous prouver le prix que j'y attache seront bienheureuses pour moi.

« Ma belle-mère me charge de vous offrir ses empressés compliments, et je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle

« J'ai l'honneur d'être votre très humble servante.

« E. DE LAMARTINE-COPPENS
D'HONDSCHOOTE (1). »

Et quelque temps après :

Mardi soir (s.d.).

« ... Que je vous sais gré de vous être rappelé notre entretien de cet été !... Votre esprit et votre cœur sont faits pour sentir tout le prix des inspirations religieuses, et toute la place qu'elles remplissent dans l'âme.

« J'ai un grand regret d'avoir prêté *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, il y a quelques jours ; mais on vous les enverra bientôt. Voici mon petit volume de *Saint Augustin*, malheureusement je n'ai plus l'ouvrage en entier.

« Je vous ai bien de l'obligation de me donner

(1) Lettre inédite.

l'adresse de Mme Noblet. J'espère bien la voir et lui parler de vous (1). »

L'Essai sur l'homme, de Pope, *les Confessions* de saint Augustin et *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, voilà trois livres, n'est-il pas vrai, qui suffiraient à nous donner une idée avantageuse de l'esprit de Mme Angebert, si nous ne savions déjà qu'elle était plus homme que femme sous le rapport de l'intelligence. Je ne m'étonne plus que, cinq ans plus tard, elle ait été séduite par le cours de Victor Cousin. Mais elle ne se contentait pas de lire les philosophes, elle traduisait les poètes étrangers qui l'intéressaient et composait entre temps de courtes nouvelles pour se faire la main, comme le prouve cette autre lettre de Mme de Coppens.

Hondschoote, 15 août 1823.

« Madame,

« J'ai été extrêmement sensible à la bonté que vous avez eue de m'envoyer vos charmantes nouvelles. Je les attendais avec bien de l'empressement et je ne saurais vous dire tout le plaisir qu'elles m'ont causé ainsi qu'aux personnes qui les ont entendues ici. C'est ce plaisir-là qui fait que je les ai

(1) Lettre inédite. — Mme Noblet était la nièce de Mme Angebert. Son mari était chef de section au ministère du commerce. Il a collaboré à *la Liberté de penser*, de Jules Simon et d'Amédée Jacques, et traduit de l'anglais un livre sur la Russie : *Révélations sur la Russie de l'Empereur Nicolas*, 1845.

gardées aussi longtemps (ce que je vous prie de me pardonner), ayant voulu, pour le renouveler, les lire plusieurs fois.

« J'espère que lorsque je serai assez heureuse pour me retrouver avec vous, vous me permettrez, Madame, de vous entretenir avec plus de détail de vos intéressantes productions. En attendant, souffrez que je vous dise combien je souhaite que les jouissances que vous donnez aux autres par votre talent soient un motif qui puisse vous engager à en faire souvent usage. J'espère que votre traduction est bien avancée, il me tarde infiniment de la voir paraître. J'ai beaucoup pensé aussi à votre *intéressante Laure* et au *malheureux Edmond*. Quand saurais-je donc toutes les particularités de leur touchante histoire ?

« Je vous remercie, Madame, de l'offre obligeante que vous avez bien voulu me faire d'Ossian. Je n'en ai pas profité, parce que, ne lisant pas encore très bien la poésie, j'ai craint de ne l'avoir pas fini à temps.

« Ma belle-mère me charge, Madame, de vous offrir ses civilités. Je me joins à elle pour vous demander de faire mille complimens de notre part à monsieur Angebert. Veuillez me rappeler au souvenir de mademoiselle Aménaïde (1), et agréez, je

(1) Devenue Mme Noblet.

vous prie, l'assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame,

« Votre très humble servante.

« E. DE LAMARTINE-COPPENS

« D'HONDSCHOOTE. »

« Vous trouverez une petite tache au joli livre rouge : elle s'est malheureusement faite en route par le frottement de la ficelle qui l'attachait. J'en suis très fâchée (1). »

J'aurais voulu vous faire connaître la « touchante histoire » de Laure et d'Edmond, ces deux héros de l'imagination de Mme Angebert, mais, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu la découvrir dans les périodiques du temps. Les deux ou trois petites nouvelles sorties de sa plume que j'ai trouvées dans le recueil des *Œuvres dunkerquoises*(2) sont postérieures de beaucoup à l'année 1823, où elle semble avoir été mise au jour. Elles sont, d'ailleurs, d'une assez jolie écriture, comme on dit aujourd'hui, quoique je leur préfère la langue mâle et ferme des mémoires philosophiques adressés à Victor Cousin.

(1) Lettre inédite.

(2) Ce recueil, publié à Dunkerque de 1853 à 1859, contient dans le volume de 1853 deux nouvelles : *le Vieil Egoïste*, daté de 1838 et *le Legs*, daté de 1842, et, dans le volume de 1859, *Sœur Louise*, datée de 1858.

Aussi bien, le moment est venu de montrer Mme Angebert dans un rôle auquel rien ne l'avait préparée et qu'elle remplit d'une façon tout à fait remarquable. Je veux parler de la campagne électorale qu'elle mena, en 1831, dans l'arrondissement de Bergues, en faveur de la candidature de Lamartine à la Chambre des députés.

Lamartine était attiré depuis longtemps par la politique. Il y pensait bien avant de conquérir la gloire avec ses vers, et la diplomatie, où il était entré au lendemain des *Méditations*, n'avait été pour lui qu'une sorte d'apprentissage. On sait qu'il donna sa démission de secrétaire d'ambassade après les journées de Juillet. Mais, comme il l'écrivait alors au comte Molé, ce n'était pas pour faire de l'opposition au nouveau gouvernement, car il était « convaincu que les devoirs d'homme et de citoyen ne cessent pas pour nous le jour où un trône s'écroule, où une famille s'exile» ; c'était « par des motifs de convenances et de situation tout personnels », — et avec l'arrière-pensée de se jeter, à la première occasion, dans la mêlée des partis.

Neuf mois après il se portait à la députation dans les arrondissements de Bergues et de Toulon, et voici la lettre qu'il adressait alors à Mme Angebert :

Hondschoote, 10 mai 1831.

« Madame,

« Je ne pensais pas, il y a peu de jours, en jouissant chez ma sœur de votre conversation aussi aimable que bienveillante, que j'aurais, peu d'instants après, à mettre cette bienveillance à l'épreuve d'une sollicitation peut-être indiscrète.

« Les événements conduisent la vie, et nos pensées suivent le cours des événements.

« Une honorable candidature se présente pour moi dans le deuxième arrondissement de Dunkerque, je me décide à l'accepter.

« Je prends peut-être la franchise de mes intentions pour de la force et mon courage pour du talent, mais le patriotisme peut avoir aussi ses nobles illusions.

« Mes opinions réelles sont peu connues, les journaux de Dunkerque attaqueront peut-être mes opinions présumées ; vous avez sans doute, Madame, quelque influence sur eux par vos relations littéraires : j'oserai vous demander de vouloir bien l'employer, non pas en ma faveur, mais du moins pour qu'on ne m'attaque pas dans les ténèbres, pour qu'on ne me juge pas avant de m'avoir entendu.

« Là se bornent toutes mes prétentions. Porté par les opinions royalistes larges et modérées, mon ambition serait de représenter à la Chambre

ces opinions encore vierges qui se sont formées depuis quelques années dans des esprits libres et généreux, qui se plaisent à associer dans la loyauté de leurs intentions le fait et le droit, le pouvoir et la liberté.

« Ce parti ne peut se définir par un nom générique, il n'en a pas encore, puissions-nous lui en donner un! Il faut, en attendant, le juger sur parole. C'est ce que j'ose vous demander, Madame, ainsi qu'à vos amis.

« Les affaires de la succession de ma belle-mère m'appellent pour huit ou dix jours à Londres. Ma première pensée à mon retour sera d'aller, indépendamment de toute vue électorale, profiter de la permission que vous avez bien voulu m'accorder.

« Daignez agréer, en attendant, l'expression de mes respectueux sentiments.

« ALPH. DE LAMARTINE (1). »

C'était évidemment M. de Coppens qui lui avait conseillé de poser sa candidature dans la deuxième circonscription électorale de Dunkerque.

Le même jour,— car il n'y avait pas de temps à perdre, les élections devant avoir lieu le 6 juillet,— Lamartine écrivait à Aimé Martin pour le prier d'agir immédiatement auprès de M. Bertin, directeur du *Journal des Débats*.

(1) Lettre inédite.

« Voici en substance, lui mandait-il, ce qu'il faudrait dire en cinq ou six lignes, tous les huit jours, répétées en mots différents et sous forme recrépie :

« M. de Lamartine est, dit-on, porté par plusieurs arrondissements électoraux. On espère enlever à la poésie et reporter à l'éloquence un talent qui, etc., etc. Nous ne connaissons pas la nuance précise des opinions de M. de Lamartine, mais nous savons qu'un esprit aussi distingué, une âme aussi indépendante, un homme qui a, pendant dix ans, remué quelques affaires humaines et représenté si honorablement la France, ne peut monter à la tribune nationale sans honneur pour le pays qui l'aura choisi. Tout ce qui est grand, vrai, généreux, sympathique avec la liberté (la liberté n'effraie que les petites âmes et ne tue que les petits talents), etc., etc.

« Arrangez cela en quatre ou cinq couplets, courts et convenables aux royalistes et libéraux modérés, et soignez-en l'insertion à intervalles de quelques jours. Adieu ! Je suis fatigué de visites et de lettres à phrases politiques, et le patriotisme qui me chauffe le cœur me donne mal à la tête. Je pars enfin après demain pour douze jours à Londres. Je reviendrai ici, puis à Paris seulement après les élections (1). »

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. III, p. 239.

On voit que, pour ses débuts dans la carrière, Lamartine entendait assez bien la réclame et qu'il savait le prix de la publicité.

A peine Mme Angebert avait-elle reçu sa lettre qu'elle se mettait en campagne. Elle était liée avec le directeur du *Journal de Dunkerque* et avec M. Dupouy, député de la première circonscription de l'arrondissement. Elle leur fit part de la résolution de Lamartine et obtint d'eux qu'ils soutiendraient sa candidature, à condition, cela va sans dire, que sa profession de foi serait conforme à leurs principes.

Pendant ce temps-là, Lamartine modifiait ses projets de voyage. Au lieu de partir pour Londres le 12 mai, comme il l'avait écrit à Aimé Martin, il se rendait à Dunkerque le 13, pour causer avec Mme Angebert, et déjeunait avec elle chez M. Ferrier, un de ses patrons (1).

Et quelques jours après, en allant à Calais prendre le bateau d'Angleterre, il remettait à M. Ferrier un projet de profession de foi, en le priant de le communiquer à Mme Angebert pour qu'elle lui en donnât son avis.

Nous n'avons pas ce projet, mais avec les observations qu'il suggéra à Mme Angebert, nous pourrons

(1) M. Ferrier était alors directeur général des douanes à Dunkerque. En 1842, il fut nommé pair de France.

nous rendre compte des modifications qu'y apporta Lamartine.

Elle lui écrivait à Londres, par l'entremise de Mme de Coppens (1) :

« Monsieur,

« Je viens vous remercier de la communication que vous m'avez faite par l'intermédiaire de M. Ferrier. Mais est-ce bien à moi que s'adressent des procédés aussi flatteurs ? Puis-je croire sérieusement que mes avis soient quelque chose pour vous? Non, ce n'est là qu'une généreuse fiction par laquelle vous payez les vœux les plus sincères.

« Toutefois cette fiction est trop séduisante pour que j'aie le courage de m'y refuser, et je vais continuer d'agir comme si tout cela était vrai. Je sais bien que je rêve, mais je ne veux pas m'éveiller

« Cette lettre, Monsieur, vous attendra à Hondschoote, à moins que Mme Coppens ne la joigne à

(1) Cela résulte du petit billet suivant de la sœur de Lamartine : « Mardi, 31 mai. Madame, vous voyez que je n'ai pas perdu de temps pour envoyer à mon frère la lettre dont vous m'aviez permis de prendre connaissance. J'y ai trouvé tant d'intérêt, tant de justesse d'observation, que j'aurais beaucoup regretté de priver mon frère jusqu'à son retour du plaisir qu'il devait avoir à la lire et de l'utilité qu'il pouvait en tirer. J'ai reçu en réponse la profession de foi corrigée d'après ce que vous, Madame, et M. Ferrier avez jugé convenable d'indiquer. Je sais que mon frère a dû vous écrire ; peut-être vous a-t-il mandé qu'il sera ici vers le dix de Juin. Nous nous trouverons bien heureux de pouvoir remplir alors, Madame, l'engagement dont vous avez la bonté de parler, et qui nous promet la journée la plus agréable.» (Lettre inédite.)

quelque envoi qu'elle vous ferait à Londres. C'est cette supposition qui me décide à vous écrire dès à présent, empressée que je suis de vous témoigner ma reconnaissance.

« Votre profession de foi est admirable, comme tout ce qui s'échappe de votre plume et de votre âme ; elle développe votre pensée comme je l'avais comprise, j'allais presque dire comme je l'avais devinée.

« Peut-être vous pardonnerez cette présomption à une personne accoutumée depuis douze ans à vous comprendre, et qui, dans son enthousiasme, n'a jamais séparé l'auteur de ses ouvrages.

« C'est, je n'en doute pas, à cette foi entière que je dois le bonheur d'avoir attiré un instant votre bienveillante attention : le ciel me récompense ainsi d'avoir cru sans réserve à la beauté morale. J'aimerais, Monsieur, à vous dire toutes ces choses un peu longuement après vous avoir si longtemps parlé sans être entendue, sans espérer de l'être un jour. Mais il faut descendre de ces pensées dans la sphère où s'agite maintenant une partie de vos destinées et de celles de la France peut-être... Homme, vous avez à parler à des hommes qui entendront difficilement votre langage. Moi qui vis parmi eux, qui sais comment ils sentent, je dois, puisque vous le permettez, vous dire quelle impression je pense qu'ils pourraient recevoir de quelques-unes de vos

paroles. Je puis bien essayer d'être leur interprète auprès de vous, lorsque, dans mes moments d'orgueil, j'ose être le vôtre auprès d'eux.

« Je vous dirai d'abord, Monsieur, qu'avant d'avoir lu votre écrit j'avais entretenu de votre candidature deux électeurs influents (l'un de Dunkerque, l'autre de Gravelines) et qui représentent assez bien l'esprit des masses de l'arrondissement qui doit vous élire.

« Je les ai trouvés modérés dans leur opinion, nullement éloignés de vous donner leur voix. Une seule réflexion les arrêterait : vous n'êtes pas du pays. Et j'ai vu à cette occasion qu'il est à peu près impossible de leur faire entendre que les intérêts des localités ne doivent pas l'emporter sur les intérêts généraux qui ne sont autre chose que la collection des intérêts particuliers. La civilisation résonne à leur oreille comme un grand mot dont ils n'ont pas le sens. Je sais, Monsieur, que ce que vous venez d'écrire ne leur est guère destiné qu'en partie. Toutefois, s'ils sont condamnés à n'y pas tout comprendre, il est à désirer qu'ils n'y rencontrent rien qui les inquiète; et je crains que cette phrase : « *Vos intérêts spéciaux, que je saurai connaître et défendre, sont-ils aujourd'hui vos premiers intérêts ?* »

« Je crains, dis-je, que cette phrase et tout le paragraphe qui la contient ne produisent cet effet

sur eux, ou du moins ne les rassurent pas assez complètement. Vous penseriez de même, je crois, si vous les aviez entendus, et vous consentiriez à leur garantir plus positivement leurs intérêts spéciaux sans affaiblir en rien vos considérations sur les grands intérêts de la société.

« Je crains aussi, Monsieur, que le tableau que vous tracez ensuite de l'état de la France (à la fin de la seconde page) ne leur paraisse bien effrayant. Ces gens-là aiment beaucoup qu'on les tranquillise. Si vous établissez que tout est problème, que tout est à refaire, ne peut-on pas conclure que selon vous rien ne s'est fait depuis dix mois, que vous regardez le gouvernement actuel comme non avenu, et ne lui accordez ni confiance ni avenir ? Ne peut-on pas traduire ainsi votre pensée : « Nous sommes dans le chaos, dans les ténèbres, un rayon paraîtra, j'ignore ou je ne veux pas dire de quel côté »? Pour ceux qui veulent le voir dans le nouvel état de choses, vous sentez ce que ce langage a de peu satisfaisant.

« Il me paraît aussi bien hasardeux de dire que nul banc, que nul homme ne représente la France. Cela est vrai, sans doute, mais seulement à une certaine hauteur. Et pour ceux qui sont terre à terre, qui n'aperçoivent les faits que dans les apparences, il y a encore des symboles, des signes, des hommes qui représentent ce qu'ils appellent le parti de la

France; il y a des chemins battus et usés qui leur semblent sûrs. Une route inconnue leur sera suspecte, il faut les y mener sans qu'ils s'en aperçoivent. Un parti sans nom leur paraîtra aussi bien vague, évasif même.

« Cependant, Monsieur, quand je considère que cette vue supérieure et toute providentielle que le monde social va se régénérer est le fond même et la grandeur de votre pensée politique, que sur elle est basé tout le développement de vos principes, je dis qu'il faut la laisser dominer dans votre profession de foi comme elle dominera dans son accomplissement. Seulement vous pourriez peut-être lui ôter ce qu'elle a de trop absolu, ce qui prêterait aux inductions perfides, vous pourriez enfin la voiler aux regards profanes. Ce n'est donc en définitive qu'une nuance que j'ose vous indiquer. Je vous l'indique fort mal. Pour rendre mon idée un peu sensible, j'ai marqué au crayon quelques lignes, dont le sacrifice me paraîtrait utile pour désarmer la malveillance.

« Il est ailleurs un mot qui semblera, n'en doutez pas, l'expression d'un regret trop vif à bien des personnes, à la quatrième page, vous saluez avec respect et douleur un passé qui n'appartient plus qu'à l'histoire. Peut-être, sans trahir en rien vos sentiments, jugerez-vous plus à propos de vous borner à l'attendrissement, et au regret tout seul.

« J'ai entendu émettre l'opinion que votre écrit est trop poétique, qu'il eût mieux valu déclarer tout prosaïquement ceci, cela... mais c'est vouloir que vous cessiez d'être vous-même, que vous fassiez une profession de foi telle que la pourrait faire un électeur de Bergues ou de Gravelines. Je ne suis pas de cet avis; je ne dirai jamais : « Si j'étais Alexandre !... »

« Messieurs Ferrier, Dupouy, Deschoods se sont accordés à trouver cet écrit trop long et en même temps ils n'y ont rien trouvé (du moins c'était ainsi hier) qu'ils voulussent en voir retrancher.

« Plus courageuse, moi j'ai pensé qu'il pourrait bien subir quelque réduction. Dans l'ingénuité de mon zèle je me suis avisée d'en indiquer une ou deux à la marge. Je crains d'avoir commis une inconvenance et j'en suis inquiète et confuse. Si je n'avais rendu le manuscrit à monsieur Ferrier, j'effacerais ma faute.

« Ce qui peut l'effacer aussi, c'est la simplicité de l'intention, c'est le vœu ardent que je forme bien moins pour vous, Monsieur, que pour ce pays-ci et pour la France. Car pour vous je sens bien que c'est pur dévouement que de vous arracher à votre vie libre et heureuse, à votre gloire de poète, pour vous lancer dans une carrière semée de tant d'épines, dans des luttes douloureuses dont si souvent on ne retire que l'ingratitude et la calomnie.

Mais le monde poétique jouit de vos bienfaits, vous ne pouvez plus que l'en accabler.

« Le monde politique, au contraire, a besoin de vous. Desséché, flétri, il faut qu'une source vive et pure vienne le ranimer, que les croyances y refleurissent. Et, pour remplir une telle mission, dussiez-vous sacrifier tout votre bonheur, vous n'hésiterez pas, et le bonheur, d'ailleurs, serait de l'accomplir, de l'entreprendre seulement.

« Vous pourrez ne pas recueillir ce que vous sèmerez, mais votre pensée germera plus tard. Rien ne se perd dans le monde moral, et comme aussi tout s'y enchaîne, je verrais dans votre élection un gage d'espérance, un signe rédempteur pour notre patrie.

« On serait fier de se trouver au point de l'horizon où il se lèverait. Et que l'on ne dise pas que ce sont là des illusions.

« A quoi devra-t-on croire au monde, si ce n'est à la conscience et au génie ?

« Voulez-vous bien, Monsieur, me rappeler au souvenir de madame de Lamartine et lui offrir mes compliments les plus empressés. Voulez-vous bien aussi me croire votre toute dévouée.

« C. ANGEBERT. »

« P.-S. — Depuis que cette lettre est écrite, j'ai vu M. Ferrier, qui m'a communiqué la note qu'il vous

destine. Si j'avais pu prévoir que la plupart de nos observations se rencontreraient, je vous eusse fait grâce d'une partie des miennes.

« J'ai omis de vous dire, et monsieur Ferrier vous dira sans doute que vous pouvez compter entièrement sur monsieur Dupouy (1). »

On juge de l'effet que produisit cette lettre sur l'esprit de Lamartine. Il y répondit aussitôt :

Londres, 27 mai 1831.

« Madame,

« J'ai reçu vos excellents conseils présentés d'une manière si élevée et cependant si efficace que je les ai tous suivis.

« Vous aurez vu, par la nouvelle version que j'ai envoyée à ma sœur pour vous être transmise, que mon esprit a reconnu l'exactitude de votre tact politique en tout point. Que ne puis-je avoir eu de même votre tact littéraire ? ma profession en vaudrait mieux.

« Votre lettre m'a paru un chef-d'œuvre de penser et de dire. Si tout ce qui diffère par de légères nuances dans le monde politique, moral, intellectuel et religieux, s'expliquait ainsi, l'accord renaîtrait bientôt, car à une certaine hauteur on s'entend

(1) Lettre inédite.

de plus loin, mais il est difficile d'y élever ceux qui veulent ramper toujours.

« Vous vivez à cette élévation, on le sent à vos paroles, on le comprend à vos sentiments. Ma pensée aime à y rencontrer d'autres pensées et j'en ai rarement plus joui qu'en lisant et relisant votre longue et admirable lettre.

« Mais n'en parlons pas, vous croiriez que je vous fais des compliments intéressés ; rien ne serait plus faux. Je suis tout à fait détaché de sentiments personnels dans ma candidature. Qu'elle réussisse ou qu'elle échoue, cela regarde ma destinée dont j'ai le bon esprit de me mêler peu. Je lui devrai toujours, en tous cas, une des relations qu'il m'a été le plus agréable de former et qu'il me sera le plus doux de cultiver.

« Je pense que ma déclaration de principes est plutôt une forme qu'une réalité. Les électeurs ne lisent pas ; quelques hommes liront pour eux : cela suffit.

« Je ne mets donc pas grand intérêt à ce qu'on puisse me comprendre ou interpréter telle ou telle expression. Toute parole prête à mille. Cela dépend de l'esprit dans lequel on me lira. Mes phrases seront moins pour moi que le vent qui soufflera ce jour-là.

« On me propose maintenant et même avec

instance une candidature de fusion dans mon propre pays, je m'en tiens au vôtre.

« Je préférerais le Nord, il est plus sympathique à mes idées; et les prévenances que j'ai reçues et les démarches que vous avez bien voulu faire en ma faveur ainsi que M. Ferrier et M. Deschoods et M. Dupouy sont considérées par moi comme des engagements d'accepter le mandat de Bergues si j'en suis honoré. Je serai moins promptement de retour que je n'espérais. Londres me retient par des affaires et par le spectacle de la plus admirable civilisation que jamais institutions ayent donnée. Tout cela cependant va s'écrouler aussi; mais peu à peu, sans catastrophe.

« Je crois être auprès de ma sœur, seulement vers le dix ou le douze. Est-ce assez tôt? et ma présence peut-elle réellement avoir quelque influence sur l'élection? Je penche à croire que non.

« Un de mes plus grands plaisirs à mon arrivée à Hondschoote, et même avant, sera d'aller vous dire une partie de ma reconnaissance et vous renouveler l'hommage de mes respectueux sentiments.

« Soyez assez bonne pour me rappeler à monsieur Angebert et à M. Dupouy.

« LAMARTINE (1). »

Voici maintenant sa profession de foi dans sa

(1) Lettre inédite.

forme définitive. Si je la donne ici *in extenso*, c'est que Lamartine ne l'a pas recueillie dans ses œuvres politiques, et qu'elle est pour l'histoire de sa vie publique un document de premier ordre (1) :

A MESSIEURS LES ÉLECTEURS DU 2e ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

« Messieurs,

« Une lutte décisive va s'engager dans la Chambre que vous allez élire ; la France, pleine d'avenir, est comme incertaine devant ses propres destinées, l'Europe regarde et attend ; elle sait que son sort dépend du nôtre, et que la France est le champ de bataille où la civilisation tout entière perd ou gagne ces grandes journées qui décident de son avenir. Chaque opinion, chaque intérêt du pays et du temps cherche et désigne les champions de sa

(1) La veille de sa publication dans les journaux de Dunkerque, Mme de Coppens avait écrit à Mme Angebert :

« Je vous adresse bien vite, Madame, ce petit billet pour réparer l'oubli de mon frère de signer sa profession de foi. Veuillez la faire dater d'Hondschoote, 15 juin 1831, et signer Alphonse de Lamartine. »

Elle ajoutait : «... Nous avons déjà beaucoup parlé, Madame, de tout ce que nous devons à votre active obligeance. Mon frère et ma belle-sœur sont fort empressés de vous exprimer leur reconnaissance, et nous avons formé le projet d'aller demain vous demander sans cérémonie à déjeuner entre onze heures et midi. J'espère que nous sommes *autorisés* par l'aimable petit billet que j'ai reçu hier de vous, Madame, à prendre cet arrangement pour vous voir le plus tôt possible... Je me promets un bien vrai plaisir des instants que nous passerons près de vous. Vous savez trop peut-être combien les heures me semblent courtes dans les entretiens auxquels vous donnez tant de charme. » (Lettre inédite.)

cause ; soldat obscur, je sors des rangs et je me présente à vous, prêt à combattre pour la vôtre, pour la mienne, pour la sainte cause de la civilisation, de l'ordre et de la liberté. N'accusez point mon audace : quand un homme se sent libre et pur de tout intérêt personnel, quand il voit son pays chancelant entre deux abîmes, le despotisme et l'anarchie, il prend aisément son courage pour de la force ; et comme ces soldats sans mission qui voyaient chanceler l'arche d'Israël, son premier mouvement est d'élever la main, pour soutenir aussi notre arche sociale qui contient les destinées du monde. Mais, croyez-le, Messieurs, dans ce sentiment même qui le porte à se jeter en avant, il y a peut-être moins de témérité que de patriotisme, moins d'orgueil que de dévouement.

« Recommandé à vos suffrages par un grand nombre de vos honorables concitoyens, attaché à votre beau pays par les propriétés et le séjour d'une partie de ma famille, indépendant par position comme par caractère, je n'ai rien à demander au pouvoir que de bonnes lois ; je sympathise avec vos généreuses et sages opinions ; je ne pourrais trahir aucun des mandats que j'aurais acceptés. Qu'importe que je ne sois pas né parmi vous, *si j'adopte pour ma patrie politique l'arrondissement qui m'aura choisi pour son représentant*, si j'y viens chaque année étudier vos convenan-

ces, recueillir vos vœux et vos conseils, et si je sais défendre, avec vos intérêts de localité, ces grands intérêts sociaux qui prédominent aujourd'hui, vos droits, vos libertés, vos autels, le sang de vos enfants, votre avenir enfin et celui de la patrie tout entière ?

« Les intérêts spéciaux à votre pays sont de nature à être facilement saisis par la pensée de votre mandataire ; ils deviendront les siens, et le soin de les faire prévaloir sera l'emploi journalier de sa vie et sa meilleure manière de justifier votre confiance.

« Mais on me demande : à quel parti politique appartenez-vous, sur quel banc vous assiérez-vous à la Chambre ? Voici ma réponse :

« Nous sommes encore dans l'ébranlement d'une grande commotion politique ; les partis y ont perdu leurs places et leurs chefs, les opinions même y ont laissé leurs noms ; mais la France reste (1) : attachons-nous à la France.

« Ne définissons pas nos opinions par des mots, par des noms d'hommes et de partis, ou par des bancs à la Chambre. Les mots perdent leur signification, les noms s'usent, les hommes passent, les choses demeurent : définissons par les choses :

« Je suis de ce parti qui a grandi en silence dans l'horreur de l'anarchie, dans la haine du despo-

(1) C'était déjà la réponse du duc d'Aumale au maréchal Bazaine : « Pardon, Maréchal, la France existait toujours. »

tisme, qui a salué la Restauration comme une espérance, la liberté comme un but sublime placé par Dieu même sur la route des peuples pour faire avancer la civilisation.

« Je suis de ce parti qui a vu de loin l'orage se former sur la France, se grossir des défiances du gouvernement, des alarmes et des impatiences de l'opinion, et qui, du jour où la royauté a regardé en arrière, a prédit l'inévitable chute d'un pouvoir qui n'avait compris que la moitié de sa mission.

« Je suis de ce parti qui redoute et qui déplore les révolutions, qui voit avec terreur tomber les dynasties parce qu'elles entraînent souvent les empires ; qui, ne démentant point ses souvenirs, contemple avec respect et douleur un passé qui appartient à l'histoire, mais qui ne pense pas que la France doive s'ensevelir toute pleine de vie sous les ruines de ses gouvernements, et qui accepte les faits accomplis comme des élémens donnés par la force des choses à l'intelligence humaine.

« Je suis de ce parti qui veut un parti uni et fort, mais qui veut que le pouvoir ne soit que le moyen, et que la liberté soit le but de tout gouvernement moderne. La liberté est l'idée mère de nos destinées futures : au parti qui la comprendra le mieux appartiennent le monde et l'avenir.

« Ce parti veut la liberté de la pensée par la presse qui est son organe;

« Il veut l'indépendance religieuse : *la religion, que j'aime et que je vénère comme la plus haute pensée du genre humain, perd de sa vertu et de sa force dans ses alliances avec le pouvoir ;* elle les retrouve où elle les a puisées, dans la conscience et la liberté ;

« Il veut l'émancipation légale et progressive de l'enseignement ;

« Il veut la liberté dans la commune, par une large loi d'attributions municipales ;

« Dans le département par la représentation et la discussion efficace de tous les intérêts qu'il renferme ;

« Dans l'État enfin, par une élection large et proportionnelle qui aille chercher la vérité représentative dans toutes les classes de la nation qui ont lumière à donner et intérêt à défendre.

« Ce parti, avant tout, veut l'ordre : car l'ordre est à la liberté ce que l'organisation est à la vie ; l'anarchie, c'est la mort.

« Il veut la paix avec honneur : la guerre est un fléau social qui retombe tôt ou tard sur le peuple qui le déchaîne sans nécessité, elle est la ruine du commerce et de l'agriculture, le gouffre des populations, une dîme de sang humain.

« Il veut la légalité, car elle est la forme visible de la liberté.

« Il veut le progrès, car le progrès est dans la destinée du genre humain, et la civilisation n'est

qu'un problème dont chaque siècle doit avancer la solution ; mais il veut que ce progrès, éclairé par l'expérience, ne compromette pas la stabilité du présent par les hasards de l'avenir.

« Voilà, Messieurs, le parti auquel j'appartiens ; sous quelque nom qu'on le désigne, sur quelque banc qu'il se place, ce parti sera le mien. S'il est le vôtre, me voici ; que mon nom sorte de l'urne où vous allez vous-mêmes jeter votre sort !

« Une élection libre est le grand jour pour le caractère qui ose l'affronter ; ce grand jour, cette épreuve de la vie et des opinions, je les provoque sans les redouter : je n'ai rien à démentir dans le passé, rien à tromper dans l'avenir.

« Peut-être, Messieurs, ne trouverez-vous pas en moi le talent que vous auriez droit d'attendre du défenseur de vos intérêts les plus chers, de vos droits les plus sacrés ; mais, à défaut de ce génie oratoire que la nature n'accorde pas à tous les hommes, elle a donné à tous la force de la conviction et la puissance de la vérité : la vérité et la conviction seront ma seule force dans cette lutte où je n'ambitionne d'autre prix que votre confiance et d'autre gloire que votre estime.

« ALPHONSE DE LAMARTINE. »

« Hondschoote, 15 juin 1831 (1). »

(1) Extrait du *Journal de Dunkerque.*

Quel accueil firent les électeurs du canton de Bergues à cette éloquente déclaration de principes qui, dans la pensée de son auteur, s'adressait, par-dessus leurs têtes, à toute la France ? Il semble qu'il fut plutôt froid, si l'on s'en rapporte à une lettre de Lamartine à Virieu, en date du 18 juin, où il se plaignait d'être « ballotté à Dunkerque et ailleurs par le flot électoral avec toutes les éclaboussures ordinaires, noirceurs, infamies, perfidies, insultes, menaces, outrages, bref tout ce qu'on rencontre toujours du moment qu'on met la main dans ce trou de serpents qu'on appelle l'humanité, l'humanité en action, en flagrante passion (1) ».

Quelques jours auparavant, il se disait sûr du succès (2). Maintenant « des combinaison fortes, nouvelles et inattendues rendaient la chose improbable... »

Et cependant ses partisans disposaient du *Jour-*

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. III, p. 242.

(2) C'est ainsi qu'il écrivait à Mme Angebert :

« Je profite d'un exprès pour dire à madame Angebert que l'intérêt qu'elle a bien voulu prendre comme sien à ma candidature doit être complètement satisfait !

« J'ai l'assurance d'une immense majorité royaliste et libérale par tous les hommes influents de Varmouth et de Bourbourg.

« J'espère qu'elle ne verra pas de présomption à moi à croire que ce succès lui fera plaisir. C'est de la reconnaissance et de la sympathie seulement.

« Mille respectueux compliments ainsi qu'à monsieur Angebert.

« LAMARTINE. »

(Lettre inédite.)

nal de Dunkerque et de *la Feuille d'annonces*, et Mme Angebert se multipliait et suffisait à tout, comme en témoignent ces deux billets de Lamartine :

25 juin.

« Madame,

« Je vous demande encore mille excuses et un service. Serez-vous assez bonne pour remettre à M. Vanwermhoudt le morceau ci-joint en lui demandant : 1° de l'insérer dans son journal; 2° de m'envoyer promptement mille exemplaires détachés pour mes électeurs, et de le remettre à M. Drouillard en même temps pour son journal (1), où l'on soldera l'insertion.

« Tout va assez bien.

« Mille remerciements et respectueux souvenirs.

« AL. DE LAMARTINE (2). »

30 juin.

« Oserai-je, Madame, vous prier encore de faire remettre les deux articles ci-joints dont voici deux doubles, savoir : 2 à M. Vanwermhoudt; 2 à M. Drouil-

(1) M. Drouillard, qui dirigeait *la Feuille d'annonces*, était conseiller à la Chambre de commerce de Dunkerque; il ménageait Lamartine plus qu'il ne le soutenait. M. Vanwermhoudt, qui dirigeait *le Journal de Dunkerque*, lui était au contraire très dévoué.
(Note de M. André Millot, de Dunkerque.)

(2) Lettre inédite.

lard avec prière de les insérer l'un et l'autre dans leur prochain numéro.

« Remarquez et faites-leur remarquer, je vous prie, qu'il y a deux espèces d'articles, quoiqu'ils commencent par le même mot. Ils ont trait à des objections diverses et leur insertion simultanée m'est très nécessaire le plus tôt possible.

« Mille excuses et respectueux compliments.

« Tout va bien ici.

« AL. DE LAMARTINE (1). »

Lui-même essayait de désarmer l'opposition en lui répondant dans ce nouvel appel aux électeurs :

A MESSIEURS LES ÉLECTEURS DU 2e ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

« Messieurs,

« Quand on livre son nom au jugement de l'opinion publique, c'est pour être ballotté par elle; je vous ai livré le mien et je n'ai point à me plaindre de la manière dont il est accueilli; les journaux même qui seraient le moins favorables à ma candidature la contestent avec des armes courtoises; on sent de l'estime jusque sous leurs répugnances; et, comme des ennemis généreux, ils commencent par honorer l'adversaire qu'ils ont à combattre.

(1) Lettre inédite.

Grâces leur soient rendues d'avoir écarté de cette loyale polémique d'opinions les personnalités odieuses, le mensonge et la calomnie, armes empoisonnées qu'ils ont rejetées comme indignes d'eux, et que je n'aurais pas relevées comme indignes de moi-même.

« Je n'ai donc point à répondre à des reproches, encore moins à des injures; je n'ai à réfuter que deux erreurs.

« Ils disent : M. de Lamartine est un homme nouveau, il n'a point d'antécédents politiques, comment croire en lui ?

« A cela je réponds : Oui, je suis un homme nouveau; et c'est parce que je n'ai point d'antécédents politiques, point d'engagements de parti, point de préventions de système, point de préjugés de coterie, point de haine, point d'amour pour aucune des factions politiques qui ont déchiré mon pays; c'est parce que je suis un homme nouveau que je me présente à vos suffrages! Ce sont des hommes nouveaux surtout qu'il faut à la France nouvelle. Je suis loin de vouloir écarter des conseils de la France ces hommes de lumière, de pratique et d'expérience qui sont la sagesse vivante d'un pays; mais ce qu'il nous faut avec eux, ce sont des hommes qui, n'ayant trempé leurs mains libres et pures ni dans les conseils étroits de la restauration mal comprise, ni dans les intrigues obscures des amis intéressés qui

l'ont perdue, ni dans les conciliabules de ses ennemis systématiques, ni dans les routines du pouvoir, ni dans les rancunes des factions, n'ont rien à démentir, rien à justifier dans leur marché politique, et n'ont d'autre intérêt, d'autre amour, d'autre pensée que l'intérêt, l'amour et la pensée de leur pays ! Que voulez-vous, Messieurs? que voulons-nous tous? clore enfin, par un système politique large, libre et rationnel, une série de révolutions que nous déroulons depuis quarante ans; une telle révolution ne se termine jamais par ceux qui l'ont commencée; ils sont les combattants de l'idée nouvelle qui fait les révolutions; ils n'en sont jamais les législateurs !

« Leur colère, leur haine, leur animosité survivent en eux, à leur insu, à la victoire même; mais vient une génération nouvelle, jeune, généreuse, étrangère aux souvenirs, aux amertumes de la longue lutte sociale, elle sépare les vieux combattants, elle apaise les dernières rumeurs, elle s'empare du champ de bataille, et fonde enfin, après tant de ruines, la société sur une base neuve, large et solide. Je suis de cette génération; et c'est parce que j'en fais partie que je désire et que j'ose élever la voix devant mon pays !

« Ils disent encore : Comment se fait-il que les hommes de la droite et les hommes de la gauche portent à la fois M. de Lamartine? il trompe donc les uns ou les autres?

« Il ne trompe, personne, Messieurs, il ne se présente à vous ni comme homme de la droite, ni comme homme de la gauche; il ne sait s'il y a encore, s'il y aura jamais une gauche ou une droite; il ne s'en inquiète pas; il se présente comme un bon Français qui veut le salut de la France; qui ne le demandera ni à tel côté de la Chambre, ni à tel système, ni à tel souvenir, ni à telle répugnance des factions ou des partis; mais qui le cherchera où il est, dans les droits de tous, dans l'égalité de tous, devant la loi politique comme devant la loi civile, qui ne demandera jamais à une idée vraie et salutaire : d'où viens-tu? mais qui es-tu? Où en serions-nous? et comment parviendrions-nous jamais à terminer nos révolutions, si nous faisions tous ce dangereux raisonnement? si nous disions toujours : cet homme a la confiance d'une partie du pays, donc il faut lui refuser la nôtre? Est-ce qu'il y a deux pays et deux France? Est-ce que la France a deux intérêts, deux intérêts ennemis, incompatibles, à jamais irréconciliables? S'il en était ainsi, pleurons sur elle ! elle serait irrémissiblement jugée, condamnée, effacée de sa glorieuse place à la tête des nations! Mais il n'en est point ainsi, Messieurs; la France éclairée, libre, généreuse, impartiale, n'a qu'un seul et même intérêt; je dirai plus, elle n'a, elle ne peut avoir qu'une seule et même opinion : elle parle, il est vrai, deux langa-

ges, mais ils disent la même chose; ce sont ses organes qui ne s'entendent pas entre eux, et qui la divisent en la trompant; il est temps que ce funeste malentendu s'explique! que ces déplorables dissensions s'évanouissent! Et pour cela qu'y a-t-il à faire? choisir des organes nouveaux, des hommes neufs et sincères, qui, partis de points opposés, se rencontrent et se comprennent dans une langue commune, dans une idée large et générale que nous admettons tous, la grande, la salutaire idée sur laquelle nous voulons tous fonder la liberté!

« C'est à ce titre que je m'offre à vous, c'est dans cette espérance que j'aspire à vos suffrages, c'est dans cette pensée que je voudrais en recueillir des deux côtés de la France pour confondre enfin nos opinions, nos croyances, nos intérêts, comme vous auriez confondu vos votes, dans le seul sentiment national de la gloire et de la prospérité du pays.

« ALPHONSE DE LAMARTINE. »

Dunkerque, 24 juin 1831 (1).

Vains efforts, éloquence perdue! L'avant-veille des élections, « les libéraux réunis en conseil préparatoire ayant exigé de lui, pour leur adhésion, une phrase sur la dynastie textuellement rédigée ». Lamartine refusa d'y souscrire par un sentiment

(1) Extrait du *Journal de Dunkerque*.

d'honneur, et leur répondit que, bien qu'il admît les événements accomplis et ne se présentât point pour soutenir le droit divin ni pour combattre le droit des peuples, — « dire qu'il était dévoué au maintien de la dynastie nouvelle, c'était dire implicitement qu'il était dévoué à l'exclusion de l'ancienne — chose qui ne lui allait pas et qu'il ne ferait jamais (1) ».

Cette déclaration lui aliéna un certain nombre d'électeurs et les décida à voter pour M. Paul Lemaire, député sortant, qui n'avait pas d'abord demandé le renouvellement de son mandat. L'Administration lui porta le dernier coup en faisant distribuer à profusion, le jour du vote, le pamphlet de la *Némésis*, où Barthélemy le vilipendait dans la langue des dieux (2).

Lamartine a raconté, longtemps après, les péripéties de cette journée mémorable. A l'en croire, l'hôtel où il était descendu à Bergues aurait été assiégé par une foule hostile, et c'est dans sa chambre, en attendant le résultat du vote, que, le pistolet posé devant lui, sur sa table, il aurait improvisé sa *Réponse à Némésis* (3).

Quoi qu'il en soit, en dépit de la pression officielle,

(1) Lettre au comte de Virieu du 8 juillet 1831. *Corresp. de Lamartine*, t. III, p. 243.

(2) Le satire de Barthélemy parut dans le nº de la *Némésis* du 3 juillet 1831.

(3) Je ne crois pas que Lamartine l'ait composée le 6 juillet, jour de l'élection de Bergues. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir consulter chez M. Gabriel Thomas, l'un des plus fervents admirateurs

il ne lui manqua que quelques voix pour être élu (1). C'était donc une demi-victoire dont Mme Angebert avait le droit d'être aussi fière que lui (2). Aussi son premier mot fut-il pour elle :

de Lamartine, les manuscrits originaux de la *Réponse à Némésis*, car il y en a cinq dans le dossier, dont les deux premiers sont de la main même de Lamartine, et un autre de la main de sa femme. — Dans l'un, elle est datée d'Hondschoote, 10 juillet 1831, et dans un autre du 12 du même mois. Si donc elle fut *pensée*, voire ébauchée, le jour de l'élection, — ce qui n'a rien d'invraisemblable, étant donné que Lamartine était un merveilleux improvisateur et que « l'indignation fait le vers ». — elle ne fut certainement pas *achevée* avant le 10 juillet. Encore certaines strophes furent-elles l'objet de nombreuses retouches postérieures. On trouvera à l'Appendice du présent volume le premier jet, la première version de la *Réponse à Némésis* avec toutes les variantes.

(1) Il obtint 181 voix contre 188 données à son concurrent.

(2) La veille de l'élection, Mme de Coppens lui avait écrit en ces termes : « ... J'aurais été bien heureuse ainsi que ma belle-sœur de pouvoir passer avec vous les heures pénibles d'attente qui nous sont réservées pour demain ! mais nous parlerons de vous, Madame, et nous penserons que vous partagez notre impatience et notre incertitude. Nous n'avons pas eu d'indiscrétion plus positive depuis hier, ni de nouvelles ambassades. Nous avons seulement reçu quelques bonnes assurances encore des cantons de Warmhoudt et de Watten, etc. — Nous conservons tant qu'il nous est possible notre *calme* habituel et notre *résignation*. Mon frère me charge, Madame, de vous renouveler ses plus vifs remerciements pour un intérêt dont il est bien heureux et plus reconnaissant que je ne puis vous l'exprimer. *Il vous prie*, s'il a un échec à subir, de ne pas vous affecter plus qu'il ne le sera lui-même. » (Lettre inédite.)

Et Mme de Lamartine lui avait mandé de son côté : « Mon mari me charge de vous prier, Madame, d'avoir la bonté de solliciter le congé de M. Constant Hovelt pour le 6, jour de l'élection, auprès de M. Kesner, receveur particulier de Dunkerque ; ce sera rendre un vrai service à M. de Lamartine et dont il sera très reconnaissant à M. Kesner. Il m'a chargé en même temps de vous remercier de vos deux lettres de hier et de vous prier de ne pas vous tourmenter au sujet de l'élection ; selon toutes les probabilités, tout ira bien. Nous aurons le plaisir de vous en parler plus en détail demain. En attendant, agréez, je vous prie, mes sentiments les plus distingués. » (Lettre inédite).

Hondschoote, 9 juillet 1831.

« Je reçois vos belles consolations. Elles me touchent vivement. Heureusement je suis consolé par le fait même. Puissé-je être aussi malheureux ailleurs! On veut de moi où je ne veux pas, on n'en veut pas où je veux.

« Voici mes adieux à vos admirables Flamands. Je les aime jusqu'à l'enthousiasme, ils se sont fidèlement conduits! Je ne comptais que sur 161 voix, j'en ai eu 181.

« Mille tendres compliments et remerciements éternels.

« LAMARTINE. »

« Mme Gigoux est morte ce matin endormie sans souffrance. Les adieux sont pour que M. Vanwermhouth les imprime tout de suite sur très beau papier et très beaux caractères et me les envoie.

« Soyez, je vous prie, mon prote (1) ! »

Quant au poète Barthélemy, il ne perdit rien pour attendre. Quelques jours après, *l'Avenir* et *le Mercure du XIXe Siècle* publièrent les strophes vengeresses de la *Réponse à Némésis* (2), et toute

(1) Lettre inédite.

(2) Mme de Coppens écrivait à ce sujet à Mme Angebert :

« Je reçois un paquet d'exemplaires de la réponse de mon frère à Barthélemy, et je vous en adresse quelques-uns, Madame ; ils sont imprimés à Paris. Vous y trouverez plusieurs changemens dont vous

la France, partageant l'indignation de Lamartine, frissonna et battit des mains.

Cela fait, Lamartine quitta la Flandre, mais avec l'espoir de la représenter un jour (1). Et voici en

jugerez. — Je joins à cet envoi une petite brochure que j'ai reçue aussi dernièrement. C'est un parallèle entre mon frère et Béranger. L'idée est assez singulière. La fin du morceau me paraît bonne et écrite d'inspiration. Je vous écris ce petit mot en si grande hâte que sans doute vous aurez peine à le lire. Mille pardons, Madame, mais je n'ai pas voulu perdre cette occasion de vous assurer de mon tendre et constant souvenir. » (Lettre inédite, s. d.).

La *Réponse à Némésis* parut dans *l'Avenir* du 20 juillet 1831, avant de paraître en placard chez Gosselin (*a*). Ce placard est extrêmement rare. M. Gabriel Thomas en possède un exemplaire qu'il a acquis en même temps que les manuscrits.

(1) Nous verrons plus loin qu'il fut élu député de Bergues, en 1834, par suite de la démission de son heureux concurrent. Réélu le 4 novembre 1837 par 322 suffrages sur 328 votants, il opta, malgré ses promesses formelles, pour le collège de Mâcon, qui l'avait élu en même temps. Le 2 mars 1839 il se présenta à Dunkerque, mais fut battu par le comte Roger, l'ami de M. Thiers. Voici la curieuse lettre (inédite) qu'il écrivait à cette occasion, le 8 février 1839 :

« Mon cher et excellent ami, je viens de recevoir spontanément plusieurs lettres de Dunkerque qui m'engagent à accepter la candidature dans la crise où le pays est jeté et dans l'intérêt de mes opinions, je crois devoir déclarer que je l'accepte. J'en avertis loyalement ce matin même M. le comte Roger. Je ne puis accepter la candidature de Bergues. Je dois à M. de Staplande et à ses amis politiques de ne pas laisser prononcer mon nom contre le sien. S'il se retire volontairement, vous trouverez aisément un homme honorable et de conservation à porter dans ce collège. — A Mâcon, où je n'ai eu que 5 voix de majorité, ma candidature aura un succès douteux. *Je ne le désire pas favorable.* Je ne puis pas me porter par délicatesse personnelle dans le 2e collège de Mâcon. J'aurai peut-être encore quelques candidatures hasardées, je ne sais où, car on m'en offre de toutes parts, même à Paris. Je refuse Paris pour motifs que je vous dirai plus au long, et quel que soit le pays qui me porte, *même Mâcon*, je déclare tout haut d'avance que je ne prends cette fois aucun engagement d'option et que je veux rester libre de choisir l'arrondissement qui m'offrira la majorité la plus

(*a*) Le *Mercure* du 30 juillet la reproduit avec les vers de Barthèlemy.

quels termes il annonça son départ à Mme Angebert :

Hondschoote, 2 août 1831.

« Madame,

« Je pars sans pouvoir vous dire l'adieu reconnaissant et senti que j'aurais voulu vous répéter ; mon voyage est hâté par l'annulation du collège de Toulon et la fièvre ne m'a pas laissé une de nos dernières journées libre. Je serai huit jours à Paris et ensuite à Mâcon. Je n'irai à Toulon que d'après les renseignements que je trouverai là et dans le cas où les électeurs seraient résolus à me porter en nombre suffisant.

sympathique à mes opinions et les convenances politiques. Vous voyez que, sans être une affirmation positive pour Dunkerque ville, cette situation me laissera la faculté de revenir à mon point de départ parlementaire et d'y rester fixé par tant d'honorables amitiés. Cependant il n'y a là que *désir sincère et espérance* et pas d'engagement qui m'enchaîne avant le temps. — Soyez assez bon pour donner communication de cette lettre textuellement à ceux de vos amis politiques qui désireraient connaître le fond de ma pensée. Mais ne laissez rien circuler et imprimer. Tout cela verbal, Mâcon, serait offensé, on m'y a méconnu et offensé moi-même, mais je ne veux ni ne dois offenser à mon tour des compatriotes parmi lesquels beaucoup ont droit à ma reconnaissance ; je vais quitter Paris pour Mâcon dans quelques jours, mais plus pour voir mon père que dans l'intérêt de mon élection ; si vous avez à m'écrire, adressez à Mâcon.

Parlez à MM. Dupouy, Ferrier, Morel, Carlier, et à tous mes anciens amis. Dites-leur que je ne leur demande pas de suffrages, que si l'un d'eux voulait se présenter, je lui céderais avec empressement le pas, pourvu qu'il fût contre cette coalition déplorable qui menace de nous rejeter au-delà de 1830. Quant à vous, Monsieur et cher ami, recevez les nouvelles assurances d'amitié jamais interrompue et bientôt renouée à Rexpoede.

« Mille et mille compliments.

« LAMARTINE. »

(Communiqué par André Millot.)

« Je ne désire plus du tout la Chambre actuelle ; si je ne recule pas devant l'élection, c'est qu'elle est commencée et que je considère comme un devoir de reconnaissance et d'honneur de ne pas manquer à ceux qui ont été si courageusement bienveillants pour moi. Vous savez combien j'aurais été plus heureux d'être attaché à un pays où plus de liens de famille et de sympathies personnelles et politiques m'attiraient.

« J'espère beaucoup encore ne pas être enchaîné ailleurs, et c'est avec pleine sincérité que je répugne aujourd'hui à une autre élection.

« J'ai dû à vous surtout et aux amis que vous m'avez faits un séjour trop agréable dans ce pays-ci, pour qu'il sorte jamais de ma mémoire ; j'espère que vous voudrez bien permettre que j'y conserve par vous aussi les relations que j'aimerais à y entretenir.

« Il me serait impossible de vous oublier, permettez-moi de vous le dire de tems en tems. N'oubliez pas non plus mes conseils ; écrivez pour moi et pour le public ; n'ensevelissez pas dans une modestie stérile la force de pensée et la maturité de talent que la nature et la réflexion vous ont données, et surtout faites-moi confidence de votre philosophie.

« Adieu donc, Madame, répétez cet adieu à monsieur Angebert, à M. Ferrier, à M. Coffyn (1), à toutes

(1) M. Coffyn-Spyns, député de Dunkerque de 1822 à 1824, fut nommé sous-préfet de cette ville en 1826.

les personnes dont vous m'avez conquis l'intérêt et l'amitié ; je pars le cœur plein de reconnaissance et d'attachement pour vous et pour eux.

« LAMARTINE (1). »

Pour toute réponse, Mme Angebert lui adressa les vers suivants :

Hélas ! il est donc vrai, tu quittes ce rivage
Où tu voulais fixer tes pas trop généreux !
Nous avons rejeté ce superbe partage
Et repoussé tes vœux !

Tu disais : « Fiez-vous à mon âme sincère,
A ma vie, à mes chants, — nommez-moi votre élu.
En retour je serai votre ange tutélaire. »
Ils ne l'ont pas voulu.

Qu'importe ! en dépit d'eux il est dans le génie
Un ascendant vainqueur, une suprême loi
Qui renverse l'erreur, confond la calomnie
Et commande la foi.

La lumière franchit les lieux inaccessibles,
Ses rayons pénétrants y font glisser le jour.
Et la vertu touchant les cœurs les moins sensibles
Y fait naître l'amour.

Un soir, je gémissais sur l'aveugle délire
Qui priva mon pays d'un triomphe si beau,
Quand son esprit planant vint effleurer ma lyre,
Humble et timide écho.

« Non, je ne suis pas sourd au génie, à la gloire.
Je n'ai point récusé de semblables garants,

(1) Lettre inédite.

Je n'ai point applaudi la funeste victoire
De mes tristes enfants.

« Je n'ai point méconnu le noble caractère
Que rien ne fait plier ni ne saurait ternir,
Je n'ai point repoussé cette muse si chère
Au siècle, à l'avenir.

« De son passage ici je veux garder l'empreinte,
Retenir son parfum comme un vase embaumé
Et de ce cœur si grand sans reproche et sans crainte
Mériter d'être aimé! »

L'esprit chantait bien mieux, car moi je te répète
En sons trop affaiblis ces fidèles accents.
Mon cœur, et non ma voix, peut être l'interprète
D'un aussi pur encens.

Ah! pour te célébrer que n'ai-je la parole
Qu'à tes lèvres mon cœur attendait suspendu!...
Je voulais retenir chaque son qui s'envole
Dans l'air trop tôt perdu.

Je voulais, franchissant les bornes de mon âme,
Plonger dans l'infini de tes pensers profonds,
Parcourir avec toi sur des ailes de flamme
Les abîmes sans fonds.

Puis je voulais à tous expliquer ton génie,
Ce qu'il apprend du ciel aux âmes d'ici-bas.
Mais peut-on révéler la divine harmonie
A qui ne l'entend pas?

Je voulais, je voulais... oh! souhaits inutiles!...
Le ciel ne m'a point fait un semblable destin.
Tant de vœux, tant d'élans demeureront stériles
Et mourront dans mon sein.

C'étaient les premiers vers que Lamartine lisait de Mme Angebert. Il dut penser que cette femme exceptionnelle avait reçu tous les dons.

Maintenant — puisque aussi bien il y fait allusion plus haut — il faut que nous disions quelques mots de sa candidature à Toulon (1).

Sollicité et patronné par MM. de Capmas et Meissonnier, tous deux propriétaires à Hyères, Lamartine ne fut guère plus heureux à Toulon qu'à Bergues. Il avait comme concurrents M. Portalis, vice-président du tribunal civil de la Seine, fils de l'ancien ministre de Napoléon, et M. Jauffret, maître des Requêtes. Il obtint 72 voix contre 78 à M. Portalis et 7 à M. Jauffret. D'où ballottage. Mais au dernier moment le secrétaire du bureau ayant exposé que, sur les 236 électeurs inscrits, trois étaient décédés avant la clôture de la liste, et qu'un autre, ayant pris domicile à Toulon, votait à l'heure même au collège *intra muros*, il fut résolu séance tenante que ces quatre noms seraient distraits du nombre des électeurs inscrits — ce qui réduisait ce nombre à 232, et le tiers plus un à 78. Et M. Portalis fut déclaré élu. Mais le Conseil d'Etat n'adopta point cette procédure. Sur le recours des partisans de Lamartine, il annula l'élection, qui fut renvoyée

(1) Comme elle a fait l'objet de deux articles fort intéressants publiés par M. Fernand Caussy dans le *Mercure de France* des 16 novembre et 1er décembre 1908, je me contenterai de renvoyer le lecteur à cette revue.

Dans tous les temps l'aïeul a béni sa famille,
En ces jours solennels où renaît l'âge d'or.
Puisqu'au milieu de nous le flambeau d'hymen brille
Et que des vieux parents seule je reste encor,

C'est à moi d'accepter leur pieux héritage.
De mes ans écoulés sans regrets superflus,
Je veux remplir ici le devoir du grand âge
Qu'un nom cher et sacré de ceux qui ne sont plus.

au 8 septembre. Lamartine avait de grandes chances de passer au second tour, s'il paraissait dans sa circonscription, où on ne le connaissait pas. Mais il eût fallu pour cela que les royalistes fissent campagne avec lui ; or, ils avaient décidé de garder la neutralité, pour ne pas se compromettre avec les constitutionnels modérés qui étaient disposés à voter pour Lamartine. Celui-ci retira donc purement et simplement sa candidature. Il ne tenait d'ailleurs que médiocrement, après son échec de Bergues, à entrer dans la Chambre, comme il l'écrivait en toute sincérité à Mme Angebert. L'Orient l'attirait depuis longtemps avec ses mirages poétiques et ses grands souvenirs religieux. Son élection dans le Nord n'aurait fait qu'ajourner son voyage aux Lieux saints. Il s'y prépara sérieusement, dès que la politique lui eut assuré des loisirs : seulement, avant de faire voile vers la Palestine, il avait à cœur de répondre à ceux qui, sur ses professions de foi plus ou moins vagues, lui avaient reproché, dans le Nord et dans le Midi, de n'avoir point de programme, et c'est à leur adresse et en prévision des événements qui pourraient se produire pendant son absence, qu'il publia, au mois d'octobre 1831, sa brochure sur la *Politique rationnelle*.

Il écrivait à ce sujet à Mme Angebert :

Au château de Saint-Point par Mâcon,
8 octobre 1831.

« Madame,

« J'ai envoyé le souvenir vivant que vous désiriez. J'espère que vous l'aurez reçu à bon port, je sais que leur voyage a été heureux jusqu'à Paris chez Mme Noblet. Je n'ai pas répondu autrement dans le tems à votre lettre que par un mot accompagnant les lévriers ? l'aurez-vous reçu ?

« Nous sommes cependant bien loin de vous oublier, Mme de Lamartine et moi ! Nous parlons sans cesse de nos regrets, et comment n'en aurait-on pas de vifs et d'éternels, quand on a joui autant que nous, non seulement d'un voisinage si aimable, mais encore d'une bienveillance si chaude et si contagieuse ; nous n'avons rien dans ce pays-ci de propre à vous faire oublier ; la vulgarité la plus banale plane sur toutes les relations féminines que l'on peut y avoir ; mais nous pensons souvent que ces belles vallées seraient complètes si Hondschoote et Dunkerque n'étaient qu'à quelques milles de Saint-Point.

« Nous faisons des vœux pour que vous preniez un jour le courage et le loisir de venir y passer quelques semaines entre nos livres, nos prés et nos pensées.

« Nous jouissons d'un calme parfait depuis les orages des élections et nous en jouissons comme

un voyageur d'une éclaircie entre deux nuages de printemps et d'hiver. Le loisir, nous ne l'employons cependant à rien de moral ni de littéraire, mais à d'immenses ouvrages de culture et de jardins ; la politique ne me permet plus la poésie, et la poésie me défend la politique d'où résulte l'inaction intellectuelle la plus complète. Je me venge sur l'avenir auquel je renvoie tous mes projets et toutes mes idées, tout en sachant bien que cet avenir ne viendra jamais.

« Je pense au voyage d'Orient fixé au mois de février prochain, si le choléra n'est alors ni parmi nous et nos amis, ni en Orient.

« J'ai écrit depuis une seule lettre politique, symbole rationnel de mes opinions, qui doit être publiée, ces jours-ci, dans la *Revue européenne* (1) ou en brochure séparée, c'est une complaisance pour des amis. Je vous en ferai passer plusieurs exemplaires pour nos amis de Bergues et de Dunkerque. Si on l'imprime réellement, je vous en demande d'avance un jugement impartial.

« Je ne parle pas du style, il n'y en a pas, et je n'en ai pas ; mais du fond des idées. Cela se rapproche, je crois, des vôtres. Ne nous oubliez pas, et quand vos visites vous laissent un loisir un peu long, donnez-m'en un morceau. Nul n'apprécie mieux que

(1) Revue dirigée par l'abbé Cazalis, d'Ekstein, etc.

moi cette netteté d'une pensée mûre et réfléchie qui se combine en vous avec le sentiment de foi et de conviction formant l'écrivain. Vous l'êtes, soyez-en bien certaine, à un éminent degré : votre dernière lettre en ferait foi à défaut d'autres preuves ! Écrivez donc.

« Je m'arrête ici contre mon gré, forcé de partir pour une course imprévue. Parlez de moi, je vous en prie, à monsieur Angebert, dont les bontés ne sortiront pas non plus de ma pensée ; parlez-en à M. Ferrier, à M. Deschoods, à toutes les excellentes relations que j'ai trouvées toutes faites à Dunkerque autour de vous et que je ne laisserai pas volontairement défaire, quoique je ne mette plus à les conserver aucun intérêt politique, mais l'intérêt bien plus réel de ma vive reconnaissance et d'un sincère attachement.

« Mille respects et sentiments.

« LAMARTINE (1). »

Il disait vrai, en écrivant à Mme Angebert que les idées qui faisaient le fond de la *Politique rationnelle* se rapprochaient des siennes, mais c'était plutôt elle qui s'était rapprochée de lui, car, de spiritualiste qu'elle était naguère encore avec Victor Cousin, elle était devenue franchement chrétienne sous

(1) Lettre inédite.

l'influence directe de Mme de Coppens (1), et maintenant elle pensait à peu près comme lui en politique aussi bien qu'en philosophie. C'est du moins ce qui ressort des deux articles qu'elle consacra à sa brochure dans *la Feuille d'annonces* et dans *le Journal de Dunkerque* (2), au mois de novembre 1831.

Lamartine en fut si frappé qu'il l'en remercia en ces termes.

Mâcon, 11 décembre 1831.

« Madame,

« Plus je vous lis, plus je me confirme dans l'idée que j'ai eue en vous voyant. L'idée d'une réelle et rare supériorité d'esprit, d'âme et de talent. Votre analyse critique de ma lettre politique vaut cent fois mieux que mon ouvrage, vous l'éclairez et vous

(1) Plus d'une fois, en effet, Mme de Coppens lui avait fait des objections sur ses idées philosophiques : « J'en ai de sérieuses à vous faire, lui mandait-elle un jour, et vous le saviez d'avance, mais vous me l'avez permis. » (Lettre inédite).

(2) Mme de Coppens lui écrivait à ce sujet :

« L'article de *la Feuille d'annonces* est excellent, Madame, comme tout ce qui sort de votre plume, et il en sera de même de celui que vous avez la bonté de destiner au Journal de M. Wanwermhoudt. Mon frère sera plein d'une nouvelle reconnaissance pour un intérêt si bien entendu, et si précieux pour lui, venant de vous, Madame. »

Et quelques jours après :

« Je ne veux pas, Madame, laisser partir M. de Coppens, sans qu'il vous porte cette courte expression de ma vive sensibilité pour l'admirable article que j'ai lu hier dans *le Journal de Dunkerque*. Je l'envoie à mon frère. Je voudrais qu'il eût bientôt le bonheur de le recevoir. Lui seul, Madame, peut vous en remercier dignement, mais permettez du moins que je joigne mon admiration et tous mes sentimens à ceux dont je *sais* que mon frère sera pénétré... »

(Lettres inédites.).

le redorez en l'éclairant. Ne parlons donc pas de moi, mais écrivez vous-même.

« Le mauvais jugement porté à Dunkerque est à peu près le même partout; on ne comprend guère en ces temps-ci comme en tout temps ni l'indépendance d'opinion, ni le désintéressement d'action, Le bien n'est approuvé des partis qu'autant qu'il est utile à ces partis mêmes; mais la voix de la vérité n'a pas d'écho si cette vérité n'appartient qu'à elle-même.

« Je comprends et j'admets ce que vous disiez de ces partis et de la nécessité de pactiser avec leur existence. Oui, il faut les admettre comme fait, quand on descend à la politique d'application, mais jamais comme droit, quand on fait de la théorie politique. C'est seulement ce que j'ai fait jusqu'ici, et un écrivain ne peut pas appliquer.

« Si je suis jamais ministre ou dictateur de mon hameau, j'appliquerai alors et j'admettrai cette existence et cette démence des partis pour les conduire où nous devons tous aller.

« Votre excellent article n'est pas moins admirable que votre lettre; il n'y aurait pas un mot à changer; mais je doute qu'il faille l'insérer, même le cas de la démission échéant (1).

« Je ne désire plus l'élection, je me sens vieillir,

(1) Le bruit avait couru que son heureux concurrent songeait déjà à démissionner.

et la crise politique est à mon avis ajournée à cinq ou six ans.

« J'ai écrit à Mme de Coppens dans ce sens. Je ne refuserais peut-être pas par respect pour la Providence, mais je ne solliciterai plus. Je ne me sens plus la verve de courage et d'espérance qui me faisait me présenter, il y a six mois.

« La Chambre a tout changé dans mon esprit. Elle est comme les électeurs en arrière de nous de dix ans et je suis trop vieux pour attendre dix ans mon tour.

« Cependant je ne saurais trop vous répéter combien je suis touché de votre fidèle et inappréciable obligeance et je n'ose dire que j'en déclinerais tous les effets.

« On parle de moi pour la Pairie dans plusieurs journaux. N'en croyez rien. Je refuserais, je suis fidèle à ma logique.

« Nous sortons de la crise de Lyon plus heureusement que nous ne l'espérions. Tout est au calme; nul drapeau ne s'est levé, parce qu'en vérité l'instinct public sent qu'il n'y en a pas à élever dans ce moment-ci. Rien ne marche, parce que rien ne peut ni ne doit marcher quand tout est abîmé sous nos pas. S'il y eut jamais *statu quo* nécessaire, c'est celui-ci. Le pays est aussi incapable d'avancer que le pouvoir de guider.

« Ce Saint-Simonisme, qui vous paraît grave et

agissant, m'a paru la moindre action dans l'insurrection de Lyon. Il ne s'agissait nullement de principes abstraits, mais de cinquante centimes de plus ou de moins dans les prix. Comment pensez-vous que les populaces seraient remuées par un principe, quand les classes élevées ne peuvent s'ébranler pour un principe? Il n'y avait là que faim et soif, et injustice au fond des rapports de l'ouvrier et du fabricant?

« Avant d'aller au Saint-Simonisme, où l'on ne peut arriver faute de route et de but, nous allons grand train à la taxe des pauvres et à l'impôt progressif : cela est évident et déplorable, mais l'égoïsme de toutes les classes, qui laissent arriver les nécessités faute d'y pourvoir, nous mène à ces violents abus que l'industrie provoque partout où elle prédomine.

« Adieu, Madame. Écrivez-nous souvent. Mme de L[amartine] et M. Saulay, qui ont lu aussi vos dix pages, sont dans la même admiration que moi.

« Mille souvenirs à monsieur Angebert.

« LAMARTINE (1). »

« Écrivez-moi souvent... » Certes, Mme Angebert ne demandait pas mieux, car elle était fière d'être en correspondance suivie avec un homme qu'elle admirait plus qu'aucun autre. Malheureusement, le jour

(1) Lettre inédite.

était proche où il allait mettre entre eux tout l'espace qui sépare la mer du Nord de la Méditerranée et des lacs de Judée, et, pendant qu'il visiterait la Turquie, la Syrie et la Palestine, elle n'aurait de ses nouvelles que par sa sœur.

Mme de Coppens lui écrivait, au mois de juin 1832 :

« ...Mon frère est parti pour Marseille avec sa famille ; ils vont y passer une quinzaine de jours à faire équiper et approvisionner leur vaisseau et ils partiront pour la Turquie. J'ai reçu hier une longue lettre de lui où il est plusieurs fois parlé de vous, Madame ; il me charge de vous adresser tous ses adieux. Me permettez-vous de répéter sa phrase? Il dit : « ses plus tendres adieux. » Il me mande qu'en effet il est beaucoup question de lui pour les élections, malgré tous ses efforts pour qu'il n'en soit rien. Il a témoigné à ses amis la peine qu'ils lui feraient en lui donnant aujourd'hui leurs voix. S'il était nommé il croit de son devoir de ne pas refuser. Tous ses projets de voyage seraient dérangés. Et d'ailleurs, s'il devait entrer à la Chambre, il préférerait que ce fût par les électeurs de ce pays-ci, avec lesquels il a plus de sympathie d'opinion qu'avec la majorité de ceux de Mâcon, libéraux à la manière du *Constitutionnel*. Il me donne beaucoup plus de détails sur tout ceci. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est ***entre nous***. Nous en

causerons quand j'aurai le plaisir de vous voir. Depuis mon retour: je n'ai pas fait de courses : je ne songe qu'à préserver mon fils du terrible choléra. Grâce au ciel, j'espère qu'il ne nous arrivera pas ici, déjà il n'est presque plus à Dunkerque, dit-on. Il n'a été véritablement cruel qu'à Paris, jusqu'à présent.

« Pourquoi, Madame, avoir fait venir ce volume? Ne suis-je pas la *tante* de Fido (1) ? Je pouvais bien me ressentir aussi des folies de sa jeunesse ! D'ailleurs ce volume est impair. J'ai demandé l'ou-

(1) La *tante* de Fido ! qu'est-ce à dire ? Tout simplement ceci, que le lévrier donné par Lamartine à Mme Angebert s'était permis un jour de déchirer ou de salir un tome des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, que Mme de Coppens avait prêté à sa maîtresse, et que celle-ci crut devoir le remplacer. On sait que Lamartine avait une prédilection marquée pour le nom de Fido et qu'il donnait des chiens à toutes ses amies. Plus tard, Mme Angebert fit elle-même présent d'un fils de son lévrier à M. Didot, l'imprimeur, qui, en remerciements, lui offrit une très belle laisse en moire blanche sur laquelle il imprima ces vers :

Je dois à la Sapho nouvelle
Un nouvel et charmant *Fido*.
C'est le plus précieux cadeau ;
De son père il offre un modèle.
Pour charmer le peu d'avenir
Qu'un âge avancé me destine,
Il m'offrira le souvenir
D'Angebert et de Lamartine.

Cette laisse, montée sur un rouleau d'ivoire, est aujourd'hui en la possession de M. Léouzon le Duc.

Et Mme de Lamartine écrivait à Mme Angebert, en 1837 : « Une de mes amies intimes, Mme Le Tissier, qui a une petite chienne que je lui ai donnée, désirerait extrêmement un mariage avec votre Fido. Seriez-vous assez bonne pour lui accorder cette faveur ?.. »

(Lettre inédite.)

vrage complet. Si je pouvais retrouver quelques-unes de vos pensées errantes encore sur les pages de M. de Maistre, je le relirais tout de suite.

« Adieu, Madame, quand une fois je commence à vous écrire il me semble que je ne puis plus finir. Que serait-ce donc si je causais avec vous dans ce petit salon où ma pensée va souvent vous trouver?

« Recevez, Madame, les hommages de M. de Coppens. Veuillez faire agréer mes compliments à M. Angebert.

« Votre très affectionnée,

« E. DE COPPENS (1). »

Et au mois de septembre suivant :

Mardi matin 17 septembre [1832].

« ... J'ai beaucoup parlé de vous dans une lettre que j'ai adressée depuis peu à Constantinople, et je sais trop le plaisir que je fais à mon frère en l'assurant de votre souvenir, pour ne pas remplir la commission dont vous voulez bien me charger pour lui. En relisant il y a deux jours un passage de la dernière lettre que j'ai reçue de mon frère au moment de son départ, j'y ai vu qu'en me chargeant de vous adresser encore tous ses adieux il me mandait de vous envoyer de sa part les vers qu'il a lus

(1) Lettre inédite.

à la séance académique de Marseille(1). Je ne sais comment cette dernière partie de sa commission pour vous ne m'est jamais revenue à l'esprit! J'en demande pardon à vous, et à mon frère surtout, mais au reste je n'aurais pu que vous faire part plus tôt de son *intention*. Quant aux vers, il y a eu erreur dans l'envoi, et je crois vous avoir dit que je n'ai point reçu la petite brochure publiée par l'Académie, mais seulement un journal qui les contenait... »

Enfin, quand Lamartine perdit sa fille, c'est encore Mme de Coppens qui se chargea d'en informer Mme Angebert.

Hondschoote, vendredi soir [janvier 1833].

« Nous venons d'apprendre, Madame, les plus affligeantes nouvelles de mon frère. Il a eu l'affreux malheur de perdre sa fille, ce charmant enfant qui devait faire le bonheur de sa vie! Il n'y a pas de termes pour exprimer une semblable douleur. Le coup qui l'a frappé est d'autant plus cruel qu'il était imprévu : l'air de Bayrouth avait paru très favorable à la santé de sa fille, il en avait été enchanté à son retour de Jérusalem, mais malheureusement les premiers jours de fraîcheur ont donné

(1) Ces vers ont été publiés en tête du *Voyage en Orient* et plus tard dans *les Recueillements*.

à cette pauvre petite fille une fièvre catharalle (*sic*) dont elle est morte dans le commencement de décembre.

« C'est de Mâcon que j'ai ce détail ; je sais que mes malheureux voyageurs m'ont écrit par Constantinople des lettres qui sont fort en retard.

« Ils comptaient quitter la Syrie le 1er avril et revenir par terre. Les nouvelles qu'ils ont dû recevoir d'ici dans l'intervalle auront peut-être changé quelque chose à ces projets.

« L'intérêt que vous voulez bien porter à mon frère, Madame, vous fera, j'en suis sûr, prendre part à sa douleur : aussi j'éprouve une sorte de besoin de vous instruire moi-même de ce cruel événement dont nous sommes bien vivement affligés. »

Les nouvelles que Lamartine avait dû recevoir de Dunkerque se rapportaient à son élection dans la circonscription de Bergues. On sait effectivement qu'il fut élu député le 7 janvier 1833, à la suite de la démission de celui qui l'avait battu, en 1831. Il est inutile d'ajouter que l'honneur de cette victoire revenait en grande partie à Mme Angebert. Aussi, dès son arrivée à Paris, Lamartine eut-il à cœur de lui en exprimer sa reconnaissance.

Paris, 1er janvier 1834, rue de l'Université, 82.

« Madame,

« Votre lettre m'a trouvé à mon poste, mais bien incapable de l'occuper; je me réjouis néanmoins que mon instinct ait été d'accord avec celui que votre amitié pour moi vous inspirait de loin.

« Je dis amitié, car je me croirais ingrat de ne pas oser le dire : je ne pourrais caractériser autrement ce sentiment de bienveillance, si spontané, si durable et si affectueux que vous m'avez témoigné depuis nos trop courtes relations. Et je le dis aussi pour avoir le droit de vous porter le même sentiment et de l'appeler par son nom.

« Je ne vous ai point écrit depuis mon malheur, parce que je ne pouvais écrire : que dire à ceux qui vous aiment ? que dire aux indifférents ? Le silence seul convient aux douleurs sans remède et sans espoir; mais vous vous tromperiez beaucoup, si vous aviez pris ce silence pour de l'oubli ou de la froideur. Ce n'était que du désespoir et un découragement de soi-même qui dure toujours. Mais chaque fois que ma pensée se reportait en Europe vers quelques douces réminiscences, vous aviez une des meilleures parts dans mes regrets et dans mes désirs de retour.

« Je suis arrivé depuis peu de jours. Je n'ai encore été qu'une fois à la Chambre et, d'après la mar-

che présumée de la session, je ne pense guère qu'aucune question politique de quelque importance me sollicite à la parole. Je tâcherai néanmoins dans quelques mois, et quand j'aurai sondé le sol, de parler une ou deux fois, pour la satisfaction de l'arrondissement plus que pour la mienne. A présent je ne le pourrais pas par impuissance de poitrine autant que par impuissance de talent et d'habitude.

« Nous vivons enfin depuis notre arrivée en repos et en solitude presque absolue, et ce repos et cette solitude nous étaient bien nécessaires : les cœurs malades doivent peu se remuer. Nos santés aussi vont un peu moins mal, le retour et toutes ses impressions et la multitude de rapports d'affaires et correspondances qui nous avaient accablés les avaient brisées tout à fait. Ce qu'il nous faudrait maintenant, ce serait la société intéressante, animée, et cependant douce de quelques personnes comme vous ; mais il n'y en a pas beaucoup, s'il y en a.

« Mme de Lamartine n'a pu voir jusqu'ici aucune femme. Ne viendrez-vous pas à Paris pendant ces six mois? Nous irons bien à Hondschoote, mais rapidement, mais pour peu de semaines, et Dunkerque en est si loin que cela nous promet à peine deux journées avec vous, c'est trop peu. Nous en aurions bien davantage ici.

« Essayez donc de séduire monsieur Angebert

et de le décider à vous amener. Nous vous ferions revoir tous ces jeunes talents que vous avez vu poindre à votre dernier voyage et qui continuent leur route, les uns en s'égarant, les autres en avançant. Personne plus que vous n'est digne de les apprécier et de les encourager.

« Adieu, Madame, et que cet adieu ne soit pas long. C'est le vœu que je fais pour moi dans ce triste jour de vœux où j'en ai, hélas ! si peu à faire.

« AL. DE LAMARTINE (1). »

M. Angebert ne devait pas avoir besoin des séductions de sa femme pour l'amener à Paris. Sa mise à la retraite lui en fournit l'occasion toute naturelle au commencement de l'année 1835, et nous avons lu plus haut les beaux vers qu'inspira à Mme Angebert son départ de Dunkerque. Nous avons vu aussi qu'à peine installée à Paris elle avait prié Victor Cousin de lui trouver une situation en rapport avec ses goûts, et que le philosophe, prétextant qu'il n'avait de crédit que dans l'Université, lui avait donné le conseil de s'adresser plutôt à M. de Lamartine. Dès que le grand poète eut été pressenti par elle, il se mit à sa disposition dans les termes que voici :

(1) Lettre inédite.

(s. d.)

« Madame,

« Je serai à Paris dans huit jours et bien heureux de contribuer à vous ouvrir une carrière où, toute politesse à part, vous êtes destinée à recueillir une si juste gloire.

« Je ne peux écrire à M. Allet (?) parce qu'il me demande plusieurs choses en ce moment lui-même que je ne puis faire, et je ne pourrais mêler des sollicitations à des refus. Mais nous chercherons quelqu'un.

« Si je n'étais pas si surchargé que je n'ai pas une minute à moi, à ma vie, à ma pensée, je m'offrirais moi-même.

« J'espère que les motifs que vous donnez à votre isolement ne seront pas si valables dans l'avenir, et vous pouvez être bien certaine que personne n'appréciera autant que moi ce qu'il y a de solide et de brillant et de bon sens dans une personne qui n'a que dévouement pour les autres et abnégation pour elle-même.

« Agréz, Madame, et faites agréer, je vous prie, mes respectueux souvenirs à monsieur Angebert.

« LAMARTINE (1). »

Mais malgré tout son talent et les bons offices de Lamartine (2), Mme Angebert ne réussit à rien, et

(1) Lettre inédite.

(2) Il lui écrivait alors : « J'ai lu l'admirable article et j'y trouve

je suis presque tenté de dire que ce fut heureux pour elle. Toutes les âmes bien nées ont une vocation irrésistible. Celle de Mme Angebert, comme le lui disait Lamartine, était de se dévouer avant tout aux autres. Libre, elle continua à Paris son œuvre d'abnégation et de dévouement sous les auspices et la direction de la femme du grand poète.

III

Depuis qu'elle avait perdu sa chère petite Julia, Mme de Lamartine, pour se consoler de cette perte, ou plutôt pour s'y résigner, car elle ne s'en consola jamais, s'était vouée corps et âme aux œuvres de bienfaisance. Pendant que son mari défendait à la tribune les intérêts, matériels et moraux, du pays, et siégeait au « plafond » de la Chambre pour mieux dominer le tumulte des partis qui se disputaient le

bien plus d'amitié que de justice, mais qui est-ce qui a le cœur fort contre une partialité dont il est l'objet ? Je chercherai quelque journal bienveillant, mais je n'en ai guère.

« J'avais bien fait votre commission et même remis un mot d'introduction pour vous au directeur de *la France littéraire*. Ne l'avez-vous donc pas vu ?

« Je le verrai encore et serai bien heureux de servir d'intermédiaire entre vous et un organe que je trouverais digne de vous.

« Permettez-moi de vous adresser *Jocelyn*, qui vous appartient à double titre puisque vous avez daigné l'aimer et le faire aimer à d'autres. Son père en a la reconnaissance de tout père dont on caresse l'enfant.

« LAMARTINE. »

(Lettre inédite.)

pouvoir, elle s'occupait tout particulièrement des enfants trouvés et du sort des femmes et des jeunes filles qui, après avoir purgé leur peine, sortaient de la prison de Saint-Lazare. Cette dernière œuvre lui tenait au cœur plus qu'aucune autre (1). Pour la mener à bien, elle avait fondé, avec le concours de quelques grandes dames dont on trouvera les noms plus loin, un comité de patronage où elle avait décidé Mme Angebert à remplir les fonctions de secrétaire, c'est-à-dire les plus délicates et les plus chargées de toutes.

J'ai là, sur ma table, trente-sept lettres inédites de Mme de Lamartine à Mme Angebert qui témoignent de l'activité de leur esprit et de la générosité de leur cœur. Ces lettres sont de 1838 et de 1839. Je me contenterai d'en citer les passages essentiels pour ne pas allonger démesurément cette étude.

Dans une des premières, qui n'est pas datée, elle dit:

« Nous avons fait une acquisition très précieuse à notre association pour les affaires extérieures, dans lesquelles les Dames ont besoin de l'intervention d'un homme spécial.

« M. de Metz, conseiller à la cour royale, qui est depuis longtemps président de la société de patronage pour les jeunes garçons détenus, veut bien avoir la

(1) M. Charles Alexandre ne souffle pas mot de cette œuvre, dans son livre si intéressant d'ailleurs sur Mme de Lamartine.

bonté de nous aider. Je lui ai parlé de vous, Madame, et vous pouvez vous adresser à lui pour prendre communication du projet d'association que nous avons adopté de concert avec lui. Vous verrez en lui un homme parfait et d'un dévouement sans exemple. Sa femme veut bien prendre part à notre association comme patronnesse (le mot sera changé, je crois, mais la *chose* est très importante et restera). »

Dans une autre, qui n'est pas datée non plus :

« Votre lettre m'aurait fait grande peine si je n'avais la persuasion que je parviendrai à aplanir les difficultés qui vous rebutent quand j'aurai le plaisir de causer avec vous. Vous êtes trop précieuse à l'œuvre pour que nous puissions consentir à vous en laisser vous retirer. Mme de La Grange (1) déclare qu'elle ne veut plus être Présidente, si vous n'êtes pas secrétaire.

« Nous avons un bon renfort aujourd'hui : Mme la comtesse de Biencourt — qui, hélas! a une confraternité de malheur avec moi — et qui veut s'y dévouer comme consolation. Elle est tout à fait dans nos idées. Elle visitera avec nous les jeunes filles et elle a accepté une petite pour la patronner.

« J'oubliais de vous dire que ma belle-sœur, Mme de Coppens, est arrivée avec son fils chez moi, elle est bien empressée de vous voir. »

(1) Femme du député qui faisait partie à la Chambre du petit groupe de Lamartine.

Dans une autre encore :

« Madame, je suis malade depuis huit jours, ce qui m'a empêché d'aller vous trouver — j'aurais eu bien besoin de vous voir, mais pour ne pas perdre davantage de tems, je vous dirai que ces dames ont accepté nos conditions — que Mme Bonnet reste Présidente, pourvu qu'il y ait deux vice-présidentes, l'une pour la partie des Dames visiteuses, l'autre pour celle des Dames patronnesses. Ces vice-présidentes sont encore à trouver.

« Le Conseil à l'unanimité vous prie d'être secrétaire de la partie des patronnesses. Mlle Picot reste secrétaire de la partie des visiteuses. Mme de la Bouillerie reste trésorière des deux partis. Nous allons tâcher d'avoir un sermon et une quête ; nous attendons pour cela la permission de l'Archevêque. Mme de Meulan, dont je vous envoie la lettre pour prendre note de ses observations qui sont bonnes —viendra à la première réunion, et je crois qu'il sera important de la faire entrer dans le Conseil, car elle sera *très utile*.

« Il faudra mettre dans le règlement que les patronnesses souscriront 25 francs par an. M. de Metz fait observer que la dernière page devrait être placée avant les devoirs des dames patronnesses qui doit être à part.

« Nos patronnesses jusqu'à présent sont :

Mme la Duchesse de Liancourt ;

Mme la Duchesse de Maillé ;
Mme la Comtesse de Boigne ;
Mme Récamier ;
Mme la Marquise de La Grange ;
Mme la Comtesse des Roys ;
Mme Hoche ;
Mme Gineste.

« Il y en a d'autres dont la liste est chez Mme de La Grange. Il serait bien utile que le règlement fût lithographié promptement. J'espère vous voir bientôt. »

Dans une autre, datée seulement de dimanche soir [1838] :

« J'ai désiré aller chez vous, Madame, dimanche, mais M. de Lamartine a été si souffrant cette semaine que je n'ai rien pu faire de ce que je voulais. Je vous envoie ce matin le projet de société qui est parfaitement rédigé, et que je vous prierai d'avoir la bonté de me rendre jeudi soir, car nous partons de bon matin, vendredi, pour notre visite à Saint-Lazare, et ensuite pour la réunion du Conseil. Vous trouverez une ou deux petites observations sur le règlement approuvé par M. de Metz, et il m'a prié de vous en faire encore une, la voici — qu'il ne peut y avoir deux vice-présidentes, mais qu'on pourrait proposer *une* vice-présidente et *deux* conseillères.

« J'espère que votre rhume est passé — je porte-

rai ceci à votre porte (1) et si vous êtes visible, je serai charmée de vous dire de vive voix combien nous sommes charmées de la clarté et de l'énergie de la rédaction dont vous avez eu la bonté de vous charger. Je fais des vœux pour que vous soyez notre secrétaire perpétuelle.

« J'oubliais de vous dire que M. de Metz désire que la péroraison, but de la société, soit lithographiée à part, pour donner à tous nos amis, afin d'engager les personnes étrangères à nos idées jusqu'à présent, à se joindre à nous — et ensuite le règlement sur une autre feuille, pour n'être donné qu'aux personnes qui consentent à s'y adjoindre. »

Et encore :

«... Je veux vous signaler aussi, afin que vous puissiez un peu les étudier et les encourager dans leurs résolutions de vertu et bonne conduite :

Henriette Vernouillet
Marie Amadic
Louise Froment
} que j'ai recommandées à M. de Metz pour tâcher de les placer.

« Il y a encore une petite fille de 12 ans qui m'intéresse beaucoup, elle est fille de juive et pas encore baptisée, mais elle le sera dans quelque tems, lorsque l'aumônier jugera convenable ; elle s'appelle Julie Goldebert ; elle est d'un caractère assez difficile à ce qu'il paraît, mais elle se forme et se

(1) Mme Angebert habitait alors, 64, rue de Sèvres, tout près de l'Abbaye-aux-Bois, où elle allait souvent.

corrige ; elle sera, je crois, charmante. Pardon, Madame, de ce griffonnage, à la veille même du départ j'ai peu d'ordre dans mes idées et moins encore dans mes occupations, et j'ai à peine le tems de vous dire adieu. — Si vous avez la bonté d'écrire un mot à M. de Metz et de lui demander de venir chez vous, il m'a promis très aimablement de vous mettre en rapport avec Mme Bonnet. Vous serez obligée de lui demander son jour et son heure, car ses travaux de magistrat l'occupent beaucoup ; mais, du reste, il est on ne peut plus disposé à s'intéresser à notre œuvre. Si vous avez la bonté, Madame, de tems en tems de me tenir au courant de ce qui se sera passé, je vous en serai bien reconnaissante, en attendant que j'aye le plaisir de vous revoir, l'année prochaine, lorsque j'espère reprendre les travaux avec vous.

« Je vous recommande encore en dehors de nos salles la pauvre petite Eugénie Morel dans la salle de filature de cachemire nº 22, elle sortira en novembre — il faudra intéresser M. de Metz et les dames protectrices ou patronnesses à son sort, elle n'a point de parents et point de ressources.

« Il y a enfin la femme Fritz, que vous m'avez promis d'aller consoler de tems en tems à l'infirmerie du Nord, où elle est fille de service. Je la crois digne de tout intérêt, elle doit sortir en octobre, je vous prie d'en parler à M. de Metz. »

« Je suis aussi contrariée que vous, Madame. J'ai porté votre prospectus à Mme Bonnet, qui l'a approuvé, cela va sans dire, mais qui m'a dit devoir le communiquer à Mgr l'archevêque. Je l'ai pressée autant qu'il était possible de le faire. Ensuite j'ai dit à Mme Bonnet qu'il fallait à la réunion d'aujourd'hui vous nommer définitivement *secrétaire*, et Mme de La Grange vice-présidente. Elle a promis de le faire. Ainsi je compte que vos fonctions définitives commenceront d'aujourd'hui. J'ai travaillé tous ces temps-ci à trouver des patronnesses, afin d'arriver avec une phalange assez redoutable pour emporter tout ce que nous voulons. Je me suis vraiment donné une peine qu'on ne croirait pas. J'ai prié Mme de La Grange de vous inviter à une réunion préparatoire *lundi*, elle me dit l'avoir fait. Cependant, il paraît que la lettre ne vous est pas parvenue. — Voyant que vous ne veniez pas, j'ai fait un petit rapport des visites de la salle nº 16 et du commencement du Patronage; je vais vous l'envoyer pour que vous le lisiez, et alors vous en saurez autant que nous.

« Mme de la Bouillerie a dans les mains un second prospectus qui n'est que pour le Patronage,— celui que vous avez eu la bonté de m'envoyer étant pour la maison de refuge. J'ai eu honte de vous en demander un 6e, car vous en avez fait cinq, j'ai pensé que vous seriez découragée. Si ce dernier

est adopté par l'archevêque, nous imprimerons ces deux derniers, celui pour la *Maison* pour envoyer aux Maires et autorités de Paris de tous les côtés, et celui pour engager des dames à être patronnesses simplement.

« Vous verrez dans mon rapport que j'ai l'espoir, si nous avions seulement *1500 francs*, d'établir *de suite* un commencement d'établissement à Passy. C'est si bon marché que c'est à ne pas y croire, mais hier matin j'ai vu la maîtresse de l'établissement et nous sommes convenus en *gros* de tout. Ainsi, si nous pouvons *lever* 1500 francs, nous pourrons faire une pépinière qui sera, je crois, une excellente chose. Vous voyez, Madame, par le tremblement de mon écriture, combien je suis souffrante. Mais il faut avoir courage jusqu'à ce que l'organisation première soit faite, ensuite tout marchera. Je sais qu'on est content de nous, mais les lenteurs sont désolantes. Je n'ai pas de voiture ce matin pour aller à la réunion, *mais* si vous vouliez arriver chez moi à tems, nous irions ensemble en citadine, il faut y être de bonne heure parce que j'aurai à présenter des patronnesses.

— « J'ai vu M. de Jussieu, secrétaire général de la Seine; il me dit que la meilleure manière de réussir est de demander pour établir une maison d'asile — et de spécifier la somme par an — peut-

être peut-on dire 4.000 fr. — et qu'ensuite il faudra engager dans nos intérêts le Directeur de Saint-Lazare et le maire de l'arrondissement jusqu'à leur faire signer la pétition, si on le peut, ensuite faire parler aux trois conseillers municipaux de l'arrondissement afin qu'ils soyent favorables dans la discussion qui aura lieu au Conseil.

« Je suis extrêmement malade de ma névralgie à la tête. »

Juin 1839.

— « Je vous remercie, Madame, les pèlerines vont bien, et si je devais rester encore quelque temps, je ferais faire d'autres ouvrages. Mais voici le moment de mon départ qui approche. J'espère que, n'ayant eu de service à faire pour l'Œuvre depuis longtems, vous allez reprendre vos courses et vos instructions à Saint-Lazare. Nos pauvres femmes et nos jeunes filles sont bien abandonnées pendant l'été ; j'espère que vous voudrez bien les visiter au moins une fois par semaine. Mme de Vaux et Mme de Lasteyrie visiteront assidûment, mais elles ne peuvent suffire. — Vous pourriez, après avoir visité l'atelier n° 16, vous occuper particulièrement à étudier les caractères des jeunes filles que vous croirez propres à être admises dans notre maison et à les y préparer par des instruction particulières, afin de bien choisir les sujets et ne pas admettre des

jeunes filles qui pourraient mettre le trouble dans la classe et donner de mauvais conseils à celles qui vont bien. — Je vais demain conduire quatre jeunes filles et je vous proposerais d'y venir si je pouvais vous y mener, mais je vais remplir un fiacre tout entier, et la distance est grande. La maison est située nº 12 rue des Plâtriers, aux Prés-Saint-Gervais, en sortant de Paris par la porte Saint-Martin et la *Barrière de Pantin*. L'ouvroir est tenu par Mme Barrier.

« J'avais demandé à la présidente de réunir les dames pour rendre compte de ce qui avait été fait. Mais elle part pour la campagne, et nous laisse faire pour le mieux à notre guise... »

Du 7 juin 1839.

— « Dans l'absence de la Présidente nous sommes invités à nous rendre chez Mme la Comtesse de la Bouillerie, trésorière, 91, rue du Bac, jeudi à midi et demi, pour convenir de nos arrangements pour l'été.

« Mardi, à 2 heures, M. le Préfet de Police se rendra à la Maison-Ouvroir que nous avons établie aux Prés-Saint-Gervais. S'il vous était possible d'y aller, il serait avantageux que nous fussions plusieurs dames. Les voitures publiques qui y vont se trouvent au *Plat d'étain*, rue Saint-Martin, où

l'on arrive par les omnibus. Ces voitures partent toutes les 2 heures et reviennent dans l'intervalle.

« La Maison est le numéro 12, rue des Plâtriers. C'est le premier tournant à droite, en arrivant sur la place des Prés-Saint-Gervais, où s'arrêtent les voitures : il n'y a pas vingt pas à faire à pied.

« Je n'ai ni voiture ni chevaux, sans cela j'aurais bien du plaisir à vous y conduire, mais j'espère vous y rencontrer... »

Du 15 janvier 1839.

— « L'autre jour j'ai présenté la Comtesse de Chastenay à notre Présidente. Il ne s'est rien passé d'important à la conférence. Ce qu'il y a eu de mieux, c'est que Mme Bonnet m'a confié quelques-uns de vos excellents livres pour nos pauvres femmes, et que je lui ai fait comprendre que je ne séparais pas les deux salles des petites filles quant aux bienfaits de la société de patronage. Peu à peu nous arriverons.

« Ce matin nous allons à l'Hôtel de Ville. J'aurai l'honneur de vous faire savoir le résultat de l'audience, mais le bruit courait hier que le Préfet serait changé, ainsi que celui de Police, ce qui serait un coup pour nous, car personne ne remplacera jamais M. Delessert.

« Les noms des Dames patronnesses qui étaient chez moi étaient :

Mme la Comtesse de Biencourt, 54, rue Saint-Dominique.

Mme la Comtesse de Chastenay, 4, place Louis XV.

Mme la Comtesse de Meulan, 2, rue de la Ville-l'Evêque.

Mme Le Tissier, 17, rue Bellechasse.

« Nous avons encore à ajouter à la liste :

Mme la Comtesse de Boigne, 30, rue d'Anjou.

Mme la Comtesse Boni de Castellanne, 39, faubourg Saint-Honoré.

souscripteurs.

— « J'ai ajouté en p. s. à notre lettre que l'allocation que nous sollicitions avait déjà été accordée avant 1830. Un précédent est un grand argument. Mme de B. m'a dit qu'elle nous convoquerait le jour que le curé pourrait fixer — le plus rapproché.

« Voici bien longtemps que j'avais le désir d'aller vous chercher, mais je suis trop souffrante, je ne suis guère sortie que pour aller à Saint-Lazare ou à l'église. J'ai beaucoup travaillé à organiser des souscriptions et je crois que nous en viendrons à bout, mais il faut pour cela un petit prospectus court, mais frappant, de la destinée des pauvres filles libérées à leur sortie et de la nécessité d'une maison d'azile en attendant de pouvoir les placer.

« Il faut parler du Patronage comme déjà en activité, mais réclamant une maison d'asile et dire

qu'une somme de dix mille francs est nécessaire pour assurer la première année; enfin, Madame, voyez, faites et soyez assez bonne pour nous donner vos idées le plus tôt possible, car je pense que nous ne tarderons pas à avoir une réunion, et il faut arriver avec des pièces en mains.

« Nous avons une promesse de 500 fr. du ministre de l'Instruction publique. Nous espérons une belle souscription de M. d'Allègre et de Mme de Talaru, mais pour cela il faut avoir des prospectus à distribuer. »

« Permettez-moi de m'opposer encore à votre démission, chère Madame. Croyez-moi, beaucoup de bien se fait quoique les formes ne soient pas toujours celles que nous pourrions désirer. Vous savez que j'ai eu moi-même bien à *lutter*, mais peu à peu nous arriverons. Vous pourrez être utile de mille manières *indépendantes*, par exemple pour placer les jeunes filles qui ont déjà été en apprentissage dans un couvent ou ailleurs — les encourager à se bien conduire.

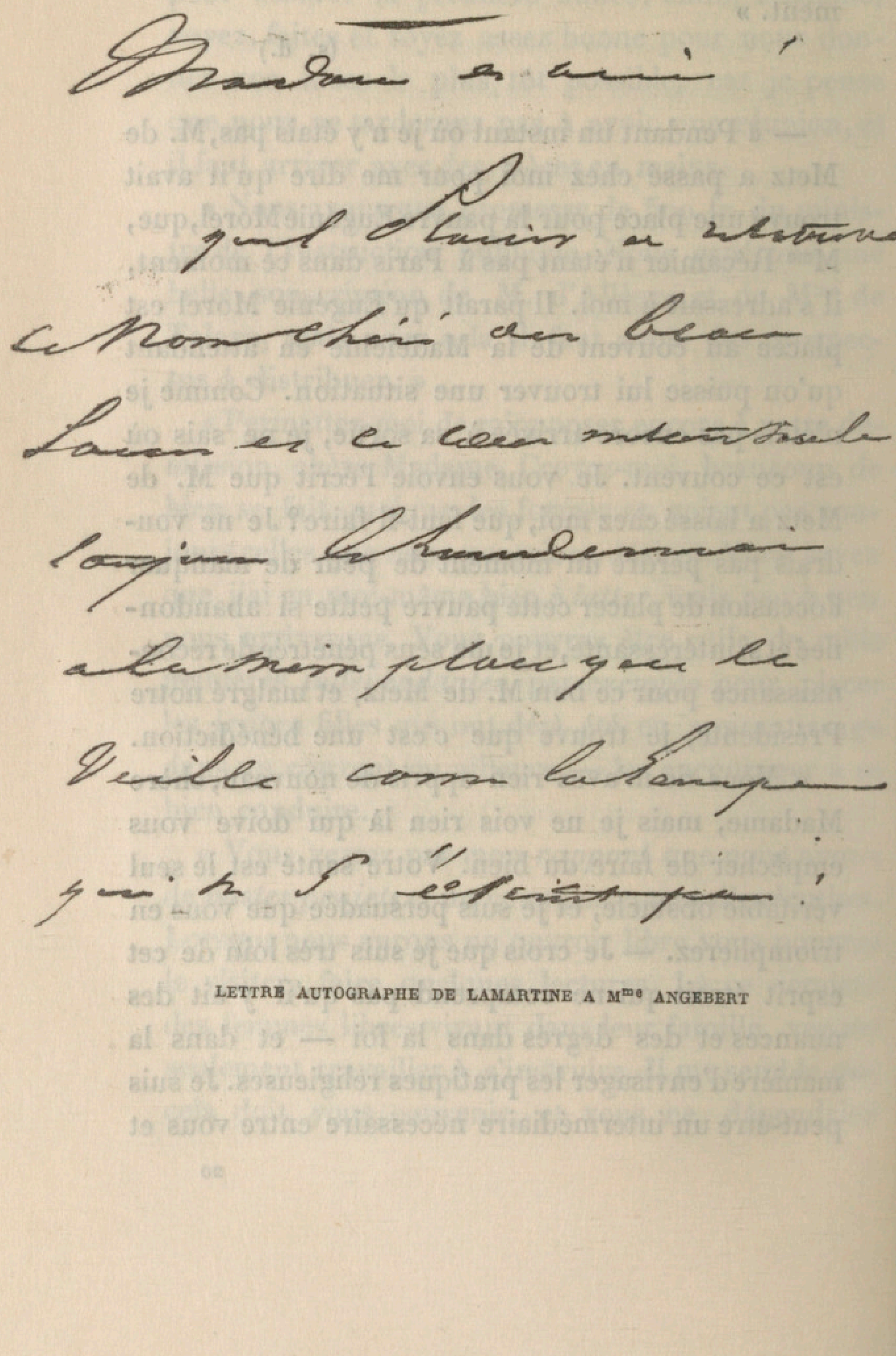
« Vous verrez par mon *rapport* que nous avons de *vastes projets* et un commencement d'exécution. Lorsque nous aurons un ouvroir libre, vous pourrez le visiter, faire quelques lectures. Là ce seraient des femmes libres vivant dans leur famille, venant seulement travailler à s'instruire. Il me semble que cela doit vous convenir, et vous ne dépendriez

de personne, et nous nous entendrions parfaitement. »

(s. d.)

— « Pendant un instant où je n'y étais pas, M. de Metz a passé chez moi pour me dire qu'il avait trouvé une place pour la pauvre Eugénie Morel, que, Mme Récamier n'étant pas à Paris dans ce moment, il s'adressait à moi. Il paraît qu'Eugénie Morel est placée au couvent de la Madeleine en attendant qu'on puisse lui trouver une situation. Comme je n'étais pas encore arrivée à sa sortie, je ne sais où est ce couvent. Je vous envoie l'écrit que M. de Metz a laissé chez moi, que faut-il faire? Je ne voudrais pas perdre un moment de peur de manquer l'occasion de placer cette pauvre petite si abandonnée et si intéressante, et je me sens pénétrée de reconnaissance pour ce bon M. de Metz, et malgré notre Présidente, je trouve que c'est une bénédiction.

« Vous ne m'avez rien appris de nouveau, chère Madame, mais je ne vois rien là qui doive vous empêcher de faire du bien. Votre santé est le seul véritable obstacle, et je suis persuadée que vous en triompherez. — Je crois que je suis très loin de cet esprit étroit qui ne comprend pas qu'il y ait des nuances et des degrés dans la foi — et dans la manière d'envisager les pratiques religieuses. Je suis peut-être un intermédiaire nécessaire entre vous et



LETTRE AUTOGRAPHE DE LAMARTINE A Mme ANGEBERT

quelques autres dames qui, plus heureuses que moi, sont plus inébranlables dans leur manière de voir. Je désire le bien par tous les moyens possibles, je vais essayer de celui de mettre nos jeunes filles sous un régime de couvent *très doux*. J'ai vu que la liberté entière leur était funeste, et j'espère les y préparer mieux, mais, comme je vous le disais, il y a tant de branches dans l'œuvre que vous pouvez bien en prendre une qui vous convienne; celle de placer les jeunes filles qui ont déjà toute leur éducation faite, c'est-à-dire qui sont trop grandes pour l'apprentissage, serait celle qui serait le plus utile. Dans ce moment, les deux filles patronnées par Mme Récamier sont sur le pavé, elles ne se sont pas mal conduites, mais elles ont eu de petits torts qui les ont fait quitter leurs places. Si vous pouviez vous occuper d'elles, elles sont en dehors de toute influence particulière. L'une est lingère et travaille dans la perfection, l'autre a été bonne — elles ne veulent ni l'une ni l'autre de couvent, et il faudrait les préserver du vice. — Voyez que de cette manière vous pourriez rendre de grands services, et vous pourriez trouver des aides en dehors de l'œuvre. Je n'en finirais pas si j'entrais dans tous les détails, mais, croyez-moi, faisons le mieux que nous pouvons chacune à notre manière, et que les formes n'arrêtent pas le fond; vous me trouverez toujours prête à vous seconder de mon mieux... »

— « Merci, Madame, de tout ce que vous avez si bien préparé, j'ai ce qu'il faut pour la deuxième place de 14 ans environ. C'est une jeune fille qui n'est point à Saint-Lazare ni coupable en aucune façon, mais elle a une mère infirme qui ne peut pas la suivre, et je cherche à la placer en apprentissage. Si elle ne sait pas assez *coudre*, ce n'est qu'une affaire de *tems*. Son père signera un apprentissage de 4 ans, au lieu de 3. Je donnerai un lit et je completterai son petit trousseau. Son père est un brave homme et Mme Lechevalier vous fera conduire la petite chez vous, quand vous voudrez.

« Quant à la grande fille, il faudrait que vous allassiez à Saint-Lazare choisir, j'ai trop peur de mal tomber, je ne placerai moi-même au dehors que celles que j'aurai éprouvées dans la maison des sœurs... Si vous voulez aller lundi matin à Saint-Lazare avec Mme Lechevalier, et moi, nous chercherons... »

— « Je suis au désespoir : ma voiture est chargée, mes domestiques partent par la diligence. Je n'ai ni lit, ni chambre, je vais la mettre par terre sur un matelas, mais dès demain il faut qu'elle aille chez Marie Clerc, car je pars et ne sais que faire. Ce soir, je ne puis rien; demain, je n'ai pas une minute à moi et je ne sais pas même où demeure Marie Clerc et je n'ai jamais vu Marie Clerc, je ne sais à quel titre la prier de recevoir cette fille, mais je trouve bien cruel à des religieuses de refuser une

pauvre orpheline parce qu'elle a une cicatrice au col... »

— « Je vais à Saint-Lazare ce matin, Madame, et les dames qui m'accompagnent ordinairement n'y peuvent venir. Il me semble qu'il y a longtemps que vous n'y allez plus. Vous serait-il agréable d'y venir avec moi aujourd'hui ? Nous partagerions comme l'année dernière nos fonctions; vous feriez une lecture aux femmes ou aux petites filles, comme il vous conviendrait. Je pars d'ordinaire à midi, si vous vouliez me prendre en passant nous irions ou à pied ou en citadine ou en omnibus, et nous reviendrions de même. Si cet arrangement vous convient, je serai charmée de cette occasion de passer quelques heures avec vous. »

— « Seriez-vous assez bonne pour faire quelques démarches que je n'ai plus le tems de faire matériellement. M. de Lamartine m'a annoncé que nous quittions Paris sous trois jours, et je me trouve à court pour mille choses, relativement à des placements que je voudrais faire avant de partir s'il était possible. J'en ai trois à moitié terminés. Mais le quatrième est une pauvre fille dont je ne sais que faire. Seriez-vous assez bonne pour aller voir Mme la Supérieure de Saint-Michel et solliciter de sa charité de recevoir *gratis* une pauvre fille sans parents, abandonnée, qui sort de la petite Correction de Saint-Lazare, sans avoir un asile au monde. Elle a

17 ans, elle sait travailler, non pas aussi bien qu'on travaille à Saint-Michel, mais assez pour se perfectionner bientôt sans les soins de ces Dames. Il n'y a personne qui puisse payer pension pour elle, car je suis de mon côté pour 500 fr. de dépenses pour des trousseaux, lits, apprentissages, etc. Mais s'il fallait absolument donner les trente francs pour le costume, je le ferais pour engager Mme la Supérieure à donner asile à cette infortunée; elle était en apprentissage chez une lingère, et elle a été séduite par un jeune homme qui l'a emmenée de chez sa maîtresse un jour qu'elle était sortie pour aller à la messe, elle a été bientôt amenée à Saint-Lazare de bonne volonté — et elle a eu le tems de se repentir. Elle *désire vivement* entrer dans un couvent pour quelque tems, ce serait la sauver que de l'y recevoir et je ne doute pas que Mme la Supérieure ne se prête à cette bonne œuvre, en faveur de Mme Récamier et de Mme de La Grange, de vous, de moi-même, quoique je n'aye aucun titre auprès d'elle. La charité seule suffit dans cette circonstance. J'ose vous demander une prompte réponse, Madame, car cette fille, qui n'est qu'en *hospitalité* à Saint-Lazare, peut être renvoyée de jour en jour. »

— «... Vous avez les adresses des médecins de l'œuvre. Veuillez faire visiter la petite toutes les fois qu'elle aura le moindre petit malaise. J'espère que son tempérament se renforcera par les soins et la

bonne nourriture. J'approuve fort qu'elle aille à l'hôpital des Enfants si elle faisait une grave maladie. J'ai effectivement une petite Loterie pour l'œuvre et pour quelques pauvres honteux que j'ai l'habitude d'assister. Je n'ai pas osé vous en parler de peur de vous ennuyer, mais puisque vous êtes assez bonne pour me le demander, je vous envoie 2 billets, et si vous pouvez en placer quelques-uns, vous me ferez grand plaisir, ainsi que les lots que vous pourriez me donner. J'ai trois pages de vers de M. de Lamartine, quelques petits tableaux, quelques carreaux, etc.

« Je dois la tirer demain en quinze. »

— « Je viens vous demander mille pardons, Madame, de n'avoir pas répondu plus tôt — mais votre lettre m'est arrivée au milieu de mes affaires de Loterie qui m'occupaient au-delà de toute croyance, ensuite j'ai espéré vous voir hier soir pour ladite Loterie — et maintenant il ne me reste qu'à vous remercier des peines que vous vous êtes données et à vous dire que nous avons un très bon sujet à placer qui sait très bien travailler, car elle a fait cinq ans d'apprentissage; elle est orpheline, mais comme vous voyez elle est bien en état de gagner sa vie. Ainsi il ne peut pas être question de payer pour elle, car c'est déjà un sacrifice que de la placer au pair, mais si elle convient aux personnes dont vous me parlez, nous verrions quel arrangement pourrait

être fait. — Vous pourriez aller la voir et la questionner, vous sauriez mieux ce qui convient, elle se nomme Marie Camondon. Mme Lechevalier vous donnera son adresse.

« Je suis bien fâchée, Madame, que le sort n'ait pas favorisé les billets que vous avez eu la bonté de prendre, mais voici une petite page de vers que je vous offre, ils sont inédits et ont paru pour la première fois hier soir à ma Loterie.

« Mille sentiments bien distingués.

« M[ARIANNE] E[LISA] DE LAMARTINE. »

Ainsi, comme nous venons de le voir, non seulement Mme Angebert remplissait les fonctions de secrétaire dans le Comité que Mme de Lamartine avait formé pour venir en aide aux femmes et aux jeunes filles libérées de Saint-Lazare, mais encore elle composait à ses moments perdus des petits livres pour les moraliser, et pendant la saison d'été où les dames visiteuses étaient plus rares, elle trouvait le moyen d'aller à Saint-Lazare, une fois ou deux par semaine, pour leur faire des instructions et des lectures.

Je comprends qu'à plusieurs reprises elle ait exprimé le désir de se démettre de fonctions gratuites aussi absorbantes. Mais Mme de Lamartine, qui veillait à tout et faisait des prodiges, n'avait eu chaque fois qu'à faire appel à son dévouement pour la dis-

suader de se retirer. Et, à ce propos, ce m'est une joie de constater ici combien la légende est fausse, qui représente Mme de Lamartine comme une puritaine, figée dans une orthodoxie mesquine et dans un formalisme ridicule. La femme qui a écrit ces lignes : « Je crois que je suis loin de cet esprit étroit qui ne comprend pas qu'il y ait des nuances et des degrés dans la foi et dans la manière d'envisager les pratiques religieuses » — cette femme-là était vraiment digne de partager la vie de Lamartine et de porter son nom.

Cependant il vint un jour où Mme Angebert se vit obligée de fausser compagnie à la fondatrice de l'œuvre des libérées. Elle était affligée d'une surdité précoce qui avait fini par lui rendre très difficile l'usage du monde. En 1848, elle prétexta de cette infirmité pour quitter Paris, et elle alla habiter Provins, où elle avait passé une partie de sa jeunesse.

Mais ce n'était pas la seule raison de sa brusque retraite. En dehors de la pension militaire de son mari, elle n'avait pas assez de fortune pour faire face aux exigences de ses relations de société, et M. Angebert, qui avait près de soixante-dix ans, supportait malaisément les servitudes, nouvelles pour lui, de la vie parisienne. Elle se dit qu'en province ils vivraient plus largement, plus tranquillement, et tout cela réuni fut cause qu'ils vinrent s'é-

tablir définitivement dans la petite cité, chère à Hégésippe Moreau. Mais, en artiste qu'elle était, Mme Angebert se garda bien de prendre une maison dans la basse ville, au milieu des bourgeois et des boutiquiers. Elle en acheta une dans le vieux cloître de Saint-Quiriace, à l'ombre de la tour de César, derrière les murailles de Thibaut de Champagne, qui font au Provins du moyen âge une ceinture si pittoresque (1). — Et elle y eut tout de suite sa petite cour composée des rares intellectuels du pays. De ce nombre étaient le docteur Michelin, l'ami des livres et des pauvres ; M. de Bournais ; le père d'André Lefèvre, traducteur de Lucrèce ; Bourquelot, qui connaissait Provins comme personne ; le poète académicien Lebrun, qui habitait tout près d'elle, et le chevalier Baculard d'Arnaud, vieil original qui portait toujours des gants jaunes avec revers à la crispin, une longue redingote marron, pincée à la taille, un chapeau haut de forme

(1) Elle a dit, dans une charmante poésie intitulée *Souvenance*, datée du 12 juillet 1851 et qu'elle signa : UNE ERMITE :

J'habite la montagne
Qui domine Provins
Où Thibaut de Champagne
Grava (*a*) ses doux refrains.
La Tour et le vieux Temple
Abritent mon séjour ;
Et de là je contemple
Le vallon, mon amour.

(*a*) On vit pendant plusieurs siècles les chansons de Thibaut de Champagne écrites sur une muraille de son palais de Provins (Note de M. Rogeron.)

avec ruban à boucle et une canne à pomme d'argent. Le chevalier de Baculard était le fils de l'ami du grand Frédéric, de Voltaire et de Rousseau, qui fut le protecteur de Gilbert. Quand il mourut, en 1853, sa veuve, qui avait des sentiments religieux et n'appelait jamais Voltaire que « ce polisson », ne voulut pas garder les lettres que son beau père avait reçues de l'auteur de *la Pucelle*. Elle les donna aux Dames Célestines, de Provins, qui, pour les purifier les accrochèrent dans les cabinets d'aisances. C'est là que le docteur Michelin, informé à temps, les retrouva presque toutes... On devine tout ce que ce petit cercle de savants de province mettait d'agrément dans la vie plutôt monotone de la recluse de Saint-Quiriace. Et je n'ai pas dit que de temps en temps elle recevait la visite de Charles Lenient, cet autre Provinois, de Pierre Dupont qui, ayant été élevé à Provins, y avait gardé un pied-à-terre, et de Théodore de Banville, qui venait y voir sa mère, remariée en secondes noces avec un officier de marine du nom de Delaire des Girauds. L'album de Mme Angebert a conservé la trace aimable de leur bienvenue à tous les deux. En 1843, Théodore de Banville, qui déjà lui avait dédié une jolie pièce de ses *Cariatides*, y écrivait les vers suivants :

Hier, je répétais en moi-même, Madame,
Vos vers si pleins de calme et de ravissement,
Et j'ai senti, bercé par cette fraîcheur d'âme,
Mon cœur triste parfois s'émouvoir doucement.

Car votre poésie est embaumée, et pleine
De zéphyrs murmurants et de chansons d'oiseaux.
Retraite dans les bois ou ruisseau dans la plaine,
On voit frémir sa feuille et trembler ses roseaux.

Pour les esprits souffrants elle a la fleur pâlie
Que nous autres surtout, poètes, nous aimons :
Cette fleur des beaux soirs c'est la mélancolie
Et son parfum lointain de la mer et des monts.

Femme, vous enchantez comme un cygne suprême,
Et pourtant devant vous, vous avez de longs jours,
Car on est jeune encore quand on rêve et qu'on aime :
Vous rêverez longtemps et vous aimez toujours !

Mais ne nous parlez pas de suivre nos chimères ;
C'est à vous de monter les cordes à leurs tons,
Notre âme est encor vide et nos chants éphémères ;
Nous sommes recueillis et nous vous écoutons !

Chantez, nous porterons dans nos cœurs, blanches urnes,
Tous ces vers que pour nous votre voix assembla.
Comme ce miel divin que, ceintes de cothurnes,
Portaient, au temps passé, les vierges de l'Hybla.

Ou bien, si quelquefois le torrent qui s'écoule,
Troublant pour un moment notre calme profond,
Nous jette loin de vous sur les pas de la foule
Dans le tumulte sourd des choses qui se font.

Pensifs, nous jetterons à ce chant qui soupire
Ce regard plein d'envie et de regrets confus
Que jetait autrefois Mélibée à Tityre,
Modulant ses chansons sous les hêtres touffus.

Et Pierre Dupont, le 11 mars de la même année, y écrivait à la suite :

Rangés autour de vous, les paupières baissées,
Nous écoutons, Madame, et toutes nos pensées
Sur le sol de nos cœurs tombent comme un grain ;
Mais nos cœurs ne sont pas tous préparés de même ;
Dans l'un germe et fleurit ce que votre cœur sème,
L'autre ne produit pas, c'est une âme d'airain,
Et d'un airain si dur que rien ne peut la fondre ;
Dieu m'est témoin pourtant que je voudrais répondre
Par quelques humbles chants à vos chants inspirés...
Théodore vous rend cent pour un... à grand'peine,
Je vous rends un seul vers pour cette strophe pleine,
Où vous m'élevez trop au moins de dix degrés.
Quand le temps, qui fait seul les grandes renommées,
Donnera plus de prix aux rimes embaumées
Que mon ami vous offre au-dessous de ces vers,
Vous direz en voyant mes pauvres fleurs fanées :
« Oh ! je ne pensais pas que deux ou trois années
« Feraient de ces amis les destins si divers ! »

Cela prouve que Mme Angebert était restée fidèle à la poésie. Mais, comme tous les poètes de sentiment, elle chantait surtout quand elle avait envie de pleurer.

Car, toujours triste et vive,
Passant du rire aux pleurs,
Mon âme sensitive
A connu les douleurs (1).

C'est ainsi qu'en 1858, lorsque les amis de Lamartine, alarmés de sa détresse, organisèrent à son pro-

(1) *Souvenance.*

fit une souscription nationale, elle fit appel à la générosité des lecteurs de *la Feuille de Provins* par ces vers, les plus beaux, sans contredit, que lui ait inspirés son cœur :

Provins, le 2 juin 1858.

A M. DE LAMARTINE

Jadis, à Béthanie, on vit une humble femme
Répandre des parfums sur les pieds du Sauveur ;
Sur les tiens aujourd'hui je viens avec mon âme
Répandre ma douleur.

A tes destins jamais je ne fus étrangère :
Dans les échos, dans l'air, je recueillis ta voix ;
Je te suivais de loin... J'ai gravi ton calvaire,
J'ai pleuré sur ta croix.

Eh ! n'es-tu pas celui dont la lyre divine
A ma raison naissante a révélé les cieux ?...
Dans ta couronne alors il n'était point d'épine
Sur ton front radieux !

Tu chantais l'amour pur... Rappelez-vous, ô Femmes !
Le saint enthousiasme et les jeunes ferveurs.
Nos cheveux ont blanchi... N'avons-nous plus nos âmes ?
N'avons-nous plus nos cœurs ?

Et ne viendrons-nous pas acquitter à l'automne
La dette du printemps ? Au pieux rendez-vous
N'apporterons-nous pas cette sublime aumône
Qu'il faut faire à genoux ?

Ah ! laissons les partis contester son salaire,
Chacun suivant son culte ou suivant son dessein.
Nous, sachons seulement qu'au glaive populaire
Il dévoua son sein.

Femmes, entendez-moi ; la France nous contemple !
Venez, et sur vos pas les cœurs aimants viendront.
D'un sympathique élan léguez l'heureux exemple
Aux âges qui suivront.

Toi, peuple qu'il servit, qu'il aimait et qu'il aime,
Tu n'outrageras pas sa gloire et sa vertu ;
Tu ne lui diras pas, en invoquant Barême :
Que ne calculais-tu ?

Il n'aurait pas versé ces torrents d'harmonie,
Tant de vie et d'amour, s'il avait mieux compté.
Se prodiguer sans fin, n'est-ce pas du génie
La noble infirmité ?

Vous tous qu'il secourut, qu'il accueillit en frère,
Vous, qui savez si bien où tomba son trésor,
De ses *profusions* dévoilez le mystère ;
Qu'a-t-il fait de son or ?

Répondez ! hâtez-vous... Témoigne pour toi-même,
Foule reconnaissante, en témoignant pour Lui.
N'attends pas que, brisé dans un effort suprême,
Son dernier jour ait lui !

Ah ! comme je comprends qu'après avoir lu ces stances Lamartine ait écrit à leur auteur :

« Madame et amie, quel plaisir de retrouver ce nom chéri des beaux jours en ce cœur intarissable, toujours le lendemain à la même place que la veille, comme la lampe qui ne s'éteint pas (1) ! »

Mme Angebert n'était pas en effet de ces âmes vulgaires qui abandonnent leurs amis dans le malheur. Elle aurait donné tout ce qu'elle possédait

(1) Lettre inédite.

pour sauver le patrimoine de Lamartine, pour empêcher que ses terres de Milly et de Saint-Point fussent vendues. Déjà, en 1856, quand il fit paraître ses *Entretiens de littérature*, elle avait été une des premières à y souscrire, et, comme Anaïs Ségalas et deux ou trois autres amies fidèles, elle avait battu tout le pays pour lui recruter des abonnés. Et jamais elle ne trouva qu'il frappait trop souvent à sa bourse. Elle s'estimait payée largement de ses légers sacrifices par le regard attendri qu'il laissait tomber sur elle du haut de sa croix. Quand il mourut, elle l'ensevelit pieusement dans le fond de son cœur, en regrettant de n'avoir pu recueillir son dernier souffle. Et la lampe du souvenir qu'elle entretenait devant sa noble et chère image ne cessa de brûler que le jour où elle rejoignit dans le cimetière de Provins le compagnon de sa vie, mort trente ans avant elle.

Elle repose à côté de M. Angebert, depuis le 14 novembre 1880, sous une modeste pierre tombale où, maintenant que l'on sait ce qu'elle fut, on devrait graver, au-dessous de son nom, cette courte épitaphe qui résume toute sa vie :

CI-GIT

UNE AMIE DE LAMARTINE

C'est, en effet, son plus beau titre de gloire.

APPENDICE

I

POÉSIES INÉDITES DE LOUIS DE VIGNET

I

RÉPONSE A UNE LETTRE EN VERS DE LAMARTINE

Tu maudis le passé, tu maudis l'avenir,
Tu souffre et tu voudrais mourir!
Alphonse, à ce seul mot tout mon cœur se déchire.
Ah! bannis par pitié ce sinistre délire!
Par pitié laisse-moi le soin de ta douleur.
A celui que le sort accable
L'amitié, tu le sais, fut toujours secourable.
Obéis à sa voix et renais au bonheur.
Et d'abord hâte-toi de secouer tes chaînes;
Leur poids est accablant pour un cœur généreux.
Aux coupables amours succèdent trop de peines.
Ses regrets sont amers,ses pleurs trop douloureux.
Rappelle-toi le temps prospère
Dont l'amour d'Henriette (1) embellissait le cours.
Jusqu'au terme de ta carrière

(1) Henriette Pommier, le premier amour de Lamartine. Ce fut pour elle, et parce qu'il voulait à tout prix l'épouser, que ses parents l'envoyèrent, en 1811, en Italie, où il fit la connaissance de Graziella. Cf. *la Première passion de Lamartine*, par A. Duréault, brochure de 29 p. illustrée du portrait d'Hélène Pommier. Mâcon, 1911.

Tu regretteras ces beaux jours !
Est-il quelque bien sous les cieux
Qui vaille un des plaisirs que donne l'innocence ?
Mais d'un sentiment vertueux
Tu peux connaître encor la douce bienfaisance.
Alors, quand du destin l'inflexible rigueur
Voudrait t'enlever l'espérance,
Tu pourrais sans mourir supporter la souffrance
La vertu doit toujours consoler du malheur.

(s. d. 1813).

II

ÉLÉGIE

J'ai vu la fleur dans sa beauté,
J'ai vu la fleur à peine éclose,
Et sur ma lyre j'ai chanté.
J'ai vu la fleur dans sa beauté.

Je n'ai plus retrouvé la fleur.
Les autans ont flétri la rose;
Et j'ai chanté dans ma douleur ;
Je n'ai plus retrouvé la fleur.

Ainsi brilleront nos beaux jours,
Tant que la divine espérance
Nourrira nos tendres amours.
Ainsi brilleront nos beaux jours.

Ainsi passeront nos plaisirs.
Et l'oubli, le temps ou l'absence
Détruiront tous nos souvenirs.
Ainsi passeront nos plaisirs.

(12 juillet 1817,)

III

ÉLÉGIE

Les beaux jours vont renaître et moi je vais mourir !
Je meurs et cependant je suis à mon aurore.
Je n'ai pas plus de vingt-deux ans encore
Et n'ai vécu que pour souffrir !

J'ai souffert et pourtant mon cœur tient à la vie ;
Je ne puis sans douleur en voir finir le cours,
Je ne puis sans gémir vous quitter pour toujours,
Mes amis, mes parents, toi surtout, ma Julie !

Hélas ! autour de moi déjà tout est en deuil ;
Peut-être en ce moment l'on apprête ma tombe,
Et le soleil déjà qui tombe
Se couchera sur mon cercueil.

Je le vois, vous voulez me cacher vos alarmes,
Vous détournez vos pleurs, vous feignez quelque espoir.
Ah ! ne m'abusez point ! pleurez, laissez-moi voir
Que je meurs regretté, que j'emporte vos larmes.

Le temps, me dites-vous, pourra me raviver.
Eh bien, à cet espoir que tout mon cœur se livre ;
On doit toujours aimer à vivre
Quand on n'a pas cessé d'aimer.

Mais non, vous me trompez : c'est en vain que j'espère ;
Je le sens, de mes jours le terme est arrivé,
Avant que du soleil le tour soit achevé
Tu n'auras plus d'ami, plus de fils, ô mon père!

Et toi dont la douleur ne trouve plus d'accents
Qu'à voir périr ton fils le ciel a condamnée,
Approche, ô mère infortunée,
Je veux mourir en t'embrassant.

Tu gémis, de nos maux, va, cesse de nous plaindre.
Etouffons nos sanglots, n'implorons plus les dieux,
Sans doute pour souffrir nous étions nés tous deux.
Il suffit d'être bon pour avoir tout à craindre.

Et toi qu'à mes destins j'avais juré d'unir,
Toi qui me promettais une épouse accomplie,
Ne viendras-tu point, ma Julie,
Partager mon dernier soupir ?

Quoi ! c'est donc sans te voir qu'il faudra que je meure !
Malheureux ! et pourtant moins malheureux que toi ;
Quels que soient mes regrets, je te plains plus que moi
Le plus infortuné n'est pas celui qu'on pleure.

Mais entends-tu ces sons dans les airs retentir,
Et ces faibles accents frappent-ils ton oreille ?
C'est l'airain qui pour moi s'éveille ;
Il m'avertit qu'il faut partir.

Déjà l'ange de mort a sonné la trompette.
Mon œil s'éteint, mon cœur commence à défaillir.
Crains qu'il ne soit plus temps, accours, viens recueillir
Le long baiser d'adieu sur ma bouche muette.

(sans date).

IV

A EUGÉNIE

Ils ont passé, mes plus beaux ans,
Douce fleur que je vis éclore ;
Douce fleur, tu n'as pas encore
Compté les jours de ton printemps !

Tu ne sais pas que sa lumière
Commence à briller sur tes yeux ;

Tu ne regardes que les cieux,
Et tu ne penses qu'à ta mère.

Ah ! ta mère voudrait encor
Cacher dans son âme ravie
Ton bonheur, ton amour, ta vie,
Et les garder comme un trésor.

De ton adorable innocence
Elle prolonge le sommeil,
Et tu seras pure au réveil
Comme un songe de ton enfance.

Mais ton cœur a déjà compris
Les vertus que le ciel inspire,
La bonté que l'on ne peut dire,
Le charme qui n'est pas appris.

On se confie à tes paroles ;
On désire ton amitié ;
Ton regard est plein de pitié.
Quand tu souris, tu me consoles.

Et j'aime à croire à l'avenir,
Chère enfant, céleste espérance,
Douce voix de la Providence,
Je suis tenté de te bénir,

Comme un ange que l'on implore
Quand le cœur est las de souffrir,
Et qui sait plaindre et secourir
Les douleurs que lui-même ignore.

Mais comment dans mon souvenir
Ai-je conservé ta pensée,
Sans que le temps l'ait effacée,
Que l'absence ait pu la ternir ?

Ah ! ne crains pas que je l'oublie !
Près de cette image de toi,
J'en gardais une autre avec moi
Qui longtemps enchanta ma vie.

Au dernier comme au premier jour
Dans l'exil ou dans la patrie,
Elle sera jeune et chérie,
Comme un souvenir de l'amour.

Mais adieu ! mon destin m'appelle :
Je vais errer sous d'autres cieux ;
Et tu resteras dans ces lieux
Toujours plus heureuse et plus belle.

Puisse le soleil du matin,
Pour toi se coucher sans nuage !
Que les anges sur ton passage
Otent les pierres du chemin !

Que jamais leurs regards propices
Ne s'éloignent de ton bonheur !
Et que ta mère dans ton cœur
Trouve ses plus chères délices.

Et qu'en vain le temps écoulé
Autour de vous se renouvelle !
Que l'amitié vous soit fidèle
Comme celle de l'exilé.

De loin ma fervente prière
Pour vous élèvera sa voix ;
Et toujours, ainsi qu'autrefois,
J'aimerai la fille et la mère.

(sans date).

V

LE NID

Quelle main cruelle a détruit
Le nid qu'habitait Philomèle ?
Elle n'aura plus cette nuit
De couche où reposer son aile.

Hélas ! tu pleureras toujours
Le nid de tes premiers amours.

J'ai vu dispersés par le vent
Les débris de ton frêle ouvrage ;
Je les ramassai tristement :
De mon destin c'était l'image.

Hélas ! nous pleurerons toujours
Le nid de nos premiers amours.

Du moins, plus heureuse que moi,
Demain, au lever de l'aurore,
Tu retrouveras près de toi
Celui qui peut t'aimer encore.

Relevez pendant les beaux jours
Le nid de vos premiers amours.

Ton pauvre nid fut renversé ;
Mais le printemps a tant d'ombrages !
Tu peux, avant qu'il soit passé,
T'abriter sous d'autres feuillages !

Mais moi, je pleurerai toujours
Le nid de mes premiers amours.

(*A Lemps*, (1) 12 juillet 1819).

(1) C'est là que résidait habituellement Aymon de Virieu.

VI

LE VER LUISANT

Quelle est cette flamme timide?
Pâle ornement des nuits d'été,
Pauvre insecte, est-ce ta clarté
Qui colore la feuille humide ?

Puisse son ombre te cacher!
Que l'homme ignore ton asile!
Seul, au fond du bosquet tranquille,
Doucement j'irai te chercher.

Que de fois, insecte éphémère,
En te voyant sur mon chemin,
Mon cœur envia ton destin!
Ton passage est court sur la terre.

Tant qu'a duré l'ardeur du jour,
Un voile a couvert ta lumière,
Tu viens dans la nuit solitaire
Montrer ta vie et ton amour.

Ainsi, loin des yeux de l'envie,
Doit vivre et briller la beauté.
Ainsi doit dans l'obscurité
Luire le flambeau du génie.

(22 juillet 1819).

VII

LES TOMBEAUX DE HAUTE-COMBE

O grand velto dell'alpi' o patria antica !
Di tanti forti, qui di me piu t'ama !
(Diodato Saluzzo.)

Les braves sont couchés ; honneur à leur poussière !
Ils ont bien acheté le repos du trépas ;
Ils dorment fatigués au bout de la carrière ;
Ne les réveillez pas !

Ils ont connu l'amour, la gloire et la puissance,
Les vertus, les combats, les sublimes efforts ;
Heureux, ils dominaient un peuple à son enfance ;
Le chef et les soldats étaient simples et forts.

Des rochers menaçants ils habitaient les cîmes ;
Autour de leur palais, comme un rempart sacré,
Une antique forêt étendait ses abymes ;
Un fleuve sous leurs pieds s'écoulait ignoré.

Les rochers sont debout, le fleuve coule encore ;
Mais les sceptres brisés ne se relèvent plus ;
Où tombent les grandeurs quand le temps les dévore ?
Que deviennent les jours, quand les jours sont perdus ?

Les braves sont couchés, honneur à leur poussière !
Ils ont bien acheté le repos du trépas ;
Ils dorment fatigués au bout de la carrière ;
Ne les réveillez pas !

Les Alpes s'étonnaient lorsque dans les nuits sombres
Les sentiers des chasseurs devenaient leurs chemins ;
Comme un rapide éclair ils passaient dans les ombres
Ils brisaient en riant l'écorce des sapins.

Dors-tu, s'écriaient-ils, habitant des nuages ?
Dors-tu, de nos succès antique et cher témoin ?
Et l'aigle réveillé, poussant des cris sauvages,
Jusque sur l'Eridan les conduisait de loin.

Ils sont morts ! leurs vertus furent longtemps pleurées,
Leurs noms longtemps bénis. Ils furent trop heureux.
Et qu'importe la mort ? Des lèvres adorées,
Au retour du combat, essuyaient leurs cheveux.

Ah ! l'amour a comblé leur secrète espérance ;
Ils ont trouvé des bras dans la nuit étendus ;
Ils ont connu ces mots, que suit un long silence ;
Mots cent fois répétés, mots à peine entendus !

Les braves sont couchés ; honneur à leur poussière !
Ils ont bien acheté ce repos du trépas ;
Ils dorment fatigués au bout de la carrière ;
Ne les réveillez pas !

Rhôde allait succomber ; Rhôde, qui les implore,
Voit le saint étendard sur ses murs rétabli,
Cette croix que les cieux verront briller encore,
Quand les derniers soleils auront déjà pâli !

Des peuples opprimés leur glaive était la joie ;
Byzance dut la paix à leurs fameux travaux ;
Et la Grèce admira les lances de Savoie
Qui brillaient dans les champs de Mycène et d'Argos.

O Savoie ! On a vu ton enseigne éclatante,
Au jour où, rassemblant la fleur de ses guerriers,
L'Europe triomphait sur les flots de Lépante,
Vengeait ses longs malheurs et sauvait nos foyers.

Jamais dans ses revers une plainte importune
Ne ternit le renom acquis par tant d'exploits ;

Enfants du vieux Bérold, plus grands que la fortune,
Avant que de régner vous étiez déjà rois !

Et sans la gloire, hélas ! à quoi sert la couronne ?
Vain éclat que la mort éteindra tout entier !
Le lys tombe, et l'oubli pour jamais l'environne ;
Les siècles en passant font grandir le laurier.

Salut ! vous avez bu la neige sous la tente ;
Salut ! vous avez dit à vos nobles soldats :
« Amis, il faut mourir ! » et leur voix expirante
Vous bénissait encore au milieu des combats.

Les braves sont couchés, honneur à leur poussière !
Ils ont bien acheté le repos du trépas ;
Ils dorment fatigués au bout de la carrière ;
Ne les réveillez pas !

On les a réveillés, la puissance infinie
Les a-t-elle appelés à des destins nouveaux ?
Un Dieu leur a-t-il dit : « Renaissez à la vie ;
Levez-vous, secouez la poudre des tombeaux ! »

Le temps a-t-il détruit le pieux mausolée
Où le temps entassa tant d'illustres débris ?
Jusqu'en ses fondements la montagne ébranlée
A-t-elle rejeté les ossements flétris ?

Non, non, plus destructeurs que la faulx des années,
Plus que le vent de mort dans l'horreur des déserts,
Les méchants sont venus. Des tombes profanées
Les secrets les plus saints ont été découverts.

Un vieux prêtre pleurait sur les cendres augustes ;
Au ciel, aux lacs, aux bois il disait ses douleurs ;
Il disait à genoux : « Mon Dieu, défends tes justes ! »
Il criait : « Arrêtez ! lâches profanateurs ! »

Les braves sont couchés, honneur à leur poussière!
Ils ont bien acheté le repos du trépas;
Ils dorment fatigués au bout de la carrière;
Ne les réveillez pas!

Au jour du sacrilège, hélas! pourquoi l'orage
N'a-t-il pu de ses flots ternir la pureté?
Ah! plus beaux que jamais, caressant le rivage,
Ils mouraient lentement sur le sable argenté!

Comme un roi tout-puissant paré pour la victoire,
O soleil, tu brillais d'un éclat ravissant;
Et bientôt dans les cieux, succédant à ta gloire,
L'astre des nuits guida son paisible croissant.

Aujourd'hui comme alors, que sa lumière est pure!
Qu'ils sont beaux, les rayons, dans les ondes perdus!
Rien ne trouble ta paix, insensible nature,
Ah! quand l'homme a passé, tu ne le connais plus!

Mais tes bras s'ouvrent-ils pour accueillir le crime?
Le crime sous la tombe est-il en sûreté?
Dis-moi, pour l'oppresseur, dis-moi, pour la victime,
Ne commences-tu pas la juste éternité?

N'avaient-ils pas trouvé la terre plus légère?
Sous de plus beaux abris ne reposaient-ils pas,
Ces princes qui du pauvre ont aimé la chaumière,
Qui cherchaient vers le soir la trace de ses pas?

Hélas! le voyageur voit leurs tombes ouvertes,
De grands noms effacés, de pâles ossements;
Des monuments brisés sous des voûtes désertes,
Vieux palais de la mort qui n'a plus d'habitants.

Mais le sang des héros n'a-t-il plus la puissance
Cher pays, à leur race es-tu donc étranger?
Exilés du tombeau, n'ont-ils plus d'espérance
Et n'ont-ils point de fils qui puissent les venger?

Leur fils! j'ai vu leur fils dans sa grandeur superbe ;
Je l'ai vu bienfaisant, juste, religieux ;
Et j'ai dit : Ses aïeux restent couchés sous l'herbe ;
Et le vent de la nuit souffle sur ses aïeux.

Que les rois au passé ne fassent pas d'outrage ;
Qu'ils honorent le temps pour avoir son appui ;
Lui seul règne toujours, la force est son ouvrage,
Il donne le bonheur, et la gloire est en lui.

Relevez, relevez les autels tutélaires,
Le culte des tombeaux, que l'impie a détruit,
Rendez-lui ses honneurs, ses prêtres, ses mystères,
Et que des flots d'encens s'élèvent dans la nuit !

Alors, ange des rois, protège cet asile,
Douces fleurs, ne cessez de protéger ces bords ;
Que le ciel y soit pur, que l'onde y soit tranquille,
Que tout dans ces beaux lieux se taise autour des morts !

Les braves sont couchés, honneur à leur poussière !
Ils ont bien acheté le repos du trépas ;
Ils dorment fatigués au bout de la carrière,
Ne les réveillez pas!

(A Haute-Combe, le 20 août 1820.)

VIII

MA FILLE MORTE

Élégie

(*à Aymon de Virieu*).

La fleur ne tombe pas dès le matin fanée,
La fleur vit au matin, commence la journée
Et la verra finir
Et la vierge est tombée ; à son printemps flétrie,

Belle comme la fleur, plus que la fleur chérie,
La vierge a pu mourir !

Les flambeaux s'allumaient pour le saint hyménée,
On parait la victime, à mourir condamnée,
Comme au jour le plus beau,
Ce jour fut le dernier ! la pauvre infortunée,
Aux transports de l'amour se croyait destinée :
Son lit fut un tombeau.

Le monde la perdit et ne l'a pas connue ;
Ainsi que le ruisseau dont l'onde s'est perdue,
Son nom est effacé,
Moi, j'ai gardé son nom ; j'ai gardé son image ;
Sa trace est encor là sur l'herbe du rivage ;
C'est là qu'elle a passé.

A ce bien qui n'est plus mon âme reste unie ;
Je la cherche partout. Toi qui me l'as ravie,
Grand Dieu ! qu'en as-tu fait ?
Beaux espaces du ciel, êtes-vous sa patrie ?
Me rendrez-vous ces jours retranchés d'une vie
Qu'elle me réservait ?

On dit, mais ma douleur se refuse à le croire,
Que ces brillants palais de l'éternelle gloire
Auront tout embelli ;
Que la beauté chérie y renaîtra plus belle ;
Que tout ce qui chantait l'existence mortelle
Tombera dans l'oubli.

Félicité du cœur si tôt évanouie ;
Mes trésors de l'exil, amour, beauté, génie,
A jamais disparus !
L'homme, quand il vous perd, vous demande et vous pleure.
Il croit vous retrouver dans une autre demeure.
Il ne vous verra plus !

Ah ! viens donc rassurer ma tendresse alarmée ;
Ces cheveux, ce parfum, cette voix trop aimée
Auraient-ils pu changer !
Pourrais-je, en arrivant, ne pas te reconnaître ?
Ton front, à mes regards, offrirait-il peut-être
Un aspect étranger !

Cette main tant de fois si tendrement serrée,
Avec tant de douleur de ma main séparée,
Est-elle encor ta main ?
As-tu bien du tombeau rappelé tous tes charmes ?
Verrai-je sur ton sein briller ces mêmes larmes
Dont j'inondais ton sein ?

Epouse virginale, est-ce toi qui m'appelles ?
Te verrai-je en ouvrant les portes éternelles
M'attendre sur le seuil ?
Dis-moi, vas-tu remplir tes dernières promesses ?
M'as-tu gardé ta foi, ton amour, tes caresses
Au-delà du cercueil ?

Perdu dans les ennuis d'un funeste veuvage,
Comme le nautonier du milieu du naufrage,
Je regarde le port,
Mes bras sont étendus vers le céleste asile,
Mon être languissant de ses chaînes d'argile
S'arrache avec effort.

Un désir sans repos me consume et m'entraîne ;
Toi que j'ai tant prié, Dieu ! tu sais si ma peine
Est digne de pitié.
Change tout dans les cieux au gré de ta puissance,
Mais laisse la moitié de ma triste existence
Joindre l'autre moitié.

(1820)

IX

A L'OCCASION DE LA NAISSANCE DU JEUNE AMÉDÉE DE ROZAN

à Madame la Duchesse de Rozan.

J'ai vu le jeune passager,
Il est couché dans sa nacelle,
L'air est si doux, l'onde si belle !
Pense-t-il au lointain danger ?

Au matin, la vie est si pure !
A ses premiers regards le jour
Semble d'espérance et d'amour
Embellir toute la nature.

Les cieux dans les flots répétés
Brillent d'un azur sans nuage ;
Il voit des fleurs sur le rivage,
Il entend des sons enchantés.

croit qu'on célèbre une fête ;
Il cherche sa part de bonheur ;
Ecoute, jeune voyageur,
Le soir viendra, crains la tempête !

Ne vois-tu pas ce noir rocher
Dont l'ombre s'étend sur la plage,
Qui porte aux cieux son front sauvage,
Dont l'aigle seul peut approcher ?

Superbe géant de l'abime,
Effroi des plus vieux matelots,
Il cache ses pieds dans les flots,
Et l'écueil attend sa victime.

Mais non, sur la foi du destin,
Tu quittes les bras de ta mère ;
Bel enfant, ange de la terre,
Sois heureux le long du chemin !

Ah ! puisse la plus belle étoile,
Te conduire au port éloigné !
Moi, plus sage ou moins résigné,
Je voudrais replier ma voile.

Les biens que promet l'avenir
Et cette gloire trop chérie
N'ont pu de mon humble patrie
M'enlever le doux souvenir.

Je l'entends, sa voix me rappelle ;
C'est trop tard, mon astre est couché ;
Comme un jonc du sable arraché
Les autans m'emportent loin d'elle.

Pourquoi cet impuissant désir,
Ces vœux trompés au fond de l'âme,
Ce vain espoir et cette flamme
Qui n'a brillé que pour mourir ?

Ah ! sur la roche solitaire,
N'ai-je pas vu les arbrisseaux,
A demi penchés sur les eaux,
Montrer leur parure éphémère ?

Le printemps les voyait fleurir,
Leur parfum charmait le rivage ;
Mais leurs fruits conçus dans l'orage
Sont tombés avant de mûrir.

(12 octobre 1821.)

II

RÉPONSE DE LAMARTINE (1)

A Némésis.

I

Non, *je n'ai pas traîné la Muse dans la fange,*
Fumant encor du sang des révolutions.
Non, je n'ai pas coupé les ailes de cet ange,
Pour l'atteler *honteux* au char des factions !
Non, je n'ai point couvert d'*un masque de furie,*
Son front *pur, ses yeux bleus, par l'extase embellis,*
Ni pour fouetter *la gloire et mordre la patrie,*
Changé ma muse en Némésis !

II

De lambeaux phrygiens je ne l'ai pas coiffée ;
Je ne l'ai pas menée *une pique* à la main,
Traînant dans les ruisseaux des haillons pour trophée,
Teindre son bonnet sale aux égouts du chemin,
D'oripeaux..... je ne l'ai pas vêtue,
Je n'ai pas de ses cris profané le saint lieu ;
Au peuple des tréteaux je ne l'ai pas vendue,
Comme *Juda vendit son Dieu.*

AUTRE VERSION.

De lambeaux phrygiens je ne l'ai pas coiffée.
Je ne l'ai pas menée une verge à la main,
Sollicitant l'obole aux sons du luth d'Orphée,
Jetter *au peuple un nom sali par son refrain,*
Travestissant la muse en chanteuse de rue,
Je ne l'ai pas ravie aux ombres du saint lieu ;
D'oripeau populaire indignement vêtue,
Je ne l'ai pas offerte à tout prix, en tout lieu,

(1) Voir la page 264 de ce volume. — Aux variantes des manuscrits que possède M. Gabriel Thomas, j'ai ajouté celles de la version de *l'Avenir*.

Au vulgaire ameuté je ne l'ai pas vendue
A la dérision je ne l'ai pas vendue,
Comme *Juda* vendit son Dieu (1).

III

Non, non, je l'ai conduite au fond des solitudes
Comme un amant jaloux d'une chaste beauté,
J'ai gardé ses beaux pieds des atteintes trop rudes
Dont la terre *aurait pu blesser* leur nudité (2).
J'ai couronné son front d'étoiles immortelles,
J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour,
Et je n'ai rien laissé s'abriter sous ses ailes
Que la prière et que l'amour !

IV

L'or pur que sous mes pas semait sa main prospère
N'a point payé la vigne ou le champ du potier ;

(1) Texte définitif de ces deux premières strophes :

Non, sous quelque drapeau que le barde se range,
La muse sert sa gloire et non ses passions !
Non, je n'ai pas coupé les ailes de cet ange
Pour l'atteler hurlant au char des factions !
Non, je n'ai point couvert du masque populaire
Son front resplendissant des feux du saint parvis,
Ni pour fouetter et mordre, irritant sa colère,
Changé ma muse en Némésis.

D'implacables serpents je ne l'ai point coiffée ;
Je ne l'ai pas menée une verge à la main,
Injuriant la gloire avec le luth d'Orphée,
Jeter des noms en proie au vulgaire inhumain.
Prostituant ses vers aux clameurs de la rue,
Je n'ai pas arraché la prêtresse au saint lieu ;
A ses profanateurs je ne l'ai pas vendue,
Comme Sion vendit son Dieu !

(2) Dans le texte définitif, il y a :

Dont la terre eût blessé leur tendre nudité.

Il n'a point engraissé les sillons de mon père,
Ni les coffres jaloux d'un avide héritier :
Elle sait où du ciel ce divin denier tombe.
Tu peux sans le ternir me reprocher cet or !
D'autres bouches un jour te diront sur ma tombe
Où fut enfoui mon trésor.

V

Je n'ai rien demandé que des chants à sa lyre,
Des soupirs pour une ombre et des hymnes pour Dieu.
Puis, quand l'âge est venu m'enlever mon délire,
J'ai dit à cette autre âme un trop précoce adieu :
« Quitte un cœur que le poids de la patrie accable !
Fuis nos villes de boue et notre âge de bruit !
Quand l'eau pure des lacs se mêle avec le sable,
Le cygne remonte et s'enfuit. »

VI

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle,
S'il n'a l'âme et la lyre et les yeux de Néron,
Pendant que l'incendie en fleuve ardent circule
Des temples au palais, du Cirque au Panthéon !
Honte à qui peut chanter pendant que chaque femme
Sur le front de ses fils voit la mort ondoyer,
Que chaque citoyen regarde si la flamme
Dévore déjà son foyer !

VII

Honte à qui peut chanter pendant que les sicaires,
En secouant leur torche, aiguisent leurs poignards,
Jettent les dieux proscrits aux rires populaires,
Ou traînent aux égouts les bustes des Césars !
C'est l'heure de combattre avec l'arme qui reste ;
C'est l'heure de monter au rostre ensanglanté
Et de défendre au moins de la voix et du geste
Rome, les dieux, la liberté !

VIII

La liberté ! ce mot dans ma bouche t'outrage ?
Tu crois qu'un sang *d'esclave* est assez pur pour moi (1),
Et que Dieu de ses dons fit un digne partage,
L'esclavage pour nous, la liberté pour toi ?
Tu crois que de Séjan le *superbe* sourire (2)
Est un prix assez noble aux cœurs tels que le mien,
Que le ciel m'a jeté la bassesse et la lyre,
A toi l'âme du citoyen?

IX

Tu crois que ce saint nom qui fait vibrer la terre,
Ce nom que l'ange envie aux généreux mortels,
Entre Caton et toi doit rester un mystère ;
Que *les pavés d'hier sont* ses premiers autels ?
Que *vos pavés vainqueurs sont* ses premiers autels ?
Tu crois *que d'un chrétien ce mot brise la bouche ?*
Et que nous adorons notre honte et nos fers
Si nous n'adorons pas ta liberté *farouche*
Sur l'autel d'airain que tu sers (3) ?

X

Détrompe-toi, poète, et permets-nous d'être hommes !
Nos mères nous ont faits tous du même limon.
Ce qu'ont été jadis nos pères, nous le sommes (4),
Les fibres de nos cœurs vibrent au même son !

(1) Dans le texte définitif il y a : *d'ilote.*
(2) Dans le texte définitif il y a : *dédaigneux.*
(3) Voici le texte définitif de cette strophe :

Tu crois que ce saint nom, qui fait vibrer la terre,
Cet éternel soupir des généreux mortels,
Entre Caton et toi doit rester un mystère ;
Que la liberté monte à ses premiers autels ?
Tu crois qu'elle rougit du chrétien qui l'épouse,
Et que nous adorons notre honte et nos fers,
Si nous n'adorons pas ta liberté jalouse
Sur l'autel d'airain que tu sers !

(4) Dans le texte définitif il y a :

La terre qui vous porte est la terre où nous sommes,

Patrie et liberté, gloire, vertu, courage,
Quel pacte de ces biens m'a donc déshérité ?
Quel jour ai-je vendu ma part de l'héritage,

Aux { *bâtards* de la liberté (1) ?
{ *élus*.

XI

Va, n'attends pas de moi que je la sacrifie,
Ni devant *tes mépris* (2) ni devant le trépas !
Ton Dieu n'est pas le mien, et je m'en glorifie :
J'en adore un plus haut *que tu ne comprends pas* (3).
La liberté que j'aime est née avec notre âme,
Le jour où le plus juste a bravé le plus fort,
Le jour où Jéhovah dit au fils de la femme :
« Choisis, des *tyrans* (4) ou la mort ! »

XII

Que ces tyrans *armés* (5), dont la vertu se joue,
Selon l'heure et les lieux s'appellent peuple ou roi,
Déshonorent la pourpre ou *bavent dans* la boue (6),
La honte qui les flatte est la même pour moi !
Qu'importe sous quel pied se courbe un front d'esclave :
Le joug, d'or ou de fer n'en est pas moins honteux !
Des rois tu l'affrontas, des tribuns je le brave :
Lequel est plus terrible d'eux (7) ?

(1) Dans le texte définitif il y a :
Esaü de la liberté.

J'avais déjà relevé cette variante dans mon livre sur *Lamartine et Elvire*.

(2) Dans le texte définitif, il y a : Vos dédains.
(3) Id., Qui ne te maudit pas.
(4) Id., Des fers ou de la mort.
(5) Id., Divers.
(6) Id., Ou salissent la boue.
(7) Id., Qui fut moins libre de nous deux ?

XIII

Fais-nous ton Dieu plus beau, si tu veux qu'on l'adore ;
Ouvre un plus large seuil à ses cultes divers !
Chasse de son (1) parvis que leur pied déshonore
La vengeance et *la peur gardienne* (2) des enfers !
Ecarte *Némésis* (3) de l'autel populaire,
Pour que le suppliant n'y soit pas insulté !
Sois la lyre vivante, et non pas le Cerbère
Du temple de la liberté !

XIV

Un jour *tu rougiras d'une heure de* délire !
Et ta main, { *frémissant du* son qu'elle a tiré,
{ *déplorant le*
Plus juste arrachera des cordes de ta lyre
Cette corde *sanglante* où *l'insulte* a vibré !
Moi, j'aurai *bu cent fois l'amère calomnie*
Sans que ma lèvre même en garde un souvenir ;
Car *je* { *sens que le temps est fidèle au génie,*
{ *sais*
Et mon cœur croit à l'avenir (4).

A. DE LAMARTINE.

Hondschoote, 10 juillet 1831 (5).

(1) Dans le texte définitif, il y a : Repousse du parvis.
(2) Id., L'injure aux portes des enfers.
(3) Id., Ces faux dieux.
(4) Voici le texte définitif de la dernière strophe :

Un jour de nobles pleurs laveront ce délire ;
Et ta main, étouffant le son qu'elle a tiré,
Plus juste arrachera des cordes de ta lyre
La corde injurieuse où la haine a vibré !
Mais moi j'aurai vidé la coupe d'amertume,
Sans que ma lèvre même en garde un souvenir,
Car mon âme est un feu qui brûle et qui parfume
Ce qu'on jette pour la ternir.

(5) Dans *l'Avenir*, cette pièce est datée du 12 juillet.

III

LETTRES DE Mme ANGEBERT A VICTOR COUSIN (1).

I

Dunkerque, 23 avril 1829.

Depuis cinq mois, j'ai été bien souvent tentée d'effectuer la promesse, ou plutôt la menace, que je vous avais faite de vous adresser mes observations. Prenant une vive part aux débats qui se sont élevés à la reprise de votre cours, j'avais toujours médité de dire mon mot ; mais il m'a paru qu'au milieu d'intérêts si graves je ressemblerais à la mouche du coche, et cette idée a retenu ma plume. A vous dire vrai aussi, j'étais inquiète et embarrassée de ma dernière lettre ; car aussitôt qu'elle fut partie, je la jugeai au moins prématurée. Mon empressement à vous prouver mon zèle et ma reconnaissance m'ayant privée ainsi d'une introduction toute naturelle à mes témérités philosophiques, je ne savais plus comment m'y prendre pour entrer en matière. Pressée par une foule de pensées, mais éprouvant une grande difficulté pour les réduire et pour les résumer, me défiant d'ailleurs de leur justesse, je m'imposai

(1) Ces lettres, publiées par M. Barthélemy Saint-Hilaire au t. III de son livre sur *Victor Cousin*, ont été mal classées. Nous les donnons ici dans leur ordre chronologique.

la loi tantôt de méditer encore, tantôt de me procurer, tel ouvrage, enfin de m'éclairer le plus possible, avant que d'oser vous faire part de mes réflexions.

Mais le temps, qui s'enfuit avec rapidité, m'avertit que j'imite ce fou qui, très empressé de poursuivre sa course, attendait cependant que l'eau de tout un fleuve fût écoulée. Pour prévenir le triste résultat d'une pareille temporisation, je vais essayer aujourd'hui de vous exprimer quelques incertitudes, à la première lecture de votre cours de l'été dernier, et que, depuis, un peu d'étude et toute l'attention dont je puis disposer n'ont pas dissipées entièrement. Je pense que ce n'est point retrograder que de revenir à vos leçons de 1828, puisqu'elles contiennent les principes généraux que doivent développer et reproduire toutes celles qui les suivront; seulement j'ai trop attendu, et j'arrive la dernière ! Aussi, la crainte de ne vous adresser que des répétitions est-elle un des motifs qui m'ont fait hésiter longtemps à vous écrire. J'espère néanmoins parvenir à les éviter en adoptant un point de vue particulier.

Avant d'aller plus loin, je ne puis m'empêcher, Monsieur dussiez-vous trouver un peu longs tous mes préambules, de vous déclarer que ce n'est nullement dans les écrits de vos antagonistes, que d'ailleurs je connais à peine, que je forme mes jugements. Ceux que je porte sont bien faibles, mais pour cette raison même, au moins m'appartiennent-ils. J'aurais, je vous assure, une très grande répugnance à vous montrer dans mes idées les plus légers rapports avec certaines critiques peu bienveillantes. M'étant, sur quelques points, rencontrée avec elles, j'en ai ressenti un dépit semblable à celui qu'aurait une jeune fille si elle pensait que son visage pût rappeler des traits qui lui seraient antipathiques. Pour-

tant,comme il ne faut ni se farder, ni se dissimuler,que je me flatte, d'ailleurs, que vous ne confondrez jamais avec rien d'offensif ce qui viendra de moi, que vous voudrez bien croire à ma sincérité, quand je vous donnerai pour miennes des réflexions que d'autres déjà auront faites, je me résous à vous livrer mes pensées telles qu'elles sont. C'est un acte d'humilité que je m'impose, tant par respect pour ma parole que par amour pour une philosophie qui, selon moi, contient l'essence de toutes les vérités auxquelles l'esprit humain est parvenu jusqu'à ce jour. Je suis guidée aussi, je vous l'avoue, par le désir de donner suite à une correspondance que je regarderais comme ma fortune intellectuelle.

En vérité, Monsieur, il me serait bien plus facile et bien plus agréable de vous entretenir de tout ce que je dois à votre enseignement, de vous en rendre grâce,que de vous présenter des objections qui, je le crains, ne prennent leur source que dans les bornes de mon esprit. Mais une correspondance qui se passerait toute en compliments vous paraîtrait, je pense, un peu oiseuse.

Puisqu'il faut me placer sur un autre terrain, je vous avouerai donc que, si vous entraînez irrésistiblement ma conviction, lorsque vous mettez en lumière la nécessité des lois de l'histoire, vous me chagrinez d'un autre côté, en n'établissant pas parallèlement, et comme complément au dessein de la Providence, l'action des volontés humaines sur les événements, enfin, en déduisant de lois universelles des conséquences particulières qui ont servi de texte à l'inattention et à la mauvaise foi, pour accuser votre système de fatalisme. Pour moi, Monsieur, je sais qu'il n'y a pas au fond de plus grande injustice : je me plais à relire sans cesse vos premiers fragments ; c'est vous dire assez que je suis pénétrée de

l'excellence de vos doctrines morales. Ainsi, il est bien entendu que je n'envisage ici que la forme qu'elles reçoivent dans votre enseignement actuel. Je ne prétends point même, à cet égard, entreprendre une réfutation ; je ne veux que vous exposer mes doutes, vous adresser d'humbles questions sur la manière dont une histoire de la philosophie me semblerait devoir être conçue et pour être complète et pour être applicable à la science de la vie.

Je ne perds pas de vue, Monsieur, que celle que vous nous enseignez retrace le développement spécial de la raison, qui est universelle et nécessaire. De ce principe, un des premiers que vous ayez posés, il découle qu'elle doit écarter tout ce qui est particulier et relatif, par conséquent, les effets passagers des volontés individuelles. Aussi, n'ai-je pas commis la faute de supposer que vous méconnaissiez un seul instant la liberté morale ; j'ai vu qu'il n'entrait pas dans votre plan d'établir, de coordonner ses rapports d'une manière théorique avec les fins providentielles. Mais c'est ce plan même, qui est pour moi l'objet d'incertitudes, au milieu desquelles bien souvent ma pensée se trouble. Ma faible intelligence ne conçoit pas, du moins bien nettement, que, si la conscience est le champ de la philosophie, l'histoire de la philosophie puisse légitimement ne s'attacher qu'à l'un des trois faits de conscience et négliger les autres, ou les réduire tous à un seul qui les enveloppe et les efface pour ainsi dire, qu'elle puisse enfin, sans mutiler l'histoire de l'humanité, qu'elle résume, n'offrir que le tableau de l'ordre intellectuel, quand l'ordre moral qui le réfléchit, qui en est comme l'accomplissement obligatoire et volontaire, nous est bien plus prochain, bien plus intime, puisqu'il renferme les rapports, de notre âme

avec Dieu, le but et le mystère de notre destinée. Que la philosophie, considérant tous les faits de conscience dans leur extension au monde et à Dieu, après une savante réduction, nous les montre se pénétrant intimement dans l'unité de la substance, elle ne fait rien moins que nous élever jusqu'à l'essence divine, et soulever le voile qui la cache à nos yeux. C'est là, sans doute, la preuve et la sublimité de sa mission. Toutefois, cette vue instantanée de la Divinité, qu'elle soit philosophique ou religieuse, n'est pour l'homme qu'un élan rapide. Détachés que nous sommes du principe absolu, notre pensée ne peut s'y arrêter sans cesse; il lui faut redescendre à ce monde réel, inférieur et diversifié, où la substance elle-même descend à la variété, où, enfin, tous les éléments que l'unité recèle viennent se développer dans le drame de l'humanité, dans ce drame dont, sans doute, la matière est donnée, mais que l'humanité a le pouvoir de conduire à son gré, dans le cercle de sa nature, afin que le mérite lui soit acquis de s'être conformée aux lois qu'elle a reçues.

J'aurais donc cru que l'historien de la philosophie, qui, en définitive, est celui de l'humanité, après avoir élevé jusqu'à Dieu la pensée de l'homme, devait, revenu avec lui sur le théâtre de l'action, de la diversité, lui montrer, sur cette mer si fertile en naufrages, les écueils, le but, et ce que peut la libre volonté, dont il est doué, pour éviter les uns et parvenir à l'autre. Ainsi, tous mes raisonnements aboutissent à conclure qu'un cours de l'histoire de la philosophie devrait renfermer un cours de morale.... Je dois craindre, Monsieur, que cette manière de voir vous paraisse bien étroite, si j'en juge d'après un passage de l'une de vos dernières leçons où vous qualifiez d'intéressantes, mais de bornées, les re-

cherches de la philosophie morale. Je les reconnais telles aussi, alors qu'elles s'arrêtent aux institutions, aux mœurs d'un pays, d'une époque ; mais si, au contraire, sans faire descendre la philosophie, elles s'élèvent avec elle de degré en degré jusqu'au premier principe, il me semble qu'alors, et seulement alors, la philosophie est complète et le dernier mot de l'humanité. Au surplus, Monsieur, sans vouloir m'insurger contre vos arrêts, devant lesquels, assurément, mon pauvre esprit s'incline, je vais seulement essayer de m'excuser un peu, en vous rappelant que vous-même avez dit, dans d'admirables pages, en 1826 : « La philosophie n'est que la vue de l'âme généralisée... Les lumières de l'esprit ne seraient que ténèbres sans les lumières de la vertu... » et plus loin, en parlant de la loi du devoir : « L'homme est tout entier dans ce mystère ; donc, la morale est la source de toute vérité, et la vraie lumière réside dans les profondeurs de l'activité volontaire et libre. » Je ne sais si c'est bien la tâche de l'historien de la philosophie de faire briller cette lumière à nos yeux ; mais c'est, je crois, ce que le genre humain demandera éternellement à la science.

Ne supposez pas, je vous prie, Monsieur, que, toute préoccupée de mon idée, j'exagère la rigueur de la marche que vous suivez, en la voyant plus exclusive qu'elle ne l'est en effet. Je vous suis de trop près pour ne m'être pas aperçue qu'en parcourant le monde intellectuel, qui, d'ailleurs, sous bien des rapports, comprend le monde moral, vous vous arrêtez à tous les problèmes, à toutes les vérités qui nous sont révélées et attestées par la conscience ; et je sais que l'activité en soi, puis descendue libre et phénoménale dans l'homme, n'a pas échappé à des mentions fréquentes, qu'elle en a obtenu parfois d'as-

sez étendues dans vos exposés des différents systèmes, lorsque, planant au-dessus d'eux, vous les appréciez de toute la hauteur d'un génie qui les domine tous et n'est dominé par aucun. C'est dans votre système à vous, Monsieur, dans son application à l'histoire de l'humanité, que je regrette que vous n'ayez pas proclamé plus authentiquement la puissance de la liberté morale, que vous ne l'ayez pas constituée, si je puis m'exprimer ainsi : d'où il résulte qu'elle se trouve absorbée et entraînée, inaperçue dans le mouvement général de la raison universelle. Il m'a toujours paru que l'on pouvait vous adresser (j'entends dans votre cours) le même reproche que vous faites à Descartes, dans votre 11e leçon de cet hiver : d'avoir été frappé particulièrement du phénomène dela pensée, et d'avoir négligé celui de l'activité volontaire et libre, qu'on pourrait ajouter encore ce que vous ajoutez vous-même : « Sans doute il ne nie point la liberté, il en parle souvent; mais il ne s'attache point à en donner une analyse exacte et approfondie. »

Dans une de vos dernières séances, vous avez dit, mais en passant, que les passions sont un obstacle à l'établissement de la raison en ce monde, et qu'elles troublent les sociétés. Voilà ce que j'ai cherché vainement dans votre Introduction, où vous nous présentez l'histoire comme une inflexible géométrie et la civilisation avançant dans une progression infaillible et en quelque sorte végétative; en quoi, à force de tout expliquer par cette nécessité sans contre-poids, vous êtes amené à conclure que tout ce qui est dans l'histoire a dû y être inévitablement, que l'apologie d'un siècle est dans son existence, qu'il faut absoudre en masse et les révolutions et tout ce qu'ont fait les grands conquérants.

Il me semble, Monsieur, que, si vous eussiez posé en

principe ce que vous admettez pour ainsi dire sans conséquence, savoir : que les passions sont un obstacle à l'établissement de la raison, il me semble, dis-je, que cela vous aurait conduit à un optimisme historique un peu moins absolu, que peut-être alors, vous eussiez admis qu'un peuple, un siècle même, comme un individu, peuvent dévier de leur route. C'est en morale, je crois, une idée nécessaire et fondamentale, que l'humanité a pour but un terme assigné par la Providence. Il suit, rationnellement, que ce but doit être le plus grand perfectionnement dont elle est susceptible, que la condition de ce perfectionnement est pour elle d'obéir aux lois de la raison. A cette fin, une volonté libre nous est donnée pour que nous ayons le mérite et la récompense de nos bonnes actions.

Ces bases de la morale admises, il semblerait que, pour l'humanité comme pour l'individu, la vie est une épreuve ; que l'humanité comme l'individu, soumise à la partie fatale de l'existence, est moralement, du moins, l'arbitre de sa destinée, que quelquefois, après maints progrès ascendants, redescendue de faute en faute à un certain degré de corruption, elle peut, comme il semble même que l'histoire l'atteste, laisser retomber son rocher et avoir sa tâche à recommencer.

Si ces croyances morales peuvent s'appliquer au genre humain en masse, à plus forte raison à un peuple, à un siècle ; et que deviennent alors cet optimisme universel, cette géométrie inflexible, transportés dans l'histoire ? Ils existent toujours pour moi ; car je suis loin d'imaginer un dieu sans rapports avec son ouvrage ; mais je les conçois autrement. La nécessité me paraît toute providentielle pour l'ensemble de l'univers : pour le genre humain, en particulier, elle me paraît morale. Ici,

Monsieur, je sens profondément toute mon insuffisance pour bien définir ma pensée ; mais vous aurez, j'en suis certaine, l'extrême bonté d'y suppléer. De peur de m'égarer en voulant m'élever trop haut,je me borne à vous dire que, selon moi, un peuple, un siècle, peuvent être infidèles à leur mission, par le mauvais emploi de la liberté de chacun et de tous, mais qu'en même temps je reconnais qu'une voie inique doit infailliblement les conduire à une punition ; et cela toujours en vertu des lois de la raison qui ne peuvent être méconnues ni outragées impunément. Je sais, Monsieur, que les principes que je reproduit là, si faiblement à ma manière, reviennent à peu près à ceux que l'on trouve dans tous vos ouvrages, dans vos fragments, dans vos arguments de Platon ; je demande seulement si, dans votre cours, dans votre système historique, ils ont été jusqu'à ce jour dégagés assez clairement de la fatalité, mis à l'abri des fausses interprétations, à la portée et à l'usage d'une foule d'esprits non transcendants, non exercés à la métaphysique, mais faits cependant pour aspirer à vous comprendre ? Comment le demander, pourriez-vous me répondre, si vous avez lu ma 9e leçon de l'été dernier, dans laquelle je professe hautement cette maxime, que les peuples comme les individus ont toujours ce qu'ils méritent et font eux-mêmes leur destinée, ce que je prouve ensuite par l'exemple de Constantinople ? Oserai-je vous le dire, Monsieur ? Ces pages, fort belles d'ailleurs, je n'ai jamais pu parvenir à les concilier avec vos principes historiques, surtout avec celui qu'un peuple est appelé à représenter une idée exclusive, à en parcourir le cercle et est condamné ensuite, après avoir fait son temps, à s'épuiser, à disparaître. Cette règle rigoureuse admise, la part de la fatalité se montre à

moi si grande que je ne vois pas ce qui reste à un peuple de latitude pour faire sa destinée. Ceci demanderait des développements que le temps ne me permet pas.

Le temps, je le sais bien, Monsieur, vous a manqué aussi l'année dernière ; je ne considère ici que le résultat ; et enfin, cette 9e leçon m'a toujours fait l'effet d'être trop peu liée à l'ensemble de vos doctrines, et par conséquent comme non avenue dans sa partie morale, puisqu'elle ne concilie, n'explique suffisamment, ni ne détruit tout ce qui précède. On y trouve plusieurs assertions auxquelles la démonstration manque, ou qu semblent contradictoires, soit à votre système, soit aux idées généralement acceptées en morale. Par exemple, nous y voyons que le bonheur n'est accordé qu'à la vertu, que le malheur n'est imposé qu'au vice ; et cependant, vous avez dit ailleurs, et nous croyons, nous spiritualistes, « que la fin de l'homme ici-bas n'est pas seulement le bonheur, mais le bonheur dans la vertu, et même que la condition inévitable de la vertu en ce monde est la souffrance ». Et, récemment, vous avez rappelé que le sort des grands philosophes fut presque toujours d'être persécutés. Dans la même leçon, vous affirmez, Monsieur, que le vainqueur est toujours celui qui doit l'être, par la raison que, s'il n'en était pas ainsi, il y aurait contradiction entre la moralité et la civilisation, ce qui est impossible, ajoutez-vous, l'une et l'autre n'étant que deux côtés, deux éléments distincts, mais harmoniques, de la même idée. Je crois que c'est bien, en effet, tout ce qu'il y a de meilleur et de plus moral dans chaque époque, dans chaque événement, qui fait avancer la civilisation, et qu'ainsi elle est identique à la moralité. Mais cela prouve-t-il irré-

sistiblement que le vainqueur soit toujours celui qui doit l'être ? Je suppose un vainqueur injuste, illégitime ; l'humanité devra encore avancer avec lui par les passages qu'il laissera ouverts à quelqu'une de ses facultés ; elle s'y élancera d'autant plus ardemment que beaucoup d'autres voies lui seront fermées ; car il faut qu'elle marche, comme il faut que l'eau suive son cours. Les éléments de la civilisation peuvent être comprimés, mais non anéantis, ni même paralysés entièrement. Ainsi, un peuple fera encore quelques bonnes choses sous un mauvais gouvernement. Ainsi l'on verra naître et se former chez un enfant de belles et d'heureuses qualités, en dépit de mauvais exemples et d'une mauvaise éducation, parce que le fond de l'humanité, qui est excellent, ne saurait périr. Le reste me paraît sujet à mille variations, à mille conséquences, comme tout ce qui est au pouvoir des volontés diverses, inconstantes et bornées.

Mais ceci est une digression qui m'entraînerait beaucoup trop si je ne coupais court. Je reviens donc à mon thème déclaré, l'accord de la philosophie, ou, si vous le voulez, de la civilisation avec la morale. Vous nous dites qu'elles sont harmoniques, mais prenez-vous le soin de nous le démontrer, quand, pour mener le genre humain à la civilisation, vous lui faites traverser les guerres, les révolutions, dont la nécessité s'accorde avec votre système, mais dérange un peu les idées reçues en morale ?... Au reste, Monsieur, je dois sur ce sujet vous avouer les misères et la faiblesse de mon esprit. La nécessité, l'indestructibilité de la guerre me paraissent tellement avérées par l'histoire du monde, et tellement prouvées par la manière dont vous les expliquez, que je suis contrainte à lui croire des racines dans la

nature des choses ; mais en même temps je ne saurais m'en rendre un compte rationnel ou moral ; de sorte que je suis souvent, en désespoir de cause, près d'y voir un mystère aussi impénétrable qu'effrayant, et dont la vérité dépasse tout examen. Je voudrais pourtant bien ne pas trancher comme cela les questions ; et vraiment ces incertitudes sont un tourment pour ma pensée.

En effet, Monsieur, si le bien seulement est dans l'ordre des choses, comment la Providence y a-t-elle fait entrer la guerre, qui peut, j'y consens, produire de très grands résultats, mais qui a pour cortège des crimes, des maux épouvantables ? Moi, j'aurais voulu croire que, dans les desseins primitifs de la Providence, les idées devaient se faire jour, chacune en son temps, la civilisation s'opérer par les progrès de la raison et non par le fer et le feu, que toutes ces violences sont l'ouvrage des hommes ; car enfin, si la guerre est juste parfois, comme moyen de défense contre l'agression ou la violation de nos droits, elle n'est juste que d'un côté et la première cause de toute guerre repose sur une iniquité. Si tout ce qui produit le mal et en provient, n'était pas l'ouvrage des passions, si Dieu l'avait prévu, réglé ainsi, il aurait donc voulu le mal, et alors pourquoi le punirait-il ? Je sais, Monsieur, combien cette question est vulgaire ; elle se pose facilement ; se résout-elle de même ? A neuf ans, je disais, en apprenant mon catéchisme : « Mais si rien dans le monde n'arrive sans l'ordre et sans la permission de Dieu, il a donc voulu et permis le péché, alors c'est bien injuste à lui de nous damner. » Il y a 25 ans que je raisonnais de la sorte ; vous devez trouver que, depuis, j'ai fait peu de progrès. Mais si la science n'a pas appris à me répondre mieux

que ne le faisait dans ce temps mon curé, a-t-elle avancé beaucoup plus que moi?

Pour moi, tout m'a manqué, l'éducation, les circonstances, les livres même, et c'est à peine si, dans ma vie, j'ai eu le plaisir, pendant quelques heures, de communiquer mes idées et de les voir comprises. C'est, pour la philosophie, un désert que j'ai traversé avant d'arriver jusqu'à vous, Monsieur ; je ne puis concevoir qu'il m'y ait conduite. Ainsi, la crainte que ce ne soit qu'une rencontre éphémère est ce qui m'a fait ralentir ma marche au lieu de la presser, afin de prolonger au moins mes espérances.

J'avais encore une foule de réflexions à vous soumettre sur le vainqueur, le vaincu, le grand homme, et sur beaucoup de sujets secondaires, dont quelques-uns me tenaient fort à cœur ; mais cette lettre est déjà d'une longueur dont j'ai honte. Je suis trop arriérée pour me remettre au pair ; il m'eût fallu reprendre votre cours, leçon par leçon depuis sa naissance; et alors, 50 pages ne m'auraient pas suffi. J'ai choisi entre mes idées dominantes, le rapport de la vie morale et de la vie intellectuelle. Si je l'ai déroulée aussi longuement et retournée en tant de sens, c'est assurément par défaut de logique et de concision, mais c'est aussi parce que je tenais surtout à vous prouver qu'au moins j'ai réfléchi à ce dont je me mêle; autrement vous auriez pu croire que je me jetais à travers les plus graves questions sans m'être donné la peine d'y songer. J'ai pensé aussi que, pour prévenir tout mécompte, je ferais bien de vous donner à peu près la mesure de ma petite intelligence. Désormais il pourra me suffire, j'espère, de vous indiquer mes idées; ce qui sera moins ennuyeux pour vous et plus facile pour moi.

Toutefois, je voudrais aujourd'hui me résumer un peu. C'est dommage que le temps et le savoir-faire me manquent également. Cependant je vais essayer de vous dire en somme comment je comprends la raison, la nécessité de son développement, et les rapports qui soutiennent avec elle la liberté, la loi morale ainsi que l'effet qu'ont produit, selon moi, ces rapports établis dans votre enseignement ! Peut-être ne vais-je faire que me répéter; mais c'est pour n'y plus revenir.

Sans doute, cette raison qui est Dieu lui-même, qui émane de lui, et qui en a reçu ses lois immuables et éternelles, doit en définitive tout surmonter, vaincre le mal et le désordre, qui n'ont point de vraie existence (voyez que je connais et adopte tous vos principes), voilà pour la nature entière une nécessité absolue, toute divine. Mais dans l'humanité, Monsieur, cette nécessité ne change-t-elle pas de caractère pour revêtir celui d'obligation morale ? C'est cette transformation que j'aurais voulu voir consigner plus positivement. En ouvrant aux regards des hommes le vaste champ de leur histoire, envisagée du plus haut point de vue, il eût été beau, suivant moi, de leur montrer, avec les lois de la nature, la force et la puissance dont ils sont doués, pour faire sortir de l'accomplissement de ces lois les plus grands biens possibles, et de leur violation, tous les maux contraires. Tandis qu'en leur montrant la civilisation avançant toujours infailliblement sans leur parler des chutes et des retards que lui occasionnent leurs passions mal réglées, n'est-il pas à craindre que chaque individu, se fiant plus à la marche constante et nécessaire des choses qu'à son propre pouvoir, n'attache pas à ses actes assez d'importance.

Il me semble, Monsieur, qu'en proclamant cette

importance qui relève toute la dignité humaine, non content d'éclairer, de ravir les intelligences, vous eussiez enflammé les cœurs, électrisé les âmes, fait naître une sympathie plus profonde et plus générale, produit un plus grand bien, puisqu'en tirant vous-même de votre système la morale qui doit en sortir, vous eussiez montré et accéléré l'application qu'on en peut faire. Il me semble qu'ainsi, mieux compris, mieux connu, vous eussiez influé bien plus puissamment sur les masses, qui seules donnent aux doctrines une force nationale. Vous eussiez aussi prévenu les fausses interprétations, les alarmes de la religion et celles de l'esprit libéral, qui vous trouve trop de tolérance et d'optimisme.

Peut-être me trompé-je, Monsieur, mais l'enthousiasme qui vous accueillit à la reprise de votre cours avait été pour moi l'évidence de votre mission. Je vous avais cru appelé à hâter la révolution salutaire qui se fait dans les idées morales, en leur imprimant, avec une direction philosophique, une énergie, une élévation toute nouvelle ; j'avais pensé que, sans descendre des hauteurs d'un esprit transcendant, vous pourriez unir le réel et l'idéal, travailler à la fois pour la science et le simple bon sens, pour la postérité et pour la France actuelle.

J'ai souvent rêvé une leçon où cette alliance intime de la vie morale et de la vie intellectuelle eût été élevée à son plus haut degré, et je ne saurais m'empêcher de croire qu'elle eût produit l'effet que j'imagine. La science est belle, sans doute ; mais quand elle ne s'adresse qu'aux intelligences elle est froide, et, comme vous dites, incompatible avec la popularité. Cependant, si elle n'est autre chose que la vérité elle-même, pourquoi ne pas la vivifier, la faire pénétrer dans les âmes ?

Si dans la conscience tout se tient, pourquoi ne pas s'adresser à tout l'homme, ne pas imiter la nature en procédant comme elle?...

Mais je m'oublie, Monsieur, j'ai vraiment l'air d'oser vous donner des conseils ; je suis bien loin, je vous assure, d'une pareille prétention et d'une pareille audace. Ne perdez pas de vue, je vous en prie, que ce sont d'humbles doutes que je vous soumets, quoique je puisse parfois, sans y songer, vous les présenter sous une autre forme. Assurément, Monsieur, si, des principes que vous avez posés, certains esprits déduisent d'absurdes conséquences, le tort en est à eux ; car les rapports qui leur échappent sont clairs pour vos amis, pour les adeptes, et pour vos vrais disciples. Ils sont saisis aussi par ceux en qui le scepticisme n'a pas éteint le feu sacré, n'a pas détruit la faculté de comprendre sympathiquement, et qui, comme moi, ont foi à ce qu'ils sentent. Mais il ne suffit pas de prêcher pour des convertis et même pour des gens qui volent au-devant de la conversion ; il faut forcer la conviction dans les esprits les plus rebelles ; c'est là le triomphe de la vérité et de l'éloquence.

Peut-être, Monsieur, ayant toujours vécu avec des âmes et des esprits d'élite, présumez-vous trop de l'intelligence et de la bonne foi générale ; peut-être n'avez-vous pas assez mesuré la distance qui sépare un homme de génie du commun des hommes. Une illusion si généreuse me paraît incohérente à votre position et à votre amour de l'humanité ; mais quand on la voit, cette humanité, par son côté vulgaire, on est parfois tenté de se désespérer, et l'on est peu porté à conclure avec vous, que « nul homme ne devance son siècle » ; on croit, au contraire, que les hommes supérieurs le devancent de

beaucoup, en voyant comme ils sont jugés et compris.

Que d'excuses, Monsieur, j'aurais à vous faire pour une lettre aussi longue et aussi peu digne de vous être adressée ! J'ai très peur qu'après l'avoir lue vous ne soyez plus que jamais porté à dire : « Tout cela est obscur pour les enfants, et pour les femmes. » Si telle est l'impression que vous en recevez, veuillez me le dire franchement. Lorsque j'ai réclamé votre indulgence, je n'entendais point celle qui consiste à nous épargner les choses peu flatteuses à notre amour-propre ; j'ai plus d'ambition que cela. Il est une sorte de sévérité dans laquelle je verrai une plus grande preuve de bienveillance que dans les plus jolies formules de politesse. Ceci n'a pas besoin d'autres commentaires, mais peut-être est-il bon que je vous fasse connaître, une fois pour toutes, le degré d'indulgence dont j'aurai besoin. Cette confession me coûte un peu ; mais enfin, je vous avouerai à ma honte que mes études philosophiques ne datent sérieusement que d'une année, c'est-à-dire, Monsieur, de la reprise de votre cours. Jusque-là, je philosophais toute seule, à ma manière, ignorant même les commencements de la réforme philosophique en France. Je n'avais lu que le traité des sensations de Condillac. Un vieil ami que j'ai, professeur de mathématiques et savant dans les langues anciennes, me disait que l'esprit humain s'était arrêté là et ne pouvait aller plus loin, que l'Allemagne était folle. J'en doutais bien un peu confusément ; mais je n'avais ni livres ni personne pour m'éclairer ; j'étais triste et découragée lorsque vos leçons ont paru et ont rendu pour ainsi dire la vie à ma pensée.

Vous voyez, Monsieur, que je vous ai de grandes obligations ; vous voyez aussi que je suis une pauvre ignorante ; je n'ai dans moi que quelques études littéraires,

l'habitude et le goût de la méditation ; mais, si je ne m'abuse, à mon âge, on fait des progrès rapides, si l'on doit en faire. De quelque manière que vous veuilliez y contribuer, toujours sera-t-il que je vous dois beaucoup et que jamais je ne serai indifférente à votre gloire.

II

Dunkerque, 8 août 1829,

Me voilà, Monsieur. Il n'a fallu rien moins que des circonstances impérieuses telles que le départ d'un des membres de ma famille, la présence d'étrangers chez moi, un voyage obligé, pour m'empêcher de répondre plus tôt à l'invitation généreuse que vous avez bien voulu m'adresser de vous continuer mes observations. L'impossibilité où, jusqu'à ce jour, je me suis trouvée d'y songer seulement fut, tout autre souci à part, plus qu'une contrariété pour moi : mon silence pouvait vous paraître un manque d'empressement : et comme je n'ai guère que mon zèle pour justifier un peu toutes vos bontés, je serais désolée qu'il vous semblât douteux. Combien je rends grâce à cet optimisme qui vous inspire tant d'indulgence ! car je n'ose attribuer qu'à lui les encouragements flatteurs que vous me donnez. Je ne vous dirai pas combien ils m'ont rendue heureuse ; je vous ai fait assez de professions de foi pour que vous connaissiez le prix que j'y attache. D'une part, j'en suis comme accablée ; je crains vivement de rester au-dessous. Ceci n'est point une vaine formule de modestie, c'est l'expression sincère de ma pensée. Une sincérité entière est du reste, Monsieur, a peu près tout ce que je vous ai promis ; à cet

égard, du moins, je puis vous assurer que vous ne serez pas trompé.

Vous me demandez mon avis sur vos dernières leçons. Les rôles sont étrangement intervertis ; mais mon amour-propre n'en est pas dupe. Quand le bienfaiteur se dit obligé, je n'y vois qu'une raison de plus pour augmenter encore la reconnaissance de celui qui reçoit. Avant de hasarder mes réflexions sur votre cours de cette année, ce que je ferai par docilité, plutôt que dans l'espoir de vous être utile, permettez-moi quelques développements, quelques explications sur les idées morales que je vous ai émises, et à l'occasion desquelles vous me dites « que vous espérez qu'en y pensant encore je trouverai que l'homme n'est pas toute l'existence, et que, dans l'homme même, le moral n'est pas tout ; que par conséquent la philosophie ne peut se réduire à la morale, et que, par conséquent encore, l'historien de la philosophie ne peut être seulement un moraliste ». Vous ne supposez pas, sans doute, Monsieur, que j'aie jamais pensé que l'homme, à lui seul, fût toute l'existence, et que j'aie oublié Dieu et la nature. Si vous entendez qu'en réclamant auprès de vous en faveur de la liberté morale je n'ai considéré toutes choses que dans la conscience humaine, où tant de fois vous nous avez fait admirer l'univers se réfléchissant et se résumant, il est vrai que j'ai cru devoir me borner à ce point de vue, alors qu'il s'agissait spécialement de l'humanité et de son histoire. Je serais étonnée si vous m'en blâmiez ; je ne le pense pas, et je crois inutile d'insister plus longtemps. Mais si vous m'accordez que j'ai pu renfermer et interroger l'univers dans la conscience humaine, il ne s'ensuit pas que vous m'autorisiez à ne voir dans l'homme que le moral. Loin de là, vous devez m'imposer,

au nom de la logique la plus vulgaire, l'obligation de retrouver dans l'homme les phénomènes élémentaires de l'existence universelle, qu'il réfléchit et dont il participe. Hé bien, je suis encore en règle à cet égard : je n'ai pas vu dans la nature humaine le moral seulement, j'y ai reconnu aussi la sensibilité et la raison ou l'intelligence. Mais si j'ai trouvé tout cela dans l'homme j'ai vu particulièrement l'homme lui-même dans sa liberté et ses actes, dans le moral enfin ; et je dois dire qu'il m'a semblé que là, toutes ses facultés, toute sa vie, en un mot, venait aboutir. De là, le haut rang que j'assignais à la morale. Voici par quel enchaînement d'idées j'expliquais et je justifiais cette manière de voir. Si Dieu, disais-je, en tant que cause, est l'activité prise substantiellement, l'activité n'est point inférieure à la raison, qui se rattache à la substance ; et si la liberté est l'activité en soi, notre activité volontaire et libre est d'une origine égale à celle de notre intelligence. Ainsi, agir n'est pas moins noble que connaître. Et maintenant, quels sont les véritables résultats de nos actions? Ce sont, apparemment, les résultats moraux, lesquels en conservant le même rapport d'égalité, ne le cèdent en rien aux résultats de notre intelligence. Donc, l'activité et la morale humaines sont au même rang que la raison et que la science humaines ; car la raison, la science ont pour objet la vérité, et la raison, la science, la vérité forment et constituent la loi morale. L'homme traverse en même temps le monde moral, le monde sensible et le monde intellectuel ; mais, en définitive, c'est au monde moral qu'aboutissent ses efforts et sa destinée ; c'est du monde moral qu'il s'élance vers Dieu. Sentir et connaître sont aussi sa destination : mais sentir et connaître pour devenir, pour mourir meilleur, pour con-

tribuer comme individu au perfectionnement de l'humanité, si l'humanité, si la vie ont un but.

Vous concevez, Monsieur, que, raisonnant ainsi, je ne comprenne pas bien comment, vous qui blâmez et les Alexandrins et l'école de Descartes d'avoir trop séparé la substance de la cause, vous mettez une telle différence entre les phénomènes qui les représentent ici-bas (car certainement, vous accordez une grande prédominance à la raison sur l'activité volontaire et libre) et comment il se fait que moi, partant des mêmes principes que vous avez posés, je me trouve arrivée à des conséquences qui diffèrent tant de celles que vous en faites sortir ; car, certainement encore, vous assignez à la morale, dans votre cours, du moins, une place très inférieure à celle qu'elle a tenue jusqu'à présent dans mes idées. Ainsi, dans quelques-unes de vos dernières leçons, vous ne la présentez que comme une des applications de la métaphysique, et vous faites marcher de front avec elle l'esthétique et la politique, tandis que, selon moi, elle est l'application directe qui enveloppe et domine toutes les autres, dans l'ordre naturel et dans l'ordre social.

J'ignore, Monsieur, si tout cela devait me conduire à prétendre que la philosophie doit se réduire à la morale, et que l'historien de la philosophie doit être seulement un moraliste. Mais, soit raison, soit inconséquence, je n'en avais pas décidé ainsi ; et quoique les diverses parties de l'existence vinssent, à mon sens, se résumer chez l'homme dans le moral, toutefois, comme elles sont distinctes, et que, d'ailleurs, l'esprit humain ne peut tout embrasser d'un seul regard, je n'avais pas douté un seul instant qu'elles dussent être considérées séparément par la philosophie. Et je ne voulais point que la

philosophie, riche de ses observations, vînt se réduire ensuite à la morale ; mais je voulais qu'elle élevât la morale jusqu'à elle ; je voulais, enfin, une chose qui est peut-être absurde, je voulais que l'ordre moral fût une application en même temps qu'une partie de l'ordre universel, qu'il le représentât, qu'il le mît en action, qu'il en soutînt, sur tous les points, l'expérience.

J'ai bien peur, Monsieur, que ce pauvre petit système qui s'est formé en moi, à mon insu, ne soit que ridicule. En effet, peut-être ce monde est-il trop étroit, trop voilé pour réfléchir tous les rayons du monde céleste et invisible, que l'intelligence aperçoit. Peut-être, l'homme moral et l'homme intelligent ne marchent-ils pas toujours d'un pas égal ; et l'un découvre-t-il des vérités dont l'autre ne trouve point à faire usage et ne peut saisir les rapports avec les choses terrestres et les mystères de l'âme. Mais alors, je demande si la philosophie doit les dédaigner ces rapports, ou nous indiquer les lacunes ? Vous le voyez, Monsieur, ma pensée, invinciblement, est toujours ramenée dans le cercle qu'elle-même s'est fait ; accoutumée à s'y mouvoir, il ne dépend point d'elle de s'en affranchir tout d'un coup. Aussi j'espère que, dans sa persistance, vous ne verrez que sa faiblesse, et non pas un entêtement dont je suis bien loin. Il est pour moi, veuillez le croire, une certitude qui domine toutes les autres, c'est que je ne puis avoir raison contre vous ; je ne le voudrais pas non plus. A travers mes persuasions, j'aperçois les bornes de mon esprit ; je ne demande pas mieux que de les reculer ; mais pour être fidèle à votre méthode et à vos principes, il faut que ce soit avec conviction. Au reste, je ne risque point de devenir rebelle en me défendant de la foi que vous m'inspirez ; j'aurai beau faire, je sens qu'elle agira toujours.

Après ces pages qui ne sont guère qu'une longue répétition de celles que je vous adressai, il y a trois mois, vous me dispenseriez peut-être volontiers de vous donner mon jugement sur vos dix-neuf dernières leçons ; mais comme je ne puis voir l'effet que produisent en vous mes raisonnements, que je suis moi-même incertaine de ce qu'ils peuvent valoir, je vais, dans le doute, remplir, en toute conscience, ce que vous voulez bien me faire considérer comme un engagement. Je ne sais, Monsieur, si plus tard j'abjurerai ce point de vue qui, en philosophie, me fait tout ramener à la morale ; en attendant, puisque j'y suis condamnée encore, souffrez que cette lettre ne soit qu'une suite de ma dernière, comme vos leçons de cette année ont été la suite et l'application de celles de 1828. Vous voulez savoir si je trouve, dans les nouveaux développements, le même danger que dans l'Introduction. L'impression générale qui m'en est restée, après les avoir étudiés très attentivement, est qu'il ne contiennent point les conséquences que vous eussiez tirées du fatalisme, si le fatalisme eût été dans votre pensée, ainsi qu'affectent de le croire certaines personnes, et que le croient de très bonne foi nombre de gens un peu craintifs et un peu ignorants, qui ne connaissent de vos ouvrages que votre cours. Mais si l'on ne trouve pas, dans ces leçons, la confirmation absolue des principes qui parurent destructeurs de la liberté morale dans celles qui les ont précédées, tous les doutes ne sont pas levés ; et si les conclusions rigoureuses n'y sont point, vous ne les avez pas rendues impossibles.

Le pouviez-vous, Monsieur, sans poser enfin les bases de l'activité volontaire et libre, sans dégager le réel qui est son ouvrage, du vrai qu'il représente, mais dont il diffère, comme la cause relative diffère de la cause abso-

lué? Je n'oublie pas que vous avez, dans votre Introduction, donné une analyse rapide des trois faits de conscience; ce fut sous la formule du moi, du non-moi ou le fini, de l'infini qui les contient et du rapport de ces deux termes entre eux. Cette formule, sans doute, est belle et scientifique, mais par cela même, moins compréhensible, pour les esprits inexercés, que celle qui résume la conscience sous les noms de l'activité volontaire et libre, de la sensibilité et de la raison. C'est donc pour n'avoir pas, dès le commencement, assez attaché à l'idée du moi, l'idée de liberté, que vous n'avez pas commencé encore l'édifice moral qui doit avoir une place plus ou moins importante dans le vaste plan que vous avez conçu. Vous avez jugé, à ce qu'il me paraît, qu'il serait assez temps de vous occuper de la morale en soi, lorsque vous viendriez à la morale particulière des différents systèmes de la philosophie. Je ne sais, mais de même qu'un peintre ébauche d'abord l'ensemble d'un tableau et lui donne à mesure l'effet général, en indiquant les traits saillants de chaque figure, de même il me semble que, si vous eussiez établi tout de suite les fondements de la morale, ils auraient formé l'unité à laquelle vous eussiez depuis ramené tous les phénomènes qui doivent s'y rattacher, et que cela eût dégagé la voie d'une quantité de matériaux sur la destination desquels on demeure incertain.

N'ayant pas procédé ainsi, je me demande sans cesse où vous pourrez placer cette unité de la morale que je réclame, et de laquelle je ne puis croire que vous ne vouliez pas. Les principes généraux, m'avez-vous objecté, appartiennent à la métaphysique et non à la morale. Je comprends bien que la morale, dans ses développements, n'appartient pas à la métaphysique, toutefois,

sa racine est, je pense, dans les abstractions les plus élevées du monde idéal, et pouvait trouver place dans un cadre de haute philosophie. Ne lui en ayant accordé qu'une à peine marquée, il résulte que, cette année, vous ne pouviez guère, sans autre préalable, séparer, plus distinctement que la précédente, l'œuvre des volontés individuelles des nécessités d'un plan supérieur ; car alors, comme vous dites parfois, les conséquences auraient dépassé les prémisses.

Ainsi, en résumé, dans vos dix-neuf dernières leçons, le réel, à mes yeux, reste, sinon enveloppé, du moins mêlé et confondu avec le vrai. L'histoire, avez-vous dit, doit être un drame classique ; mais un drame classique, est-ce un drame complet ? et dans une histoire de la philosophie, qui doit reproduire celle de l'humanité, comment présenter toujours tout sous la forme idéale ? On a beau le vouloir, on retombe sans cesse dans la réalité ; et si l'on a pour elle une théorie particulière, bien que liée et subordonnée à la théorie générale et plus élevée de la science, on ne peut, suivant moi, éviter deux écueils, savoir : une apparence de fatalisme ou d'inconséquence. Par exemple, Monsieur, lorsque vous démontrez la nécessité de tel événement historique, sans doute qu'implicitement vous la faites ressortir, non seulement des desseins éternels de la Providence, sur la raison universelle, mais aussi des causes secondaires, des faits contingents et particuliers, produits du libre usage de cette raison dans l'homme. Et cependant, comme, en principe, vous n'avez mis en évidence que le plan seul de la divinité, toutes vos inductions et vos déductions paraissent toujours s'y rapporter.

Ainsi, c'est faute de n'avoir pas montré le compte que vous tenez des actes influents des volontés humaines,

que l'on a pris dans un sens absolu et fatal ces : « Il fallait », tant de fois reprochés à votre première et brillante leçon du cours de cet hiver. C'est par la même raison que l'on a compris ou pu faire semblant de comprendre que, dans votre langage, l'esprit d'un siècle signifiait un esprit imposé par un inflexible destin, et non un résultat provenant à la fois des progrès nécessaires de l'humanité, et des effets des déterminations volontaires et libres des individus. De là, toutes ces accusations de fatalisme, parmi lesquelles il en est de sincères. D'une autre part, lorsque vous faites une excursion sur le domaine de la réalité, comme vous n'en avez pas pris possession officiellement, on serait porté à vous contester le droit d'y paraître ; on croit voir là une espèce d'infraction à votre système. Moi-même, c'est presque l'impression que j'ai reçue d'abord, en lisant cet hiver, dans une de vos leçons, que toute la philosophie du XVe et du XVIe siècle doit son caractère comme son origine à un accident, à une circonstance : la prise de Constantinople. Cette part d'influence accordée à un incident, bien qu'elle paraisse très légitime, étonne de votre part, faute de précédents analogues. Et si, comme vous l'avez dit inopinément, l'an passé, en citant cette même Constantinople, les peuples font leur destinée, voilà que Constantinople, en faisant la sienne, a influé très puissamment sur celles de la philosophie. Les hommes font donc l'ordre social. S'ils le font, c'est un fait qu'on voudrait trouver établi, et non rencontrer çà et là, et comme par hasard, dans votre enseignement !

Si je me suis permis d'insister encore et autant là-dessus, après que vous avez eu l'admirable bonté de convenir avec moi qu'il eût été meilleur de mêler dans certaines limites à la théorie des lois générales de l'his-

toire, celle de la liberté des individus, ce n'est point que je prenne plaisir à vous répéter à satiété, à vouloir vous prouver que vous avez eu tort, et que moi j'ai fait cette belle découverte. Non certainement, Monsieur, un tel but serait pitoyable ; mais cette question, qui me préoccupe depuis plus d'un an, qui n'était d'abord qu'un problème pour mon ignorance, est devenu insensiblement une opinion plus ou moins hasardée, et depuis votre dernière lettre, une pensée, j'allais presque dire une sollicitude habituelle. Excusez l'expression, elle est sans conséquence. Ma sollicitude, je le sens fort bien, ressemble beaucoup à celle d'un enfant qui s'effraierait de voir une grande personne manier des armes, dangereuses seulement pour la faiblesse et l'inexpérience.

D'ailleurs, Monsieur, je voudrais moins vous occuper de mes objections personnelles que vous exposer comment et pourquoi elles se sont présentées à beaucoup d'esprits. Placée très mal pour jouir du spectacle de la pensée dans les intelligences du premier ordre, je le suis assez bien pour juger un peu et de la portée et du point de vue de celles qui sont au second rang et qui forment la grande majorité. Dans cette position, si j'avais assez de talent, mon désir serait d'être auprès de vous, non comme un organe de l'opposition, mais comme un ministre fidèle, l'interprète des besoins et des doléances du tiers état intellectuel, sur lequel il me semble qu'au XIXe siècle doit s'appuyer aussi un trône philosophique. L'aristocratie, même morale, perd chaque jour son prestige, à présent, tout le monde prétend juger tout. Bien que cette prétention ne soit pas fondée en toutes choses, cependant il faut qu'elle ait sa raison dans quelque besoin, dans quelque capacité de l'époque, auxquels il serait bon de se prêter un peu. J'y verrais un grand

avantage, celui d'opérer un bien plus prochain en faisant pénétrer dans les masses la réforme philosophique. C'est dans les masses que s'est réfugié, que vit et se transmet encore de père en fils, dans ses applications, le sensualisme, déjà repoussé par ceux qui marchent en avant. En l'attaquant au cœur de son armée, ce serait surtout par les idées morales qu'on pourrait obtenir des victoires promptes et décisives ; car cet ordre d'idées, sous différentes formes, domine et conduit les esprits mitoyens qui n'atteignent que par transition aux généralités.

Je sais qu'à tout cela on pourrait m'objecter : qu'en effet la philosophie usuelle de notre époque découle encore en grande partie des théories du siècle précédent, et très peu de celles qui ne font que naître, mais que tel est le cours constant et naturel des choses ; que, par conséquent, la philosophie du XIX^e^ siècle ne peut, comme toute école réformatrice, que poser les bases, donner la direction, l'élan, mais sans produire immédiatement un contre-coup qui ne doit avoir lieu que plus tard, à un temps marqué ! A cela, moi je répondrais que, dans ce siècle de réorganisation, le mouvement pour édifier est presque aussi rapide, en France, qu'il le fut à la fin du siècle dernier pour renverser tout ce qui existait, que les applications suivent de près les principes et qu'il faut donc que la philosophie elle-même hâte ses développements, sa marche, gagne du terrain, si elle ne veut pas que l'ennemi l'envahisse au moins momentanément.

Enté par la physiologie sur le sensualisme du dernier siècle, un matérialisme nouveau s'avance ; il a pour chefs et pour auxiliaires des gens d'action, remuants, agissant sur la foule, pour laquelle leurs principes sont aussi faciles à saisir que leurs doctrines à pratiquer. Et

la foule, aujourd'hui, n'est pas sans influence aucune sur la conduite d'un peuple et sur son avenir. Il est donc important de s'emparer d'elle et, pour y réussir, la morale, qui s'adresse à tous, me paraît un moyen puissant. Une philosophie transcendante et toute rationnelle, qui convie les intelligences aux plus hautes abstractions de la métaphysique, n'a qu'un petit nombre d'élus qui la suivent dans son vol sublime. Elle les fait pénétrer jusque dans les régions de la pensée pure et immuable, et assister en quelque sorte aux conseils de la Providence. C'est là, sans doute, son plus divin triomphe. Mais que, par pitié, elle s'incline ensuite vers l'humanité tout entière, que d'une voix fraternelle elle lui enseigne l'usage qu'elle peut, qu'elle doit faire de ces grandes vérités, que tout homme n'atteint pas sous leurs formes dernières, mais qu'il porte en lui-même ; qu'elle lui dise ce qu'elle sait, ce qu'elle espère de l'âme, de ses efforts, de ses vertus ; qu'elle lui parle des biens, des maux, des épreuves de cette vie, de l'amour du devoir et de la vérité, de toutes ces choses qui vivifient et font battre le cœur ; et elle entraînera, elle élèvera, par une sympathie électrique et profonde, toutes ces âmes encore attachées à la terre.

Si toujours on a vu les applications des principes généraux de la philosophie descendre progressivement aux divers degrés de l'échelle humaine, n'a-t-on pas vu aussi, quoique plus lentement, les applications remonter aux principes pour les modifier ou pour en former de nouveaux ? Dans l'état actuel de la civilisation, à l'époque du rapport du fini et de l'infini, ce double mouvement nous paraît surtout devoir s'opérer et être plus rapide et plus égal qu'en aucun autre temps.

C'est cette même harmonie que je voudrais trouver

dans votre cours. Ici, Monsieur, il se présente à ma pensée une foule de considérations, que je dois écarter, parce qu'elles tiendraient beaucoup trop de place, et qu'elles seraient d'ailleurs trop au-dessous de leurs objets. Mais je suis sûre que, sous la pauvreté des expressions que je viens d'employer, vous aurez la bonté de reconnaître et d'accueillir ce qu'il peut y avoir de juste. Me reposant sur vous de ce soin généreux, je me bornerai aujourd'hui à vous prier de remarquer qu'il ressort du vœu que je viens d'émettre à l'égard de votre enseignement, que je ne souhaite point vous voir abandonner les hauteurs pour la plaine, ainsi que pourraient vous le faire penser certaines de mes réclamations. Je n'en veux nullement aux vérités universelles, aux principes généraux ; bien au contraire, c'est à eux que je tends, en cherchant leurs rapports avec ce monde mobile et si je désire que vous fassiez briller le flambeau du génie à tous les degrés de l'intelligence, je ne voudrais pas que vous descendissiez d'un seul. Ce n'est point non plus en prenant un accent moins noble que je souhaite que votre voix se fasse entendre à un plus grand nombre ; mais il est plusieurs tons différents et accords dont la réunion formerait l'harmonie de l'ensemble. Il vous appartient, Monsieur, d'éviter l'incomplet, à vous qui signalez si bien les erreurs qu'il entraîne ; de prévenir les fausses interprétations, non par une réserve et une circonspection timide, mais de ce coup d'œil vaste et pénétrant qui aperçoit, en un éclair, les conséquences les plus reculées d'un principe, d'un mot, d'une omission. Et puis, Monsieur, reproduirai-je ici ma requête la plus chère? C'est que vous n'avez pas à remplir seulement une mission humaine et philosophique, mais encore une mission française et que celle-ci vous impose

plus spécialement de travailler à la reconstruction de l'édifice social, de contribuer à retremper les mœurs, à ranimer par la philosophie le vrai sentiment religieux. Et pour agir ainsi sur le présent, pour devenir puissant sur les esprits, il faut vous emparer des âmes. C'est déjà fait sans doute en grande partie ; pourtant ce pourrait être encore plus général, et l'on n'a jamais fait assez, tant que l'on n'a pas accompli tout ce qu'on devait.

J'ai la foi intime que, votre œuvre étant achevée, rien me restera plus à éclaicir, à désirer ; mais maintenant il s'agit de la route, et non du terme, que je ne puis que pressentir. Et bien, pour que sur cette route personne ne se lasse, pour qu'au contraire un plus grand nombre s'y engage, il faut tendre la main à tous, aplanir les sentiers, en ouvrir de nouveaux, sans cependant abaisser ces hauteurs d'où l'on touche au ciel, mais où chacun parvient par des voies différentes.

Ne pensez-vous donc pas aussi, Monsieur, qu'en abordant le vaste champ de la morale (je comprends sous ce mot toutes les applications de la métaphysique, tout ce qui tient à l'homme, à ses facultés actives et libres), ne pensez-vous pas, dis-je, que ce sera le moment favorable et décisif pour dissiper les doutes, pour établir, aussi distinctement dans votre enseignement que dans votre pensée, la séparation du réel et du vrai, du contingent et du nécessaire, et pour renverser toutes ces accusations de fatalisme et de partialité en faveur des principes absolus de votre système ; enfin, pour attirer à vous, c'est-à-dire à la véritable philosophie, cette foule d'âmes tourmentées des problèmes de leur existence, troublées, incertaines et nobles cependant ? Pour moi, je fonde de très grandes espérances sur ce passage de votre cours, et j'aurais voulu qu'il eût lieu après le

repos des vacances, afin que la marche recommençât plus solennellement, de ce point de départ.

Quoique vivement pénétrée de tout ce que contient cette lettre, ma préoccupation ne m'empêche pas de voir qu'elle ne fait guère que reproduire les mêmes idées que je vous ai déjà soumises; j'en suis si confuse qu'à peine osé-je vous l'adresser, et que j'abandonne diverses autres questions, de peur de retomber encore dans le même cercle et de vous faire perdre patience.

Enfin, Monsieur, je me suis efforcée de remplir mon devoir en vous disant avec sincérité, au risque peut-être de perdre dans votre opinion, comment j'ai senti et compris vos leçons de l'année qui vient de finir. Laissez-moi maintenant, pour ma récompense, vous dire aussi que, malgré mon rôle de critique, personne plus que moi ne s'identifie avec vos idées et vos intentions. Dans vos 13e et 14e leçons vous nous laissez entrevoir le but, vous tracez la carrière que vous vous proposez de nous faire suivre. La route sera longue, et je m'en réjouis; c'est une perspective, c'est un avenir, et, en vérité, si je n'avais comme tout le monde une foule de bonnes raisons pour vouloir vivre encore, le désir seul de voir cette terre promise, ce terme où vous tendez, me ferait tenir à la vie!

III

Dunkerque, 22 août 1830.

J'ai bien tardé, Monsieur, à vous rendre mes comptes en psychologie; une foule de motifs en sont la cause D'abord, ne recevant aucune nouvelle de vous, j'en ai conclu que vous aviez abandonné vos projets de voyage,

et que, par conséquent, j'avais toute latitude sous ce rapport. Ce n'est pas que je n'eusse aimé à me presser ; mais j'ai eu tout l'été chez moi cinq neveux et nièces, très peu philosophes, qui ne m'ont guère laissé le loisir d'étudier. Ne pouvant être satisfaite d'essais toujours interrompus, il m'a semblé qu'il y aurait comme un égoïsme puéril à vous en entretenir. Ensuite, la gravité des affaires politiques, s'accroissant de jour en jour après les élections, a dû, depuis ce temps, absorber tout votre intérêt, et m'a fait prolonger encore mon silence. De désespoir alors, je me suis de nouveau jetée dans une diversité d'études auxquelles les circonstances étaient plus favorables. Une de mes nièces sachant l'anglais, un de mes neveux l'italien, j'ai profité de leur séjour pour me mettre en état de comprendre, dans ces deux langues, les livres de philosophie que vous voudrez bien m'indiquer. Jusqu'ici, rien encore ne passe nos conventions ; mais ce n'est pas tout. Depuis plusieurs années, j'étais tourmentée du désir d'apprendre l'allemand ; comme je n'ignorais pas que c'est une entreprise fort difficile, je m'efforçais d'y renoncer en me persuadant qu'il était trop tard ; et d'ailleurs, il n'y avait pas de maître à Dunkerque ! Ai-je tort ou raison de tant entreprendre ? Cela dépendra des événements. Si je dois vivre encore vingt ou trente ans, je pourrai recueillir le fruit de mes efforts ; j'aurai parcouru avec plus de lenteur, mais mieux, j'espère, le cercle des études philosophiques. Et comment me défendre de cette ambition, de cette perspective ? Quoi qu'il en soit, Monsieur, en me privant ainsi du bonheur que j'aurais trouvé à reconnaître vos bontés par des progrès rapides, je ne puis échapper ni aux combats, ni aux regrets, que l'on éprouve toujours lorsqu'on sacrifie le présent à un ave-

nir incertain. Je ressens même une sorte de remords; car je n'oublie pas le conseil que vous m'avez donné de me livrer d'abord avec suite à l'étude de la philosophie, sauf à étendre plus tard mes autres études. Je n'oublie pas non plus la promesse que je vous ai faite de suivre ce conseil, promesse que j'ai remplie très scrupuleusement pendant quelques mois, ainsi que je vous l'ai mandé.

Mais, outre les empêchements, les distractions forcées qui me sont survenues, j'éprouvais toujours, je l'avoue, le besoin d'agrandir mon cadre : je sentais que j'étudierais la philosophie avec plus d'avantage si je connaissais mieux tout ce qu'elle résume, et les instruments dont elle s'est servie et peut se servir. Et puis, l'entendement, je crois, nous reste plus longtemps fidèle que la mémoire. N'est-il pas sage de profiter du temps où la mienne me permet encore de cultiver avec quelque facilité les langues, les littératures et l'histoire, l'histoire surtout, dont une connaissance un peu approfondie est si indispensable. « J'ajouterai qu'en ce moment j'ai un goût vif et du courage pour toutes ces choses : « Fert animus. » Et vous m'avez dit qu'il fallait prendre garde de se casser les jambes. Grâce pour tous ces détails ; j'ai cédé au besoin de vous raconter ma vie intellectuelle, de vous expliquer mes variations, et de vous répéter que, quelque chemin que je prenne, je n'ai qu'un seul but.

Ce préambule aussi est une apologie pour le trop faible résultat que j'ai à vous soumettre. En effet, vous voyez, d'après ce qui précède, que je n'ai pas dû travailler assez pour en obtenir un bien merveilleux. Aussi, je serais fort embarrassée si je pouvais croire que, vraiment, vous ayez attendu de moi une polémique un peu intéressante, surtout qui vous soit utile, sur des sujets

qui me sont si nouveaux et qui ont épuisé la vie de tant d'hommes supérieurs. Mais vous ne vouliez que m'encourager en me parlant ainsi ; et vous ne serez point surpris que je vienne, au contraire, non pas vous battre, comme vous m'en priez d'une manière si engageante, mais simplement vous répéter mon a b c, ayant grand'peur pour moi-même d'être battue; car je suis, et avec raison, bien plus craintive encore que quand je vous parlais au nom de ces grandes vérités que nous portons tous en nous-mêmes. Il m'était plus facile, entraînée par l'inspiration, de vous suivre à pleine voile dans l'ontologie, dont les plus sublimes voies sont accessibles par moments à la plus faible femme, qu'aujourd'hui de vous aborder dans la route épineuse de la science psychologique. Votre admirable thèse de 1828 m'avait comme révélé la philosophie ; je m'étais, sur vos ailes, envolée au sommet du monde ; ce ne fut pas sans un très grand effort que, pour me renfermer dans l'observation de l'esprit humain, je redescendis du ciel sur la terre. Là, je me suis trouvée comme un oiseau en cage, et j'ai, pendant les premiers jours, poussé l'irrévérence jusqu'à m'endormir sur Reid et Stewart. Cependant j'étais résolue à persévérer. Qu'avais-je à faire alors ? Il ne s'agissait plus de me fier uniquement à l'enthousiasme, à cette lumière soudaine qui m'avait enchantée ; il me fallait démolir pièce à pièce tout cet univers, dont j'avais senti l'harmonie, sans en connaître les éléments, apprendre le métier, enfin, après avoir joui sans peine des révélations du génie.

Dans cet apprentissage, il y avait deux routes à parcourir, deux buts à poursuivre : la science des livres et la science des choses. On peut, lorsqu'on s'en tient à la première, paraître assez habile en donnant ses remar-

ques pour des convictions, et en voilant beaucoup de doutes et d'ignorances. Mais, si l'on met dans ses études son âme et sa conscience, au lieu de son esprit et de son amour-propre, si l'on y cherche la vérité seule, on ne se borne pas ainsi aux apparences, quelque pénétré que l'on soit du sentiment de sa faiblesse, on veut, on croit devoir se faire une route indépendante. Cependant, moi, pauvrette, quand je me vis seule au milieu de cette mer immense du temps et de l'espace, j'éprouvai une sorte d'effroi. Pour y échapper, je n'avais qu'à me réfugier sur votre navire, me laisser conduire en aveugle, avec toute la confiance que j'ai dans vos idées. Peut-être est-ce là ce que j'avais de mieux à faire et ce qu'au fond je fais ; mais cette soumission volontaire n'eût pas été de la philosophie. J'ai donc pensé que je devais conduire ma petite barque moi-même, tout en arborant votre pavillon. Ma tâche, alors, était, en suivant librement vos traces, d'explorer et de vérifier, de comprendre et d'admettre. Admettre, c'est un mot qui, de ma part, semble bien orgueilleux, et pourtant il n'est qu'une obéissance aux lois de la raison. Mais, d'abord, comprendre seulement me fut bien moins aisé que je ne l'avais cru.

Quoique, en fait de science, j'eusse toujours eu fort peu de prétentions, je fus cependant étonnée de mon ignorance ; je reconnus que je m'étais mêlée de philosophie avant d'en connaître les premiers mots. J'avais rencontré, il est vrai, dans vos leçons et vos autres ouvrages, toutes les questions psychologiques ; mais ne les regardant que comme des déductions des grands principes que j'adoptais avec une foi si vive, j'avais passé dessus assez dédaigneusement, pensant qu'elles étaient faites pour obéir, et qu'on s'arrangerait toujours

bien avec elles. Je n'avais donc jamais songé à les coordonner, à les vérifier dans mon esprit. Ainsi, dans la psychologie, presque tout, à vrai dire, fut nouveau pour moi. Votre exposition du système de Locke, qui fait dériver toutes nos idées de la sensation et de la réflexion, m'ayant conduite à rechercher une théorie spéciale sur ces deux facultés, abstraction faite de leur objets, et vos leçons ne l'offrant pas, je la demandai à Reid, à Stewart, à M. Royer-Collard et à vos « Fragments »; ce qui m'a engagée dans une suite de lectures dont l'attrait me fit, par moment, oublier le point de départ, et négliger le but, pour le plaisir seul du raisonnement et de la pensée. En ce qui regarde la sensation et la perception, je m'aperçus avec étonnement que j'étais, sous quelques rapports, condillacienne sans le savoir, et pour vous en donner une preuve bien forte, je n'avais, par exemple, jamais soupçonné que la sensation ne fût pas cause de la perception : ce fut pour moi un trait de vive lumière quand je vis Reid les séparer ; Stewart, ensuite, donner pour résultat de l'opinion de Reid « qu'il serait bien possible que nos sensations ne fussent que les occasions et non les causes des perceptions qui leur correspondent, » et enfin, M. R. Collard affirmer nettement « que la sensation ne cause ni ne constitue la perception, que nous ne passons de l'une à l'autre par le secours d'aucune analogie ».

Ici se découvrit à moi tout un nouvel ordre d'idées, j'entrai dans le spiritualisme scientifique. Un premier aperçu me conduisit immédiatement à d'autres, et j'explorai ainsi toute la théorie des idées dans Reid et les fragments de M. R[oyer] C[ollard].

Je n'ai pas lu avec moins d'intérêt ensuite tout ce que vous dites des idées de corps et d'espace. La différence

des caractères que vous leur assignez étant la même qui se retrouve entre toutes les idées nécessaires et contingentes, on a déjà, je crois, quand on l'a bien comprise, fait un peu de chemin dans le rationalisme. Toutefois, en commençant, je n'avançai pas vite ; j'avais peine à comprendre que l'idée d'espace ne fût pas induite de l'idée des corps par le simple raisonnement, d'après des données sensibles, telles, par exemple, que la distance entre deux corps, qui me paraissait figurer l'espace d'une manière sensible. Mais si, sur un seul point, je voulais vous faire l'historique de mes tâtonnements, de mes incertitudes, avant d'être arrivée à quelque conviction, je n'en aurais jamais fini.

J'abrège donc, et je viens à votre distinction entre l'ordre logique et l'ordre chronologique. Elle me parut d'abord plus subtile que solide, plusieurs fois je crus la saisir et je la laissais échapper. Lorsque je la possédai bien, je lui trouvai une grande simplicité; et frappée du jour qu'elle répand sur la source la plus élevée et la plus pure de nos idées, je reconnus qu'il faut l'admettre ou nier la puissance de la raison. En avançant, je rencontrai d'autres problèmes qui se multiplièrent dans ma pensée. A la superficie, tous me semblaient faciles ; mais à une certaine profondeur, ils se compliquaient, s'enlaçaient de telle sorte que je ne pouvais plus les séparer, ni les unir méthodiquement. Pourtant, je l'essayai avec ma plume. Dans ce travail où j'observais l'ordre de vos leçons, depuis la 16e jusqu'à la 25e, je prenais aussi, contre vous, la défense de Locke, non quant au fond de ses doctrines, mais sur quelques-unes des conséquences que vous en tirez. Ainsi, je suivais deux fils à la fois, les idées de Locke et les miennes, à mesure que celles-ci sortaient du chaos.

Ce thème était trop fort pour moi, et je réussis mal dans la composition que je vous destinai, d'abord, mais que j'ai trouvée, en la revoyant, si ennuyeuse à lire, si longue, quoique trop courte (car ce n'était rien moins qu'une philosophie tout entière et Dieu sait quelle philosophie !) qu'heureusement je me suis décidée à vous en faire grâce. Et puis, mes idées s'étant modifiées et simplifiées chaque jour, pendant et après ce travail, il n'en serait plus aujourd'hui le tableau fidèle. Tout bien considéré, d'ailleurs, je pense qu'il vaut mieux que je vous présente le produit net de mes études, dans mes jugements même sur telle ou telle question, que d'abuser de votre complaisance en recommençant ces études, en quelque sorte sous vos yeux, dans un récit. Quant à Locke, ne l'ayant pas lu, puisque vous m'avez dit que c'était inutile, je ne connais de lui que les passages que vous citez, et quoiqu'ils soient très décisifs, je ne sais s'ils peuvent me suffire pour raisonner sur leur auteur en parfaite connaissance de cause. Ainsi, Monsieur, j'abandonne Locke pour aujourd'hui, sauf à lui revenir plus tard, si vous m'y renvoyez; et je vais vous faire part de mes observations sur la théorie de M. de Biran, telle qu'elle est adoptée et développée par vous et par R. Collard.

C'est ici que commence le compte un peu sérieux de mes études. Ce qui précède n'est qu'une introduction, dans laquelle j'ai voulu vous montrer en même temps et le point d'où je suis partie et la route que j'ai parcourue, pour arriver au résultat que j'ai à vous soumettre.

Comme la question des origines des idées de durée et de cause n'implique rien moins que le moi tout entier, je toucherai, en la traitant, à presque toutes les facultés du moi, et vous donnerai ainsi la mesure de mon petit

savoir psychologique. Vous commencez par établir, Monsieur, que la condition de l'idée de temps est l'idée de succession. Sans adopter d'abord, ni rejeter cette opinion, je consignerai ici une remarque ; c'est qu'en cela vous différez avec M. R. Collard, qui, dans son morceau sur la durée (auquel vous renvoyez pourtant sans notifier cette différence), affirme très positivement que la notion de la durée n'est nullement due à la succession. En quoi M. Damiron s'est tout à fait mépris, lorsqu'il a imprimé que, selon M. R. C[ollard], « l'âme comprend la durée d'après la succession de ses actions, et qu'elle comprend, en général, la durée par la succession. » M. R. C., tout au contraire, écarte avec grand soin la succession comme condition de l'idée de durée. « L'âme, dit-il, comprend la durée dans la continuité de l'action ; or, la continuité exclut la succession. » Enfin, M. R. C. s'explique si nettement à ce sujet qu'il va jusqu'à dire : « La notion de la durée a précédé la notion de la succession », et il ajoute : « Elle en est tout à fait indépendante. »

Il m'importait de mentionner ici cette opinion, à laquelle tout à l'heure vont se rapporter quelques-unes de mes objections contre l'origine que vous assignez à l'idée de temps. Vous dites avec M. R. C[ollard] et avec M. de Biran que l'idée de durée nous est donnée en nous-mêmes, et que notre durée est la seule que nous concevions primitivement. Ce serait de ma part le comble de l'impertinence que de prétendre sérieusement combattre une théorie qui compte en sa faveur de telles autorités ; je veux seulement vous avouer qu'après six mois d'efforts et de bonne volonté j'ai le malheur de ne pouvoir pas l'adopter encore ; et pour ce crime intellectuel je me traduis moi-même à votre tribunal, me chargeant de

vous présenter l'accusation et la défense qui ne font qu'une, et que voici : Croyant m'appuyer sur vos principes mêmes, lorsque vous demandez « si la première idée de succession nous est donnée dans le spectacle des événements extérieurs, ou dans la conscienee des événements qui se passent en nous », je réponds intrépidement qu'elle nous est donnée à la fois et au dedans et au dehors de nous, puisque le moi et le non-moi nous sont donnés simultanément. « L'homme, avez-vous dit souvent, ne se trouve qu'en trouvant quelque chose qui l'environne ;... se distinguer de quelque chose, c'est supposer que ce dont on se distingue existe, etc. » Moi j'ajoute : Supposer que quelque chose existe, n'est-ce pas, l'instant d'après, supposer qu'il dure ? L'existence du monde extérieur, donnée et acceptée irrésistiblement avec la nôtre, sa durée n'est-elle pas, comme celle de l'espace, une conception nécessaire de la raison ? Pouvons-nous, pendant une seconde, croire plus facilement à l'existence d'un monde qui ne durerait pas, qu'à celle d'un monde qui ne serait dans aucun lieu ? Supposons un corps, un univers qui s'évanouisse à peine conçu dans la pensée, toujours aurait-il duré le temps nécessaire à sa conception.

Donc, selon moi, l'idée de la durée est inhérente à celle de l'existence, et notre raison place les existences dans la durée aussi impérieusement que dans l'espace. Ce n'est point que je méconnaisse une différence très essentielle entre les idées d'espace et de temps. Je comprends bien qu'on ait pu dire que, si nous ne sortions jamais de nous-mêmes, nous n'aurions jamais l'idée de l'espace, et que nous aurions l'idée de durée prise dans le sentiment de notre durée propre. Mais, d'abord, si jamais nous n'étions sortis de nous-mêmes, serions-nous pour

nous-mêmes, puisque nous ne nous connaissons qu'en nous distinguant de quelque autre chose ? Quoi qu'il en soit j'accorde la durée en nous et j'en exclus l'espace ; mais je demande ensuite, si, de ce que la durée nous est donnée en nous-mêmes dans la continuité de notre existence, attestée par la conscience et la mémoire, c'est bien une raison pour qu'elle ne nous soit pas donnée aussi dans la continuité de ce quelque chose dont nous nous distinguons ? « La durée, dit M. R. C., ne sort pas plus du moi que l'étendue ne peut y entrer. » Je crois bien, en effet, que l'étendue ne peut entrer dans le moi ; mais je ne crois pas, d'un autre côté, que la durée extérieure puisse en sortir ; elle m'en paraît aussi indépendante que l'étendue même.

Peut-être, Monsieur, que je commets là une grande hérésie, et, ce qui est pire, une absurdité, en accordant deux origines à l'idée de temps. Que voulez-vous? Moi, qui n'ai pas de système que cela puisse contrarier, je reconnais des origines partout où je crois en apercevoir, et il me paraît qu'en même temps que nous concevons l'idée de notre durée, nous concevons aussi celle de ce monde extérieur que l'œil de la raison voit, dès le premier jour, exister parallèlement avec nous.

L'idée de durée m'apparaît comme une conception à double face, dont l'une regarde le moi ou l'identité personnelle, l'autre, le non-moi et le moi. Voilà, pour le fini, quand naît l'infini dans la pensée, le côté qui regarde le monde extérieur grandit sous la figure du temps, et alors embrasse le non-moi et le moi lui-même. Le moi, cependant, subsiste toujours, mais réduit à l'identité, et se reconnaissant pour ce qu'il est, faible, borné, fini, dans cette immensité du temps. Ne pas affranchir ainsi par sa naissance même l'idée de temps des liens du moi,

c'est, à mon sens, lui enlever son caractère de nécessité et d'universalité, c'est la rétrécir, la subjectiver, et tomber même dans une sorte d'idéalisme.

Sans doute, Monsieur, notre durée est bien pour nous l'indispensable condition de toute connaissance de durée, mais notre durée est une chose et l'idée de notre durée est une autre chose. Vous dites : « Nous ne pouvons avoir l'idée, ni d'une succession, ni d'une durée extérieure qu'après avoir eu la conscience et la mémoire de quelques phénomènes intérieurs, et, par conséquent, de notre durée propre. » Moi je change un mot et je dis : « Nous ne pouvons avoir l'idée, ni d'une succession, ni d'une durée extérieure, qu'après avoir eu la conscience et la mémoire de quelques phénomènes extérieurs, et, par conséquent, de notre durée propre. » Et alors, je crois avoir fait un raisonnement juste, mais par trop naïf, car il ne renferme autre chose, sinon que c'est à l'occasion et à là condition de notre durée en ce monde que nous concevons la durée de ce monde lui-même. La proposition me paraît se réduire à cela.

Je ne reconnais pas moins volontiers que, si la succession est la condition de l'idée de temps, c'est en nous qu'il faut la chercher puisqu'elle est due à la mémoire, et que la mémoire répète la conscience, comme la conscience répète ou réfléchit ce qui se passe en nous. A ce compte, il est vrai de dire, allant plus loin que vous encore, que non seulement la première, mais la seule succession qui nous soit donnée est celle de nos idées. Maintenant, si, dès le premier jour, la succession de nos idées n'implique pas celle de leurs objets, si ces deux successions ne nous apparaissent pas ensemble l'une dans l'autre, je ne vois pas comment nous serons plus heureux à la seconde, à la troisième, à la quatrième suc-

cession, comment, enfin, nous parviendrons à transporter la succession dans le monde extérieur, sans le secours d'une induction qui subjectiverait cette idée, et de laquelle, d'ailleurs, vous ne voulez pas. Mais nos idées nous sont données avec tout le cortège de leurs objets ; l'âme peut les distinguer, non les séparer. Nous ne saurions nous souvenir de deux opérations de notre esprit, sans nous rappeler leurs objets, avec une invincible foi à leur existence, sans croire qu'ils se sont succédé dans le temps et l'espace. Donc, la succession des objets est contemporaine, inséparable, dans notre esprit, de la succession des idées.

Ici, Monsieur, oserai-je appuyer mes faibles arguments d'une grande autorité, en vous transcrivant un passage dans lequel, battant en ruine l'idée de succession comme condition de la durée, M. R. C. s'exprime ainsi ? « Toutes les pensées ont un objet intérieur ou extérieur, réel ou imaginaire, offert par la nature, ou créé par l'entendement : je ne pense point sans penser à quelque chose. Toutes les fois qu'une pensée succède à une autre, un objet succède aussi à un autre. Il n'y a rien au monde de plus distinct qu'une opération de l'esprit et l'objet de cette même opération ; mais, quand il ne s'agit que de leur succession, on peut et on doit même les confondre. Il se succède précisément autant d'objets que d'opérations, puisque la succession des opérations est, avec celle des objets, une seule et même succession, un seul et même ordre, un seul et même nombre ; et si la notion de la durée dérivait uniquement de la succession, il serait indifférent de dire que c'est de la succession de nos pensées ou de la succession des objets de nos pensées. » Et plus loin : « Quand nous parlerons de la succession que le moi observe en lui-

même, cette succession sera tout à la fois celle de nos pensées et celle des objets de nos pensées ; et si l'on veut appeler idées, soit les pensées, soit leurs objets, soit les pensées et les objets ensemble, comme le font souvent Locke et Condillac, la succession est toujours la même ». Que pourrais-je ajouter de plus contre l'idée de succession, comme condition de l'idée de notre durée seule ? Rien assurément. Du reste, si j'ai combattu avec les armes de M. R. C., ce n'était point à son profit ; car je ne consens pas non plus à lui accorder, à d'autres conditions, que notre durée soit la seule que nous connaissions primitivement. Je conviens avec lui que notre durée seule nous peut être donnée dans le sentiment de notre identité continue ; mais je lui demande si, la première fois que ce sentiment nous atteste notre durée, l'œil de notre raison ne voit pas en même temps la durée du monde extérieur, de ce monde que la sensation et la perception révèlent au moi en l'éveillant, et si, par conséquent, l'idée de la durée extérieure n'est pas indépendante de l'idée ou du sentiment de notre identité continue et de notre durée. « La durée, dit M. R. C. est un fleuve qui passe en nous, et que nous ne pouvons observer qu'en nous-mêmes. » Oui, ce fleuve passe en nous ; mais, en même temps, nous le voyons et nous l'observons hors de nous, nous le concevons infini de même que l'espace.

En résumé, je pense que nous concevons une durée et une cause, absolue et universelle, non pas parce que nous avons ou l'idée ou le sentiment de notre identité continue, et de la cause que nous sommes, mais parce que notre raison est, dans les limites de l'humanité, l'intelligence même de l'univers.

Je vous rends très mal mes idées, Monsieur, parce qu'el-

les dépassent de beaucoup mon talent pour les exprimer et ma science acquise en philosophie. Si j'étais plus habile, j'entreprendrais plus. J'essaierais de mettre en question non seulement si la notion abstraite du moi, ou de sa durée seule, ce qui revient au même, peut se rencontrer dans la pensée à son début, mais si, dans le premier essor de ses facultés, l'homme, entraîné par elles vers les objets extérieurs, n'est pas, en quelque sorte, plus occupé de ces objets que de son individualité, tel que serait un fleuve, un miroir, qui, doué de sentiment, et de connaissance n'éprouverait ces sentiments, ne recevrait cette connaissance que par l'impression que lui causeraient les objets qui se réfléchissent en lui, et qui d'abord, charmé de ces images, s'absorberait en elles pour ainsi dire, et s'oublierait dans la jouissance de leur possession. Ainsi se montre à moi l'enfant qui se livre avec tant d'ardeur aux objets qui le sollicitent, ou pour mieux dire, qui est saisi par eux si soudainement. Son esprit n'est-il pas plus attaché au papillon, à l'oiseau qu'il poursuit qu'à l'opération qui se fait alors en lui-même? et la durée de ces objets, où il met toute sa petite âme, apparaît-elle à sa raison naissante moins distinctement que sa durée propre? Ne le voyons-nous pas, dans toutes ses actions, croire instinctivement, à cette durée? Dès qu'il peut se mouvoir, s'il aperçoit, à quelques pas de lui, un jouet, un bonbon, il ne doute nullement (car nous ne débutons pas par le doute) que ce jouet, que ce bonbon ne doive durer pendant le temps qu'il emploiera à franchir la distance pour s'en approcher.

Peut-être, Monsieur, je m'égare; peut-être aussi, ai-je pris trop à la lettre ou mal interprété les principes généraux de votre Introduction de 1828. Quoi qu'il en

soit, telle que je l'ai comprise, elle est si bien en possession de mon esprit que, malgré toutes mes prétentions à l'indépendance, je ne puis m'empêcher d'y puiser et d'y rapporter tous mes raisonnements, comme à mon évangile en philosophie. Il y a, par exemple, un passage de la septième leçon qui pourrait fort bien m'avoir inspiré tout ce qui précède. Dans cette leçon, Monsieur, vous posez en principe que c'est l'idée de l'infini qui, la première, doit préoccuper l'humanité, et en développant cette opinion vous dites : « Qu'est-ce que le moi? L'action volontaire et libre ; or, le moi, ou la liberté, a besoin d'un long exercice pour s'émanciper des liens du non-moi et du monde extérieur. L'homme n'est pas et ne peut être, aux premiers regards mal assurés de l'homme, l'objet principal et exclusif de la réflexion naissante... Entendons-nous bien, si la liberté, si le moi, n'était pas dans la conscience, s'il n'y jouait pas un certain rôle, la réflexion n'apercevrait rien, mais il ne s'agit pas ici des éléments qui subsistent inévitablement sous la réflexion, subordonnés et négligés, mais de celui qui doit y prédominer ; et, cela bien établi, il est clair que ce ne peut être le moi, le moi faible, borné, limité, même dans le plus haut degré de la réflexion, et qui, à son début, est plutôt une condition et un témoin qu'un acteur dans le premier fait de réflexion. »

Ayez, Monsieur, la complaisance de tirer de ces paragraphes toutes les conclusions qu'ils peuvent renfermer en faveur de ma manière de voir, et vous aurez ainsi ma pensée plus complète que je ne puis vous la donner moi-même. Pourtant, je veux vous dire que mes jugements *a posteriori* se trouvent d'accord avec mes jugements *a priori*. J'ai vu naître un enfant, il y a seize

mois, et mes observations m'ont convaincue qu'incontestablement la première sensation éveille, avec le moi, un sentiment confus de l'extériorité. A peine au jour, l'enfant ne se distingue qu'à peine de sa première sensation ; il ne connaît pas ce qui agit sur lui ; mais il ne se connaît pas mieux lui-même. Rien, donc, de plus obscur que cette première révélation de l'existence intérieure et extérieure ; néanmoins, ces deux existences nous sont révélées dans le même instant, et coexistent sans interruption dans notre conscience. Comment donc l'enfant pourrait-il jamais les séparer dans sa pensée autrement que par l'abstraction ? Et lorsque sa raison concevra la durée, comment encore, sans le même procédé, pourra-t-il séparer la sienne de celle de ce monde qu'il connaît, depuis qu'il se connaît lui-même? L'homme, en naissant, est si bien averti de quelque chose d'extérieur que son premier acte est de demander à la nature ce qu'il a droit d'attendre d'elle. L'enfant que j'ai vu naître, à peine au monde, cherchait et saisissait avec la bouche tout ce qu'il pouvait rencontrer. Comment supposer que plus tard, lorsque lui vint l'idée de la durée, il ait compris sa durée propre avant celle du sein qui le nourrissait? N'y avait-il pas eu dans cet instinct tout animal qui le lui fit chercher la première fois, une connaissance confuse et comme innée du monde extérieur et même une sorte de croyance en sa durée ? C'est qu'en naissant, nous ne sommes pas tellement détachés de ce monde sensible que nous ne soyons encore un peu lui, et que par conséquent nous n'ayons en nous-mêmes toutes ses lois, et ne les suivions par une impulsion naturelle. Bientôt naît et grandit le moi moral ; la raison, alors, fera-t-elle moins pour lui, sera-t-elle moins universelle dans ses révélations que ne fut la sensibilité ?

J'insisterais en vain, Monsieur, je ne ferais, si je m'égare, que m'égarer de plus en plus, que reproduire sous toutes leurs faces les mêmes idées. C'est ce qui déjà vient de m'arriver pendant deux ou trois pages, et je ne sais vraiment si, en métaphysique, c'est un tort qu'on puisse éviter, soit que l'on raisonne ou qu'on déraisonne. J'en ai commis de bien plus graves sans doute, pendant tout le cours de cette discussion ; je ne suis pas au bout, si vous me laissez faire; car, jusqu'à présent, je n'ai tourmenté que ces deux idées : « Quelle est la condition de l'idée du temps ? Quelle est la première durée qui nous soit donnée? » Après les avoir résolues, vous demandez encore : Quelle est la première succession qui nous est donnée en nous-mêmes ? Vous répondez que c'est la succession de nos actes volontaires. De son côté, M. R. C. affirme que nous devons notre identité continue à notre activité continue et volontaire. Ainsi, en dernière analyse, vous arrivez tous deux à cette opinion de M. de Biran : que la volonté est l'élément de la durée. Là commence un ordre différent d'idées où se rencontrent les problèmes les plus importants qu'on puisse élever sur l'âme humaine. J'y ai appliqué toutes mes facultés; et aujourd'hui, en me mettant à vous écrire, j'avais l'intention de vous rendre compte de mes méditations et sur ces problèmes, et sur les idées de cause et de substance, où ils se reproduisent. Mais cette lettre déjà si longue deviendrait un volume; et puis, pour ressaisir tous les rapports de mes idées entre elles, il me faudrait recommencer quelques lectures, revoir mes notes, enfin, retarder de plusieurs jours encore le plaisir de fermer cette lettre, et d'attendre une réponse. Il y a si longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles que je ne saurais me résoudre à m'en priver vo-

lontairement une semaine de plus. D'ailleurs, si, comme je le crains fort, mes raisonnements n'ont pas le sens commun, autant vaut-il que je vous en épargne les trois quarts. Ce commencement sera donc un ballon d'essai ; si vous le condamnez sans restriction, je m'en tiendrai là de cette expérience, et je tâcherai de refaire mon esprit avant que d'en tenter une autre ; si, au contraire, vous vouliez bien connaître la suite, et la conclusion, je vous l'enverrai le plus tôt possible.

En tout cas, Monsieur, je vous supplie de me parler avec la plus entière franchise. En fait de sciences et d'idées profondes, on traite un peu les femmes comme les enfants, vous le savez ; et vous savez aussi que je n'entends pas la plaisanterie... Traitez-moi donc en écolier plutôt qu'en écolière ; je veux être battue ; je le veux tout en le craignant, si je le mérite, parce que j'ai besoin de vérité ! J'ai besoin aussi d'apprendre de vous où j'en suis et ce que je puis, car je l'ignore entièrement.

Quand je prends dans la controverse un ton affirmatif, c'est pour m'enhardir et m'étourdir en quelque sorte, mais de sang-froid, je suis bien loin de me fier à mon intelligence et à mes jugements. Cette incertitude de moi-même est ce qui me retient de vous communiquer plus souvent mes pensées. Si j'avais été moins craintive ou un peu plus avant dans votre connaissance, je vous aurais écrit, il y a trois semaines, sur un autre sujet que la métaphysique. J'étais plus inquiète alors de ce que faisait et pensait M. R. Collard, que curieuse de connaître à fond ce qu'il enseignait, il y a quinze ans, sur la succession et sur la durée. J'ai prédit sa neutralité, j'ai compris, je crois, son silence. Mais, néanmoins, réduite aux conjectures sous bien d'autres rapports, sans communications intéressantes avec Paris, j'aurais eu beau-

coups de questions à vous adresser sur les personnes et sur les choses. J'eusse aimé aussi à vous dire ma philosophie de cette histoire vivante ; mais j'ai senti que vous aviez, dans un pareil moment, un peu mieux à faire qu'à vous occuper de ma politique. Du moins, au milieu de ces événements, je vous ai cherché et suivi, à la municipalité du onzième arrondissement, à l'instruction publique, et même dans le sanctuaire de vos pensées. Il n'est pas surprenant, Monsieur, que les miennes se tournent si souvent vers vous : vous êtes le seul lien par lequel je tienne à un monde où je vis moralement. Et ce lien, je l'aurais choisi entre tous ; il les représente, les réunit tous, je n'en veux pas d'autres ; aussi m'est-il si cher et si précieux que je crains toujours d'y toucher.

Mes craintes, cependant, ne doivent pas m'empêcher de rendre un service. Le jeune homme de Lille dont je vous ai parlé, et qui se nomme Pecqueur, est en ce moment à Paris, où il voudrait se placer dans l'instruction publique. Il a d'assez bonnes recommandations, entre autres celle de notre député. Toutefois, ses amis pensent, avec raison, que la vôtre serait la meilleure de toutes. On m'avait demandé en sa faveur une lettre qu'il vous eût remise ; j'ai préféré vous en parler avant qu'il se présente chez vous. Il s'y rendra dans quelques jours, avec un simple mot de moi. Ce qui m'a enhardie, Monsieur, à vous l'adresser, c'est son amour pour la philosophie, qui me semble être un titre à votre intérêt. Sa traduction manquait d'élégance et de grâce, mais n'était point absolument mauvaise ; il y avait même des endroits fort bien. On dit qu'il est fort en mathématiques, et qu'il a fait de bonnes études. Il a remporté un prix à l'Académie d'Arras, mais l'Académie d'Arras n'est pas difficile. C'est tout ce que je puis vous dire de ce jeune

homme, que je n'ai jamais vu, mais qui est estimé de ceux qui le connaissent, et très lié avec la personne qui me le recommande, et dont l'amitié seule fait son éloge. La fortune ne lui sourit pas, il est sans carrière ; l'aider à s'en faire une serait un bienfait capital.

J'ai reçu il y a longtemps l'article d'Edimbourg, je l'ai lu plusieurs fois ; j'aurais beaucoup de choses à vous dire.

La traduction de Marc-Aurèle, dont vous m'aviez parlé, tarde bien à paraître, ainsi que l'introduction de M. Jouffroy aux œuvres de Reid.

Mais adieu, Monsieur, il est temps que je vous délivre, et aussi que je prenne un peu de repos ; car il est dix heures du soir ; j'ai passé la journée à vous écrire. La fin de ma lettre se ressent d'un peu de fatigue, vous excuserez. Adieu, songez que je me fais une fête de recevoir de vos nouvelles ; dites-moi si vous vous portez bien et si vous êtes heureux ; j'ai quelque droit de le savoir, moi qui le désire tant.

CAROLINE ANGEBERT.

A neuf heures du matin. En relisant ma lettre, je trouve que cette première partie perd beaucoup à vous être envoyée seule. Il me semble aussi que j'ai oublié mes meilleurs arguments. Sans M. Pecqueur, je ferais de tout ce fatras des papillotes, mais je me dévoue.

FIN

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES CITÉS DANS CE VOLUME

A

Alexandre (Charles), 143, 161, 292.
Alexandry (Frédéric), 57.
Alfieri (le comte), 74, 78.
Alligre (d') 304.
Amadic (Marie), 296.
Anacréon, 49.
Andezène (d'), 55, 162.
Angebert, 177, 205, 269, 320.
Angebert (Mme), 14, 15, 174-320.
Arbouville (Mme d'), 113.
Aristote, 197.
Arnaud (Baculard d'), 314, 325.
Augustin (saint), 143, 231, 233.
Aumale (le duc d'), 253.
Aviernoz (Mme d'), 58.
Azeglio (la comtesse), 74.
Azy (Denys Benoit d'Azy), 149.

B

Bancel (Antoine), 115.
Banville (Théodore de), 315.
Barbier (Auguste), 212.
Barthélemy, 264, 266.
Barthou (Louis), 108.
Bazaine (le maréchal), 253.
Beaumesnil (Mme de), 46.
Beauregard (marquise Costa de), 48, 117.
Béquet (le P.), 72.
Béranger, 167.
Bernstoff (le comte), 73.
Bertin (des *Débats*), 238.
Beufvier (Mme de), 138.
Bienassis (Guichard de), 10, 11, 26.
Biencourt (Mme de), 293, 303.
Biran (Maine de), 392.
Birch (Mme), 141, 146, 160, 161, 162, 169.
Birch (William-Henry), 160, 165.
Blaize, 149, 172.
Boigne (comtesse de) 295, 303.
Bonald (de), 49, 50, 149, 150, 151.
Bonaparte, 53.
Bonnet (Mme), 297, 298, 302.
Boscary (Mme), 122, 125, 128.
Bouillerie (Mme de la), 294, 298, 301.
Bournais (de), 314.
Bourquelot, 314.

Brochet (abbé), 24.
Brizeux, 178.
Brun (Rose), 115.
Bunbury, 160.
Byron (lord) 147.

C

Camman, 130, 131, 133.
Camondon (Marie), 312.
Canonge (Eléonore de), 114-134, 137, 142, 143.
Canonge (Jules), 115.
Capmas (de), 272.
Capri (Mme de), 57.
Carlier, 268.
Carry (l'abbé), 159.
Castellane (Mme Boni de), 75, 303.
Caussy (Fernand), 272.
Cazalis, 276.
Cessia (Alix de), 11.
Cessia (Gland de), 106.
Cessia (Mme Gland de, née Cécile de Lamartine), 106.
Cessia (Valentine de), 11, 12, 33, 37.
Champagne (Thibault de), 314.
Chaponnières (François), 171.
Charles-Félix (roi de Sardaigne), 68.
Charles (Mme), 10, 11, 12, 13, 27, 49, 72, 100, 101, 102, 104, 105, 107, 111, 112, 113, 121, 136, 137, 138, 142, 144, 147.
Chastenay (comtesse de), 302, 303.
Chateaubriand (Vicomte de), 49, 60, 63, 69, 70, 71, 75, 139.
Chavanne (Mme Polyxène de la), 60, 66.
Clerc (Marie), 308.
Coffyn-Spyns, 269.
Colas (Alexandre - Nicolas) 177.
Colet (Louise), 207.
Condillac, 178, 208, 388.
Constantin, 66.
Coppens (baron de), 231, 238, 278, 284.
Coppens (Mme de, née Eugénie de Lamartine), 106, 165, 230, 232, 233, 235, 241, 251, 265, 266, 278, 280, 282, 283, 285, 293.
Cormatin (général de), 110.
Cousin (Victor), 14, 179, 181, 187, 188, 192, 196, 197, 198, 201, 205, 206, 207, 209, 211, 212, 222, 224, 225, 228, 233, 235, 277, 344.

D

Dacquin (Jenny), 113.
Damiron, 215, 383.
David d'Angers, 55.
Decazes (duc), 136.
Dejey, 24.
Delahante, 166.
Delécluze, 222.
Delessert, 302.
Deschoods, 246, 250, 277.
Deville (Joson), 57.
Didot, 283.
Digeon (Elisabeth, veuve de Virieu), 90.
Diodati (Edouard), 171.
Divonne (de), 117.
Doumic (René), 100, 103, 111.
Drouillard, 258.
Dulin (François), 41
Dupanloup (Mgr), 19.
Dupont (Pierre), 315, 317.
Duport, 124, 128, 130.
Dupouy, 240, 246, 247, 250, 268.

Duras (duchesse de), 62, 76.
Duréault, 15, 52, 100. 105, 106, 108, 321.
Duvivré (Mlle), 137.

E

Ekstein (d'), 276.
Escars (duchesse d'), 59.

F

Fabvier (le colonel), 221.
Fénelon, 143.
Ferrier, 240, 241, 246, 247, 248, 250, 268, 269, 277.
France (Anatole), 101.
Frédéric (le roi), 315.
Frénilly (baron de), 75.
Froment (Louise), 296.

G

Genoude (de), 49, 85, 139, 151, 166.
Gigoux (Mme), 266.
Gilbert, 315.
Gilles (Mme), 116, 130, 131.
Gineste (Mme) 295.
Girauds (Delaire des), 315.
Graziella, 12, 112, 321.
Grégoire XVI, 158.
Grillparzer, 32.
Guidée (le P.), 24.
Guizot, 179.

H

Herbet, 223.
Hoche (Mme), 295.
Hovelt (Constant), 265.

J

Jacques (Amédée), 233.
Jauffret, 272.
Jouffroy, 295.
Jussieu (de) 299.

K

Kesner, 265.
Klein (l'abbé), 76.

L

La Grange (marquis de), 88.
La Grange (marquise de), 293, 295, 298, 310.
Lamartine (Mme de, la mère), 168, 169.
Lamartine (Mme de, née Birch), 15, 39, 124, 136-172, 281, 288, 312, 313.
Lamartine (Julia de), 191.
Lamennais (l'abbé de), 46, 49, 136, 137, 139, 149, 150, 151, 159, 172.
La Pierre (marquise de), 58, 141.
La Pierre (Mlles), 168.
La Pomarède (de), 117.
Lasteyrie (de), 300.
Lazary (Mme de), 56.
Lebeau (imprimeur), 175.
Lechevalier (Mme), 308, 312.
Le Duc (Léouzon), 14, 176, 283.
Lefèvre (André), 314.
Lefèvre (Marie-Marguerite), 177.
Leger, 164.
Lemaire (Paul) 264.
Le Tissier (Mme), 283, 303.
Leudent (Charles), 315.
Liancourt (duchesse de), 294.
Ligonnès (Mme du Pont de), née Sophie de Lamartine, 106.
Loches (le général), 66.
Locke, 108, 380, 381, 382, 388.
Louis XVIII, 28, 75.

Louis-Philippe, 15, 180.
Loyson (Charles), 32.

M

Maillé (duchesse de), 295.
Maistre (Marie-Christine de), 23.
Maistre (Joseph de), 23, 40, 50, 51, 59, 64, 75, 76, 140, 150, 151, 152, 154, 156, 158, 162, 163, 164.
Maistre (Xavier de), 23, 48, 64.
Maistre (Nicolas de), 23, 64.
Maistre (André de), 23.
Maistre (Rodolphe - Amédée comte de), 164.
Marcellus (comte de), 23, 46.
Mareste (de), 76, 77.
Marie-Antoinette (la reine), 116.
Martin (Aimé), 238.
Meissonnier, 272.
Mérimée (Prosper), 113.
Metternich (de), 45.
Meulan (Mme de) 294, 303.
Metz (de), 292, 295, 296, 297, 305.
Michelin (Dr), 314.
Millot (André), 258, 268.
Molé (comte), 236.
Montaigne, 23.
Montalembert (comte de), 130.
Montbel (chevalier de), 164.
Montcalm (Mme de), 62, 138, 139.
Montherot (de), 48.
Montherot (Mme de) née Suzanne de Lamartine), 106, 169.
Montmorency (Mathieu de), 139.
Moore (Thomas), 147.
Moreau (Hégésippe), 174, 175.
Morel, 268.
Morel (Eugénie), 297, 305.
Morgan (lady). 54, 55.
Mounier (baron), 121, 138.
Mugnier, 161, 169.

N

Narbonne (duc de), 169.
Nasi, 54.
Naville (Ernest), 171.
Noblet (Mme), 233, 234, 275.

O

Ollivier (Emile), 144.
Orléans (duc d'), 85, 138.
Orléans (duchesse d'), 86.
Orléans (Mlles d'), 86.

P

Paris (Gaston), 20.
Parseval (Mme Frédéric, née de Pierreclos), 105, 106.
Pasquier (baronne), 58.
Pecqueur, 395.
Perrier (le docteur), 116, 117.
Picot (Mlle), 294.
Pierreclos (comtesse Nina, née de Cormatin), 110.
Platon, 182, 227.
Podenas (comtesse de), 59.
Pommier (Henriette), 321.
Portalis, 272.
Poupart, 130.
Pralorme (de), 45, 47, 54, 57.

R

Raigecourt (Mme de), 62, 138.
Rayneval, 138.
Reboul (Jean), 32.
Récamier (Mme), 75, 295, 305, 307.
Reid, 380, 395.

Renan (Ernest), 19.
Rivière (Marquis de), 46.
Rocher (Joseph), 148.
Roger (comte), 267.
Rogeron (Louis), 174, 175, 314.
Rohan (duc de), 136, 139, 148.
Rousseau (J.-J.), 26, 140, 315.
Royer-Collard, 280, 382, 393.
Roys (comtesse des), 294.
Rozan (Amédée de), 336.
Rozan (duchesse de), 336.

S

Sade (marquis de), 131.
Saint-Aulaire (Mme de), 62, 136, 138.
Saint-Hilaire (Barthélemy), 14, 180, 197, 205, 213, 344.
Saint-Severin (marquis de), 39, 57.
Saint-Victor (de), 46, 48, 57, 151.
Sainte-Beuve, 112.
Salomon (Adam), 175.
San Marzano (marquis de), 40.
Santa Rosa, 222.
Saulay, 281.
Sèze (Mme de), 50.
Shakespeare, 143.
Simon (Jules), 19, 233.
Soutzo (prince), 224.
Staël (baronne Auguste), 171.
Staplande, 267.
Stewart, 220, 380.

T

Talaru (Mme de), 304.
Tasse (le), 29.
Taverne (Mme de), 231.
Thiollaz (abbé de), 168.
Thiers, 267.
Thomas (Gabriel), 264, 267.
Tourlet, 49.
Tresor, 64.

V

Valery, 76.
Vanwermhoudt, 258, 267, 278.
Vaux (Mme de), 300.
Vendeuil (Angèle de), 88.
Vernet (Mlle), 171.
Vernouillet (Henriette), 296.
Veydel (de), 166, 167.
Vignet (Pierre de), 23.
Vignet (Louis de), 10, 12, 13, 17-98, 101, 102, 137, 141, 142, 150, 154, 321.
Vignet (Olympe de), 14, 26, 43, 44, 48, 52, 59, 78, 169.
Vignet (Césarine de, née de Lamartine), 41, 48, 66, 78, 106, 136, 142, 165.
Vignet (Xavier de), 39, 48, 55, 57, 164.
Vignet de Vendeuil (marquis de), 13, 137.
Vigny (Alfred de), 161, 179.
Villemain, 147.
Villèle (de), 75.
Vincent de Paul (saint), 143.
Virieu (François-Henri, comte de), 90.
Virieu (Henri de), 12.
Virieu (Aymon de), 10, 12, 22, 23, 27, 28, 37, 38, 39, 43, 52, 53, 54, 61, 82, 84, 87, 88, 90, 91, 95, 107, 117, 139, 140, 147, 257, 264, 327, 333.
Virieu (Stéphanie de), 91, 98, 158, 159.
Vogüé (Melchior de), 74.
Voltaire, 315.
Vuarin (abbé), 91.

W

Westetten, 73.
Whitehouse (Remsen), 171.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..... 9

CHAPITRE PREMIER

LOUIS DE VIGNET..... 17

Lamartine au collège de Belley. — Ce qu'il pensait de la théocratie et de l'enseignement laïque et ecclésiastique. — Un mot sur lui d'Ernest Renan. — Comme quoi l'Université est devenue un foyer d'irréligion. — Des avantages de l'éducation religieuse. — Les trois grands amis de Lamartine au collège de Belley. — Ce qui fit « le lien de leurs cœurs ».

§ I.— Portrait de Louis de Vignet par Lamartine. — Chambéry, Servolex et les Charmettes de Jean-Jacques. — Les premiers vers de Vignet. — Une poésie de lui attribuée faussement à Lamartine. — *Stances à ma Lampe*. — Historique et variantes de cette poésie. Lettres inédites de Vignet.

§ II. — Arrivée de Vignet à Paris en 1821. — Sa collaboration au *Défenseur*. Il refuse d'en prendre la direction. — Lamartine y publie sans nom d'auteur son *Ode au Génie*. — Vignet fait paraître *les Soirées de Saint-Pétersbourg*. — Il est nommé chargé d'affaires de la Sardaigne à Paris. — Ses relations avec le faubourg Saint-Germain. — Ses poésies sur les *Tombeaux d'Hautecombe* et *Ma Fille morte*.

§ III. — Vignet nommé secrétaire d'ambassade du roi de Sardaigne à Londres. — Il se lie avec Chateaubriand alors ambassadeur de France en Angleterre. — Comment il tuait le temps. — Le club des *Travellers*. — Lettres inédites de Vignet à sa sœur Olympe. — Portrait de Chateaubriand par Louis Vignet. — Ancienneté de son admiration pour l'auteur du *Génie du Christianisme*. — Lettre inédite de

Chateaubriand à Vignet. — Mme de C[astellane], rivale de Mme Récamier, et les *Souvenirs* du baron de Frénilly. — Une fausse piste de M. Melchior de Vogüé.

§ IV. — Vignet, étant à Londres, fait imprimer à Paris trois nouvelles de Xavier de Maistre.— Lettre inédite de Vignet sur la mort de Césarine de Lamartine, sa belle-sœur. — Il est nommé chargé d'affaires à Bruxelles et puis secrétaire d'ambassade à Paris. — Conseils qu'il donne à Lamartine pour son poème de *Childe-Harold* et *le Chant du Sacre*. — Tirages successifs et variantes de ce dernier poème. — Relations de Lamartine avec Vignet à partir de 1830. — Vignet nommé ambassadeur à Berne et puis à Naples. — Lettre inédite de Vignet sur la mort de la mère de Virieu. — Il meurt du choléra à Naples en 1837. — Vers de Lamartine à Virieu sur la mort de Vignet.

CHAPITRE II

POST-SCRIPTUM AU « ROMAN DE LAMARTINE » 99

§ I. — Deux points d'histoire éclaircis. — La date exacte de l'arrivée de Lamartine à Aix-les-Bains, en 1816, et celle de son arrivée à Paris, en 1817, d'après deux fragments inédits du *Journal* de sa mère.— Concordance de la première date avec le roman de *Raphaël*.— La date du naufrage de Mme Charles sur le lac du Bourget.

§ II.— L'original du *Manuscrit de ma mère* et l'édition qu'en a publiée Lamartine. — Lettre inédite de Lamartine à Mme de Pierreclos. — Comme quoi la date de cette Lettre confirme le passage inédit du *Journal* de la mère du poète annonçant son départ pour Paris. — Conséquences de ces dernières découvertes.

CHAPITRE III

ÉLÉONORE DE CANONGE 114

Comme quoi son vrai nom était Bancel. — D'où lui venait le nom de Canonge ? — Comment elle se lia avec Lamartine en 1817. — L'hôtel Perrier à Aix-les-Bains. — Plus âgée que Lamartine, elle reçoit ses confidences. — Une correspondance s'ensuit après leur départ d'Aix. — Divergence de leurs opinions politiques. — Lettres de Lamartine à ce sujet. — Leur entente sur tout le reste. — Ils échangent une bague. — Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. — Ce que Lamartine écrivait à un de ses amis de collège qui avait des vues sur Eléonore. — Elle marie son frère et se

marie elle-même presque en même temps que Lamartine.— Après avoir habité quelques mois à Soissons, elle se fixe à Chivres. — Lamartine sert de parrain à son premier né. — Souvenir de son passage à Chivres. — Mlle de Canonge fait mauvais ménage avec M. Duport. — Elle se retire à Bagatelle, commune de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). — Un héritage suivi de procès. — Les dernières années de Mme Duport.— Elle détruit tous ses papiers, sauf la correspondance de Lamartine.

CHAPITRE IV

MARIANNE-ELISA BIRCH. — LE MARIAGE DE LAMARTINE... 135

§ I. — L'année 1819 dans la vie de Lamartine. — Fragments inédits du *Journal* de sa mère sur son oisiveté et son mariage. — Il part pour Paris à la recherche d'une situation. — Il se lie avec le duc de Rohan et l'abbé de Lamennais.— Les Vignet s'occupent de le marier. — La marquise de la Pierre et Mlle Birch. — Le château de Caramagne. — Portrait de Mlle Birch. — Lamartine la demande en mariage à Aix-les-Bains. — Le souvenir de Mme Charles. — Opposition de Mme Birch au mariage de sa fille.

§ II. — Lamartine reprend le chemin de Paris. — Il s'associe avec MM. de Bonald et Lamennais pour la publication du *Défenseur*. — Intrigue romanesque à ce sujet de Vignet avec Lamartine. — Deux lettres de Joseph de Maistre publiées à son insu dans *le Défenseur*. — Joseph de Maistre proteste auprès de Lamennais. — Lamartine part pour Genève. — Ses rapports avec l'abbé Vuarin. — Mariage *à l'anglaise* de Lamartine. — Explication de ce mariage.

§ III. — L'état civil de Mlle Birch. — Contradictions de sa mère dans ses déclarations.— Acte (inédit) de baptême de Mlle Birch.— Légende mise dans la circulation par Lamartine au sujet de Joseph de Maistre. — Contrat de mariage et apport des futurs. — A peine marié, Lamartine cherche à louer Saint-Point. — La cérémonie du mariage de Lamartine dans la chapelle du château de Chambéry. — Fragments inédits du *Journal* de sa mère à ce propos. — Il en résulte qu'elle assistait bien à cette cérémonie. — Lamartine à peine arrivé à Naples s'emploie auprès du pape pour obtenir en faveur de Lamennais une dispense de bréviaire. — Lettre de Lamennais à ce sujet.

CHAPITRE V

Mme CAROLINE ANGEBERT..... 173

§ I. — Comment j'appris l'existence de Mme Angebert. — M. Rogeron, de Provins. — Les parents de Mme Angebert. — Son éducation, son mariage. — C'est le cours de Victor Cousin en 1828 qui lui révéla la philosophie. — De l'influence de ce cours sur la littérature contemporaine. — Montalembert et Brizeux. — Victor Cousin à trente-six ans. — Première lettre de Mme Angebert à Cousin. — Sa réponse. — Une correspondance entre eux deux s'ensuit. — Lettres inédites. — Voyage de Mme Angebert à Paris. — Ses visites à Victor Cousin. — Déception de Mme Angebert quand le philosophe abandonna, après 1830, son cours de philosophie. — Ce qu'elle lui écrivit à ce sujet. — Second voyage de Mme Angebert à Paris. — Elle lui envoie ses *Adieux poétiques à Dunkerque*.

§ II. — Comment Mme Angebert entra en relations avec Lamartine. — Mariage de la sœur du poète avec M. de Coppens d'Hondschoote. — Lettres inédites de Mme de Coppens à Mme Angebert. — Lamartine et la politique. — Comme quoi il ambitionna dès sa jeunesse de jouer un rôle public. — Sa candidature à la députation, en 1831. — Lettre inédite qu'il adresse à ce sujet à Mme Angebert. — Elle se fait son agent électoral à Dunkerque. — La profession de foi de Lamartine revue et corrigée par elle. — Ce que Lamartine lui écrit de Londres à ce sujet. — Les corrections de Mme Angebert sont toutes acceptées. — Appel de Lamartine aux électeurs de Bergues. — Il est combattu par l'Administration et échoue de quelques voix. — Sa *Réponse à la Némésis* de Barthélemy. — Lettre de Lamartine à Mme Angebert en quittant Hondschoote. — Elle lui répond par une pièce de vers. — Lamartine candidat à la députation à Toulon est battu comme à Bergues. — Sa brochure sur la *Politique rationnelle*. — Mme Angebert en rend compte dans le *Journal de Dunkerque*. — Remerciements de Lamartine à ce sujet. — Il part pour l'Orient. — Lettres inédites de Mme de Coppens à Mme Angebert pendant e voyage de son frère. — La laisse de Fido. — Vers de l'imprimeur Didot sur cette laisse. — Lamartine est élu député à Bergues pendant son voyage en Orient. — Ses remerciements à Mme Angebert.

§ III. — Mme de Lamartine et ses œuvres charitables. — Pour se consoler de la mort de sa fille Julia. — Elle s'associe Mme Angebert dans l'œuvre des libérées de Saint-Lazare. — Trente-sept lettres inédites de Mme de Lamartine à Mme Angebert à ce sujet. — Organisation de l'œuvre. — Les dames patronnesses et la présidente. — Mme Angebert nommée

secrétaire général. — Elle visite les prisonniers et rédige à leur intention des petits livres de morale. — Obligée pour cause de surdité de se démettre de ses fonctions. — Elle se retire à Provins. — Sa petite cour dans cette ville. — Lebrun et Baculard d'Arnaud. — Théodore de Banville et Pierre Dupont. — Leurs vers sur l'album de Mme Angebert. — Mme Angebert fait appel à ses amis en faveur de Lamartine. — Admirable poésie d'elle à ce sujet. — Sa mort et sa tombe.

APPENDICE

I. — Poésies inédites de Louis de Vignet..... 321
II. — Réponse de Lamartine à *Némésis*..... 338
III. — Lettres de Mme Angebert à Victor Cousin..... 344

PORTRAITS ET AUTOGRAPHES

PORTRAIT DE MADAME DE LAMARTINE..... frontispice
AUTOGRAPHE DE LOUIS DE VIGNET..... 71
PORTRAIT DE LOUIS DE VIGNET..... 80
MAISON DE MADAME DUPORT A CHIVRES..... 127
AUTOGRAPHE DE MADAME DE LAMARTINE..... 157
PORTRAIT DE MADAME CAROLINE ANGEBERT..... 176
AUTOGRAPHE DE MADAME ANGEBERT..... 273
AUTOGRAPHE DE LAMARTINE..... 306

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
RÉSERVE

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le trente août mil neuf cent onze

PAR

BLAIS ET ROY

A POITIERS

pour le

MERCVRE

DE

FRANCE

VERGARE DE LIVIGE

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ — PARIS-VI^e^

Paraît le 1^er^ et le 16 de chaque mois, et forme dans l'année six volumes

Littérature, Poésie, Théâtre, Musique, Peinture, Sculpture
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages
Bibliophilie, Sciences occultes
Critique, Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

La **Revue de la Quinzaine** s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents, et constitue une sorte d' « encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées. Elle se compose des rubriques suivantes :

Epilogues (actualité) : Remy de Gourmont.
Les Poèmes : Pierre Quillard.
Les Romans : Rachilde.
Littérature : Jean de Gourmont.
Littératures antiques : A.-Ferdinand Herold.
Histoire : Edmond Barthèlemy.
Philosophie : Georges Palante.
Psychologie : Gaston Danville.
Le Mouvement scientifique : Georges Bohn.
Psychiâtrie et Sciences médicales : Docteur Albert Prieur.
Science sociale : Henri Mazel.
Ethnographie, Folklore . A. Van Gennep.
Archéologie, Voyages : Charles Merki.
Questions juridiques : José Théry.
Questions militaires et maritimes : Jean Norel.
Questions coloniales : Carl Siger.
Ésotérisme et Sciences psychiques : Jacques Brieu.
Les Revues : Charles-Henry Hirsch.
Les Journaux : R. de Bury.
Les Théâtres : Maurice Boissard.
Musique : Jean Marnold.
Art moderne : Gustave Kahn.
Art ancien : Tristan Leclère.
Musées et Collections : Auguste Marguillier.

Chroniqué du Midi : Paul Souchon.
Chronique de Bruxelles : G. Eekhoud.
Lettres allemandes : Henri Albert.
Lettres anglaises : Henry-D. Davray.
Lettres italiennes : Ricciotto Canudo.
Lettres espagnoles : Marcel Robin.
Lettres portugaises : Philéas Lebesgue.
Lettres américaines : Théodore Stanton.
Lettres hispano-américaines : Francisco Contreras.
Lettres brésiliennes: Tristao da Cunha.
Lettres néo-grecques : Démétrius Astériotis.
Lettres roumaines : Marcel Montandon.
Lettres russes : E. Séménoff.
Lettres polonaises; Michel Mutermilch.
Lettres néerlandaises : H. Messet.
Lettres scandinaves : P.-G. La Chesnais, Fritiof Palmér.
Lettres hongroises : Félix de Gerando.
Lettres tchèques : William Ritter.
La France jugée à l'Étranger : Lucile Dubois.
Variétés : X...
La Vie anecdotique : Guillaume Apollinaire.
La Curiosité : Jacques Daurelle.
Publications récentes : Mercure.
Echos : Mercure.

***Les abonnements** partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre.*

FRANCE		ÉTRANGER	
Un numéro.....	1.25	Un numéro.....	1.50
Un an.....	25 fr.	Un an.....	30 fr.
Six mois.....	14 »	Six mois.....	17 »
Trois mois.....	8 »	Trois mois.....	10 »

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France. BLAIS et ROY, 7, rue Victor-Hugo.

ОТДЕЛЕНИЕ
АЗБУКА ЗДРАВ

DESACIDIFIE
A SABLÉ - 2010

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 007872817